« Le Monde des livres »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14687 – 6 F

VENDREDI 17 AVRIL 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La décomposition du régime en Afghanistan

Le président Najibullah a tenté de fuir Kaboul

M. Najibullah a démissionné de toutes ses fonctions à la présidence et au sein du parti afghan, a indiqué, jeudi 16 avril, le Quai d'Orsay. Il avait tenté de fuir Kaboul dans la nuit de mercredi à jeudi mais en avait été empêché par des officiers, selon des sources militaires afghanes. Des officiers du régime et les membres de la coalition qui a pris le pouvoir dans le Nord – milices ethniques et moudjahidins tadjiks – tentent de mettre en place un conseil militaire.

Fin de règne

OU va l'Afghanistan, après la tentative avortée du président Najibullah pour fuir Kaboul et la quasi-mainmise d'un conseil de généraux sur ce qui reste de pouvoir dans la capitale ? En toute certitude, quatorze ans de guerre, civile puis étrangère, lancées par le coup d'Etat communiste de 1978 relayé par l'invasion soviétique de 1979, débouchent, ces heures-ci, sur une phase nouvelle.

La déliquescence du pouvoir de l'homme mis en place par l'URSS en 1986 aura été foudroyante. Au début de l'année encore, les chancelleries étaient persuadées que le président afghan était le seul vrai élément de stabilité dans un pays fragmenté entre ses ethnies, ses tribus, ses approches opposées de l'islam. Pour odieux que fût cet ancien patron de la sinistre police politique « Khad », M. Najibullah était perçu, dès lors, comme un élément « incontournable » d'une solution de paix. C'était compter sans les impondérables.

FIN connaisseur de la mosaïque afghane, ce Pashtoun avait bien vu que, de tous les bouleversements liés à la tentative communiste et à la guerre, le plus crucial était la perte de terrain enregistrée par son ethnie, qui dirige le pays depuis un quart de millénaire. Il a bien perçu la « montée » des minoritaires de jadis – notamment des Tadjiks, dans le nord du pays mais aussi à Kaboul. C'est en voulant freiner cette « révolution » que M. Najibullah a commis, fin janvier, « la » faute : tentant de remplacer un général tadjik par un pashtoun dans une garnison-clé à la frontière de l'ex-URSS, il a déclenché une chaîne de solidarités qui a fini par l'emporter.

Des milices ouzbèke et ismaïlienne, jusque-là piliers de son régime, ont refusé de lui obéir. Le commandant moudjahidin Massoud, déjà maître du canton nord-est du pays, s'est engouffré dans la faille, acceptant de participer, à Mazar-I-Sharif, à un « pouvoir du Nord », aussitôt perçu comme une solution alternative à celui de Kaboul. Ce développement a consterné les militaires et les dignitaires du Parti ex-communiste qui, jusque là, bon gré mal gré, voyaient en M. Najibullah l'homme de la situation.

LES efforts des Nations unies ont, eux aussi, affaibli le « maître de Kaboul ». C'est sous la vive pression du médiateur M. Benon Sevan, en effet, que M. Najibullah avait dû accepter, le 18 mars, d'annoncer sa disponibilité à remettre ses pouvoirs à une administration intérimaire instituée sous l'égide de l'ONU. Dès lors, les parties ont accéléré leur course au pouvoir. La « descente » vers Kaboul de Massoud est une claire manifestation de méfiance envers le plan de M. Sevan.

Et maintenant ? Une hantise rapproche visiblement certains acteurs en apparence ennemis : celle d'une entrée en force à Kaboul du leader fondamentaliste M. Gulbuddin Hekmatyar. Cet homme réputé extrémiste pourrait en effet être tenté de jouer à son tour d'une solidarité ethnique, et tendre la main à des généraux pashtouns naguère piliers du régime communiste en vue de maintenir, sous bannière islamiste, l'ancien ordre des dominations en Afghanistan. C'est certainement ce que refusent beaucoup de « gens du Nord », pas moins « bons musulmans » pour autant, ainsi que tant d'autres Afghans préoccupés d'éviter une nouvelle guerre civile à leur pays déjà recru d'épreuves.

Un Pashtoun cynique

par Jean-Pierre Clerc

Avec son nom même, cet homme avait fait de la politique. Son patronyme, Najibullah – qui signifie à peu près *« ami de Dieu »* – lui était devenu encombrant lorsque le PDPA (Parti démocratique du peuple, communiste) avait pris le pouvoir en 1978. Il s'était donc fait appeler « Najib », nom que ses adversaires islamistes continuaient de lui donner. Mais, lorsqu'il est devenu évident que le marxisme n'avait plus d'avenir dans le pays, il s'est inventé un prénom devenant : « Mohammed » Najibullah. Officiellement, on l'appelait « le docteur Najibullah », en référence à un titre universitaire péniblement acquis dans une spécialité rare pour un homme en pays d'islam : la gynécologie. Il est vrai qu'il n'a jamais exercé ses talents médicaux, tout occupé qu'il était par la politique.

Najibullah est l'un des six enfants d'une famille pachtoune du Paktia, au sud de Kaboul.

Lire la suite et nos informations page 4

Alors que le RPR « exige » que les Français soient consultés

Le Conseil d'Etat a été saisi du projet de révision constitutionnelle

Le Conseil d'Etat devait examiner jeudi 16 avril l'avant-projet de loi sur la révision de la Constitution préalable à la ratification du traité de Maastricht. Ce texte, qui devrait être présenté au conseil des ministres du 22 ou du 29 avril, se compose de deux articles additionnels à la Constitution.

Le premier autoriserait les transferts de souveraineté pour la gestion de la monnaie et la politique des visas. Le second accorderait aux Européens le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales, en excluant qu'ils soient maires, adjoints ou membres des collèges sénatoriaux. Le RPR « exige » que la réforme soit soumise à un référendum. Toutefois, le soutien du PS et des centristes semble assurer au gouvernement une majorité au Parlement.

La recherche d'une majorité

par Thierry Bréhier

M. Jacques Chirac peut demander un référendum. Il n'a pas les moyens de l'imposer. Seul, en vertu de la Constitution, le président de la République dispose du droit de consulter directement le peuple souverain sur un projet de révision constitutionnelle, comme sur tout autre projet de loi. Pour contraindre M. François Mitterrand à user d'une arme dont il n'a pas exclu l'utilisation, mais dont il ne souhaite pas se servir au stade de la révision de la Constitution, le RPR a besoin du soutien de l'UDF tout entière, centristes compris. Or, l'Elysée et Matignon ont fait le nécessaire pour accorder à ceux-ci les satisfactions qu'ils réclamaient.

Sans perdre de temps, les collaborateurs de la présidence de la République et du secrétariat général du gouvernement ont rédigé un avant-projet de révision. Ils ont été guidés à la fois par les propos de M. Mitterrand et par la décision du Conseil constitutionnel. Car si celle-ci n'a pas formellement ordonné ce qu'il fallait faire, elle a clairement indiqué la direction à suivre, et surtout ce qu'il était inutile de faire. Ainsi, avant cette décision, il avait été envisagé d'ajouter un article à la loi fondamentale, ou à son préambule, qui se serait contenté d'inscrire dans la Constitution tous les transferts de souveraineté rendus nécessaires par la construction de l'union européenne.

Lire la suite page 8 et nos informations pages 7 et 8

L'OLP en mal de collégialité

De plus en plus critiqué pour sa façon de diriger M. Arafat est invité à partager le pouvoir

TUNIS

de notre envoyée spéciale

Huit jours après l'accident d'avion dont est sorti indemne M. Yasser Arafat, l'onde de choc qui a parcouru l'OLP est loin de s'être dissipée, et chacun continue de mesurer la perte immense pour la cause palestinienne qu'aurait représenté la mort d'« Abou Ammar ». Personne, même parmi ses adversaires politiques, ne remet en cause sa place à la tête de la centrale palestinienne. Mais ses critiques espèrent que les manifestations unanimes de soutien dont il a bénéficié à cette occasion le convaincront qu'il peut, sans risque, partager quelque peu les prérogatives qu'il détient seul aujourd'hui.

« Nous devons tous, et spécialement maintenant, lui faire comprendre qu'il est la seule personnalité palestinienne sur laquelle il y a consensus et que partager ne remettra pas en cause son pouvoir, affirme un dirigeant du Fath, le propre mouvement de M. Arafat et principale composante de l'OLP. *Il faut qu'il comprenne que, pour que tout le travail fait depuis quarante ans ne disparaisse pas avec lui, comme nous l'avons tous craint, on doit se donner des institutions. »* La volonté de réforme dans le sens d'une direction plus collégiale et démocratique n'est pas nouvelle, mais l'accident de M. Arafat lui a donné une force accrue, à la mesure de la peur ressentie par tous.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 6

Neuf clubs de football dans le collimateur du garde des sceaux



Lire page 13 l'article de PHILIPPE BROUSSARD

Vers le référendum

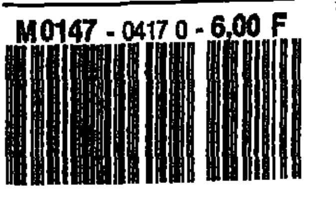
par Olivier Duhamel

Les querelles de procédure ne font que commencer. Espérons qu'elles ne masqueront pas les débats de fond, autrement décisifs, et, à cette fin, tentons de les clarifier, en distinguant ce sur quoi les uns et les autres s'accordent ou ne s'accordent pas.

1. Les consensus juridiques. Tout le monde s'accorde pour distinguer la révision constitutionnelle, obligatoire depuis la décision du Conseil constitutionnel du 9 avril 1992, et la ratification du traité de Maastricht (exactement la loi autorisant sa ratification), nécessairement postérieure à cette révision.

Lire la suite page 2

▶ Olivier Duhamel est professeur de droit à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.



M 0147 - 0417 0 - 6,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

L'Europe et Maastricht

Le bon duo

par Maurice Duverger

Dans le débat politique parisien de mars dernier, l'Europe a été singulièrement oubliée. Il n'est pas sûr que Jacques Delors aurait pu mieux faire à Matignon que Pierre Bérégovoy pour tirer la gauche du marécage où les électeurs l'ont enlisée. Mais il est sûr que le départ de Bruxelles du président actuel de la Commission aurait beaucoup affaibli la Communauté dans la période difficile de l'après-Maastricht. La ratification des accords ne dépend que des Parlements nationaux. Son ambiance eût été troublée par les manœuvres entourant une succession impromptue. Et, surtout, l'application des textes définie dans le document dit *« paquet Delors II »* aurait été gravement mise en cause par une désertion de son auteur.

L'intérêt de la Communauté exigeait qu'il demeurât à son poste. Qu'il l'ait fait en refusant de devenir premier ministre de la France, cela correspond à son sens du devoir qui devrait le pousser également à demander le renouvellement de son mandat à la tête de la Commission pour la période 1993-1994. Seul un président ayant à la fois son expérience et son autorité peut faire face aux difficultés de la mise en œuvre d'un traité dont beaucoup de dispositions sont ambiguës.

Leur interprétation initiale – qui fera jurisprudence – exige du doigté si l'on veut notamment éviter une fronde parlementaire dont les prodromes commencent à se percevoir dans les Assemblées nationales comme dans celle de Strasbourg.

Le maintien de Jacques Delors jusqu'à la fin de 1994 apparaît d'autant plus nécessaire que la nouvelle procédure de désignation du président de la Commission n'entrera en application qu'à ce moment-là.

La *« consultation »* du Parlement européen sur la personnalité que les gouvernements *« envisagent de nommer »* ouvre beaucoup de possibilités. D'autant que *« l'approbation »* des députés est ensuite requise pour le *« collège »* formé par le président et les membres de la Commission désignés *« en consultation avec »* lui. Si Jacques Delors partait à la fin de 1992 où expire son mandat, son successeur serait investi suivant la procédure actuelle, où l'intervention des parlementaires est beaucoup plus faible. A leurs yeux, il ne pourrait donc être qu'un intérimaire, ce qui serait déplorable dans une période-clé.

Jacques Delors a été un véritable « refondateur » de la Communauté, après Jean Monnet, son créateur. Il a élevé les fonctions du président de la Commission au niveau de celles d'un chef d'Etat ou de gouvernement d'un grand pays. Elles ne pourront plus être remplies que par une personnalité ayant l'expérience des responsabilités politiques de haut rang dans une nation importante.

L'intérêt de la France

Des candidatures de cette qualité doivent être envisagées longtemps à l'avance, afin que les postulants ou les pressentis puissent préparer leur succession sur le plan national. Ceux qui pensent à Felipe Gonzalez, par exemple, ne peuvent pas négliger que son remplacement en Espagne doit être programmé.

La prolongation du mandat communautaire de Jacques Delors ne présente pas un intérêt évident pour l'Europe seulement. Elle correspond aussi à l'intérêt de la France, que méconnaît le scénario à la mode ces dernières semaines dans tous les dîners en ville de l'Hexagone, pour sauver la gauche d'une défaite aux législatives de 1993. Un référendum sur le quinquennat à l'automne, suivi d'une démission de François Mitterrand, puis d'une candidature de Jacques Delors à l'Elysée, enfin d'un appel de celui-ci demandant aux citoyens d'élire une majorité parlementaire qui lui permette de gouverner : tout cela ferait un bon roman de politique-fiction mais serait déplorable pour les institutions de la République et l'avenir de la nation.

Conforter les institutions

Rien n'est plus absurde que réclamer la démission du chef de l'Etat après des élections régionales. On peut le comprendre d'un député chouan qui espère une réincarnation de Louis XVI, mais pas de ceux qui se réclament du général de Gaulle. Ont-ils perdu la mémoire des paroles méprisantes de ce dernier, disant des législatives de 1967 qu'il avait failli perdre : *« C'était simplement 487 compétitions locales »*, ne pouvant délier le président de la République des *« obligations du mandat national qu'il a reçu, lui, du peuple tout entier »*.

Honoré du même mandat pour sept ans, en 1988, son successeur actuel ne peut pas plus se délier avant terme de ces obligations, à moins qu'un impérieux intérêt national ne l'exige. Tel ne serait pas le cas d'un subterfuge destiné à empêcher l'avènement d'une majorité de droite conformément aux règles démocratiques.

Certes, une manœuvre de ce genre aurait de la grandeur, en l'occurrence, par le renoncement personnel à deux ans de pouvoir suprême. Une telle sortie serait plus admissible que celle d'un président parvenu à 1995 en ayant évité une nouvelle cohabitation par une réforme proportionnelle qui engendrerait une Assemblée ingouvernable. Mais nul ne peut croire sérieusement que, après avoir été le légitimateur de la Vᵉ République en la faisant accepter par *« le peuple de gauche »*, François Mitterrand en devienne ainsi le naufrageur. Il sait que les simples devoirs de sa charge sont encore plus éloignés de cette indignité que l'excès d'honneur d'un sacrifice inutile.

Inutile et nuisible. Même si une majorité de droite était élue en 1993 – ce qui n'est pas garanti à treize mois de distance, – elle devrait respecter la Constitution. Malgré ses difficultés, une nouvelle cohabitation serait plus utile au pays qu'un départ anticipé du chef de l'Etat. Non seulement en confortant les institutions qui ont fait succéder un régime efficace à l'impuissance des IIIᵉ et IVᵉ Républiques, mais surtout par l'expérience et l'autorité internationales de François Mitterrand.

Elles ne seraient pas affaiblies par l'avènement d'une majorité parlementaire de droite : la politique étrangère faisant désormais l'objet d'un large consensus, qui transcende la division bipolaire en unissant la plupart des socialistes, les centristes et une grande partie du RPR. Conserver jusqu'en 1995 le duo Mitterrand-Delors présente un intérêt équivalent pour la France et pour l'Europe.

Vers le référendum

Suite de la première page

S'agissant de la révision, tout le monde s'accorde aussi pour admettre que, si l'on suit la voie normale de l'article 89, il faut un vote en termes identiques de l'Assemblée nationale et du Sénat. Accord encore sur le fait qu'à l'issue de ce vote il appartient au président de la République et à lui seul de choisir entre le Parlement réuni en Congrès ou le référendum pour l'adoption définitive de la révision.

Accord aussi sur la réapparition de l'option vote par le Parlement ou référendum pour autoriser la ratification, une fois la révision votée (l'article 11 prévoit explicitement cette hypothèse, utilisée par Georges Pompidou en 1972 sans contestation juridique). Accord enfin sur le fait que, pour la ratification, le choix entre loi parlementaire ou loi référendaire appartient aussi au président de la République.

2. Les dissensus juridiques. Ils portent sur la révision constitutionnelle, c'est-à-dire sur la possibilité pour le président de la République de choisir une autre voie de révision que celle prévue à l'article 89, c'est-à-dire de recourir directement au référendum par l'article 11. François Mitterrand estime qu'il dispose de cette possibilité, il l'a affirmé lors de son entretien sur les institutions accordé à la revue *Pouvoirs* en mars 1988. Valéry Giscard d'Estaing estime qu'il ne dispose pas de cette possibilité.

Notons que sur ce point l'ancien opposant devenu président et l'ancien président devenu opposant ont échangé leurs positions, confirmant que les options constitutionnelles des politiques sont déterminées par leur situation de pouvoir. Il y a trente ans, François Mitterrand refusait la révision directe par l'article 11 alors que Valéry Giscard d'Estaing l'acceptait et soutenait le référendum instaurant l'élection populaire du président par cette procédure.

3. La solution du désaccord. Les juristes sont divisés, comme les politiques – et souvent, mais heureusement pas toujours, en fonction de leurs préférences politiques. Force est cependant de constater que lorsque le peuple a voté une révision constitutionnelle par la voie de l'article 11, elle est entrée en vigueur. Nul ne conteste la légalité de l'élection directe du président de la République. Différentes théories ont été proposées pour expliquer cette validité. Le doyen Vedel a opté pour la coutume, Maurice Duverger pour la validation par le pouvoir constituant, Michel Toper pour la légalité dès l'origine de la procédure, faute de règle contraire sanctionnée.

On peut ajouter qu'il s'agit d'une convention constitutionnelle, acceptée par les pouvoirs publics, puisqu'ils n'ont pas utilisé, ni en 1962 ni en 1969, la procédure à leur disposition pour marquer leur désaccord et sanctionner une violation de la Constitution, à savoir la mise en accusation du président de la République pour haute trahison. Ils ne feraient pas davantage de même demain pour Maastricht.

Autrement dit, si le président de la République, constatant l'échec de la révision par la voie parlementaire normale de l'article 89, décidait de recourir à la voie référendaire exceptionnelle de l'article 11, qui veut pourrait crier mais nul ne pourrait l'empêcher, et le peuple trancherait. Cela précisé, comment se présente le scénario ?

4. La révision. Le président a choisi de tenter la voie parlementaire normale et de la tenter jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au Congrès. Le RPR lui demande de terminer la révision par référendum. Assemblée nationale et Sénat vont donc se prononcer. François Mitterrand opte entre le référendum et le Congrès, s'il ne choisit pas avant. A Versailles, il fait voter ensemble la révision aux trois cinquièmes des suffrages exprimés (ce qui laisse aux hésitants et aux minoritaires des différents groupes le refuge commode de l'abstention).

Il est probable que la révision aboutira par cette voie, pour deux raisons convergentes. D'une part, les partisans de l'union européenne sont largement majoritaires, et le fond compte quand même un peu, surtout chez les européens convaincus. D'autre part, l'opposition aura beaucoup de mal à s'unifier sur un refus radical et à prendre le risque du plébiscite dans l'espoir de renvoyer Mitterrand.

A ce scénario parlementaire qui avait sa préférence, François Mitterrand peut cependant substituer la conclusion référendaire. Parce que le RPR l'y invite, et parce que, de toute façon, il veut un référendum.

5. La ratification. L'autorisation de ratifier peut être donnée par le Parlement (art. 53), mais elle peut aussi être accordée par le peuple (art. 11). Le recours au référendum a clairement la préférence de François Mitterrand, si l'on reprend ses déclarations télévisées du 12 avril à la lettre : *« de toutes manières, le traité ira jusqu'au grand débat de ratification »* ; *« pour la révision, c'est au Parlement de trancher »* ; *« moi qui aurai la chance historique d'obtenir des Français, j'en suis sûr, l'acquiescement à ce grand acte »*.

Ce choix présidentiel nous sort du paradoxe en vertu duquel les partisans de la grande aventure européenne craignent le référendum, au risque d'une adhésion discrète, tandis que ses adversaires le réclament, au risque de le perdre et de légitimer plus encore l'union européenne. Si le processus se déroule normalement et sans retard, la révision sera votée en mai (celle de 1974 prit trois semaines au Parlement) et un référendum de ratification interviendra en juin prochain.

Dans cette hypothèse, il devrait être de consensus : on voit mal l'UDF et le RPR accepter la révision pour Maastricht à Versailles et refuser l'autorisation de ratifier pour la seule raison que la parole est donnée au peuple. Même en politique, la schizophrénie a ses limites.

Ainsi devons-nous nous attendre à un référendum dans presque tous les cas de figure. Soit un référendum en vertu de l'article 89 pour la révision, si le président ajuste son agenda après la demande du RPR. Soit un référendum pour la ratification en vertu de l'article 11, si l'opposition la bloque au Sénat. Dans cette dernière hypothèse, le référendum deviendrait une bataille frontale de Mitterrand contre l'opposition. Ni l'un ni l'autre n'y ont vraiment intérêt. Dans les deux précédentes hypothèses, le référendum serait relativement consensuel : consensuel sous réserve quand même des oppositions lepéniste, ultra-gaulliste, archéo-socialiste, nationalo-écologiste et communiste. En toute hypothèse, les Français devraient être appelés à se prononcer pour ou contre l'union européenne. Si ce grand débat parvient à se dérouler, si les politiques parviennent à se détacher de leurs calculs et les Français de leurs sentiments sans rapport avec l'Europe, et ces conditions ne sont pas hors d'atteinte, pour peu que chacun y contribue, tous devraient s'en réjouir. Ou, sinon tous, la grande majorité d'entre nous, ceux qui sont démocrates et qui souhaitent qu'un choix de cette importance soit soumis au peuple.

OLIVIER DUHAMEL

REVUES — FRÉDÉRIC GAUSSEN

Le deuil du communisme

La chute du communisme a été saluée avec joie. Mais tous ceux qui, à un moment ou un autre, « y ont cru » continuent de s'interroger sur la fascination qu'il a exercée et sur les conséquences de son échec.

Qui peut bien pleurer le communisme ? Après tant de crimes, de mensonges, de désillusions, son effondrement ne peut être accueilli que comme l'une des bonnes nouvelles du vingtième siècle. Et c'est bien ainsi que furent ressentis, unanimement, la chute du mur de Berlin, la libération des pays de l'Est, les initiatives de Gorbatchev, puis l'échec du putsch de Moscou. Mais la rapidité et l'ampleur de ce mouvement, et surtout le gouffre béant qu'il a fait apparaître – avec la misère économique, les affrontements nationalistes, les phénomènes maffieux, la dislocation des institutions... – ont rapidement terni cette euphorie et conduit à s'interroger, à nouveau, sur la nature réelle du communisme, sur les relations que tant d'hommes ont eues avec lui et sur le vide qu'il a laissé.

C'est à quoi s'attache la revue *Panoramiques*, dans un excellent numéro présenté sous le sombre titre : « Le trou noir du communisme après le naufrage ». C'est en effet à un douloureux effort de lucidité qu'invite Paul Noirot, le maître d'œuvre de cette livraison : *« La lucidité*, écrit-il, *est la dernière exigence qu'on puisse poser à l'égard de tous ceux – dont j'ai été – qui ont participé à la fabuleuse entreprise : nous n'avons finalement rien construit qui puisse durer. Ni système politique, ni système économique, ni collectivités humaines, ni éthique, ni même esthétique. Nous avons voulu donner corps au plus hautes aspirations humaines et nous avons enfanté des monstres historiques. »*

Les experts en philosophie politique continuent évidemment de s'interroger sur la question que pose Guy Henebelle, le directeur de la revue : *« Le naufrage du communisme était-il inscrit dans ses gènes ? »* Autrement dit : Staline était-il dans Marx ? Et le dérapage fatal de la révolution au totalitarisme a-t-il été commis par Lénine ? Pour Edgar Morin par exemple, le parcours suivi par l'URSS n'avait rien d'inéluctable et résulte au contraire d'*« une succession d'évènement hautement improbables »*, à la fois historiques, géographiques, militaires ou sociologiques.

L'amour du parti

Mais, par-delà ces spéculations rétrospectives, ce qui reste l'énigme majeure est la distorsion dramatique entre le résultat et les intentions, entre l'échec final et la démesure des espoirs qui l'ont accompagné. Et c'est bien ce qui explique que tant d'hommes – même parmi ceux qui ont rompu depuis longtemps avec le communisme – ne puissent contempler avec détachement ce qu'il en est advenu.

Cette douleur secrète, ce sentiment de deuil et de culpabilité mêlés sont remarquablement exprimés dans les quelques notes sur les évènements de 1990-1991 rédigées par Gérard Belloin, qui fut longtemps un *« permanent moyen »* du parti, comme il se qualifie lui-même, avant de le quitter, au prix d'une dépression qui l'amena sur le divan. Belloin analyse comment les liens qui l'unissaient au parti étaient ceux de l'amour : amour abstrait et universel pour l'Homme, à qui il s'agissait de restituer sa bonté naturelle en l'affranchissant de l'aliénation sociale, et amour concret et proprement physique pour le parti, considéré comme une famille et une seconde mère. La psychanalyse, écrit Gérard Belloin, lui a permis d'*« entrevoir les causes qui [l'] avaient conduit à [se] lier si déraisonnablement avec le parti. Celui-ci était venu combler un besoin qui était en [lui] bien avant que je [s'] intéresse à la politique. »*

Une dépression, c'est probablement ce que vivent, actuellement, tous ceux qui, à un moment ou autre, « y ont cru » et qui ne peuvent éviter de ressentir une part de *« responsabilité personnelle dans le drame communiste »*.

Pour beaucoup d'intellectuels, qui, sans aller aussi loin dans l'engagement personnel se sont joints un moment au Parti communiste, celui-ci représentait le continuateur de la Révolution française de 1789, des Lumières et du combat pour le progrès scientifique, la laïcité et la liberté. Considéré comme détenteur de la science de l'Histoire, le communisme était du côté du Vrai, donc du Bien, face au chaos malfaisant engendré par le capitalisme et le fascisme. *« Etre communiste pour quelques-uns de ma génération*, écrit l'helléniste Jean-Pierre Vernant, professeur au Collège de France, *c'était penser qu'on entrait dans une période d'affrontements décisifs contre les forces du mal. Ce n'était pas seulement notre sort individuel qui se jouait, mais celui de l'humanité. »*

Nicole Racine dans le deuxième numéro que la revue *Politix* consacré aux « grandes causes », montre bien comment la priorité accordée au combat antifasciste a conduit de nombreux intellectuels à payer l'alliance avec les communistes par le silence sur la répression stalinienne.

L'hiver des âmes

Mais ce silence lui-même n'était pas simplement le résultat d'un cynique choix d'alliance face aux nazis. Pour beaucoup d'intellectuels, l'URSS, malgré ses déviances ou ses crimes, restait le lieu où s'opérait, dans la douleur, l'accouchement d'une société différente, plus juste et plus pure. Débarrassée de la misère, de l'exploitation et de l'ignorance. L'effondrement du communisme, c'est d'abord l'adieu à ce rêve-là. C'est-à-dire à la possibilité de construire, sur terre, un autre monde que celui de l'argent, de l'inégalité et du mépris, qui triomphe partout.

Danièle Sallenave exprime bien le sens de ce deuil, dans l'article « Fin du communisme : l'hiver des âmes », que publie *les Temps modernes*, *« La disparition de l'Union soviétique*, écrit-elle, *aurait dû d'abord nous porter au souvenir, au recueillement, à la piété, plus qu'à la joie. »* La chute du rideau de fer a marqué la fin d'une utopie. Et, comble de tristesse, elle a emporté avec elle son dernier avatar, qui était la dissidence. Cette culture des catacombes, lovée dans le communisme pour le miner de l'intérieur, mais qui en conservait le puritanisme, *« l'exigence ethique »*, le souci de maintenir, face à l'oppression, certaines valeurs spirituelles, certains modes de vie. Pour Danièle Sallenave, plus rien désormais ne s'oppose à la marche triomphante de la société marchande. Il n'y a plus personne pour résister à *« l'enfermement dans la consommation »*. A l'égoïsme féroce du libéralisme déchaîné.

Plus personne ? Les socialistes ou les rescapés du communisme voudraient évidemment prouver le contraire, comme le montrent les nombreuses contributions rassemblées dans la *Revue politique et parlementaire* sous le titre : « La gauche européenne après la chute du communisme ». *« A nous de rédéfinir une nouvelle conception qui permettra de concilier l'adaptation aux réalités contemporaines et de retrouver l'espérance »*, écrit l'organisateur de ce numéro, Gérard Collomb. Et le spécialiste du marxisme Georges Labica voit, dans les décombres théoriques actuels une chance pour la démocratie occidentale, enfin débarrassée des œillères du dogmatisme. Mais, s'il est vrai que l'homme ne vit pas que de pain, il faudra sans doute attendre longtemps, que ce deuil soit terminé, pour que l'espoir renaisse.

► *Panoramiques*, 2ᵉ trimestre 1992, nº 4, 76 F, Arléa Corlet, ZI route de Vire, 14110 Condé-sur-Noireau.

► *Politix*, premier trimestre 1992, nº 17, 70 F, Presses de la Fondation des sciences politiques.

► *Les Temps modernes*, mars 1992, 54 F.

► *Revue politique et parlementaire*, janvier-février 1992, nº 957, 70 F, 110, rue de Rivoi, 75001 Paris.

ÉTRANGER

En raison de son implication en Bosnie-Herzégovine

Washington menace la Serbie d'une mise au ban de la communauté internationale

Les Etats-Unis ont menacé, mercredi 15 avril, de faire de la Serbie *« un paria de la communauté internationale »* si *« les autorités civiles et militaires serbes poursuivent leur agression contre la Bosnie-Herzégovine et continuent à nier les droits des propres citoyens de la Serbie »*. Le département d'Etat a estimé que l'attitude de Belgrade et des forces armées serbes *« dépassait les limites d'un comportement civilisé »*. La CSCE a, de son côté, condamné l'intervention des forces serbes et fédérales en Bosnie.

BELGRADE

de notre correspondante

« La situation en Bosnie-Herzégovine est alarmante et tragique », a souligné l'émissaire spécial du secrétaire général de l'ONU, M. Cyrus Vance, à son arrivée, mercredi 15 avril, dans l'ex-Yougoslavie pour sa sixième mission de médiation. L'annonce de l'arrivée de l'ancien secrétaire d'Etat américain, auteur du plan de paix en Croatie, n'a, toutefois, pas eu de répercussions sur l'intensité des combats en Bosnie-Herzégovine.

Les affrontements se sont poursuivis pendant toute la nuit de mercredi à jeudi dans la périphérie de Sarajevo, où l'on avait déjà compté deux morts pendant la journée. Mostar, le chef-lieu de la province méridionale d'Herzégovine, a subi une nouvelle attaque à l'artillerie, alors que le centre-ville avait été bombardé dans la nuit de mardi à mercredi par l'armée serbo-fédérale. Visegrad, dans l'est de la République, près de la frontière avec la Serbie, a été encerclée par l'armée, qui a sommé les milices musulmanes de déposer les armes. A Bosanski-Brod, limitrophe de la Croatie, Croates et Serbes se sont affrontés à l'artillerie lourde.

Après avoir rencontré le ministre fédéral de la défense, le général Adzic, ainsi que le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, M. Vance a *« exigé »* des signataires de l'accord de cessez-le-feu de dimanche *« qu'ils mettent en œuvre leurs engagements et qu'ils mettent fin aux combats »*. Admettant que la guerre ne pouvait rien résoudre, M. Milosevic a, pour sa part, affirmé être favorable à *« un règlement pacifique de la crise en Bosnie-Herzégovine »*. *« La seule solution*, a-t-il précisé, *est de parvenir à un consensus entre les trois peuples constitutifs dans le cadre de la conférence sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine. »*

D'autre part, quatre-vingt-sept intellectuels serbes de Bosnie ont condamné, dans une lettre ouverte publiée mercredi, *« la politique du Parti démocratique serbe* (SDS) *de Radovan Karadzic ainsi que la politique de la Serbie à l'égard de la Bosnie-Herzégovine »*. Réfutant la thèse avancée par les médias serbes selon laquelle la communauté serbe de Sarajevo est menacée, ils affirment qu'*« il ne s'agit pas d'un conflit interethnique, mais d'une agression pure et simple de la Serbie contre la République indépendante de Bosnie-Herzégovine »*. L'un d'entre eux, M. Vladimir Sribrov, estime que les négociations sur l'avenir de la Bosnie sont vouées à l'échec *« car personne ne peut accepter les revendications mégalomanes des leaders serbes qui réclament le contrôle de 65 % du territoire de la République »*.

Enfin, l'attitude de l'armée serbo-fédérale a suscité une vague de défections dans ses rangs. Cent quatre-vingt-sept officiers et sous-officiers ont quitté l'uniforme depuis le week-end dernier et se sont mis à la disposition de la défense territoriale bosniaque.

FLORENCE HARTMANN

□ **Deux « casques bleus » retenus prisonniers pendant vingt-quatre heures dans un quartier serbe de Sarajevo.** – Deux « casques bleus » – un officier canadien et un danois – ont été retenus prisonniers pendant près de vingt-quatre heures dans un quartier périphérique de Sarajevo contrôlé par les milices serbes, selon la police bosniaque. Capturés mardi soir, ils n'ont été libérés que mercredi après-midi 15 avril, après une médiation de l'armée serbo-fédérale. – *(AFP.)*

RUSSIE : les débats des députés à Moscou

Le Congrès plie, le gouvernement reprend sa démission

Les députés du Congrès de Russie ont voté, mercredi 15 avril, une résolution laissant à l'exécutif tous ses pouvoirs pour mener la réforme économique.

MOSCOU

de notre correspondant

La bourrasque qui agite le monde politique moscovite depuis près de deux semaines s'apaise, ou s'épuise. Brisant le lourd silence qu'il observait depuis plusieurs jours, M. Boris Eltsine a refusé, mercredi 15 avril, la démission du gouvernement. Cette démission, que les membres du cabinet de M. Eltsine avaient fait mine de présenter deux jours plus tôt, n'avait en fait plus de raison d'être, le Congrès des députés ayant accompli entre-temps la reculade attendue. Les élus ont en effet adopté une *« déclaration de soutien à la réforme économique »* par laquelle ils laissent en substance l'exécutif libre de conduire cette réforme, manière de revenir sur une précédente déclaration, elle très directive et jugée inacceptable par le gouvernement.

Certes, le Congrès – et tout particulièrement le président du Parlement, M. Khasboulatov – n'a pas capitulé en rase campagne : la journée de mercredi a encore été marquée par quelques menus accrochages, la *« déclaration de soutien »* est en certains endroits suffisamment ambiguë pour permettre une reprise des hostilités. Mais tout se passe comme si de part et d'autre on avait le sentiment d'avoir assez joué.

M. Khasboulatov a déclaré que le Parlement était disposé *« à collaborer honnêtement et de manière mutuellement avantageuse »* avec le gouvernement, et le secrétaire d'Etat Guennadi Bourboulis, ainsi que le premier vice-premier ministre Egor Gaïdar ont adopté de leur côté un ton inhabituellement conciliant. Il reste aussi que le Congrès n'est pas terminé, et l'examen de nouveaux projets de Constitution pourrait donner lieu à de nouveaux affrontements.

Mais les députés ont bien compris qu'ils n'avaient pas les moyens de rogner les pouvoirs de l'exécutif, et, la fatigue aidant, ce débat-là pourrait être à son tour enterré. M. Eltsine restera alors libre de décider s'il veut ou non pousser son avantage et obtenir, par voie de référendum, une consécration de la prééminence du président sur le Parlement.

A vaincre sans péril...

Dans l'immédiat, tout est bien qui finit bien : le président et ses « réformateurs » ont gagné, les Occidentaux qui leur avaient apporté un soutien ostensible ont toutes raisons d'être satisfaits, et les opposants de tout poil, qui tentaient d'entraver les progrès de la Russie sur la voie de la modernisation et du marché, ont dû s'avouer battus.

D'où vient alors cet arrière-goût un peu désagréable, cette impression d'avoir assisté à une mise en scène un peu lourde ? Peut-être a-t-on réellement vécu, comme les partisans de M. Eltsine ont voulu le faire croire, un drame dont l'enjeu n'était rien de moins que le salut de la Russie et de sa démocratie. Mais le spectacle offert ressemblait plutôt à une comédie, certes riche en rebondissements, mais dont le dénouement était connu d'avance.

Et le scénario, qui opposait les détenteurs de la vérité à tous les autres, les hommes responsables aux irresponsables de droite et de gauche, les ministres compétents aux opposants ignares, a déjà beaucoup servi en des temps où la Russie était tout sauf une démocratie. La télévision, en particulier, a fait preuve tout au long de la crise d'un manichéisme du meilleur cru – quand elle n'était pas occupée à diffuser d'innombrables gros plans du ministre de l'information, M. Poltoranine...

L'« opposition », conglomérat hétéroclite où dominent des élus d'un autre âge, ne s'est pas montrée sous un aspect très reluisant et a mené son combat d'arrière-garde dans la plus grande confusion. En face, les « démocrates » les plus engagés, ceux qui ont largement payé de leur personne dans la lutte contre le totalitarisme, semblent désormais faire une confiance totale à M. Eltsine.

Le père Gleb Iakounine et Mme Bonner, la veuve d'Andrei Sakharov, ont lancé mercredi, en compagnie du champion d'échecs Garry Kasparov et de Mme Starovoitova, conseillère du président, un appel en faveur d'une *« République présidentielle »*, dénonçant au passage les agissements d'un Congrès qui chercherait à priver M. Eltsine de son pouvoir et, par la même occasion, ferait perdre à la Russie la manne venue d'Occident. Le régime communiste avait une devise aussi simple que mensongère : *« Tout le pouvoir aux soviets »*. Est-ce une raison suffisante pour réclamer désormais tout le pouvoir pour le président ?

M. Eltsine, en tout état de cause, a gagné, sans grand péril, l'escarmouche du Congrès. La vraie gloire pour lui sera de l'emporter sur le champ de bataille de la réforme économique, et cela est une tout autre affaire.

JAN KRAUZE

□ **Le Parlement du Haut-Karabakh déclare que le décès de son président était *« accidentel »*.** – Le Parlement du Haut-Karabakh a indiqué mercredi 15 avril que la mort, la veille, de son président Artur Mkrtchian est le fait d'un *« accident »* dont les circonstances font l'objet d'une enquête. Les mêmes sources avaient auparavant affirmé que M. Mkrtchian avait été abattu à son domicile par des inconnus. Cette nouvelle version écarte en tout cas l'hypothèse d'un attentat azerbaïdjanais. Bakou a démenti *« toute implication dans l'assassinat de M. Mkrtchian »*. *« Les accusations arméniennes ont pour but*, affirme un communiqué azerbaïdjanais, *de détourner l'opinion des divergences profondes qui divisent le mouvement du Karabakh, où les gens sont habitués à régler tous les litiges par les armes. »* – *(AFP.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : modification du mode d'élection du président.** – Le Parlement tchécoslovaque a adopté mercredi 15 avril un nouveau mode d'élection du chef de l'Etat, à la demande du président Vaclav Havel qui craignait que le système en vigueur (à la majorité des deux tiers à l'assemblée fédérale ainsi qu'à l'assemblée tchèque et à l'assemblée slovaque) ne laisse le pays sans président lors du prochain scrutin, probablement en juillet. Désormais, si aucun candidat n'est désigné au premier tour, la majorité simple sera suffisante au second tour dans chacune des trois assemblées. La durée du mandat présidentiel a été réduite de cinq à quatre ans, comme celle de la législature. – *(Reuter, AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : des extrémistes protestants ont assassiné un *« indicateur »*.** – Un groupe extrémiste protestant a revendiqué, mercredi 15 avril, l'assassinat d'un patron de pub protestant, âgé de quarante-six ans, tué par balles à Belfast dans la nuit de mardi à mercredi. La victime *« a été reconnue coupable de collusion avec une section spéciale de la police (...) et a été exécutée »*, indique un communiqué des Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF). – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS

Le président Bush limite les activités politiques des syndicats, traditionnellement démocrates

Poursuivant sa course victorieuse dans le camp démocrate, le gouverneur de l'Arkansas Bill Clinton a largement remporté le caucus (comité électoral) de Virginie lundi 13 avril, recueillant 52 % des suffrages contre 12 % pour son rival, l'ancien gouverneur de Californie Jerry Brown, d'après les derniers résultats. M. Clinton a reçu mardi le soutien de l'AFL-CIO, le plus puissant syndicat américain, juste après que le président Bush eut pris des mesures pour limiter les contributions des syndicats aux partis politiques.

WASHINGTON

correspondance

En signant, lundi 13 avril, un décret visant essentiellement à limiter les activités politiques des syndicats, le président George Bush avait en tête d'évidentes préoccupations électorales : dans leur grande majorité, les syndicats ont, à l'image de l'AFL-CIO, plus souvent soutenu les candidats démocrates que ceux du Parti républicain.

Pour justifier sa décision, le président n'a pas manqué de s'appuyer sur de grands principes – notamment *« l'inviolabilité de la conscience »* – réaffirmés par la Cour suprême. Cette dernière avait estimé, en 1988, que les contributions obligatoires imposées aux travailleurs non syndiqués d'une entreprise devaient être utilisées exclusivement pour des activités syndicales, comme la négociation d'un contrat collectif, les relations avec l'administration, la solution des conflits du travail. Thomas Jefferson n'avait-il pas, dès 1779, jugé *« scandaleux et tyrannique »* d'obliger un homme à apporter un soutien financier *« pour la promotion d'opinions qu'il ne partageait pas »* ?

A la différence des entreprises soumises au système du *closed shop* – dans lequel les travailleurs doivent obligatoirement adhérer au syndicat – celles appliquant la règle de *l'union-shop* n'imposent pas cette obligation, mais les non-syndiqués sont quand même appelés à payer leurs cotisations pour les services rendus par le syndicat.

Le décret du président Bush invite les entreprises travaillant pour le gouvernement à rappeler à leurs employés leur droit de ne pas adhérer au syndicat et d'obtenir un remboursement de leurs cotisations utilisées à des fins politiques. Pour permettre à ces travailleurs d'identifier les dépenses, de distinguer entre celles strictement syndicales et celles destinées à l'action politique, le décret oblige les syndicats à effectuer une comptabilité séparée. Selon l'Association des mécaniciens, cette exigence imposera un *« lourd fardeau »* aux sections syndicales locales, obligées d'embaucher du personnel spécialisé.

Deux milliards de dollars en moins

A la Maison Blanche, on évalue à plus de deux milliards de dollars le montant annuel des sommes dont les syndicats seront privés. Pour M. Kirkland, président de l'AFL-CIO, le président a voulu satisfaire les *« extrémistes »* de la droite de son parti par des mesures restreignant les *« légitimes activités politiques des syndicats »*. Ces activités, menées par les comités d'action politique (PAC), avaient beaucoup contribué à l'élection du président Truman, en 1949, mais au fil des années, leur rôle avait diminué. Cette perte d'influence s'est concrétisée au cours des consultations présidentielles des années 80, dans lesquelles les présidents Reagan et Bush ont rallié un nombre substantiel de *« cols bleus »*.

L'initiative du président Bush s'inscrit dans la campagne des républicains visant à interdire ou du moins à limiter les contributions des PAC, qui ont favorisé les campagnes des *« sortants »*, c'est-à-dire les sénateurs ou représentants démocrates réélus dans la proportion de 90 % en 1988. Si les républicains dénoncent aujourd'hui les PAC des syndicats, ils s'accomodent bien, en revanche, de ceux des groupes d'intérêt des grandes compagnies multinationales et d'autres sociétés qui, en général, les favorisent. Néanmoins, et sans doute pour éviter le reproche d'avoir voulu seulement affaiblir le mouvement syndical, le président Bush a réaffirmé son appui aux projets de réforme soumis au Congrès pour arrêter ou réduire les contributions de tous les PAC.

HENRI PIERRE

L'application de la peine de mort

Amnesty International appelle le Texas à la clémence

Amnesty International a lancé, mercredi 15 avril, un appel à la clémence aux autorités du Texas, où doivent être exécutés sept condamnés à mort d'ici au 30 avril. L'organisation humanitaire demande notamment que soit revu le cas de M. Leonel Herrera, condamné pour le meurtre de deux policiers en 1982, malgré *« des preuves flagrantes de son innocence »*.

Etat américain où la peine de mort est le plus souvent appliquée, le Texas compte actuellement trois cent quarante-cinq prisonniers condamnés à recevoir une injection mortelle.

Depuis 1982, quarante-six personnes ont été exécutées au Texas, soit presque deux fois plus que dans tout autre Etat américain ayant maintenu la peine de mort.

PÉROU

L'ancien président Alan Garcia sera poursuivi pour détention d'armes

Le ministère péruvien de l'intérieur a annoncé, mercredi 15 avril, que l'ancien président Alan Garcia sera inculpé, en tant que secrétaire général de l'APRA (opposition), de *« détention, possession et usage illégal des armes à feu »* trouvées au domicile de son ancien ministre de l'intérieur, M. Augustin Mantilla Campos, actuellement détenu. Les militants de l'APRA affirment, de leur côté, que ces armes et munitions ont été préalablement déposées par l'armée. Le président Fujimori avait affirmé, trois jours plus tôt, que M. Garcia, entré dans la clandestinité le jour du coup d'Etat civil du 5 avril, n'était pas recherché, bien que son domicile soit cerné par les soldats.

Le Venezuela a, de son côté, décidé de suspendre ses relations diplomatiques avec le Pérou, pour exprimer une *« claire condamnation des actions de M. Fujimori »*. L'Organisation des Etats américains (OEA), qui a adopté lundi une position modérée se contentant de *« déplorer »* le coup, enverra à Lima, lundi 20 avril, une mission plus réduite que prévue, composée du secrétaire général de l'OEA, M. Joao Baena Soares, et du ministre uruguayen des affaires étrangères, M. Hector Gros Espiell. Cette mission aura la difficile tâche de tenter de renouer un dialogue entre le président et les partis politiques péruviens. M. Fujimori pourra continuer d'invoquer le soutien de la population : les premières manifestations en faveur du rétablissement de l'ordre constitutionnel n'ont regroupé, mercredi, qu'une centaine de personnes. La police a fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser un groupe de militants de l'APRA, qui criaient au *« fascisme »* devant le palais présidentiel. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

AFGHANISTAN : la décomposition du régime

Kaboul est investie par des groupes de moudjahidins rivaux

Après la tentative de fuite manquée du président Najibullah, dans la nuit de mercredi 15 à jeudi 16 avril, la capitale afghane est désormais serrée de près par des groupes de moudjahidins islamistes d'obédiences rivales. La perspective que ces mouvements puissent se livrer à une lutte pour conquérir le pouvoir dans cette ville de 1,5 million d'habitants, gonflée par un afflux de réfugiés et en proie à la disette, préoccupe gravement les chancelleries. Le médiateur de l'ONU est arrivé jeudi à Kaboul. M. Benon Sevan demeure persuadé qu'il est encore possible de prévenir la guerre civile en installant rapidement une administration intérimaire composée de personnalités impartiales.

La capitale a vécu mercredi des heures de grande tension. Assourdie par un carrousel d'avions, elle a aussi bruissé de rumeurs sur la progression des colonnes de moudjahidines. Cependant, au sein du régime, des alliances se sont nouées pour hâter le départ du président Najibullah et éviter un investissement de la ville qui pourrait dégénérer en bain de sang. Cinq généraux en poste à Kaboul ont lancé mercredi un appel à l'ONU afin de mettre en place immédiatement l'administration intérimaire devant succéder à M. Najibullah. Ce dernier, selon certaines informations citées par l'agence Reuter, aurait tenté, sans succès, de fuir Kaboul mercredi soir.

Douze avions ont atterri mercredi sur l'aérodrome de Kaboul en provenance de *Mazar-i-Sharif*, la « capitale du nord ». Ils amenaient dans la capitale plusieurs centaines des *jowzjanis*, miliciens commandés par le général ouzbek Rashid Dostom, « patron » du Conseil militaire qui dirige depuis la fin mars les onze provinces septentrionales du pays, en accord avec le commandant moudjahidine Ahmed Shah Massoud.

Avancée des islamistes

Les hommes du général Dostom semblaient avoir pris position au sud de Kaboul, en apparence pour en défendre l'approche face à une avancée des islamistes du groupe fondamentaliste Hezb-e-Islami du chef pashtoun Gulbuddin Hekmatyar. Cependant, la nouvelle de la reddition, totale ou partielle, de la grande base aérienne de Bagram, à 50 kilomètres au nord de la capitale, aux mains de moudjahidines du commandant Massoud, trouvait confirmation auprès de sources militaires du régime de Kaboul. Après la prise par les rebelles de Charikar, capitale de la province de Parwan, au piémont méridional de la chaîne de l'Hindou Kouch, et de Jabal-u-Seraj, garnison commandant l'accès au tunnel stratégique du Salang, des combats avaient eu lieu mardi à Bagram.

Mais il semble que le dénouement ait été acquis lorsque des officiers commandant la base ont proclamé leur neutralité dans la lutte engagée entre le régime et ses adversaires. Une quinzaine d'avions Mig et Sukhoï auraient rejoint l'aérodrome de Kaboul. Il n'était pas possible de savoir si les autres appareils ont été immobilisés ou si les rebelles ont les moyens de les utiliser contre le pouvoir en place. Au Pakistan, le Hezb-e-Islami continue de revendiquer la prise de cette installation militaire.

Inquiétude et appels à la modération

Pendant ce temps, Kaboul a été survolée, toute la journée de mercredi, par des avions partant en mission, lâchant des paillettes pour leurrer les missiles des moudjahidines. Selon des rumeurs insistantes dans la capitale, des accrochages ont eu lieu mercredi à l'intérieur du « périmètre de sécurité », d'environ 35 kilomètres, délimité autour de Kaboul par les forces armées du régime. Outre les hommes du commandant Massoud et des colonnes du Hezb, des moudjahidines chiites en provenance du centre du pays seraient parvenus aux abords de la capitale, selon un porte-parole du front uni Wahdat, installé à Téhéran.

A Islamabab, où l'inquiétude est grande, le premier ministre pakistanais, M. Nawaz Sharif, a réuni mercredi des dirigeants des partis islamistes afghans, en présence de M. Benon Sevan, afin de les persuader d'éviter toute effusion de sang à Kaboul. Les négociations se sont poursuivies de façon intense pour mettre sur pied le « Conseil pré-transitoire » de quinze personnalités « impartiales » qui, selon l'annonce faite le 10 avril par le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, devrait provisoirement prendre en charge l'administration de l'Afghanistan.

Les Etats-Unis ont, eux aussi, par la voix du porte-parole du département d'Etat, adjuré la résistance islamique de faire preuve de modération. S'adressant à ceux qui ont été, durant toutes les années 80, les protégés de Washington à la suite de l'invasion de l'armée soviétique, Mme Margaret Tutwiler a déclaré : « *La résistance a livré un combat pour l'autodétermination du peuple afghan qui lui a valu admiration et soutien dans le monde entier. Mais elle risque un combat prolongé et vain si elle continue de recourir à l'option militaire qui ne conduira à aucune solution ni réconciliation.* »

Premières victimes

De son côté, l'ambassade de Russie a rapatrié mercredi, à bord de trois avions, quinze de ses quarante diplomates en poste à Kaboul. Moscou craint de toute évidence que ses ressortissants puissent être les premières victimes d'événements graves dans la capitale afghane, en raison des rancœurs suscitées par l'invasion soviétique de 1979 et les centaines de milliers de morts qu'elle a provoqués.

Un Pashtoun cynique

Suite de la première page

De cette origine, il ne perdra jamais le souvenir (mais qui le pourrait, en Afghanistan ?) : au pouvoir, il peuplera l'armée et les forces de sécurité de natifs de Gardez et de sa province. Son père, haut fonctionnaire de la monarchie, travaillait alors au commerce extérieur. Il a, en particulier, été en poste à Peshawar, où il était également chargé de nouer de discrets contacts avec les « *Pashtouns de l'Est* » des « *zones tribales* » pakistanaises. Le jeune Najibullah y développa une curiosité profonde envers le complexe réseau ethnique de son pays.

Déjà tenu pour un activiste au lycée Habibia de Kaboul, il entra sur la scène politique en 1965. Agé de dix-huit ou dix-neuf ans, (on ignore s'il est né en août 1946 ou 1947), il participa, à peine entré à l'université, à un soulèvement d'étudiants. Le roi Zaher Shah venait de promulguer une Constitution démocratique (1964), et les premières élections parlementaires de l'histoire du pays avaient eu lieu en septembre.

La jeunesse politisée de la capitale lança alors de grandes manifestations pour obtenir le renvoi de Mohammed Youssouf, un ancien premier ministre à qui le souverain venait de demander de former à nouveau le gouvernement. Au début de 1965, Noor Taraki, Babrak Karmal et quelques autres avaient fondé le PDPA, auquel Najibullah avait adhéré peu après. La protestation des étudiants communistes rejoignait celle de leurs ennemis farouches, les jeunes islamistes.

Khalq contre Parcham

Najibullah gravit les échelons du PDPA, non sans faire deux séjours en prison. Il se réjouit d'autant plus de l'effacement de la monarchie, en 1973, que Mohammed Daoud, un cousin du roi qui lui succéda à la tête du pays, s'appuya d'abord sur des officiers formés en URSS et sur des cadres communistes. Lorsque, en 1975, le chef de l'Etat, inquiet du poids pris par ses alliés, s'en chercha d'autres, le PDPA entre en opposition souterraine. Najibullah, qui terminait ses études, fut coopté deux ans plus tard au comité central. Après le coup d'Etat communiste du 27 avril 1978, on le retrouva membre du Conseil révolutionnaire.

Depuis le début, deux factions se disputaient la direction du PDPA : le Khalq (Peuple), où l'on trouvait, pour l'essentiel, de petits fonctionnaires du régime et des hommes de condition modeste ; et le Parcham (Drapeau), auquel adhéraient des fonctionnaires de rang moyen, des intellectuels et des enfants de la bourgeoisie. Najibullah était, tout naturellement, au Parcham, d'autant que son mariage avec Fatana, lointaine parente du roi Amanullah évincé en 1929, lui assura, malgré bien des orages conjugaux, un élargissement de son réseau de contacts.

Le pari de M. Gorbatchev

Dans les deux mois de « *la révolution de saur* », les khalqis, communistes beaucoup plus dogmatiques, écartaient les « *parchamis* ». Les chefs de la tendance vaincue furent envoyés à l'étranger comme ambassadeurs, dont Najibullah à Téhéran. Dans cette capitale en pleine ébullition islamiste, il n'eut guère le loisir de nouer de contacts utiles pour l'avenir : dès septembre, le Khalq dénonça un « *complot* » au sein du PDPA. Najibullah s'enfuit, non sans emporter la caisse de l'ambassade. Avec d'autres Afghans, il se retrouva à Moscou.

Les dirigeants soviétiques, qui avaient déjà compris la nécessité d'avoir un deuxième fer au feu à Kaboul, n'ébruitèrent pas cette présence. De fait, la « *révolution des khalqis* » s'emballa, avec le renversement, en septembre 1979, puis l'assassinat de Taraki par son disciple Hafizullah Amin. L'étape suivante fut l'invasion soviétique du 27 décembre 1979 et le retour, dans les fourgons de l'Armée rouge, des « *parchamis* », considérés comme plus susceptibles que leurs adversaires de recoudre le tissu déchiré de l'Afghanistan. Ce fut l'heure de Najibullah. Dès le 4 janvier 1980, il devint, dans le gouvernement de M. Babrak Karmal, chef de la Sécurité. Aussitôt, il changea le nom de cette instance qui avait jusque-là traqué autant les « *parchamis* » que les « *contre-révolutionnaires* » : le KAM devint le Khad, et le poids du KGB s'y fit déterminant. Conséquence : les tortures devinrent moins fréquentes, mais plus raffinées. Le « *patron* » du nouvel organe utilisa tous ses atouts.

Sa connaissance des tribus pachtounes et des arcanes de la société afghane lui servit à infiltrer et « *retourner* » ses adversaires, moyennant finances lorsqu'il le fallait. Il ne dédaignait pas de mettre à profit ses connaissances médicales pour faire « *craquer* » ceux que ses services interrogeaient. La tâche du tortionnaire lui collait à la peau, et jamais les moudjahidins ne le jugeront acceptable pour un règlement politique.

Le 5 décembre 1985, Najibullah était nommé vice-président du gouvernement. Ç'aurait pu être une disgrâce ; c'était une « *mise en réserve* » de la République populaire. De fait, le 4 mai suivant, âgé de moins de quarante ans, il remplaça comme secrétaire général du PDPA celui qui avait été deux décennies durant son mentor politique : Babrak Karmal, usé par six ans d'un pouvoir assimilé, dans l'esprit public, à l'invasion soviétique.

M. Gorbatchev, douché par l'échec de « *l'offensive finale* » qu'il avait autorisée dès son arrivée en 1985, avait perçu qu'un retrait de l'Armée rouge était, à terme, inévitable. Mais il entendait que les choses se fassent dans l'ordre. Il paria sur le chef du Khad, encore inconnu à l'étranger et dont les états de service étaient impeccables aux yeux du KGB.

« Réconciliation nationale »

Aussitôt, Najibullah lança une « *politique de réconciliation nationale* » et annonça un cessez-le-feu. C'était un pari sur le désir de paix de populations meurtries par une terrible guerre. Mais tant que les « *Chouravis* » (Russes) occupaient le pays, quel Afghan pouvait déposer les armes ? Une donnée nouvelle intervint au début de 1988 : la signature des accords de Genève. Elle permit le retrait des Soviétiques, achevé le 15 février 1989.

Nul ne doutait alors que les moudjahidins, armés par les Etats-Unis et aidés par l'ISI (services secrets du Pakistan), n'allaient faire qu'une bouchée de « Najib ». Une offensive majeure fut lancée contre Jalalabad, troisième ville du pays, située sur la route reliant Kaboul à Peshawar. A la surprise générale, le régime tint.

Des concessions tardives

Sur le terrain, Najibullah pratiquait l'immobilisme vigilant : ses forces ne faisaient plus que répondre aux attaques des moudjahidins. De nombreux « *protocoles* » furent passés avec des groupes d'opposants armés, afin d'obtenir au moins leur neutralité, moyennant diverses concessions. Cette politique, menée avec ténacité et habileté, connut de nombreux succès, même si l'un de ses effets fut d'accentuer la fragmentation du pays.



De fait, sur le terrain, le statu quo sera la caractéristique des années 1989-1990. Mettant à profit sa connaissance du tissu social, Najibullah s'arc-bouta sur les villes, les routes et les frontières, longtemps aidé par ces milices ethniques que les Soviétiques avaient constituées au début des années 80. En 1991 cependant, une modeste évolution devint perceptible en faveur des moudjahidins avec la prise de Khost, en pays pashtoun, au printemps, et celle, l'été, de plusieurs postes du Badakhshan, dans le Nord-Est, par les troupes du commandant tadjik Massoud.

Sur le plan politique, Najibullah desserra l'emprise du PDPA, rebaptisé « Watan » (Patrie) pour gommer les mauvais souvenirs, et pour regagner une respectabilité internationale. Il multiplia les « *plans de paix* », souvent à usage externe eux aussi : il s'agissait de compenser, par des reconnaissances diplomatiques, la fin de la protection soviétique. Le régime semblait, au début de 1992, bien près de gagner cette bataille : le Pakistan annonçait la fin de son soutien inconditionnel aux moudjahidins ; l'Iran faisait parvenir du fuel à Kaboul ; et les nouvelles Républiques d'Asie centrale préféraient Najibullah aux fondamentalistes musulmans.

Pourtant, ces avancées avaient leur contrepartie. Les « durs » du Watan considéraient avec suspicion la multiplication des ouvertures en direction de l'adversaire. C'étaient pour la plupart des « *khalqis* », dont beaucoup de militaires. Ils n'avaient pas perdu l'espoir qu'un complot, un jour, aurait plus de succès que celui, piteux, du général Tanaï en 1990.

Pris à son propre piège

C'était donc un homme tendu, encore que s'efforçant à la cordialité, que nous avions rencontré début 1992 en son palais présidentiel. De plus en plus acculé, cet homme décidément sans inhibition écrivait au président Bush pour lui expliquer que leur combat était le même : contre le fondamentalisme islamiste et contre la drogue. Un haut fonctionnaire de Washington devait répondre qu'on ne traitait pas avec un homme méprisé de son peuple.

Pris à son propre piège, Najibullah devait, pour demeurer crédible, accepter le 18 mars de soutenir publiquement le plan de paix de l'ONU : il partirait sitôt constitué un « *gouvernement intérimaire* ». Né pashtoun, Najibullah le sera resté jusqu'au bout. Si, par exemple, il avait promu des Hazaras, c'était moins par souci de justice envers des citoyens « de seconde zone » que pour faire contrepoids au puissant voisin pakistanais en offrant à l'Iran la satisfaction de voir les chiites mieux traités.

Mais son entourage, de plus en plus composé de gens de sa province du Paktia, de sa tribu ghilzaï, de son clan Ahmedzaï, ne lui laissait qu'une marge de manœuvre limitée. Et c'est sa tentative d'imposer à nouveau des dirigeants pashtouns un peu partout, dans le Nord notamment, qui lui aura été fatale.

JEAN-PIERRE CLERC

INDONÉSIE

La famille du président Suharto critiquée pour ses activités commerciales

La gestion de trois monopoles auxquels sont associés des enfants du président Suharto est publiquement critiquée en Indonésie, où des élections générales sont prévues le 9 juin. Au pouvoir depuis 1966, âgé de soixante et onze ans, M. Suharto pourrait briguer un nouveau mandat présidentiel de cinq ans en mars 1993.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le président de la Chambre des représentants n'y a pas été de main morte en critiquant publiquement, à deux reprises, l'attribution et la gestion de trois monopoles dans lesquels trois enfants du président Suharto ont des intérêts. Ce n'est pas la première fois que M. Kharis Suhud, l'un des leaders du Golkar, le parti présidentiel qui domine la Chambre, émet ce genre de réflexions, mais jamais la presse n'avait si longuement repris ses propos. Que le Golkar soit assuré de remporter les élections et que M. Kharis Suhud ait annoncé son intention de ne pas briguer un nouveau mandat de député n'efface pas entièrement la portée de ses propos.

Le premier monopole dénoncé est celui du commerce du clou de girofle, dont le conseil d'administration est présidé par le fils cadet du président, M. Hutomo Mandala Putra. Le clou de girofle est utilisé pour parfumer les *Kretek*, les cigarettes nationales. Attribué en 1990, ce monopole a accumulé depuis des stocks si importants que M. Hutomo a demandé en février aux planteurs de brûler la moitié de leur récolte et d'arracher le quart de leurs plantations. Le monopole avait, auparavant, encouragé une augmentation de la production alors que la consommation était déjà en baisse.

Deuxième affaire, le groupe Bimantara Citra, dirigé par M. Bambang Trihatmodjo, a le monopole de l'achat d'oranges produites à Kalimantan oriental (Bornéo) et exportées à Java. Les producteurs se plaignent de ne pas recevoir le prix minimum prévu. Enfin, une société privée, dont deux des actionnaires sont le fils aîné et un cousin du chef de l'Etat, a reçu des Postes, en 1990, le droit de percevoir la taxe sur les récepteurs de télévision. L'opération a été si mal gérée que la société a été obligée de demander que cette taxe soit de nouveau perçue dans les bureaux de poste.

Vers un assouplissement de la censure

M. Suharto a toujours défendu les nombreuses activités financières de sa famille en avançant qu'elles contribuaient non seulement au développement du pays mais aussi à limiter l'emprise, déjà forte, des Chinois d'outre-mer sur l'économie. Il n'a pas encore réagi aux critiques de M. Kharis Suhud, qui s'est bien gardé de citer des noms. Quand il a pris le pouvoir, en 1966, à la suite d'un coup d'Etat avorté dans lequel était impliqué un PC interdit depuis, M. Suharto, un ancien général, avait hérité d'une économie en ruine. En dépit de l'importance de la corruption et du poids de la bureaucratie, l'économie indonésienne passe aujourd'hui pour l'une des mieux gérées du tiers-monde.

En outre, M. Suharto a été loué, notamment aux Etats-Unis, pour la manière dont il a limité les effets catastrophiques, à l'étranger, du massacre perpétré à Timor-Oriental, début novembre, par des soldats. Même si elles sont loin de satisfaire tout le monde, les conclusions d'une enquête officielle ont fait état de cinquante morts, un chiffre nettement supérieur à celui avancé par les militaires. Deux officiers généraux ont été limogés.

L'Indonésie doit accueillir, fin 1992, le sommet des non-alignés. La reprise par la presse des propos de M. Kharis Suhud indique que la censure et l'autocensure pourraient continuer de se relâcher. A condition, pensent cependant beaucoup d'observateurs, que ce qui pourrait être considéré par le président comme un véritable dérapage ne se produise pas.

J.-C. P.

ASIE

VIETNAM

L'Assemblée nationale a adopté une nouvelle Constitution

L'Assemblée nationale vietnamienne, réunie à Hanoï depuis le 24 mars, a adopté, mercredi 15 avril, après de longs débats, une nouvelle Constitution garantissant les libertés économiques. Ce texte ne remet cependant pas en cause le monopole du pouvoir exercé par le Parti communiste, qui demeure la *« force dirigeante de l'Etat et de la société »*.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

A l'issue d'une session spéciale prolongée de trois jours, les députés vietnamiens ont, à huis clos, voté un budget et, surtout, adopté une nouvelle Constitution qui remplace celle de 1980 (*le Monde* du 25 mars). Selon différentes sources à Hanoï, le nouveau texte, qui n'a pas encore été rendu public, garantit la propriété des moyens de production et offre de fermes garanties contre les nationalisations.

Si la terre demeure propriété de l'Etat, sa disposition peut faire l'objet de baux à long terme avec droit, pour l'utilisateur, de transfert à un tiers. Ces dispositions ont pour objet de créer les conditions d'une économie de marché et, surtout, de rassurer entrepreneurs locaux et investisseurs étrangers qui s'inquiètent encore de l'absence – ou du flou – des protections légales dont ils bénéficient.

Sur le plan politique, la nouvelle loi fondamentale traduit, avant tout, un aménagement du monopole dont dispose le PCV. Les pouvoirs du chef du gouvernement sont renforcés et la présidence du Conseil d'Etat, organe collectif, est remplacée par un chef d'Etat disposant de pouvoirs plus substantiels. Une nouvelle loi électorale définit les conditions, encore restrictives, dans lesquelles des candidats indépendants peuvent briguer la députation. Auparavant, ces candidats étaient choisis par le PCV ou présentés par les mouvements qui lui sont affiliés. Les élections législatives sont prévues en juillet et la prochaine Assemblée sera chargée de désigner un chef de l'Etat, fonctions qui ne semblent inspirer aucun des principaux dirigeants du PCV.

M. Do Muoi, secrétaire général du PCV depuis le VIIe Congrès (juin 1991), a promis *« davantage de démocratie »*. Tout en confortant la libéralisation de la vie économique, la Constitution votée mercredi indique seulement que la direction du PCV prendra quelques distances à l'égard de la gestion quotidienne du pays, offrant ainsi plus de latitude au gouvernement et à l'Assemblée nationale. Il reste à voir dans quelle mesure la représentation nationale sera élargie, lors du scrutin de juillet, et si, dans la foulée, l'actuel premier ministre, M. Vo Van Kiet, procédera à une refonte de son cabinet.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CORÉE DU NORD : imposantes cérémonies à Pyongyang

Le maréchal Kim Il-sung a fêté ses quatre-vingts ans dans une atmosphère d'adulation et de fin de règne

La Corée du Nord a célébré en grande pompe, mercredi 15 avril, le quatre-vingtième anniversaire du maréchal-président Kim Il-sung, récemment promu généralissime. En présence de plusieurs délégations étrangères – dont la principale était dirigée par le chef de l'Etat chinois Yang Shangkun, – une centaine de milliers d'enfants ont participé aux cérémonies au stade Kim Il-sung de Pyongyang.

Selon la presse japonaise, cet anniversaire n'a pas été marqué par des dépenses aussi somptuaires que celles qu'avaient entraînées les manifestations pour le soixantième et le soixante-dixième anniversaire du président ; à l'occasion de ce dernier, on avait édifié une gigantesque tour en l'honneur de la pensée du président (le *Djoutche*) et un arc de triomphe. Toutefois, des sources sud-coréennes affirment que plusieurs centaines de milliers de moineaux ont été tués et leur duvet utilisé pour la literie du « Grand Dirigeant ».

Contrairement à certaines rumeurs persistantes, le fils et héritier du président, le « Cher Dirigeant » Kim Jong-il, n'a pas été officiellement intronisé à la place de son père. Il a toutefois, à l'occasion de son cinquantième anniversaire, en février dernier, été qualifié de *« chef de notre parti, de l'Etat et de l'armée »*. *« Tous les membres du parti* [des travailleurs, communiste] *et tous les travailleurs sont unis derrière lui (...). C'est la garantie fondamentale de la victoire de la révolution coréenne (...) et le principal résultat de mes quatre-vingts ans »*, a indiqué mercredi M. Kim Il-sung.

M. Kim Jong-il *« assume déjà pleinement la responsabilité »* du pouvoir et, *« en fait, toutes les affaires de notre pays sont administrées par lui »*, a indiqué le vieux maréchal dans son premier entretien donné à un quotidien américain, le *Washington Times*, contrôlé par la secte Moon. Il a profité de cette interview pour tendre la main à l'ennemi traditionnel américain, déclarant que *« c'est le printemps entre notre peuple et celui des Etats-Unis (...). Je souhaite l'établissement* [d'une ambassade américaine] *aussi vite que possible »*.

Il a voulu également rassurer Washington qui, comme Tokyo et Séoul, s'inquiète des ambitions nucléaires de Pyongyang : *« Nous n'avons pas besoin d'armes nucléaires et nous n'avons pas non plus de vecteur »*, a-t-il affirmé avant d'assurer qu'il était *« tout à fait prêt à recevoir de l'extérieur une mission d'inspection »* de ses centrales nucléaires.

Un revirement humiliant

Ces déclarations conciliantes tranchent avec le triomphalisme dont fait preuve le régime à l'égard de son propre peuple. Après avoir obtenu le mois dernier une augmentation de salaire de 43,4 %, les Nord-Coréens se sont vu promettre des vêtements et du savon, 50 000 nouveaux appartements et une vie encore meilleure dans leur *« paradis sur terre »*. Mais la situation économique et alimentaire est telle qu'il a fallu importer 150 000 tonnes de céréales des Etats-Unis et compter sur un cadeau chinois sous forme de 400 tonnes de viande de porc.

Dans un panégyrique publié le 4 avril dans le quotidien officiel du régime, on pouvait lire que le maréchal *« est tout ce qui est grand et son nom brille comme le soleil »*, qu'il est un *« grand génie de l'humanité »*, *« le plus grand de tous les grands hommes »* et l'auteur de véritables *« miracles » « sans précédent »* qui ont fait de la Corée du Nord un pays *« au zénith de sa prospérité »*. C'est à lui que le pays doit de ne pas avoir sombré dans les ténèbres du capitalisme – comme l'ex-URSS – et d'être resté sur le chemin semé de roses du communisme et du kimilsungisme.

Pourtant, le bilan que l'on peut dresser aujourd'hui du règne du maréchal est désastreux : après des succès initiaux, le régime est dans l'impasse. Sa politique du *djoutche*, d'indépendance politique et économique, a failli : l'économie périclite, elle est devenue incapable de nourrir une population appelée chaque jour à plus de travail et de sacrifices, à sauter un repas par jour pour éviter l'obésité,... tandis que le rival sud-coréen accumule les prouesses économiques.

Pis encore, la chute de l'URSS a privé Pyongyang de l'un de ses deux plus puissants et plus anciens soutiens. Et il semble bien que la visite du président chinois ait au moins autant pour objectif de saluer un vieil ami que de lui faire admettre que Pékin a décidé, à son tour, de le lâcher et de reconnaître officiellement la Corée du Sud. Le fait que le ministre sud-coréen des affaires étrangères ait été reçu par le premier ministre chinois à la veille même de l'anniversaire n'est, sur ce point, pas de bon augure.

C'est au moment où le monde communiste s'effondre que le régime de M. Kim Il-sung apparaît le plus vulnérable : après avoir perdu ses alliés et son autonomie économique, il se trouve confronté à une crise de succession. Le « Cher Dirigeant », même s'il est désormais hiérarchiquement placé sur le même plan que son père, n'a toujours pas été intronisé à sa place, en raison, sans doute, de l'opposition d'une fraction substantielle des dirigeants du régime, et il n'est pas certain qu'il puisse survivre longtemps à son père. Les incantations et les imprécations n'y changent rien.

C'est sans doute pourquoi l'octogénaire potentat, qui a si longtemps soufflé le froid, souffle désormais le chaud. Après avoir, fin 1991, fait la paix avec le Sud, entamé des négociations avec le Japon, il vient de céder aux pressions internationales en acceptant une inspection de ses installations nucléaires et tend – pour la première fois – la main aux Etats-Unis. On peut toutefois se demander si ce revirement humiliant qui revient sur plus de quatre décennies d'un national-communisme agressif – même s'il demeure dissimulé aux Nord-Coréens – suffira à sauver l'un des derniers régimes staliniens de la planète.

PATRICE DE BEER

DIPLOMATIE

En visite en Chine

Le secrétaire général de l'ONU n'a pas soulevé la question des droits de l'homme

En visite à Pékin, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a exprimé, mercredi 15 avril, l'espoir de parvenir à une *« application pacifique »* des résolutions du Conseil de sécurité sur la Libye par le biais des *« contacts avec tous les pays concernés »* qu'il souhaite maintenir *« dans les prochains jours »*. Au cours de ses conversations avec les dirigeants chinois – qui s'étaient abstenus sur la question des sanctions contre Tripoli, – il s'est gardé de soulever le problème des violations des droits de l'homme.

PÉKIN

de notre correspondant

Les dirigeants chinois, qui s'étaient déclarés convaincus, après le massacre de Pékin en 1989, que la communauté internationale finirait par relâcher sa pression sur la Chine à propos de sa politique des droits de l'homme, viennent de remporter une petite victoire à l'occasion d'une visite officielle de deux jours de M. Boutros Boutros-Ghali. Le secrétaire général de l'ONU, venu exprimer, selon la presse chinoise, *« sa gratitude envers la Chine pour ses contributions à l'ONU »*, n'a pas eu un mot, de son propre aveu, sur la question des droits de l'homme durant ses conversations.

Il a en revanche souligné que *« cette grande nation, membre permanent du Conseil de sécurité, a un rôle très spécial à jouer dans le système de l'ONU et sur un plan général »*. Ses conversations avec les dirigeants chinois ont notamment porté sur ses projets de *« pacification et de diplomatie préventive »* pour l'organisation. Après une visite dans la zone économique spéciale de Shenzhen, le secrétaire général doit se rendre au Cambodge, où l'ONU a engagé l'opération de maintien de la paix la plus importante de son histoire.

Interrogé sur les droits de l'homme au cours d'une conférence de presse, il s'est expliqué sur son silence en soulignant que, *« pour le tango, il faut être deux »*, laissant entendre que Pékin ne se sentait pas d'humeur dansante sur cette question. Tous les dirigeants de pays démocratiques, y compris le Japon, qui ont rencontré les dirigeants chinois depuis la reprise des contacts à haut niveau avaient pris soin de leur faire comprendre que ce dégel n'empêcherait pas la communauté internationale d'attendre une libéralisation politique en Chine. Peut-être M. Boutros-Ghali – qui est pourtant membre de l'Institut international des droits de l'homme – a-t-il oublié que, pour qu'une femme accepte de danser, il faut qu'un cavalier l'y invite ?

FRANCIS DERON

Sous l'égide du CICR

Reprise des négociations entre l'Iran et l'Irak sur la libération des prisonniers de guerre

GENÈVE

de notre correspondante

Vingt-cinq jours après avoir signifié au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) que ses quinze délégués en Iran devaient quitter le pays et après avoir porté contre cette organisation les accusations les plus invraisemblables – dont celle d'espionnage, – le ministère iranien des affaires étrangères a dépêché des représentants de haut rang au siège du CICR à Genève, pour y rencontrer, mercredi 15 avril, leurs homologues irakiens. Les discussions sur les séquelles du conflit sanglant qui a pris fin entre les deux pays en 1988 devaient se prolonger jeudi.

Les deux ex-belligérants avaient violé la troisième convention de Genève, qui stipule que tous les prisonniers de guerre doivent être rapatriés immédiatement à la fin des hostilités. Or, les opérations de rapatriement n'ont débuté qu'en août 1990 – 78 000 prisonniers des deux camps ont été libérés, – avant d'être définitivement stoppées en février 1991, en raison de la guerre du Golfe. A Genève, on craint qu'il reste encore des dizaines de milliers de personnes détenues.

Malgré l'échec des pourparlers entamés le mois dernier entre Bagdad et Téhéran, M. Jean de Courten, directeur des opérations du CICR, a déclaré que si les discussions aboutissaient favorablement jeudi soir les prisonniers pourraient très rapidement retrouver leurs familles.

ISABELLE VICHNIAC

PROCHE-ORIENT

Les sanctions contre Tripoli

Plusieurs pays occidentaux ont commencé à expulser des diplomates libyens

Les autorités de Tripoli ont annoncé, mercredi 15 avril, leur intention d'expulser des diplomates du Japon et de six pays européens, dont la France, qui a exigé le départ, avant le 30 avril, de six membres de l'ambassade libyenne à Paris.

Expulsions contre expulsions : Tripoli a donc décidé de riposter après que plusieurs gouvernements occidentaux eurent procédé au «dégraissage» des missions diplomatiques libyennes, conformément aux dispositions de la résolution 748 du Conseil de sécurité de l'ONU, entrée en vigueur, mercredi, après le refus de la Libye de livrer aux justices américaine et britannique ses deux ressortissants soupçonnés d'être impliqués dans l'attentat de Lockerbie. Quelques heures à peine après la mise en place des sanctions internationales, Tripoli avait tenté, en vain, de s'opposer à l'embargo aérien. Tous les appareils de la compagnie Libyan Arab Airlines qui avaient décollé, mercredi, de l'aéroport de Tripoli, ont dû rebrousser chemin, l'Egypte, la Tunisie et l'Italie, respectueux de la *«légalité internationale»*, leur ayant fermé leur espace aérien.

Radio-Tripoli a accusé *«l'administration américaine, la France et la Grande-Bretagne de se préparer à lancer une nouvelle campagne colonialiste injuste et rancunière contre la Jamahiriya libyenne»*.

Le président George Bush a signé, mercredi, un décret qui associe officiellement les Etats-Unis aux sanctions contre la Libye. Mais ce texte reste pour une bonne part symbolique, dans la mesure où Washington n'entretient ni relations diplomatiques ni relations commerciales directes avec Tripoli et ne lui vend pas d'armes. Le département d'Etat américain a, de son côté, signifié, jeudi, à la mission libyenne aux Nations unies, l'expulsion de trois de ses douze diplomates.

Les Etats-Unis, par la voix d'un haut responsable du département d'Etat, ont indiqué qu'ils excluaient tout allègement des sanctions aussi longtemps que Tripoli n'aura pas satisfait aux exigences inscrites dans la résolution 748. Pour sa part, M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, a assuré que l'embargo aérien et militaire n'était pas une mesure *«punitive, mais persuasive»*, qui *«vise exactement les secteurs impliqués»* dans les faits reprochés à la Libye. Quant à M. Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, il a affirmé qu'il entendait *«continuer* [ses] *efforts pour trouver une solution, en maintenant des contacts avec toutes les parties concernées»*. Des dizaines de pays à travers le monde ont annoncé leur intention de se conformer aux décisions de l'ONU. La Russie a même décidé de rapatrier, si possible par avions spéciaux, ses quelque mille cinq cents conseillers militaires. Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a exprimé l'espoir, mercredi, que son pays *«ne serait pas mêlé à cette affaire»*. *«Mais*, a-t-il ajouté, *nous devons naturellement nous préparer à toute éventualité.»*

Des voix discordantes se sont cependant fait entendre au Proche-Orient. Ainsi, la Fédération arabe des travailleurs des transports, qui a son siège à Tripoli, a décidé, mercredi, au cours d'une session d'urgence de son conseil éxécutif, de ne plus assurer la maintenance des avions américains, britanniques et français dans les aéroports arabes, a annoncé, mercredi, l'agence libyenne JANA.

Tandis que le Parlement soudanais s'est élevé, mercredi, contre *«l'injustice et l'absurdité»* des sanctions internationales contre la Libye, Radio-Damas a indirectement appelé au non-respect de l'embargo. La radio syrienne a invité les Arabes à *«prouver à l'Occident et au monde entier qu'ils peuvent, par leur solidarité, défendre leur dignité et leur souveraineté»*. Pour sa part, la presse officielle irakienne a souligné la *«solidarité totale avec la Libye-sœur, victime de l'impérialisme américain»*. – *(AFP, Reuter.)*

Le président Moubarak révèle que le colonel Kadhafi lui a proposé l'«union» de leurs deux pays

LE CAIRE

de notre correspondant

Le président Hosni Moubarak a, mercredi 15 avril, implicitement incité la Libye à accéder aux demandes présentées par Washington, Londres et Paris. S'adressant aux commissions parlementaires des affaires étrangères, des affaires arabes et de la défense, le raïs a estimé que Tripoli *«devait réaliser les changements intervenus sur la scène internationale (...) et prendre la décision qui permettrait d'arrêter l'aggravation de la crise afin d'épargner au peuple libyen bien des dangers»*.

Le chef de l'Etat égyptien a révélé que le colonel Kadhafi lui avait proposé de décréter l'«union» entre l'Egypte et la Libye en vue de résoudre la crise et, sans doute, d'échapper aux sanctions. M. Moubarak a précisé qu'il avait refusé la proposition libyenne *«car l'union doit être fondée sur la volonté populaire et non sur des décisions venues d'en haut»*. Il a déclaré que des efforts égyptiens auprès des Occidentaux avaient permis de limiter les sanctions et a indiqué que l'Egypte continuerait de tenter de trouver une solution à la crise. L'Egypte a appliqué l'embargo aérien dès les premières heures de mercredi et a refoulé deux avions des Libyan Arab Airlines qui ont tenté d'atterrir au Caire. Par ailleurs, un vol d'Egypt Air pour Tripoli a été annulé. Toutefois, les autorités envisagent la préparation de l'aéroport militaire de Sidi-Barani (à 80 kilomètres de la frontière libyenne) pour faciliter les liaisons avec la Libye. Le voyageur voulant se rendre du Caire à Tripoli n'aura qu'à parcourir deux cents kilomètres en bus avant de reprendre l'avion à Tobrouk pour la capitale libyenne. D'autre part, l'Egypte envisage d'accroître le nombre d'autobus entre l'Egypte et la Libye pour parer à un éventuel accroissement du trafic qui, mercredi, restait très limité.

Les sanctions ne semblent pas encore avoir affecté les échanges commerciaux entre l'Egypte et la Libye, et un responsable de la Chambre de commerce égyptienne a même indiqué que Le Caire était disposé à répondre à toute demande libyenne, à condition d'avoir des garanties de paiement.

ALEXANDRE BUCCIANTI

La Tunisie s'efforce d'atténuer les effets de l'embargo aérien

TUNIS

de notre correspondant

L'espace aérien tunisien a été fermé, mercredi 15 avril, au Boeing de la Libyan Arab Airlines qui assure la liaison bi-hebdomadaire Tripoli-Tunis. Quant à la compagnie Tunis Air, elle a annulé son vol prévu jeudi à destination de la capitale libyenne. Le respect par la Tunisie des sanctions imposés par le Conseil de sécurité de l'ONU à la Libye s'en tient là puisque l'embargo portant sur les livraisons de matériel militaire ne la concerne pas.

Les dirigeants tunisiens ne se sont pas prononcés officiellement, jusqu'à maintenant, sur une éventuelle réduction du personnel diplomatique libyen, demandée par les Nations unies. A Tunis, on fait remarquer qu'il est extrêmement difficile, sinon impossible, de dénombrer avec précision les membres de l'ambassade libyenne, appelée «haute instance» : sans structure fixe, dépendant plus ou moins directement de «comités populaires», elle est régie par un système de roulement.

En appliquant strictement la «légalité internationale», les Tunisiens redoutaient quelque peu de s'attirer les foudres de leur imprévisible et ombrageux voisin. Apparemment, il n'en est rien. En effet, dans le souci d'atténuer les effets de l'embargo aérien, les autorités locales se sont concertées avec leurs homologues libyens, mercredi, pour organiser des services spéciaux de transport par car, à l'intention des voyageurs en provenance et à destination de la Libye.

Pour le moment, la situation demeure normale au poste-frontière de Ras-Jedir, qui, chaque jour, enregistre habituellement une moyenne de dix à douze mille passages dans les deux sens. Le ministre tunisien du tourisme, M. Mohamed Jegham, a estimé, mercredi, au cours d'une conférence de presse, que *«cet embargo n'aura pas de répercussion sur la saison touristique et qu'aucune annulation n'a été enregistrée»*. Pour leur part, les milieux financiers locaux estiment que le pays pourrait tirer, à court terme, environ 1,2 milliard de francs de l'accroissement des échanges terrestres avec la Libye.

En dépit du calme ambiant, les journalistes sont empêchés – provisoirement, assure-t-on – de se rendre dans la zone frontalière. Les autorités tiennent, semble-t-il, à éviter un trop grand tapage médiatique, semblable à celui qui avait eu lieu pendant la guerre du Golfe, et qui, à les en croire, avait nui à l'image du pays par ses *«exagérations»*.

MICHEL DEURÉ

L'OLP en mal de collégialité

Suite de la première page

Huit jours après l'accident d'avion dont est sorti indemne M. Yasser Arafat, l'onde de choc qui a parcouru l'OLP est loin de s'être dissipée, et chacun continue de mesurer la perte immense pour la cause palestinienne qu'aurait représenté la mort d'«Abou Ammar». Personne, même parmi ses adversaires politiques, ne remet en cause sa place à la tête de la centrale palestinienne. Mais ses critiques espèrent que les manifestations unanimes de soutien dont il a bénéficié à cette occasion, le convaincront qu'il peut, sans risque, partager quelque peu les prérogatives qu'il détient seul aujourd'hui.

«Nous devons tous, et spécialement maintenant, lui faire comprendre qu'il est la seule personnalité palestinienne sur laquelle il y a consensus et que partager ne remettra pas en cause son pouvoir», affirme un dirigeant du Fath, le propre mouvement de M. Arafat et principale composante de l'OLP. *Il faut qu'il comprenne que, pour que tout le travail fait depuis quarante ans ne disparaisse pas avec lui, comme nous l'avons tous craint, on doit se donner des institutions»*. La volonté de réforme dans le sens d'une direction plus collégiale et démocratique n'est pas nouvelle, mais l'accident de M. Arafat lui a donné une force accrue, à la mesure de la peur ressentie par tous.

Réel, le malaise de l'OLP ne se limite pourtant pas aux reproches adressés à la *«direction dictatoriale»* de M. Arafat et s'inscrit sans doute tout autant dans la nécessaire adaptation de la centrale palestinienne à un paysage politique nouveau. Contrainte, comme tous les protagonistes du conflit israélo-arabe, de s'engager dans le processus de paix – au moment le plus défavorable pour elle, – l'OLP a du mal à concilier une certaine logique d'Etat à celle, révolutionnaire, d'un mouvement de libération qui est loin d'avoir atteint son but.

Ce malaise est d'autant plus grand que les négociations demeurent infructueuses et mobilisent toute l'attention de la direction, qui néglige les structures internes du mouvement au risque de voir celui-ci, soit s'opposer un jour à la politique des dirigeants, soit se trouver dépassé par une base radicale récupérée par les islamistes. M. Arafat est ainsi pris entre l'obligation d'agir avec une très courte marge de manœuvre, au sujet des pourparlers de paix, et la pesanteur d'une organisation qui le freine mais dont il ne peut se passer car elle fonde sa légitimité.

Le problème n'est pas, comme beaucoup aimeraient le croire, entre les territoires occupés et la direction de Tunis, mais entre les *«technocrates»* de l'«intérieur» et la rue de l'*Intifada*, de même qu'entre les *«technocrates»* de l'«extérieur» et les masses de l'exil qui se sentent plus ou moins abandonnées. Les institutions de l'OLP, et principalement celles du Fath, ne fonctionnent plus comme elles le devraient, puisque tout remonte au chef. Nombre de responsables n'ont pas été remplacés. Les relais dans l'opinion palestinienne sont défaillants. La crise financière que traverse l'OLP depuis la guerre du Golfe, la rendant incapable de dispenser les largesses du passé, ajoute aux difficultés.

Des branches à couper

Aucun responsable ne cherche à dissimuler un climat de crise, mais les analyses divergent quant aux solutions. Les *«réalistes»* ou *«technocrates»*, qui poussent à la poursuite des négociations de paix malgré des conditions qui ne font pas la part belle à l'OLP, ne craignent pas d'affirmer que *«l'appareil est en pleine déliquescence, les structures inappropriées, il y a beaucoup de branches à couper, et il faut donc mettre à la retraite deux à trois mille cadres bureaucrates qui freinent la dynamique engagée»*. *«Nous sommes*, assure l'un d'eux, *dans une période transitoire où nous reconstituons un nouvel instrument, opérationnel à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. C'est difficile et dangereux dans la mesure où, si le processus ne donne rien, nous deviendrons des traîtres. Mais il faut en passer par là.»*

Ce point de vue est contesté par d'autres responsables qui estiment qu'on ne peut pas balayer tout l'appareil tant qu'aucune perspective positive ne se dessine. *«Au contraire*, estime l'un d'eux, *il faut le renforcer pour que nous soyons prêt à répondre à tous les défis.»* Il s'agit surtout de renforcer l'appareil du Fath, dont la bonne marche conditionne, chacun en convient, celle de l'ensemble de l'OLP.

C'est à ce niveau qu'apparaissent les critiques les plus sévères sur la conduite *«autoritaire»* de M. Arafat, accusé de négliger sa propre organisation, de concentrer tous les pouvoirs et de privilégier un entourage soumis, au détriment d'hommes compétents et tout aussi loyaux à la cause. *«Arafat doit pouvoir choisir les hommes avec qui il veut travailler mais, une fois le choix fait, ces hommes doivent pouvoir travailler tranquillement dans un cadre de responsabilités défini et sous une forme de direction collective»*, affirme un dirigeant, qui ajoute : *«La priorité des priorités est de rétablir la confiance.»*

Cette confiance est d'autant plus nécessaire que les critiques sur la manière de mener la négociation se font de plus en plus vives. Si toutes les organisations de l'OLP sont d'accord sur la nécessité d'une solution pacifique, les divergences s'accentuent à propos des *«concessions»* nécessaires. La signature, au mois de mars, par plus du tiers des membres du conseil national palestinien (CNP), le Parlement en exil, d'une pétition réclamant la suspension des négociations jusqu'à ce que l'OLP y soit directement représentée et que la colonisation israélienne soit arrêtée, est révélatrice d'une déchirure grandissante dans les rangs palestiniens.

Rapport de forces

Favorable à une telle suspension, M. Nayef Hawathmeh, secrétaire général du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), affirme qu'au minimum *«la délégation palestinienne doit déclarer clairement à la table des négociations qu'elle représente l'ensemble du peuple palestinien et que sa référence est l'OLP. Elle doit aussi refuser de discuter du projet d'administration civile avant l'arrêt des colonies de peuplement et la reconnaissance par Israël que la résolution 242 s'applique à l'ensemble de la Cisjordanie et Gaza»*.

Réfutant le danger d'une telle attitude, il estime que cela seul permettrait d'améliorer les conditions d'une négociation qui, de toute manière, sera longue et difficile. Mais, ajoute-t-il *«l'amélioration du rapport des forces est liée à une réconciliation palestino-palestinienne dont les conditions ne sont pas encore réunies»*. M. Hawatmeh souligne que *«le FDLP demande l'organisation d'élections municipales dans les territoires occupés, seul moyen d'apprécier la représentation de l'OLP et de ses composantes et de trouver de véritables représentants de l'intérieur»*. Numéro deux du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) dirigé par M. Georges Habache, M. Ali Abou Mustapha estime aussi qu'il faut suspendre les négociations *«pour tenter de faire sortir celles-ci du seul cadre américain»*. Sans illusion toutefois, il affirme qu'*«elles vont continuer pour l'instant, car certains ont décidé de poursuivre mais perdent de l'influence, les résultats étant nuls»*. Ces divergences sont toutefois relatives, car nul n'est prêt à remettre totalement en cause l'OLP, qui donne à la quasi-totalité des Palestiniens une sorte d'identité, et parce que M. Arafat reste le symbole d'une Palestine qui se cherche.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **Entretien de M. Arafat avec les négociateurs palestiniens.** – Les vingt-cinq délégués palestiniens aux négociations de paix israélo-arabes, qui reprendront à la fin du mois à Washington, ont rencontré, mercredi 15 avril, en Egypte, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a-t-on appris de source proche des services de sécurité égyptiens. La réunion a eu lieu au palais présidentiel d'Héliopolis, dans la banlieue du Caire. Les Israéliens ont fait savoir que cette rencontre n'affecterait pas leur participation aux pourparlers de paix. – *(AFP.)*

LIBAN

Grève générale pour dénoncer la ruine économique

BEYROUTH

de notre correspondant

Le Liban est en paix mais se débat dans des difficultés économiques insurmontables. La grève générale qui a paralysé, mercredi 15 avril, le pays a été l'expression du désarroi de la population face à une situation qui ne cesse de se dégrader.

Tout, ici, se joue autour du taux du dollar. Or son ascension est vertigineuse, et la livre libanaise a perdu 65 % de sa valeur depuis la mi-février. La monnaie nationale n'était jamais tombée aussi bas, même aux plus mauvais jours de la guerre, alors que l'Etat est submergé par l'endettement. Les salariés, eux, voient leurs ressources fondre à vue d'œil.

A ce phénomène s'ajoute le reproche, adressé par la direction de la Confédération des syndicats libanais aux ministres et députés, de *«dilapider»* les fonds publics. Ils auraient ainsi dépensé *«410 millions de dollars en frais de voyages, de réceptions et de mobilier»*... Gabegie, corruption et incompétence : ces accusations, visant une bonne partie des gouvernants, ainsi que des fonctionnaires, sont quotidiennes à Beyrouth.

L. G.

AFRIQUE

ETHIOPIE

Les rebelles oromos ont signé un accord de cessez-le-feu

Le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE, au pouvoir) et le Front de libération oromo (FLO) ont signé un accord de cessez-le-feu, mercredi 15 avril, sous les auspices des Etats-Unis et du gouvernement de transition érythréen, a annoncé la radio éthiopienne. Selon un communiqué commun, les deux parties ont décidé un retour de leurs troupes vers leurs bases respectives dans une semaine.

Plusieurs affrontements meurtriers ont eu lieu récemment dans l'est et le sud de l'Ethiopie entre les forces du FLO et les troupes du FDRPE, ancien mouvement rebelle tigréen qui dirige le gouvernement de transition à Addis-Abeba. Ces affrontements ont provoqué l'interruption de l'acheminement de l'aide alimentaire dans l'est du pays, où quelque 600 000 personnes sont menacées de famine. Le secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, M. Herman Cohen, avait averti récemment que les pays donateurs retireraient leur aide si les combats se généralisaient en Ethiopie. – *(AFP.)*

□ **Précision.** – Ce sont cinq membres du personnel du Comité de coordination syndicale pour l'Afrique australe (SATUCC) qui ont été arrêtés le 6 avril à Lilongwe, et non pas *«une dizaine de collaborateurs* [de M. Chakufwa Chihana], *dirigeants du SATUCC»*, comme il était indiqué dans l'article publié dans *le Monde* du 10 avril, nous indique un ancien collaborateur du syndicat. Selon lui, ces cinq personnes n'avaient pas de responsabilités et *«risquent d'autant plus d'être victimes des méthodes brutales du régime»*.

AFRIQUE DU SUD

Mme Winnie Mandela renonce à ses fonctions au sein de l'ANC

Mme Winnie Mandela a annoncé, mercredi 15 avril, sa démission du principal poste de responsabilité qu'elle occupait au sein du Congrès national africain (ANC), la direction du département des affaires sociales. *«Une campagne de dénigrement a mis mon mari, Nelson Mandela, l'ANC et moi-même dans une situation difficile»*, a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse, faisant allusion aux graves accusations dont elle a fait l'objet ces derniers jours (*le Monde* du 16 avril).

«J'ai pris cette décision parce que je la considère comme étant dans l'intérêt de l'ANC, dont je soutiendrai la cause et la politique jusqu'à la fin de mes jours», a dit celle qui était considérée comme une tenante de l'aile dure de l'organisation. Son départ était souhaité par certains responsables de l'ANC, qui jugeaient Mme Mandela trop encombrante à un moment où l'organisation est engagée dans des négociations qui devraient l'amener au pouvoir. Lundi, M. Nelson Mandela avait annoncé leur séparation. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : un dirigeant islamiste condamné par défaut.** – M. Mohamed Saïd, membre de l'instance politique suprême du Front islamique du salut (FIS), le Majlis es Choura, a été condamné par défaut, mercredi 15 avril, à dix ans de prison et 70 000 dinars (17 500 F) d'amende par le tribunal militaire de Blida, a-t-on annoncé de source judiciaire. M. Saïd, qui est en fuite, a été privé de ses droits politiques et était poursuivi pour *«distribution de tracts de nature à nuire à l'intérêt national et usurpation de fonction»*. – *(AFP.)*

□ **CAMEROUN : visite des ministres français de la coopération et de l'économie à l'occasion de la réunion de la zone franc.** – M. Marcel Debarge est arrivé, mercredi 15 avril, à Yaoundé – sa première destination en Afrique en tant que ministre de la coopération et du développement – où il doit assister à la réunion des ministres des finances de la zone franc.

□ **MALI : résultats définitifs du premier tour de l'élection présidentielle.** – M. Alpha Oumar Konaré, candidat de l'Alliance pour la démocratie au Mali, a obtenu 44,95 % des suffrages exprimés au premier tour de l'élection présidentielle du 12 avril, selon les résultats définitifs. M. Tiéoulé Konaté, l'un des deux candidats se réclamant de l'Union soudanaise-Rassemblement démocratique africain, a remporté 14,51 % des voix, et Me Mountaga Tall, candidat du Congrès national d'initiative démocratique, 11,41 %. Le taux de participation a été de 23,59 %. – *(AFP.)*

□ **TOGO : le premier ministre de transition exclu de la course à la présidentielle.** – Les partis politiques représentés au sein de l'assemblée législative provisoire ont fait barrage, mercredi 15 avril, à une éventuelle candidature du premier ministre de transition, M. Joseph Kokou Koffigoh, à l'élection présidentielle, en fixant à 45 ans l'âge minimum requis pour se présenter au scrutin d'août prochain. Me Koffigoh est né en 1948. L'assemblée a également décidé que tout membre des forces armées désirant se présenter devrait au préalable démissionner.

POLITIQUE

Le débat sur la ratification du traité de Maastricht

Le RPR « exige » que la révision de la Constitution soit soumise à un référendum

Les députés et sénateurs RPR réunis à l'Assemblée nationale, mercredi 15 avril, ont décidé de subordonner la *« position finale »* du mouvement gaulliste sur la révision constitutionnelle aux *« résultats de la discussion »* sur le projet gouvernemental. Le RPR demande à M. Pierre Bérégovoy d'intégrer dans ce texte *« cinq garanties »* contre *« la dérive centralisatrice que le traité de Maastricht porte en germe »* et *« exige »* que la révision soit soumise à un référendum *(nos dernières éditions du 16 avril).*

Une belle et franche unanimité a clos, mercredi 15 avril, la réunion des députés et des sénateurs RPR convoquée pour débattre de la ratification des accords de Maastricht. Toutefois les parlementaires gaullistes ont dégagé une position commune ambiguë, qui donne des gages aux uns et aux autres mais laisse entières les divergences apparues ces derniers jours.

En apparence, le RPR affiche une fermeté qui devrait embarrasser le gouvernement. Non seulement il *« exige »*, selon le mot de M. Jacques Chirac, le recours au référendum pour la révision de la Constitution, mais il réclame que le projet gouvernemental intègre *« cinq garanties »* contre toute *« dérive centralisatrice »*. La première vise à instaurer, à l'instar de ce qui se pratique en Grande-Bretagne et au Danemark, un contrôle parlementaire sur les projets de règlements et de directives du Conseil de la CEE; cette exigence n'est pas nouvelle puisque M. Pierre Mazeaud (Haute-Savoie) avait déjà déposé, le 26 octobre 1989, une proposition de loi allant dans ce sens. En second lieu, le RPR demande l'instauration d'*« un mécanisme de contrôle juridictionnel »* permettant d'éviter *« les empiétements de la Communauté sur les compétences nationales »*, c'est-à-dire l'introduction du principe de subsidiarité dans la Constitution elle-même.

Troisième garantie exigée, le passage à la troisième phase de l'union économique et monétaire (UEM) devra être *« précédé d'un nouveau débat devant la représentation nationale »* car *« rien n'est irréversible dans ce domaine »*, ont estimé les parlementaires gaullistes. Le droit de vote aux élections municipales accordé aux ressortissants de la Communauté devra également être reconsidéré, *« l'ensemble de nos deux groupes »* y étant *« majoritairement hostile »*, selon M. Chirac. Enfin, en matière de politique des visas, le RPR rappelle que *« les règles relatives au franchissement des frontières extérieures des Etats membres de la Communauté ne sauraient faire l'objet d'un abandon de souveraineté »*.

Si les deux premières conditions, visant à résorber le « déficit démocratique » dont souffre la Communauté, sont acceptables par le gouvernement, et si celle qui concerne l'union monétaire ne porte pas condamnation expresse de la monnaie unique – là sera le vrai débat – celles qui portent sur le droit de vote des ressortissants européens et la politique des visas malmènent *a priori* des dispositions-clés du traité de Maastricht.

Il s'agit là de concessions substantielles faites par MM. Chirac et Juppé à la centaine de membres de l'Association parlementaire pour l'Europe des nations qui, autour de MM. Pierre Mazeaud, Philippe Séguin (Vosges) et Franck Borotra (Yvelines), ont récemment mené campagne contre les *« abandons de souveraineté »* induits, selon eux, par le traité de Maastricht. M. Mazeaud s'est d'ailleurs déclaré *« content de l'évolution actuelle »* du RPR sur le traité de Maastricht, allant même jusqu'à considérer que son association « anti-Maastricht » n'avait plus guère de raison d'exister dès lors que *« nos convictions profondes sont retenues »*. Cette sensibilité s'est révélée nettement majoritaire lors de la réunion de mercredi chez les députés et chez les sénateurs.

M. Pasqua en accord avec les gaullistes « historiques »

La seule surprise de la matinée est venue de M. Charles Pasqua (Hauts-de-Seine), président du groupe au palais du Luxembourg, qui a clairement indiqué qu'il ne souhaitait pas qu'il y ait un accord, au Parlement, sur la révision constitutionnelle et donc que le traité de Maastricht soit ratifié. Même si elle ne présume pas de sa position définitive, la déclaration de M. Pasqua, en phase tant avec M. Séguin qu'avec les gaullistes « historiques » de son groupe que sont MM. Maurice Couve de Murville, Yves Guéna et Maurice Schumann, qui s'étaient tous exprimés contre Maastricht avant lui, a étonné plus d'un sénateur. M. Pasqua, qui pourrait être candidat à la présidence du Sénat en octobre prochain, s'était montré la veille beaucoup plus prudent et avait manifesté au sein de la concertation de la droite sénatoriale la volonté de ne pas heurter les convictions pro-européennes des sénateurs UDF, majoritaires au Sénat.

Au cours de la réunion de mercredi, le camp des « pro-Maastricht », pour sa part, n'a trouvé pour porte-drapeau déclaré que M. Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine), qui a fait observer que des transferts de souveraineté étaient déjà contenus dans l'Acte unique ratifié à l'époque où M. Chirac était à Matignon. Non sans malice, il a également relevé que les *« anti-Européens sont curieusement les mêmes qui refusaient l'intervention en Irak en dénonçant la faiblesse de la France et de l'Europe »*, ce qui lui a valu aussitôt l'accusation de *« provocateur »* de la part de M. Borotra.

Sans partager nécessairement les audaces de M. Devedjian, des députés comme MM. Jean-Pierre Delalande (Val-d'Oise) et Jean de Lipkowski (Charente-Maritime) sont restés sur des positions modérées. M. Jacques Chaban-Delmas (Gironde) a lui-même estimé que les accords de Maastricht *« ne portent pas atteinte aux intérêts vitaux de la France »*. Prudent comme à l'accoutumée, M. Edouard Balladur (Paris), dont l'opposition à la monnaie unique est connue, a tout de même constaté que, dès lors que le RPR *« entre dans la discussion constitutionnelle »*, il exprime selon lui la volonté de ratifier le traité européen.

FRÉDÉRIC BOBIN et GILLES PARIS

L'UDF continue de préférer la voie parlementaire

A l'issue de la réunion de son bureau politique, mercredi 15 avril, l'UDF a maintenu son opposition à un référendum sur la révision de la Constitution et demandé au gouvernement d'engager des consultations sur le texte du projet.

L'UDF reste ferme sur ses positions. Au cours de la réunion de son bureau politique, convoqué mercredi 15 avril, quelques heures après celle des députés et sénateurs RPR, pas une voix ne s'est élevée pour se prononcer pour le référendum que venait d'*« exiger »* M. Chirac. *« Tout le monde*, témoignait un des participants, *continue de privilégier la voie parlementaire. Il ne faut pas s'attendre à un infléchissement sur ce point. »* M. Giscard d'Estaing aura donc réussi à remettre tout son petit monde au pas, après quelques heures de flottement.

Dans un entretien à *Paris-Match*, publié le même jour, le président de l'UDF avait de nouveau expliqué le bien-fondé de cette option : *« Il faut éviter à tout prix de polluer le débat sur le vrai sujet, c'est-à-dire le traité de Maastricht qui va nous engager pour longtemps, par une politisation et une personnalisation excessives. L'expérience prouve que, pour les électeurs, les référendums oscillent entre deux risques contraires : celui de l'indifférence, ce qui a été le cas pour le référendum organisé par Georges Pompidou sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans la communauté européenne, ou celui de la personnalisation, où les électeurs se prononcent pour ou contre le président de la République. Cette fois-ci, le risque le plus probable serait celui de la personnalisation du vote. Le problème de l'attitude de la France vis-à-vis de l'union de l'Europe ne doit pas dévier vers un vote pour ou contre Mitterrand. »*

Certains responsables de l'UDF avaient pourtant paru faiblir, au cours de cette journée. Présidant actuellement l'intergroupe parlementaire RPR-UDF-UDC à l'Assemblée nationale, M. Jacques Barrot avait bien relevé qu'un référendum sur la révision de la Constitution *« ne présentait pas nécessairement un intérêt très grand »*, mais il avait précisé que *« cela ne constituait pas un point de rupture au sein de l'opposition »*. Au cours d'une conférence de presse, mercredi midi, M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, avait, lui aussi, expliqué que, bien entendu, son parti continuait de privilégier une révision constitutionnelle par le Parlement, mais qu'un référendum après accord des deux Assemblées *« serait un hommage rendu aux Français »*.

M. Giscard d'Estaing s'est donc évertué à refermer la porte que certains cherchaient à entrouvrir. Ceux-ci n'ayant point protesté, il s'est félicité de l'*« homogénéité »* de l'UDF face à un RPR chahuté. Certains de ses amis ne se sont d'ailleurs pas privés, au cours de la réunion de ce même bureau politique, d'ironiser sur *« les exigences »* du président du RPR *« correspondant peu à l'esprit des institutions »*. Ils lui ont reproché également de dramatiser inconsidérément l'enjeu (1). Autant d'indices attestant que M. Giscard d'Estaing ne reculera pas, sur ce terrain européen, devant une nouvelle épreuve de force avec M. Chirac.

Le président de l'UDF est revenu à la charge pour demander au gouvernement d'engager des consultations. *« Il est anormal et contraire à la tradition républicaine*, stipule le communiqué officiel de l'UDF, *que l'opposition n'ait pas été associée à la préparation du texte de réforme constitutionnelle alors qu'aucune révision constitutiuonnelle ne peut aboutir sans son concours. »* Sur ce dossier en tout cas, M. Giscard d'Estaing semble plus soucieux aujourd'hui de se rapprocher de M. Mitterrand que de M. Chirac.

DANIEL CARTON

(1) Dans un point de vue publié dans *le Monde* du 21 décembre 1991 sous le titre « Maastricht, simple étape », M. Chirac écrivait pourtant : *« Pour l'essentiel, Maastricht constitue une étape que je juge positive dans la direction d'une coopération plus étroite, plus harmonieuse entre les Etats européens* (...). *Dans l'ensemble, tout cela va dans une direction souhaitable et évite un débat aussi inutile que destructeur sur le « fédéralisme » ou encore sur la disparition des Etats au profit d'une hypothétique « Europe des régions ».* Il concluait : *« Au total, on le voit bien, Maastricht n'est donc qu'une étape, et non un aboutissement abusivement présenté comme irréversible. »*

Aucun grand parti allemand ne remet en cause les accords

La ratification des accords de Maastricht fait partie des grands dossiers dont le chancelier Helmut Kohl veut s'entretenir après la trêve pascale avec l'opposition sociale-démocrate. Les partis représentés au Bundestag ne devraient pas avoir de mal à s'entendre sur les amendements constitutionnels qui, en Allemagne comme en France, sont nécessaires pour rendre la loi fondamentale compatible avec les dévolutions de souveraineté prévues. Mais, malgré les réserves d'une partie de l'opinion, aucune formation politique n'a remis en question les traités d'union politique et monétaire.

BERLIN

de notre correspondant

La question de la ratification a été « enterrée » par les principaux partis avant même que les parlementaires n'aient eu à s'en saisir. Le jour même de la signature des accords de Maastricht, la presse populaire allemande, en prenant résolument la défense du deutschemark, avait déclenché un débat public qui a paradoxalement obligé les responsables politiques à prendre des positions sans équivoque. La confusion semée dans les esprits par les adversaires du traité a vite montré le danger qu'il y aurait à prolonger un débat propice à toutes les démagogies.

Dans la foulée de la réunification, l'intégration européenne, au moins dans les formes proposées, a suscité en Allemagne une coalition de courants politiques, jusqu'ici minoritaires, d'horizons extrêmement divers, réunis dans un brusque sursaut de nationalisme. La défense de la monnaie et la lutte contre les bureaucrates de Bruxelles ont été exploitées avec succès dans les récentes élections régionales dans le Bade-Wurtemberg et au Schleswig-Holstein par les partis d'extrême droite.

Avec des slogans plus modérés, se rejoignent sur cette ligne politique aussi bien le directeur de l'hebdomadaire *Der Spiegel* que des éditorialistes de la presse conservatrice. Cette levée de boucliers n'a pas été sans effet sur le discours politique. Européen convaincu, le ministre-président chrétien-démocrate de Bade-Wurtemberg, M. Erwin Teufel, était, lors de ses réunions électorales, sur la défensive.

Les nationalistes profitent également de l'inquiétude suscitée par les coûts de la réunification pour faire valoir que l'Allemagne doit se garder de prendre trop d'engagements qui s'avéreraient impossibles à financer. Leur tâche a été facilitée par la vague de critiques à laquelle le gouvernement a dû faire face en revenant de Maastricht. Les uns lui reprochaient d'avoir pris trop de risques sur le plan monétaire, les autres de ne pas en avoir pris assez sur l'intégration politique européenne. Ces critiques ont atteint leur point culminant avec la remise en question de l'union monétaire, au mois de mars, par le vice-président du Parti social-démocrate, M. Oskar Lafontaine, à gauche, et par le ministre bavarois de l'environnement, M. Gauweiler, à l'aile droite de la coalition au pouvoir à Bonn. Membre influent de l'Union sociale-chrétienne de Bavière (CSU) dont le président est le ministre fédéral des finances, M. Theo Waigel, M. Gauweiler avait qualifié ironiquement l'écu de *« monnaie espéranto »*. Pour M. Lafontaine, réaliser l'union monétaire sans une intégration politique suffisante serait courir à la catastrophe et – comme dans le cas de l'unité allemande – contraindrait les pays les plus riches à transférer des ressources considérables vers les plus pauvres. En d'autres termes, que l'Allemagne allait finir par se retrouver exsangue.

Connus pour leur sens de l'opportunisme, MM. Lafontaine et Gauweiler n'ont sans doute fait qu'amplifier des craintes largement répandues, y compris parmi les responsables de la Bundesbank et jusque dans les rangs de la CDU du chancelier Kohl. Dans une interview, publiée début mars, M. Rüttgers, l'homme de liaison entre la chancellerie et le groupe parlementaire chrétien-démocrate, mettait lui-même en garde contre l'illusion de croire que l'union monétaire reviendrait à égaliser les niveaux de vie dans toute l'Europe. L'effet de leurs déclarations a été toutefois d'obliger les directions de leurs partis respectifs à couper court à une polémique dont elles n'avaient aucune envie et à réaffirmer que la voie de Maastricht était la seule possible.

Critique constructive

Réuni d'urgence, le présidium du SPD a ainsi démenti M. Lafontaine en affirmant, le 9 mars, que le parti approuverait les traités sans exiger en préalable les améliorations qu'il souhaitait, qui pourraient être négociées ultérieurement, étape par étape. Cette prise de position a été le point de départ d'une contre-offensive générale. Ancien secrétaire d'Etat au ministère de l'économie, M. Otto Schlecht, président de la Fondation Ludwig Ehrard, prenait énergiquement position pour le traité d'Union monétaire en estimant qu'il ne servait à rien d'*« exciter les peurs »*. *« Au lieu de retomber dans un populisme nationaliste, dans un scepticisme européen, mieux vaut*, disait-il, *servir la bonne cause en l'accompagnant d'une critique constructive. »* Dans la foulée, la CSU de Bavière, membre de la coalition, prenait, fin mars, clairement position pour les traités, comme le président du Parti libéral (FDP), M. Otto Lambsdorff.

Après les élections régionales du 5 avril, le président du groupe parlementaire chrétien-démocrate, M. Wolfgang Schaüble, a indiqué que son parti ne se laisserait pas influencer par les craintes des électeurs. Le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, a été convié à prendre part le 28 avril à la discussion qui doit avoir lieu, au sein du groupe CDU, sur la ratification et les modifications constitutionnelles à envisager. L'un des principaux changements concerne la redéfinition des compétences entre la Communauté, l'Etat fédéral et les Länder. La CSU a émis quelques réserves concernant le droit de vote des ressortissants des autres pays de la CEE. Le ministre bavarois de l'intérieur, M. Edmund Stoiber, souhaite que ces étrangers ne puissent voter qu'après un séjour de six ans dans le pays et n'être éligibles qu'au bout de douze ans.

Si les dirigeants des principales formations reconnaissent que les traités doivent être approuvés sans changement, M. Lambsdorff souhaite en revanche que soit réglée avant ratification la question du siège des institutions, dont celui de la Banque centrale européenne, revendiqué par Francfort. Est également en discussion une déclaration où le Bundestag se réserverait le droit de se prononcer à nouveau lors du bilan du processus d'union prévu pour 1996. De nombreux parlementaires souhaiteraient obtenir des garanties pour éviter d'éventuels blocages, dans la perspective des négociations à venir sur l'approfondissement de l'union politique, jugée aujourd'hui insatisfaisante. La difficulté serait de trouver une formule qui ne remette pas en cause le caractère automatique du processus tel qu'il a été défini à Maastricht.

HENRI DE BRESSON

POLITIQUE

Le débat sur la ratification du traité de Maastricht

M. Herzog (PCF) partisan d'un référendum pour « renégocier » les accords

Mis en minorité au comité central du PCF, M. Philippe Herzog, député européen, membre du bureau politique, ne désarme pas. Le chef de file des économistes du Parti communiste, qui conduisait la liste de son parti aux élections européennes de 1989, a décidé de mener campagne pour la renégociation des traités de Maastricht en s'opposant à la fois au *« non radical »* préconisé par M. Georges Marchais et à l'argumentation de M. François Mitterrand.

Il estime que le président de la République veut *« piéger la droite, qui est divisée, mais aussi piéger la gauche »* quand il affirme que les accords de Maastricht ne sont pas renégociables : *« De quel droit ?* a-t-il demandé mercredi 15 avril, au cours d'un entretien avec la presse. *Du fait du prince ? François Mitterrand se comporte comme un potentat diabolique. Il n'est pas trop tard pour revoir le contenu des traités, et ceux qui le demandent ne sont pas d'affreux arriérés. Il y a aussi, parmi eux, des patriotes et de bons Européens qui ont une autre conception de l'Europe. »*

M. Herzog se déclare partisan d'une construction européenne *« différente »* des accords de Maastricht : *« pas de monnaie unique, mais une monnaie commune »* réservée *« dans un premier temps aux entreprises »*, mise en place d'un *« contrôle démocratique et social »* sur les décisions des institutions communautaires, etc. Il propose donc un référendum préalable à la révision de la Constitution envisagée par M. Mitterrand et assorti d'une double question : *« oui ou non aux textes de Maastricht ; oui ou non à la renégociation de ces textes. »* Selon lui, M. Marchais commet *« une faute politique lourde en prenant acte que Maastricht n'est pas renégociable »* parce qu'*« il se fait piéger, une fois de plus, par Mitterrand »*.

M. Herzog veut également *« prendre date »*. Il pense que sa proposition *« peut rassembler à la fois des partisans du « non, mais... » et des partisans du « oui, mais... »* aux accords, c'est-à-dire les écologistes, les socialistes partageant le point de vue de M. Jean-Pierre Chevènement, et ceux qui, à droite aussi, veulent éviter *« le piège de Mitterrand »*.

Il reprend à son compte la démarche de M. Jack Ralite, qui souhaitait, dimanche 12 avril, devant le comité central, voir les communistes lancer des passerelles en direction des autres forces de gauche au nom d'un communisme nouveau, le *« communisthme »* ; il annonce des actions communes avec MM. Charles Fiterman, Anicet Le Pors et les autres militants contestataires, dans l'espoir d'infléchir la ligne majoritaire incarnée par M. Marchais et de participer ainsi à la recomposition du paysage politique. Sans craindre de se démarquer publiquement : *« Nous vivons un moment historique pour l'Europe,* souligne-t-il. *En tant que citoyen, je ne me sens pas tenu par le choix du comité central. »*

A. R.

La recherche d'une majorité

Suite de la première page

A demi-mot, le Conseil a écarté cette solution, pour ne pas accorder un chèque en blanc aux gouvernants français qui, dans l'avenir, négocieront de nouveaux traités allant plus loin que celui de Maastricht.

Les Européens les plus convaincus, qui, il y a quelques semaines, souhaitaient que fût posé un tel principe, ont compris qu'aller aussi loin ne pouvait que compliquer l'adoption de la réforme constitutionnelle. Le chef de l'Etat et celui du gouvernement ont partagé cette analyse. L'avant-projet de réforme, rédigé le week-end dernier, ne comprend qu'une dizaine de lignes, réparties en deux articles, qui composent un nouveau titre XIV de la Constitution. Le premier autorise les transferts de souveraineté de la France vers la Communauté européenne pour la gestion de la monnaie (et donc indirectement autorise la disparition à terme du franc au profit de l'écu) et pour la définition de la politique sur le franchissement des frontières par les étrangers (en clair la détermination, à la majorité, par le conseil des ministres de la future union européenne, des pays dont les ressortissants devront être munis de visas pour pénétrer sur le territoire des douze membres de la Communauté).

Le second article de ce projet autorise, sous réserve de réciprocité, le droit de vote des seuls citoyens des onze autres Etats de l'union aux élections municipales françaises, en leur accordant aussi la possibilité d'êtres élus dans les conseils municipaux, mais sans pouvoir y détenir des fonctions exécutives (un mandat de maire ou d'adjoint) ni être membres du collège électoral des sénateurs.

Ce texte a été transmis lundi 13 avril, en fin d'après-midi, au Conseil d'Etat. Sa section de l'intérieur l'a examiné mercredi, et son assemblée plénière jeudi 16. Elle donnera seulement un avis, que le gouvernement et surtout le président de la République, qui a l'initiative des projets de révision constitutionnelle sur proposition du premier ministre, ne seront pas tenus de suivre. Le texte définitif devrait être adopté au cours du conseil des ministres du 22 ou du 29 avril.

La réunion du Congrès

Le calendrier de cette préparation pourrait, en effet, être un peu plus long que prévu, s'il est donné satisfaction à une des suggestions de l'opposition. M. Bérégovoy envisage, sans que sa décision soit arrêtée jeudi 16 au matin, de recevoir, avant la rédaction précise de son projet, des représentants des groupes parlementaires, comme l'a souhaité l'UDF et comme le lui a demandé, dans une lettre, M. Alain Poher, président du Sénat.

S'il le faisait, tout serait donc fait pour donner à l'UDF les satisfactions qui lui sont nécessaires pour justifier son approbation de la réforme constitutionnelle. M. Mitterrand en a certes besoin, mais, en fait, il lui suffit d'obtenir l'assistance d'une partie seulement de celle-ci. Le pointage du rapport des forces au Parlement suffit à le montrer.

A l'Assemblée nationale, il y aura 576 sièges pourvus lorsque le projet viendra en discussion : les suppléants des députés nommés ministres auront alors obtenu le droit de vote, mais M. Jean-Philippe Lachenaud (UDF, Val-d'Oise), démissionnaire, ne sera pas remplacé avant les prochaines élections législatives. La majorité absolue est donc de 289 voix. Il y a 271 élus socialistes et apparentés. C'est dire que le soutien des 40 députés de l'UDC suffit largement à franchir la barre, avec suffisamment de marge pour pouvoir compenser la défection des quatre ou cinq membres du PS prêts à suivre M. Jean-Pierre Chevènement dans son refus de Maastricht.

Au Sénat, contrairement aux apparences, la situation n'est pas beaucoup plus compliquée, si les élus de droite les plus convaincus se satisfont des gestes faits par le président de la République. Il y a actuellement 320 sièges pourvus, puisque le suppléant de M. Marcel Rudloff, nommé au Conseil constitutionnel, est décédé. La majorité est donc de 161 voix. Or l'addition des membres du PS, du groupe centriste et du Rassemblement démocratique et européen est de 156. Il ne manque à cette alliance européenne que cinq voix pour franchir la barre, à condition même que tous les réticents votent contre. Elle devrait facilement trouver les associés nécessaires chez les 51 adhérents de l'Union des républicains et indépendants.

Au Congrès, c'est-à-dire lors de la réunion des députés et des sénateurs, un vote pourrait être un peu plus difficile à obtenir, puisque la révision constitutionnelle doit y être approuvée à la majorité des trois cinquièmes, calculée sur les seuls suffrages exprimés. En admettant que les 896 « congressistes » votent, elle serait donc de 538. Or socialistes, centristes et RDE ne sont que 467. Seulement il faut compter avec les éventuelles abstentions. Si, par hypothèse, les 140 membres parlementaires UDF non centristes (c'est-à-dire les députés du groupe UDF et les sénateurs de l'Union des républicains et indépendants) ne prennent pas part au vote, la majorité requise tombe à 454. La minorité de blocage, celle qui peut empêcher un vote positif, est des deux cinquièmes, c'est-à-dire de 358. Or ceux qui apparaissent actuellement les plus opposés, les adhérents du PC et du RPR (en admettant que ceux-ci soient tous disciplinés), ne sont en tout que 259. Pour aboutir à leurs fins, il leur faudrait obtenir le soutien total des deux tiers des 140 membres des groupes UDF et UREI. C'est peu vraisemblable.

THIERRY BRÉHIER

□ **Réunion du comité directeur et des parlementaires socialistes le 29 avril.** – M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a déclaré, mercredi 15 avril, après la réunion du bureau exécutif, que le PS *« est à 95 % pour la ratification des accords de Maastricht »*, seul M. Jean-Pierre Chevènement s'étant dit opposé au projet d'union européenne, en précisant qu'il s'exprimait *« à titre personnel »* sur cette question. Le comité directeur du PS et les élus socialistes à l'Assemblée nationale, au Sénat et au Parlement européen se réuniront le 29 avril.

□ **Le Sénat constitue une commission d'enquête sur l'affaire Habache.** – La majorité sénatoriale a constitué, mercredi 15 avril, une commission d'enquête sur l'affaire Habache. La proposition de résolution tendant à la création de cette commission a été votée par la droite. Les socialistes se sont abstenus et les communistes n'ont pas participé au vote.

□ **Le code des pensions militaires au Sénat.** – Au cours de leur séance du mercredi 15 avril, les sénateurs ont adopté, en première lecture et à l'unanimité, un projet de loi mettant à jour des dispositions du code des pensions militaires. Ils ont aussi voté à l'unanimité un texte relatif à la responsabilité du fait des vols, pertes et détériorations des objets déposés dans les établissements hospitaliers.



RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

POLITIQUE

Les suites de l'affaire Touvier

M. Bérégovoy : « Les criminels doivent être punis à quelque nationalité qu'ils appartiennent »

« La France se sent meurtrie, et je comprends l'indignation qui s'est partout exprimée », a affirmé le premier ministre, mercredi 15 avril, à l'Assemblée nationale, en réponse à une question de M. Laurent Fabius sur le non-lieu dont a bénéficié Paul Touvier. *« En ma qualité de chef du gouvernement, je tiens à le rappeler : la loi dispose que les criminels doivent être punis, à quelque nationalité qu'ils appartiennent*, a ajouté M. Pierre Bérégovoy. *C'est le respect du droit qui l'impose. C'est le respect dû aux victimes de la barbarie qui l'exige. Nous le devons enfin à la mémoire de notre histoire. Les pages douloureuses de notre vie nationale ne peuvent pas et ne seront jamais effacées. On ne réhabilitera pas le régime de Vichy en catimini. Aujourd'hui, il convient avec plus de force encore qu'hier de rappeler au pays ce qu'a été la Résistance, le rôle du général de Gaulle, de Jean Moulin, de Danièle Casanova, d'Henri Frenay et de tous ceux, connus ou anonymes, qui furent les acteurs du réveil national. »*



Auparavant, à la demande du premier secrétaire du Parti socialiste, l'Assemblée nationale et les membres du gouvernement présents dans l'hémicycle avaient observé une minute de silence. *« Face à trop d'écrits et de paroles négationnistes, face aux thèses qui, cinquante ans plus tard, voudraient, par un renversement ahurissant, que la collaboration de Français vaille en quelque sorte pour eux impunité, face à ceux qui confondent les victimes et les bourreaux, qui oublient les enfants juifs qui ont été détruits et les femmes qui ont été torturées, il faut que nous disions, sans passion partisane, mais fortement, dans cette assemblée qui représente la France, que ces thèses sont des faux, qu'on n'a pas le droit de recouvrir par le mensonge la mémoire de cette période »*, avait affirmé M. Fabius.

Député communiste de la Loire et lui-même ancien résistant, M. Théo Vial-Massat a relevé que *« le moment choisi par la chambre d'accusation de Paris pour rendre publique sa décision scandaleuse »* correspond au cinquantième anniversaire des premières déportations. Il a regretté que les manuels scolaires laisse peu de place à la Résistance.

[Jean Moulin, président du Conseil national de la Résistance, arrêté à la suite d'une dénonciation, est mort en déportation en 1943. Danièle Casanova, militante communiste, est morte à Auschwitz le 9 mai 1943. Henri Frenay, décédé le 6 août 1988, avait fondé, dès 1940, le mouvement de résistance Combat.]

73 % des Français sont « choqués » par le non-lieu

Les Français sont, dans leur grande majorité, indignés par le non-lieu dont vient de bénéficier l'ancien chef milicien Paul Touvier, selon un sondage publié jeudi 16 avril par *le Parisien*. 73 % des personnes interrogées se déclarent « choquées », 2 % satisfaites, 16 % indifférentes. 9 % ne se prononcent pas. Ce sondage de l'institut CSA a été réalisé auprès d'un échantillon national de 738 personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Divers rassemblements de protestation ont encore eu lieu après la décision de non-lieu rendue par la chambre d'accusation de Paris. A Grenoble, Chambéry et Lyon, ce sont chaque fois plusieurs centaines de manifestants qui se sont réunis *« contre une justice qui insulte la mémoire »*. A Paris, un millier de personnes ont défilé silencieusement jusqu'au Mémorial de la déportation.

Dans un communiqué, le Syndicat de la magistrature (gauche) déplore que *« les magistrats de la cour d'appel de Paris, s'érigeant en apprentis historiens, aient motivé leur décision en se référant à une lecture aussi partiale et constestable du régime de Vichy »*. L'Association professionnelle des magistrats (droite) relève pour sa part qu'*« il est moins dans le rôle du président de la République de porter une appréciation sur les décisions des juges que d'assurer les conditions de leur indépendance et de les protéger contre les attaques excessives »*. M. Michel Barat, grand maître de la Grande Loge de France, a estimé, mercredi 15 avril : *« Dans un temps où certains veulent ignorer les crimes contre l'humanité commis par l'Etat français pendant l'Occupation, il est de notre devoir de maintenir la mémoire de ceux qui périrent, victimes de cette barbarie, pour éviter que quiconque puisse réveiller les vieux démons de l'inhumain »*.

Dans *le Figaro* daté du 16 avril, André Frossard estime que la définition juridique de crime contre l'humanité est *« extraordinairement complexe »* et *« mauvaise »*. Il relève que les magistrats de la chambre d'accusation *« passent un peu vite* [sur le] *« statut des juifs », grave blessure faite à l'honneur de la France »*.

Présent, quotidien d'extrême droite, note pour sa part : *« Il fallait que Paul Touvier soit rudement innocent, il fallait que son renvoi en cour d'assises soit absolument impossible sans une énorme forfaiture pour que la cour d'appel ait osé prononcer le non-lieu malgré la pression intense et hurlante de la classe dirigeante dans son ensemble, politico-médiatique et religieuse au grand complet. »* Le journal ajoute : *« Il n'y a pas de « victimes de Touvier ». Le rôle de Touvier a été d'en diminuer le nombre. »*

Une exposition à l'Hôtel de Ville de Paris

« Le temps des rafles »

Il leur aurait suffi de sortir de leur bureau, de traverser le marché aux fleurs, de passer la Seine par le pont d'Arcole, et de pénétrer dans l'Hôtel de Ville par la rue de Rivoli. Quelques pas leur auraient suffi, et MM. Jean-Pierre Henne, Jean-Paul Dupertuys et Yves Chagny, magistrats à la cour d'appel de Paris, qui n'ont jamais décelé de propos antisémites dans *« aucun discours du maréchal Pétain »*, ni trouvé dans la France de Vichy de *« proclamation officielle que le juif est l'ennemi d'Etat »* auraient pu visiter une bien *intéressante* exposition.

Intitulée « Le temps des rafles », cette exposition est gratuite et, sauf prolongation, ouverte au public jusqu'au 9 mai (1). Point n'eût été besoin que les trois magistrats s'attardassent dans les salles les plus « dures », celles qui, à la fin de l'exposition, retracent le terminus du voyage, les barbelés, les chambres à gaz, les crématoires. Les premières salles auraient suffi, consacrées à ces jours de 1940 où l'on voyait simplement germer l'innommable.

Voici, début octobre 1940, que sont promulguées par le maréchal Pétain des lois portant statut des juifs. Eliminés de la fonction publique, limités d'abord par un numerus clausus, puis totalement éliminés des professions libérales, les juifs se voient interdire de voyager, ou de posséder une radio, une bicyclette, un téléphone, d'entrer dans un jardin, un théâtre, un cinéma, une piscine, des bains-douches. Ils sont astreints au recensement, et l'intendance *administrative* suit : on les classe par noms (fiche bleu pâle), par nationalité (fiche bleu foncé), par domicile (fiche beige) et par profession (fiche jaune). Ces fiches s'avèreront très utiles lors des rafles ultérieures, précisément.

Installé en 1941, le Commissariat général aux questions juives coordonne l'application de cette politique. Il s'enquiert auprès de l'armée du nombre d'officiers et de sous-officiers juifs radiés des rangs. Il fait parvenir dans les provinces des livres de propagande. Il vérifie l'origine raciale des artistes exposés au Salon d'automne 1941.

Si Vichy, par crainte des réactions, renonce à imposer l'étoile jaune à l'instar de l'occupant dans la zone Nord, les candidats aux emplois publics doivent attester, sous la foi du serment, être non juif, marié à une femme non juive, et n'avoir ni dans leur famille, ni dans celle de leur femme *« aucun parent juif en ligne directe jusqu'à la troisième génération, ascendante ou descendante »*.

Dans une circulaire courroucée, le directeur régional du service d'aryanisation économique du commissariat régional de Toulouse précise que la formalité s'applique même au clergé. *« Si Ponce Pilate avait ordonné un recensement des juifs*, estime ce haut-fonctionnaire, *Jésus-Christ lui-même s'y serait conformé. Le plus humble de ses représentants sur terre doit donc se soumettre aux obligations de la loi, parce que l'humilité est une vertu chrétienne »*.

« Et nos chaussures ? »

Plus tard, viendront les rafles, auxquelles la police française, sous les ordres du délégué général René Bousquet, prêtera largement la main. D'abord parqués dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, administrés par la préfecture du Loiret, ou de Drancy, gardé par des uniformes français, les juifs en partiront pour les camps de la mort au rythme de trois trains par semaine. Des réactions de la population à ces mesures, l'exposition donne une image nuancée, des « collabos » à ces « justes » qui sauvèrent des juifs, en passant par ce citoyen indigné qui s'adresse au Commissariat aux affaires juives :

« Monsieur le commissaire,

« Des milliers de juifs ont été envoyés dans des camps de concentration. Je n'y vois aucun inconvénient et je m'en moque, n'étant ni pro ni antisémite. Mais ce dont je ne me moque pas, ce sont des incidences de cette mesure que l'administration n'a pas prévues, naturellement. J'avais donné à réparer deux paires de chaussures presque neuves (des coins d'acier à poser) à un petit cordonnier de la rue Lemercier dont je ne savais rien, si ce n'est qu'il travaillait fort bien. Quand je suis allé rechercher ces chaussures, j'ai trouvé la boutique fermée et le savetier dans un camp ! ! ! Et nos chaussures ? Devons-nous sortir en pantoufles ? N'étant certainement pas le seul dans ce cas, je vous... » Etc., etc. Tant il est vrai qu'on ne saurait penser à tout.

DANIEL SCHNEIDERMANN

(1) L'exposition sera fermée les 19 et 20 avril.

Après la démission de M. Alexis Félix (PS)

Dordogne : M. Gérard Fayolle (RPR) est élu président du conseil général

M. Gérard Fayolle (RPR) a été élu, mercredi 15 avril, au premier tour de scrutin, président du conseil général de la Dordogne par 26 voix contre 20 à M. Bernard Bioulac (PS), président sortant, et quatre à M. Francis Colbac (PC). M. Alexis Félix (PS) avait été élu à ce poste le 3 avril au bénéfice de l'âge, grâce à l'appoint d'un transfuge du RPR, qui affirmait avoir été « acheté » par le PS, mais il s'était démis de ses fonctions le 10 avril sous la pression des dirigeants de son parti.

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

Dans un premier temps, M. Bernard Bioulac, qui ne pouvait pas ignorer les opérations de « braconnage » menées par ses proches dans le camp adverse, avait estimé qu'il appartenait à la justice de faire la preuve d'éventuelles transactions financières, qu'il jugeait pour sa part inconcevables. En attendant, il était hors de question de céder aux pressions des élus RPR et UDF qui réclamaient la démission d'Alexis Félix. Mais le retentissement de l'affaire, l'intervention de M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, et le discours moralisateur de M. Pierre Bérégovoy à l'Assemblée nationale avaient finalement convaincu les socialistes périgourdins de céder à leurs adversaires politiques la présidence du conseil général.

Apparemment terminée sur le plan politique, l'affaire pourrait connaître un épilogue judiciaire. La plainte déposée il y a quelques jours par plusieurs élus de droite sur la base de l'article 106 du code électoral, qui punit ceux qui donnent ou promettent libéralités, faveurs, emplois publics en vue d'influencer un vote, a été prise très au sérieux par la justice. Il aura fallu moins d'une semaine à l'antenne de police judiciaire de Périgueux pour entendre les différents protagonistes et terminer son enquête préliminaire. Le dossier a été transmis au parquet général de la cour d'appel de Bordeaux, qui ne s'est pas encore prononcé sur les suites à donner.

Confronté à M. Jean Burg, le conseiller général socialiste qui l'avait convaincu de changer de camp et à deux employés du département, M. René Barou a maintenu ses accusations. Il affirme que son collègue lui a proposé 200 000 F dans un premier temps, puis 400 000 F. M. Burg considère pour sa part que M. Barou l'a mal compris. 200 000 F, c'est ce que représente une vice-présidence de conseil général ; 400 000 F, c'est peut-être ce à quoi il aurait pu prétendre s'il avait bénéficié de vacations supplémentaires. Des divergences existent aussi au sujet des propositions d'emploi formulées. M. Barou évoque des promesses fermes. Ses interlocuteurs socialistes ont expliqué aux policiers que le sujet avait été simplement envisagé.

Déclarations contradictoires

Ces déclarations contradictoires, jointes à la personnalité fantasque de M. Barou, qui jure toujours ses grands dieux qu'il a voté de travers parce qu'on avait mis une drogue dans son café la veille du scrutin, ne sont peut-être pas de nature à motiver l'ouverture d'une information judiciaire, voire à justifier un simple renvoi devant le tribunal correctionnel.

Le seul élément véritablement intéressant en possession des enquêteurs ne concerne pas M. Barou. Il s'agit d'une cassette remise à la police par un conseiller général UDF. Celui-ci, qui exerce la profession d'assureur, avait enregistré, peu de temps avant l'élection du président, les offres que lui avait faites au téléphone un membre du cabinet de M. Bioulac. Au dire de ce conseiller général, il se serait vu confier le portefeuille des assurances du département s'il avait accepté de voter à gauche. C'est du moins ce que lui certifiait son interlocuteur, qui n'avait cependant pas le pouvoir de prendre une telle décision.

Parallèlement à la saisine de la justice, le préfet de la Dordogne a demandé à l'inspection générale de la police nationale d'effectuer une enquête sur le comportement des inspecteurs des renseignements généraux. L'attitude de l'un d'entre eux a été dénoncée publiquement par les élus de la nouvelle majorité. Quelques heures après l'élection surprise de M. Félix, il avait remis à la presse locale une confession de M. Barou où ce dernier expliquait qu'il n'était pas celui qui avait trahi.

La conduite de ce policier doit-elle être mise sur le compte d'une erreur d'appréciation personnelle ou est-elle le reflet des effets pervers d'une fréquentation trop assidue entre les pouvoirs locaux et des fonctionnaires ayant perdu le sens de leur devoir de réserve ? Pour l'instant, il est trop tôt pour le dire. Seule certitude, l'image de marque des renseignements généraux de la Dordogne aura du mal à sortir indemne de l'affaire Barou.

DOMINIQUE RICHARD

[Né le 11 octobre 1937 au Bugue (Dordogne), licencié ès lettres, M. Gérard Fayolle a été d'abord enseignant à Périgueux, puis rapporteur du Haut Comité de la langue française de 1967 à 1974. Il s'est tourné alors vers l'édition en devenant directeur littéraire de Média international de 1974 à 1979. Pendant la cohabitation, entre 1986 et 1988, M. Chirac lui avait confié la rédaction en chef des publications périodiques du service d'information et de diffusion (SID) du premier ministre. Gaulliste dès son plus jeune âge, M. Gérard Fayolle a été de ceux qui ont aidé M. Yves Guéna à s'implanter en Dordogne au début des années 60. Conseiller général du Bugue depuis 1979, maire de la commune depuis 1983, conseiller régional, M. Gérard Fayolle dirige le Centre régional des lettres d'Aquitaine. Il a écrit plusieurs livres, parmi lesquel *la Vie quotidienne en Périgord au temps de Jacquou-le-Croquant*.]

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 15 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits.

● Diverses dispositions relatives à l'éducation nationale

– Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels par des diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale.

1. – S'il justifie d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans une activité correspondant à un diplôme universitaire ou à un diplôme technologique du second degré, le candidat à ce diplôme pourra obtenir que cette expérience soit validée. Il sera ainsi dispensé de certaines épreuves.

La validation des acquis professionnels du candidat sera prononcée par un jury comprenant des enseignants-chercheurs, en majorité, et des personnes compétentes dans les matières du diplôme.

La promotion des personnes exerçant une activité professionnelle et la mise en œuvre du droit à la formation continue seront ainsi facilitées.

2. – Les procédures de recrutement des personnels des établissements d'enseignement supérieur ont été en partie déconcentrées par des décrets adoptés au conseil des ministres du 15 janvier 1992.

Le projet de loi complète ce dispositif en permettant au ministre de l'éducation nationale de déléguer aux chefs d'établissement son pouvoir de nomination et de gestion des maîtres de conférence et des personnels non enseignants.

● Code pénal

– Le garde des sceaux, ministre de la justice a présenté un projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et à la modification de certaines dispositions de droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur.

La réforme du code pénal a déjà donné lieu à quatre projets de loi, qui portent chacun sur un livre du nouveau code : livre I consacré aux dispositions générales, livre II sur les crimes et délits contre les personnes, livre III sur les crimes et délits contre les biens, livre IV sur les crimes et délits contre l'Etat, la nation et la paix publique. La discussion de ces projets de loi est déjà très avancée.

Le projet de loi achève la réforme en adaptant de nombreuses lois aux dispositions du nouveau code. Plus d'une vingtaine d'autres codes, tout particulièrement le code de procédure pénale, et une cinquantaine de lois particulières sont ainsi modifiées.

● Activités physiques et sportives

(*Le Monde* du 16 avril.)

● Manutention dans les ports maritimes

(*Le Monde* du 16 avril.)

● L'aide aux pays de l'est de l'Europe

– Le ministre de l'économie et des finances a présenté une communication sur le rôle de la France dans l'aide apportée aux pays d'Europe centrale et orientale.

La mise en place de régimes démocratiques et le succès des réformes engagées par ces pays dans le but d'opérer une transition vers l'économie de marché sont essentiels au maintien d'une zone de paix, de prospérité et de liberté en Europe.

Depuis le début de ce processus, la France joue un rôle actif.

Elle a contribué à la mobilisation rapide des aides multilatérales, notamment celles apportées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, la Communauté économique européenne et la Banque européenne de reconstruction et de développement.

Sur le plan bilatéral, notre assistance financière a pris des formes diversifiées afin de s'adapter à la variété des besoins des économies en transition. L'assistance technique, l'aide à l'exportation et l'appui aux opérations d'investissements, qui correspondent aux besoins prioritaires de ces pays, ont été particulièrement encouragés.

Ainsi, depuis l'origine de cette évolution historique pour l'Europe, la France n'a pas ménagé ses efforts pour soutenir les nouvelles démocraties dans leur reconstruction.

Le ministre a également rendu compte de la première assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement qui s'est tenue à Budapest les 13 et 14 avril 1992.

POINT / LES CONSEILS RÉGIONAUX

Entrée des écologistes et renforcement du Front national

Après le scrutin du 22 mars, les conseils régionaux ont élu leur président le 27 mars, à l'exception de la Haute-Normandie et du Nord-Pas-de-Calais, où cette désignation ne s'est faite que le 30. En Corse, où le mode de scrutin prévoyait deux tours, l'exécutif a été installé le 2 avril. Quant à la Lorraine, le soupçon qui pesait sur les conditions de l'élection de M. Jean-Marie Rausch a conduit ce dernier à se démettre le 30 mars de sa présidence, qui est revenue le 4 avril à M. Gérard Longuet.

La droite détient, comme avant le renouvellement, vingt des vingt-six présidences de conseils régionaux (vingt et un en métropole, plus l'Assemblée de Corse, et les quatre régions monodépartementales d'outre-mer). Si elle a perdu la Bourgogne au profit de la majorité présidentielle (M. Jean-Pierre Soisson) et la Réunion au profit de M. Camille Sudre (divers), en revanche elle a gagné la Guadeloupe aux dépens du PS et retrouvé la Lorraine qui lui avait échappé depuis le ralliement, en 1988, du centriste Jean-Marie Rausch, à la majorité présidentielle.

A l'intérieur de la droite, les changements ont été modestes : le RPR détient sept présidences (Bretagne, Champagne-Ardenne, Corse, Pays de la Loire, ainsi qu'Aquitaine, Ile-de-France et Haute-Normandie, dans ces trois dernières régions avec changement de titulaire); le Parti républicain passe de huit à neuf (Centre, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Basse-Normandie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, auxquelles s'est ajoutée la Lorraine); le Centre des démocrates-sociaux conserve sa seule présidence (en Alsace), tout comme le Parti social-démocrate avec la Picardie; l'UDF perd la Bourgogne et garde l'Auvergne. Enfin, les «divers droite» perdent la Réunion.

De son côté, le Parti socialiste et ses alliés de la majorité présidentielle, dont les représentants contrôlaient six exécutifs régionaux, en ont perdu quatre dont la Lorraine et la Guadeloupe. En outre, les Verts ont conquis leur bastion du Nord-Pas-de-Calais, et le Parti communiste martiniquais a obtenu au bénéfice de l'âge, après négociation avec le Parti progressiste martiniquais, la présidence qu'occupait ce dernier. Le PS conserve le seul Limousin, et en Guyane c'est un représentant du Parti socialiste guyanais qui a succédé à un «divers gauche».

La répartition des 1 880 conseillers régionaux dont les 51 membres de l'Assemblée de Corse s'établit ainsi : 135 pour le Parti communiste, 440 pour l'ensemble de la majorité présidentielle, 213 pour les écologistes (élus des Verts et de Génération Ecologie confondus), 763 pour l'Union pour la France (qui présentait dans la quasi-totalité des départements des listes communes au RPR et à l'UDF) et les «divers droite», 241 pour l'extrême droite (essentiellement du Front national) et 88 «divers» (dont les élus de Chasse, pêche, nature et traditions).

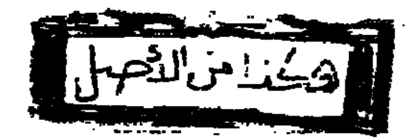
Le Parti communiste n'a toujours pas d'élu en Alsace ni en Guyane, et il a perdu ceux qu'il avait en Franche-Comté et dans les Pays de la Loire où siègent désormais des communistes qui ont rompu avec leur parti. Les écologistes, qui n'avaient que trois sortants, sont désormais présents dans les vingt et un conseils régionaux de métropole. Il en est de même pour le Front national, absent des conseils régionaux d'outre-mer et de Corse.

ANNE CHAUSSEBOURG

Pour chaque région, est donné le nom du président du conseil régional ainsi que son étiquette politique

Parti communiste — Majorité présidentielle — Ecologistes — UPF et divers droite — Front national et extrême droite — Divers (1)

(1) Dans les divers sont regroupés notamment les élus Chasse, pêche, nature et traditions, les élus nationalistes en Corse, à la Guadeloupe et en Martinique, les 13 élus des listes Borloo en Nord - Pas - de - Calais, ou encore les 17 élus de la liste Camille Sudre à la Réunion.



JUSTICE

Au tribunal de Paris

Les poursuites des professeurs Gallo et Zagury contre «le Monde»

La première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par Mme Jacqueline Cochard, se prononcera le 20 mai dans deux procès intentés au *Monde* et à notre collaborateur Franck Nouchi. La première poursuite émane du professeur Robert Gallo, directeur de recherches au National Cancer Institute de Bethesda (Maryland, Etats-Unis), qui demande 500 000 F de dommages et intérêts en réparation du préjudice qu'il estime avoir subi du fait de la publication d'un article paru dans nos éditions du 18 septembre 1991. La seconde a été engagée par le professeur Daniel Zagury, directeur du laboratoire de physiologie cellulaire de l'université Pierre-et-Marie-Curie, qui demande 300 000 F de dommages et intérêts pour un article publié le 30 septembre 1991.

A l'audience du mercredi 15 avril, Me Dominique Piwnica, conseil du professeur Gallo, présente l'affaire en quelques mots. L'article du 18 septembre 1991 n'aurait eu qu'un but : présenter son client comme *«un falsificateur, un menteur et un voleur»*. Trois termes que l'avocat examine successivement. L'accusation de falsification se déduirait de la première partie de l'article où le journaliste écrivait : *«Selon un rapport préliminaire du National Institute of Health (NIH), dont la teneur a été révélée par le* Chicago Tribune *du 15 septembre, le professeur Gallo a tout simplement «censuré» son principal collaborateur, l'empêchant d'écrire, dans l'article annonçant qu'il avait découvert le virus du sida, qu'il avait utilisé pour ce faire comme «virus de référence» celui que le professeur Montagnier (Institut Pasteur, Paris) lui avait adressé quelques mois plus tôt.»*

Selon Me Piwnica, les sources sont discutables dans la mesure où le journaliste du *Chicago Tribune*, M. John Crewdson, mène avec acharnement une campagne de presse destinée à ruiner la réputation du professeur Gallo. D'autre part, il y aurait eu une *«utilisation frauduleuse»* d'un rapport préliminaire du NIH, qui était confidentiel, et le FBI serait chargé d'une enquête pour déterminer dans quelles conditions il a pu être remis à la presse. En outre, le mot *«censure»* aurait été mal traduit, car son acception américaine correspond plutôt à une *«correction»* d'un texte écrit par M. Mikulas Popovic, un Tchèque maîtrisant mal l'anglais technique. Sur ce point, Me Yves Baudelot, défenseur du *Monde*, estime que, quel que soit le sens attribué au mot *«censure»*, il fallait bien constater que la suppression de la référence au virus français dans l'article avait bien été faite à l'initiative du professeur Gallo. L'avocat constatait aussi que le scientifique américain n'avait jamais engagé de poursuites contre le *Chicago Tribune*.

La suite de l'article évoquait le fait que le professeur Gallo *«n'a cessé de mentir, affirmant qu'il n'avait pas fait pousser le virus de Pasteur en lignée continue»*. L'affirmation donne lieu à de longs débats techniques où les avocats font assaut de compétences inattendues en virologie. Reste l'accusation de vol que Me Piwnica considère comme un propos particulièrement *«malveillant»*.

Les comités d'éthique du Zaïre

Cependant, Me Baudelot constate seulement que l'article contient la phrase : *«On saura dans quelques semaines, à l'occasion de la publication du rapport définitif du NIH (...), si l'on peut ou non conclure que le professeur Gallo a délibérément «volé» le virus de l'Institut Pasteur.»* Une phrase qui, selon l'avocat, n'est pas diffamatoire et qui doit être placée dans son contexte. Car, pour Me Baudelot, *«n'est-t-il pas légitime, compte tenu de l'importance considérable et colossale de la recherche sur le sida, de s'interroger sur ce que doit être la rigueur scientifique?»*.

Cette dernière phrase est également prononcée dans la poursuite engagée par le professeur Zagury. Il s'agit, cette fois, d'un article concernant le pillage du siège du Programme de lutte contre le sida à Kinshasa. Dans les six dernières lignes, le journaliste notait : *«Les responsables du comité d'éthique de Kinshasa n'ont jamais été tenus informés des travaux que mène le professeur Zagury dans leur pays.»* Pour Me Bernard Dartevelle, conseil du professeur Zagury, il s'agit d'un propos diffamatoire visant un scientifique *«qui est dans le collimateur du journaliste depuis près de six mois»*. Et l'avocat soutient qu'un comité national pour la lutte contre le sida au Zaïre et un comité d'éthique, créé en 1986, ont été informés des expérimentations effectuées par le professeur Zagury sur des sujets humains. Me Baudelot rétorque que l'article se borne à dire que le comité d'éthique de Kinshasa n'était pas informé, *«une réalité qui n'est pas diffamatoire»*. Mais concernant les autres organismes, il émet des doutes sur leur contrôle effectif en constatant, notamment, que l'un des membres du *«comité d'éthique interne»* se trouve être un collaborateur du professeur Zagury. *«L'ordre des médecins a définitivement blanchi le professeur Zagury»*, proteste Me Dartevelle en reprochant au journaliste *«une opération de dénigrement»*.

MAURICE PEYROT

Quatre sociétés de pompes funèbres poursuivies à Grenoble

Pots-de-vin à la morgue

Les responsables de quatre sociétés de pompes funèbres des Alpes-Maritimes et cinq agents de l'administration hospitalière, en poste à la morgue de Nice, comparaissaient mardi 14 avril devant le tribunal correctionnel de Grenoble. Tous sont inculpés de corruption active ou passive. L'ancien directeur de la SA Les Pompes funèbres réunies Lamy-Trouvain, M. Gaston Robaut, adjoint RPR au maire de Nice, ainsi que son fils Olivier, qui lui succéda en 1987, sont également poursuivis pour faux en écritures privées et de commerce.

GRENOBLE

de notre correspondant

La morgue de l'hôpital Pasteur de Nice, qui accueille plus de 70 % des personnes qui décèdent dans cette ville, était devenue, au milieu des années 80, le champ de bataille des sociétés qui se partagent le «marché» de la mort. Les sociétés de pompes funèbres y dépêchaient quotidiennement leurs zélés représentants en cercueils et fournitures de deuil, leurs agents spécialisés dans l'embaumement des corps et leurs spécialistes des cérémonies. Leur activité était orchestrée par les fonctionnaires de l'hôpital en charge de ce lieu de transit, qui orientaient les familles vers telle ou telle entreprise. En échange de leurs services, les sociétés de pompes funèbres niçoises les gratifiaient de 600 F pour une crémation et de 1 000 F pour un enterrement traditionnel. Ces agents hospitaliers parvenaient ainsi à doubler aisément leurs modestes salaires de fonctionnaire.

A partir de 1986, la concurrence entre les sociétés présentes sur le marché devint si vive que certaines entreprises refusèrent de poursuivre cette indécente «chasse» aux morts. Aussitôt, leur chiffre d'affaires s'effondra et plusieurs d'entre elles disparurent faute de «clients». La société Pompes funèbres de la liberté (PFR), qui avait jusqu'alors refusé d'entrer dans le jeu, finit par porter plainte. L'enquête conduite par la police révéla que cette pratique des pots-de-vin avait cours depuis de très nombreuses années à Nice, mais aussi dans la plupart des grandes villes françaises.

560 000 francs détournés en trois ans et demi

Elle permit d'établir que le président-directeur général de la société des Pompes funèbres réunies et les représentants du comité central d'entreprise avaient signé en 1977 une convention qui prévoyait explicitement la création d'une «caisse noire» destinée à rémunérer les agents hospitaliers et les rabatteurs des familles en deuil. Entre le 1er janvier 1985 et le 31 août 1988, 560 000 F furent détournés par la direction régionale de Nice. Cet argent servit à M. Gaston Robaut, adjoint au maire de Nice, délégué à l'état civil, à alimenter sa propre «caisse noire».

Dans son réquisitoire, le ministère public, par la voix de M. Jean-Louis Bergez, a souligné qu'à partir de 1985, à la morgue de l'hôpital Pasteur de Nice, *«la corruption s'était développée d'une façon foudroyante dès qu'une entreprise tenta de casser le monopole exercé par les grands groupes»* spécialisés dans le traitement des personnes décédées, principalement les Pompes funèbres générales (PFG).

Ces dernières ont en effet obtenu la quasi-totalité des contrats de concessions pour les enterrements dans les villes de plus de dix mille habitants. Au milieu des années 80, les PFG durent affronter l'offensive commerciale d'un nouveau venu sur le marché de la mort, la société de pompes funèbres dirigée par M. Michel Leclerc. Les agents hospitaliers purent alors se montrer plus exigeants sur le prix des corps. Contre ces derniers, accusés de corruption passive, le ministère public a réclamé des peines d'un an à deux ans de prison. Le jugement a été mis en délibéré.

CLAUDE FRANCILLON

DÉFENSE

M. Joxe annonce une centaine de mesures de dissolution ou de regroupement d'unités militaires

M. Pierre Joxe, ministre de la défense, a annoncé, jeudi 16 avril, plus d'une centaine de mesures «de restructuration» (dissolution ou regroupement d'unités) pour 1993. Elles concernent les trois armes, et touchent 24 000 militaires, dont 16 000 appelés et 4 750 personnels civils.

«Ces mesures sont nécessaires, inévitables et utiles à la configuration des forces armées dans l'avenir», a souligné le ministre devant la commission de la défense et des forces armées de l'Assemblée nationale, et celle des affaires étrangères et de la défense du Sénat. Cependant, le plan étant prévu pour l'horizon de 1993, *«nous prendrons tout le temps d'en étudier les conséquences sociales»*, a-t-il ajouté.

Outre la dissolution de la 8e division d'infanterie implantée à Amiens et celle de la base aérienne 124 de Strasbourg-Entzheim (*le Monde* du 16 avril), le plan prévoit notamment la dissolution de l'état-major du 2e corps d'armée implanté à Baden (Allemagne) et celle de trois régiments Pluton et de leurs éléments de soutien associés. En ce qui concerne la Marine, les bâtiments de la flotte de surface seront concentrés sur Brest et Toulon. Le dispositif de l'aéronautique navale est également touché, avec la fermeture progressive de la base aéronavale de Fréjus-Saint-Raphaël et le transfert à Landivisiau d'appareils stationnés à Hyères.

Les services de soutien de l'armée de terre, ainsi que le service de santé des armées feront l'objet de mesures *«de rationalisation»*. C'est ainsi que les écoles d'application du service de santé de Paris, Marseille et Toulon seront regroupés à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris, et que la fermeture des hôpitaux thermaux militaires sera poursuivie.

Enfin, *«des mesures d'incitation à la mobilité géographique et fonctionnelle»* seront proposées au personnel des établissements de la délégation générale pour l'armement (DGA), en vue d'*«une amélioration de leur productivité»*.

Une commission rogatoire internationale a été lancée contre Marlon Brando

Une commission rogatoire internationale a été lancée depuis un mois et demi par le juge d'instruction Max Gatti à l'encontre de Marlon Brando, a-t-on appris, jeudi 16 avril, à Papeete.

Cette démarche signifie que la justice française ne se satisfait pas du verdict des juges américains qui, en février 1991, avaient condamné Christian Brando, le fils de l'acteur, à dix ans de prison pour le meurtre, dans la villa de Marlon Brando à Hollywood, de Dag Drollet, le concubin de sa sœur Cheyenne. En effet, et c'est là l'élément nouveau dans un dossier déjà riche en rebondissements, Cheyenne Brando, qui est inculpée de complicité dans cette affaire, aurait mis en cause son père, Marlon Brando, lors d'un interrogatoire, en février dernier.

La procédure d'une commission rogatoire internationale permet à un témoin d'être entendu dans son pays d'origine mais c'est une procédure longue. Dans une lettre adressée récemment au nouveau juge d'instruction chargé du dossier, M. Jean-Bernard Taliercio, et parvenue à la presse, Me Jacques Vergès, défenseur de Cheyenne Brando, fait savoir qu'*«il renonce à assurer la défense de sa cliente»* car Marlon Brando *«refuse de venir en France devant un tribunal de son choix pour être entendu comme témoin»*. Me Vergès souligne que *«la contradiction apparente entre les intérêts de Cheyenne Brando et ceux de Marlon Brando lors de l'interrogatoire de Cheyenne Brando le 14 février dernier où celle-ci mettait en cause son père, n'a ainsi fait que s'aggraver.»*

□ **Affaire Urba : plainte contre le juge Jean-Pierre.** – Une plainte pour violation du secret de l'instruction, déposée contre le juge Thierry Jean-Pierre, a été confiée, mercredi 15 avril, à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Le juge Jean-Pierre est à l'origine d'une enquête sur le financement du Parti socialiste dans la Sarthe. La plainte émane de M. Jacques Jusforgues, conseiller régional PS du Mans, inculpé en janvier dernier d'usage de faux par le juge Renaud Van Ruymbeke, chargé d'instruire le dossier ouvert par M. Thierry Jean-Pierre. M. Jusforgues accuse le juge d'avoir violé le secret de l'instruction dans son livre *Bon appétit, Messieurs!* (*le Monde* du 8 avril).

□ **Rejet de la requête en suspicion de M. Claude Bertrand.** – La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, mercredi 15 avril, la requête en suspicion légitime présentée par M. Claude Bertrand, ancien chef de cabinet de M. Jean-Claude Gaudin, qui visait M. Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction au tribunal de Grasse, chargé de l'affaire Saincené. Le 4 mars dernier, la Cour avait rejeté une autre requête de M. Bertrand, qui demandait la suspension de l'instruction dans laquelle il est inculpé, jusqu'à l'examen de sa demande. M. Bertrand reprochait au juge Murciano sa *«partialité»* et la *«publicité»* donnée à son affaire.

□ **Affaire Eurocen : deux inculpations, dont celle d'un policier.** – Le juge d'instruction Jean-Luc Delahaye, chargé du dossier Eurocen, a inculpé, mercredi 15 avril, M. Jean-Marie Kelai, sous-brigadier à la direction de la sécurité publique, de complicité d'abus de biens sociaux. Le policier aurait encaissé sur son compte personnel des chèques émanant de la société Eurocen, dirigée par l'ex-brigadier de police Daniel Voiry, et du cabinet Francine Leroux, dirigé par son épouse, Francine Voiry, elle-même inculpée, et dont le montant (environ 1 million de francs) était reversé en liquide à Daniel Voiry. Ce dernier s'est suicidé en décembre 1990 à la veille de son audition par la police judiciaire. Le sous-brigadier Kelai a été laissé libre sous contrôle judiciaire. D'autre part, le magistrat instructeur a notifié les inculpations de faux, usage de faux et abus de biens sociaux à M. Paul Poquet, cinquante-neuf ans, directeur d'une agence immobilière domiciliée à Paris. Il est soupçonné d'avoir versé, par le biais de fausses factures, 600 000 F de commissions à la société Eurocen. Il a été lui aussi laissé en liberté.

□ **Le sénateur Calmejane (RPR) inculpé de corruption.** – M. Robert Calmejane, sénateur (RPR) de Seine-Saint-Denis, maire de Villemomble, a été inculpé, mercredi 15 avril, de corruption et de recel d'abus de biens sociaux, par M. Guy Joly, président de la troisième chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. La justice lui reproche d'avoir bénéficié avec sa fille d'un voyage en Thaïlande dont la facture avait été réglée par une société spécialisée dans la collecte des ordures ménagères. Celle-ci, la SEPUR (Société d'entretien et de propreté urbaine), avait passé en 1988 un contrat de plusieurs millions de francs avec la ville de Villemomble. Le directeur de cette société, M. Matuszewski, quarante-neuf est inculpé, dans cette procédure, de corruption et abus de biens sociaux.

ENVIRONNEMENT

Compétences élargies pour son ministère

Mme Ségolène Royal ministre des paysages

Mme Ségolène Royal est contente : déjà classée neuvième dans la hiérarchie des ministres du gouvernement – *«avant les ministères techniques comme l'équipement et l'industrie»*, – la voilà dotée de compétences élargies depuis le conseil des ministres du 15 avril. Le gouvernement a en effet décidé que le ministre de l'environnement devra contresigner les déclarations d'utilité publique de tous les grands projets d'infrastructure. Mme Royal participera donc de plein droit aux décisions politiques concernant les transports, l'urbanisme et l'aménagement de l'espace rural.

Le nouveau ministre se voit transférer en outre des compétences exercées auparavant par le ministère de l'équipement, comme la protection des paysages et le classement des sites urbains. Elle va aussi exercer une «cotutelle» sur l'Office national des forêts, avec le ministre de l'agriculture, et sur le Muséum national d'histoire naturelle, avec le ministère de l'éducation nationale. Le gouvernement Bérégovoy administre ainsi la preuve que, même après le départ d'un ministre activiste comme le fut Brice Lalonde, l'écologie se glisse dans les rouages de l'administration française...

Pour marquer cet adoubement, Mme Ségolène Royal avait convié la presse, mercredi 15 avril, à une brève «prise de contact», conclue par un apéritif résolument régional – tourteau fromager, chabichou et vin d'Anjou des Deux-Sèvres. Le *«ministre des paysages»*, comme elle s'appelle elle-même, a annoncé son intention d'*«engager une politique ambitieuse de l'environnement»*, centrée sur trois thèmes : défense du patrimoine naturel et des paysages *«tant urbains que ruraux»*; égalité d'accès des citoyens à la nature ; création d'emplois liés à l'environnement. Sa mission? *«Faire sauter quelques verrous techniques et psychologiques.»* C'est ainsi qu'elle compte organiser une «journée sans voitures», pour faire sauter le verrou psychologique du citoyen automobiliste...

ROGER CANS

MÉDECINE

Selon un rapport de l'OMS

Une «épidémie» de maladies cardio-vasculaires apparaît dans les pays en voie de développement

«Comment va le monde?», s'interroge l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à l'occasion de la publication de l'annuaire de statistiques sanitaires mondiales 1991. Une seule réponse s'impose après la lecture de ce document : mal.

Chaque année, cinq cent mille femmes meurent dans le monde des suites d'une grossesse ou d'un accouchement. Il n'est pas rare, dans certains pays d'Asie méridionale d'observer un taux de couverture médicale inférieur à 10 %. Sans parler de l'Afrique, où le taux avoisine parfois 2 %. Concernant les parasitoses tropicales et intestinales, la situation n'est guère plus brillante. Plus de deux milliards de personnes, soit 40 % de la population mondiale, sont exposées au risque de paludisme. Deux cent millions de personnes sont actuellement atteintes de bilharziose. Quant aux leishmanioses, elles figurent parmi les parasitoses qui se répandent le plus rapidement : 12 millions de personnes en sont atteintes dans 80 pays et l'on ne compte pas moins de 350 millions de personnes exposées.

Seul fait positif, on observe une réduction spectaculaire de la dracunculose, une maladie due au ver de Guinée. Le nombre de cas dans le monde serait actuellement inférieur à 3 millions, et des pays comme l'Inde et le Pakistan seraient sur le point d'éradiquer cette maladie.

Pour ce qui est de la couverture vaccinale, on commence à observer les premiers effets bénéfiques du programme élargi de vaccination lancé par l'OMS en 1974 contre le tétanos, la rougeole, la diphtérie, la coqueluche, la poliomyélite et la tuberculose. La vaccination aurait, en 1990, permis d'éviter 3,2 millions de décès par rougeole, tétanos néonatal et coqueluche, ainsi que 445 000 de paralysies dues à la poliomyélite.

Parmi les enfants de moins de cinq ans, le nombre de décès est passé de 13,5 millions en 1985 à 12,9 millions en 1990. Trois millions étaient dus à une maladie diarrhéique et 880 000 à la rougeole (en 1985, la rougeole était responsable de deux millions de décès). En outre, 2,8 millions d'enfants de moins de cinq ans sont morts des suites d'une infection respiratoire aiguë en 1990. L'OMS estime enfin que le nombre des décès d'enfants atteints de sida *«va probablement subir une augmentation sensible à l'avenir, notamment en Afrique subsaharienne»*.

Enfin, si la baisse de la mortalité cardio-vasculaire se poursuit dans les pays développés, en revanche, note l'OMS, *«les signes d'une épidémie naissante de maladies cardio-vasculaires dans les pays en voie de développement sont de plus en plus apparents»*. Ainsi, en Amérique latine, des projections font apparaître que dans vingt-cinq ans, le nombre de décès liés aux maladies cardio-vasculaires sera cinq fois plus important que celui des décès par maladies infectieuses ou parasitaires. En 1990, conclut le rapport de l'OMS, l'espérance de vie était en Afrique de l'ordre de 52,6 ans contre 72,8 ans en Europe.

F. N.

SOCIÉTÉ

ESPACE

Le 50e tir de la fusée Ariane

Lancements en chaîne

La fusée Ariane, dont c'était le cinquantième tir, a mis en orbite dans la nuit du 15 au 16 avril à 1 h 25 (heure française) deux satellites de télécommunications : Inmarsat-2 F4 pour le compte de l'organisation internationale de télécommunications maritimes Inmarsat, et Télécom-2 B pour celui de France-Télécom et du ministère français de la défense.

KOUROU

de notre envoyé spécial

Treize petites minutes de retard, et un lancement parfait pour ce cinquantième compte à rebours. Quatre-vingt-cinq satellites ont été lancés à partir de Kourou (Guyane) depuis le tir de la première Ariane 1 en décembre 1979, en passant par la première Ariane 3 le 4 août 1984, et, le 15 juin 1988, la première des vingt-deux Ariane 4. En dépit de cinq échecs en vol, cette série a permis à Arianespace de conquérir plus de la moitié du marché mondial des services de lancement, et lui offre l'occasion de fêter bientôt son centième client. Pour marquer ce cinquantième vol, Arianespace a réalisé un sans-faute avec le premier exemplaire d'une Ariane 4 «dopée» grâce à l'adjonction d'un troisième étage allongé. Comme les trois quarts des satellites civils lancés dans le monde, les deux passagers de ce vol étaient des satellites de télécommunications :

– Inmarsat-2 F4 (1 300 kilos), construit par British Aerospace et destiné aux communications (jusqu'à 250 liaisons simultanées) avec des navires, des avions et des véhicules terrestres; il sera placé au-dessus de l'Atlantique ouest;

– Télécom-2B (2 300 kilos), construit par Matra-Marconi et Alcatel, sera placé au-dessus du golfe de Guinée. Il assurera des liaisons téléphone et télévision entre la métropole et les DOM-TOM, des liaisons interentreprises et télévision sur l'Hexagone et des communications pour le compte de l'armée *via* le système Syracuse 2, reliant à terme 110 stations (navires, sous-marins, avions, véhicules...) de l'Atlantique à l'océan Indien.

Télécom-2B doit remplacer en juillet le vieillissant Télécom-1C. Il reprendra alors la diffusion de TF 1, A 2 et M 6 asurée par ce satellite. Il servira aussi de secours à son jumeau Télécom-2A, lancé en décembre dernier. Après avoir retransmis les images des Jeux d'Albertville, Télécom-2A devait, à partir de la mi-avril, être le vecteur d'un «bouquet» de huit chaînes de télévision, thématiques et payantes.

Mais le différend qui oppose Canal Plus et les industriels à propos de la norme de diffusion utilisée sur ce satellite, Secam ou D2MAC (*le Monde* du 6 mars) n'est toujours pas tranché. Ce débat retarde le vrai décollage commercial de la télévision par satellite en France, alors que les parcs d'antennes chez nos voisins croissent régulièrement, et dépassent plusieurs millions tant en Grande-Bretagne qu'en Allemagne. Preuve que les lancements en chaîne d'Ariane n'aboutissent pas forcément à des lancements de chaînes...

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

ÉDUCATION

Un millier d'enseignants contre les réformes

Les croisés de l'instruction publique

«La résistance au démantèlement de l'école s'organise...». Invités par l'association Savoirs et libertés, un millier de professeurs se sont réunis à Paris, mercredi 15 avril, pour en faire la démonstration. Se présentant eux-mêmes comme les croisés de l'instruction publique, pourfendeurs acharnés de la *«propagande ministérielle»* sur la réforme de l'enseignement, ils n'ont pas eu de mots assez forts pour dénoncer le *«scoutisme pédagogique»* qui caractérise, à leurs yeux, les projets engagés depuis quelques années.

«Nous sommes en état de légitime défense», affirmait ainsi M. Claude Lobry, initiateur de cette soirée avec M. Jean-Noël Gaudy et promoteur d'une lettre ouverte au président de la République, réclamant le retrait de la réforme des lycées, l'arrêt des projets d'établissements, la suppression des instituts de formation des maîtres (IUFM) ainsi que le maintien du baccalauréat dans sa forme actuelle. Il était relayé par le philosophe Alain Finkielkraut, venu crier son *«effarement, sa colère, son désespoir»* devant le *«monstre idéolodique de la culture adaptative»* en passe de détrôner l'enseignement des humanités à l'école. M. Jacques Muglioni, ancien doyen de l'Inspection générale de philosophie, dénonçait *«la guerre sainte menée contre l'instruction publique»*. Mme Anne Souriau, présidente de l'Association des professeurs de philosophie, volait au secours du baccalauréat, tandis que Mme Zerhinger, présidente de la Société des agrégés, fustigeait le caractère destructeur et sournois des nouveaux IUFM. M. Régis Debray, lui-même, pourtant en séjour à Séville, avait tenu à exprimer, par une lettre, sa solidarité avec ses camarades professeurs. Restait à M. Lobry à inviter ses collègues à *«former des bataillons pour vaincre»*. On se sépara toutefois sans *Marseillaise*.

Ch. G.

CATASTROPHES

Deux nouvelles coulées sortent de l'Etna

Après avoir ralenti dans la nuit du 14 au 15 avril et dans la journée du 15, l'écoulement de la lave de l'Etna a repris dans la nuit du 15 au 16 avril. Deux coulées sortent maintenant d'ouvertures situées sur le haut du volcan et descendent les flancs de celui-ci. Elles ne constituent pas encore un danger pour Zafferana-Etnea, mais, si le flot ne se tarit pas, cette nouvelle coulée pourrait descendre, comme la précédente, jusqu'au voisinage de ce village. Malgré les efforts des artificiers militaires italiens, il semble bien que les tunnels par lesquels la lave descend sans se refroidir – et donc vite – n'ont pas été mis «hors service». Ils pourraient ainsi servir aux nouvelles coulées.

La situation est plus dramatique au Nicaragua, où le volcan Cerro Negro, situé à quelque 110 kilomètres au nord-ouest de Managua, s'est réveillé violemment, le 9 avril, après avoir dormi pendant vingt et un ans. Deux personnes tombées des toits d'où elles déblayaient des quantités énormes de cendres ont été tuées. Vingt mille paysans ont été obligés de fuir : leur hébergement et leur ravitaillement posent des problèmes insolubles aux autorités nicaraguayennes. De plus, les cendres volcaniques risquent de compromettre – ou même de détruire – les prochaines récoltes.

▶ **Le Secours catholique (106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07) a ouvert une souscription en faveur des sinistrés du Nicaragua. CCP Paris 737 G, mention «Nicaragua».**

NUCLÉAIRE

Inauguration de la nouvelle unité de La Hague

La Cogema retraitera d'ici deux ans 800 tonnes de combustibles irradiés

Tout au bout de la presqu'île du Cotentin, sur une côte battue par les vents, l'usine de La Hague (Manche) pratique, depuis 1967, l'art difficile du retraitement. Des milliers de tonnes de combustibles irradiés sont déjà passées dans ces installations gérées par la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema), filiale du CEA.

L'essentiel de ces matières radioactives a été retraité par le vieil atelier UP-2, construit à l'origine pour accueillir les combustibles «métal» provenant de la filière uranium naturel-graphite-gaz (UNGG), puis modifié à partir de 1972 pour recevoir les combustibles «oxyde», produits par les nombreux réacteurs de la filière eau légère – uranium enrichi.

Les Français, leaders incontestés

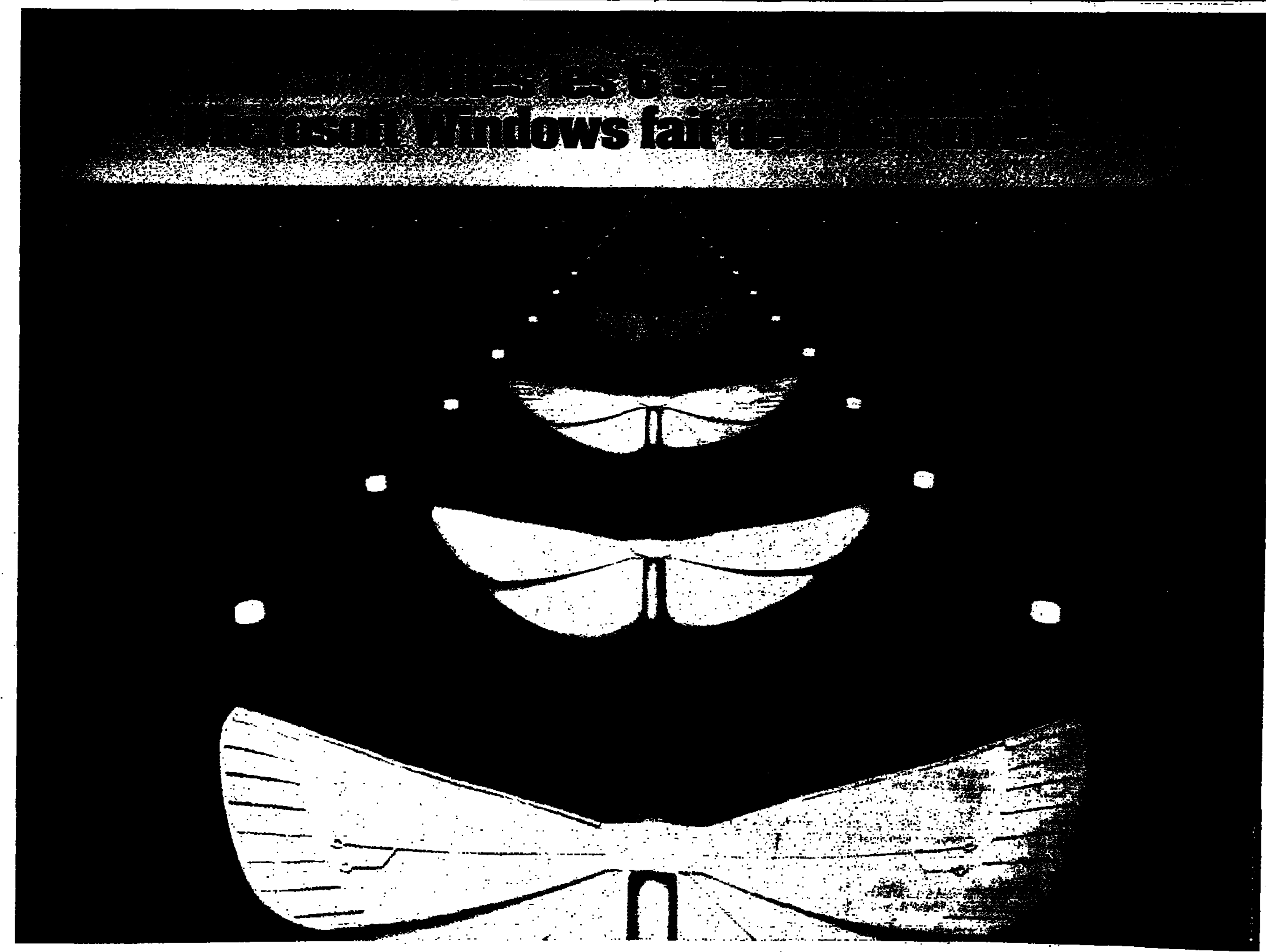
Quelque 4 000 tonnes de combustibles oxyde ont ainsi été retraitées dans cet atelier qui doit faire l'objet d'une profonde refonte en devenant UP-2 800, tandis qu'un peu plus de 450 tonnes l'ont été dans la toute nouvelle installation, UP-3. C'est cette unité ultra-moderne d'une valeur de 27,8 milliards de francs, mise en service le 23 août 1990, que la Cogema a inauguré officiellement, le mardi 14 avril, en présence de nombreux spécialistes étrangers, du ministre de l'industrie et du commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn et de l'ancien ministre et administrateur du Commissariat à l'énergie atomique, M. André Giraud, à l'origine, avec Georges Besse, de ce projet dans les années 70.

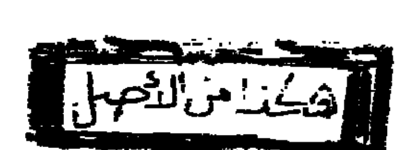
Le retraitement des combustibles irradiés, pour lequel les Français font figure de leaders incontestés, est une opération délicate, que bien peu de pays dans le monde (France, Grande-Bretagne, Japon, CEI) maîtrisent industriellement. Les «cendres» laissées par les réacteurs nucléaires contiennent, outre des déchets hautement radioactifs que sont les produits de fission (3 %), des quantités notables de matières réutilisables comme l'uranium (96 %) et le plutonium (1 %). Et comme une tonne de combustible usé équivaut encore sur le plan énergétique à quelque 22 000 tonnes de pétrole, on comprend l'intérêt du travail accompli par les équipes du CEA.

Pour l'heure, seule UP-3 fonctionne à un rythme d'environ 500 tonnes de matières retraitées par an et n'atteindra, selon M. Jean Syrota, PDG de la Cogema, sa pleine capacité (800 tonnes par an) que dans deux ans, ce qui permettra de retraiter sur dix ans les 7 000 tonnes de combustibles étrangers envoyés par vingt-neuf compagnies d'électricité à La Hague. Dans le même temps, sortira de terre la nouvelle usine UP-2 800 qui permettra de répondre aux besoins d'EDF et doublera presque le coût de cet énorme chantier du Cotentin.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

□ **Le commandant Cousteau demande la fermeture d'une centrale nucléaire bulgare.** – Après avoir mené une étude de sûreté dans la centrale nucléaire de Koslodoui, en Bulgarie, le commandant Cousteau a demandé la fermeture des quatre petits réacteurs les plus anciens, car *«il y va de la sécurité de tous les Européens»*. Comme les deux réacteurs de 1 000 mégawatts, beaucoup plus modernes, ne peuvent subvenir aux besoins du pays, le commandant Cousteau lance un appel aux Européens pour qu'ils fournissent à la Bulgarie l'électricité qui lui manquera, soit une aide d'environ 60 millions de dollars par an. *«C'est possible*, a-t-il dit, *car les lignes à haute tension existent.»*





SPORTS

FOOTBALL : grâce à son match nul (2-2) contre Feyenoord Rotterdam

Monaco en finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe

En obtenant un match nul, 2 à 2, sur le terrain du Feyenoord Rotterdam (Pays-Bas), les Monégasques se sont qualifiés, mercredi 15 avril, pour la finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. L'AS Monaco est le cinquième club français, après Reims, Saint-Etienne, Bastia et Marseille, à se qualifier pour une finale européenne. Celle-ci aura lieu le 6 mai à Lisbonne et opposera l'AS Monaco au Werder de Brême (Allemagne). Faute d'avoir pu trouver un accord financier sur les droits de retransmission avec les dirigeants de Feyenoord, TF1 n'a pu diffuser la rencontre comme prévu.

ROTTERDAM

de notre envoyé spécial

A côté du stade Louis-II, joli petit bibelot en terre cuite, le «kuip» de Rotterdam ressemble à une immense boîte de conserve. La masse de ferraille résonne des chants joyeux de 50 000 supporters du Feyenoord, qui invoquent la splendeur passée de leur club sans jamais renoncer à s'amuser. Mercredi soir, les jeunes de Rotterdam n'auraient peut-être pas dû crier si fort. Ils n'ont pas réussi à appeler les bons esprits de leur équipe, désormais beaucoup plus rouillée que son enceinte métallique. Ils sont seulement parvenus à sortir les Monégasques de leur léthargie du match aller.

A Rotterdam, les joueurs de la Principauté ne se sont plus emberlificotés dans le superflu. Ils se sont contentés de l'essentiel : marquer des buts en profitant d'un nombre limité d'occasions. Ils n'ont certes pas complètement renoncé à se compliquer la vie en concédant un match nul qui les aura fait trembler au cours d'une fin de partie désordonnée. Mais l'important était acquis depuis longtemps. Deux buts avaient vengé celui inscrit par les Néerlandais à Monaco. En accédant enfin à une finale, les Monégasques conjuraient leur malédiction européenne et sortaient de leur marginalité française. Mieux : ils étaient adoubés nouveaux preux chevaliers, prêts à subir la dernière épreuve de la quête du Graal du football français, ce trophée européen qui échappe obstinément à ses créateurs depuis trente ans. Dans les vestiaires, cette perspective de finale européenne ne semblait pas rendre les Monégasques euphoriques. Peut-être parce qu'ils savaient que les déconvenues des précédents candidats rendraient un nouvel échec encore moins supportable. Peut-être aussi parce qu'ils commençaient à songer à leur match de samedi prochain contre l'OM, à ce pied de nez définitif qu'ils pourraient infliger aux stars de Bernard Tapie, en les dépossédant du championnat après leur avoir volé la vedette européenne.

Paradoxalement, c'est le seul joueur de l'équipe qui ait déjà embrassé une Coupe d'Europe qui paraissait le plus ému. A la fin du match, Rui Barros – vainqueur de la Coupe de l'UEFA avec la Juventus en 1989 – s'est pendu au cou de son capitaine, Jean-Luc Ettori. Le minuscule attaquant portugais en aurait presque pleuré : il disputerait sa finale européenne à Lisbonne, devant son public. *« Vous verrez,* promettait-il, peut-être un peu optimiste sur les capacités des habitants de la capitale à oublier qu'il vient du club ennemi de Porto, *ils seront 80 000 à venir me voir et à soutenir Monaco. »* Pour réaliser ce rêve et battre les Néerlandais, Rui Barros n'a pas lésiné. Il a fait l'impasse sur une méchante douleur au ménisque. Il a surtout offert le premier but à George Weah (32e), avant de se charger lui-même du second, d'une de ces têtes que ses 159 centimètres rendent si improbables (49e).

Le Portugais, âgé de vingt-six ans, s'était signalé, ces dernières semaines, par un gaspillage généralisé d'occasions de but, par maladresse ou malchance.

Mercredi, au milieu des géants bataves, il a retrouvé une grande partie de cet art, qui en fait une sorte de lutin de l'attaque, prêt à jaillir lorsque tout le monde l'a oublié. Ainsi ne ressemble-t-il plus seulement à son club que par la modestie. Lui aussi, il a oublié cette paralysie des matches au sommet. Lui aussi semble aujourd'hui capable d'être exact aux rendez-vous fixés. Et comme tous les joueurs de l'AS Monaco, il sait que celui de Lisbonne sera crucial.

JÉROME FENOGLIO

EN BREF

□ **RUGBY : L'essai vaudra cinq points.** – L'International Board (IRFB), organisme de tutelle du rugby international, a annoncé, jeudi 16 avril, d'importants changements de règles. L'essai vaudra désormais cinq points au lieu de quatre, afin de modifier l'équilibre entre celui-ci et le coup de pied de pénalité ou le drop, qui valent trois points. Un essai transformé vaudra désormais sept points. Les nouvelles règles, qui concernent aussi les touches, les pénalités et les mêlées, visent également à promouvoir un jeu plus rapide et plus spectaculaire en réduisant les interruptions de jeu. Elles entreront en vigueur au début de la prochaine saison.

□ **CYCLISME : Giorgio Furlan remporte la Flèche wallonne.** – L'Italien Giorgio Furlan a remporté, mercredi 15 avril, la cinquante-sixième édition de la classique cycliste la Flèche wallonne. Il a devancé le Français Gérard Rué et l'Italien Davide Cassani.

□ **Un sponsor sur liste noire.** – Un club français sponsorisé par une société libyenne : l'affaire n'est pas du goût de M. François d'Aubert. Dans une question écrite adressée au gouvernement, mercredi 15 avril, le député (UDF) de la Mayenne a jugé *«particulièrement choquant»* que l'AS Monaco soit parrainé par la Tamoil. Cette société pétrolière, dont le nom apparaît sur les maillots des footballeurs, est *«contrôlée par l'Etat libyen»* et *«figure sur la liste noire qui vient d'être publiée par le département du Trésor américain et où figurent les sociétés considérées comme des agents libyens»*. M. d'Aubert demande au ministre de la jeunesse et des sports, Mme Frédérique Bredin, et au ministre de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn, *«quelles mesures ils entendent prendre pour que cesse cette situation particulièrement choquante»*.

La gestion des équipes professionnelles

Le ministre de la justice demande l'ouverture d'une information judiciaire contre neuf clubs

Le ministre de la justice, M. Michel Vauzelle, a annoncé, dans un communiqué publié mercredi 15 avril, l'ouverture d'une information judiciaire contre neuf clubs de football professionnels. Selon de bonnes sources il s'agit de sept clubs évoluant en première division (Cannes, Toulouse, Nantes, Lille, Montpellier, Paris-Saint-Germain et l'Olympique de Marseille), un en deuxième division (Nice) et un en troisième division (Racing 92). Cette décision est l'aboutissement logique des diverses enquêtes fiscales et judiciaires menées depuis 1989. *«Au cours de ces investigations, un certain nombre d'irrégularités ont été constatées»*, indique le communiqué du garde des sceaux.

Ces enquêtes ont mis en évidence les pratiques en vigueur en France et dans la plupart des autres pays : le versement de fortes sommes à des «intermédaires» lors des transferts de joueurs; les salaires non déclarés, «déguisés» en prêts fictifs; l'existence de «sociétés d'images» implantées dans des paradis fiscaux, qui permettent aux joueurs les plus célèbres d'être en partie rémunérés à l'étranger (sommes non déclarées en France). La présence, dans cette liste, de l'Olympique de Marseille, le club que préside le ministre de la ville, M. Bernard Tapie, était prévisible. L'OM aurait versé des prêts fictifs à certains joueurs. Le 4 juillet 1991, le procureur de la République de Marseille, M. Olivier Dropet, avait demandé, dans un rapport adressé au ministère de la justice, l'ouverture d'une information judiciaire pour faux, usage de faux et abus de confiance contre le club de M. Tapie. Dès lors, ce dernier, qui a toujours affirmé encourir des sanctions *«fiscales mais pas pénales»*, était susceptible d'être inculpé de ces délits, de même que M. Michel Hidalgo, alors directeur du club phocéen, et deux de ses collaborateurs, MM. Jean-Pierre Bernes et Alain Laroche. Le 10 février, le parquet de Marseille se décidait à ouvrir une information judiciaire «provisoire» contre toute personne, pour usage de faux (*le Monde* du 12 février). Le dossier était confié au doyen des juges d'instruction de Marseille, Mme Bernadette Augé.

Le Racing 92, qui figure également parmi les neuf clubs concernés, devrait faire l'objet d'une information judiciaire à propos de sa gestion du temps où il évoluait en première division sous l'appellation Matra Racing. Son président était alors le PDG de Matra, M. Jean-Luc Lagardère, qui a, depuis, renoncé à ses ambitions dans le football.

«Seul le traitement judiciaire permettra de faire équitablement, et de manière complète, la part des irrégularités de gestion et celle des éventuels cas d'enrichissement personnel ou de corruption», conclut le ministère au sujet des neuf clubs incriminés. La décision de M. Vauzelle est intervenue le jour même où son homologue de la jeunesse et des sports, Mme Frédérique Bredin, présentait en conseil des ministres un projet de loi visant notamment à *«rendre la gestion des clubs sportifs professionnels plus claire et plus rigoureuse»* (*le Monde* du 16 avril).

PHILIPPE BROUSSARD

CULTURE

CINÉMA

Indochine, ton nom est femme

Une grande saga romanesque avec Catherine Deneuve, splendide, qui a l'aura des stars mythiques des années 30

INDOCHINE
de Régis Wargnier

C'est, d'abord, une voix – on reconnaît celle de Catherine Deneuve – qui parle à quelqu'un, on ne sait pas qui, on le saura à la fin. La voix parle du passé, elle raconte une histoire d'un autre temps, d'une autre façon de vivre. Ensuite surgissent les images d'un cérémonial de funérailles asiatiques : des barques, des musiciens, des tenues de deuil, une parade funèbre très impressionnante. Et des visages qui se précisent, celui de Catherine Deneuve au milieu de tout cela. Le film s'appelle *Indochine*, il est réalisé par Régis Wargnier. Et s'il vient après *l'Amant* et *Dien Bien Phu*, cela n'a aucune importance, cela n'appelle aucune comparaison avec l'Indochine de Marguerite Duras revisitée par Jean-Jacques Annaud et l'Indochine des derniers combats, des derniers sacrifices militaires rappelés, pour l'honneur et la nostalgie, par Pierre Schoendoerffer.

L'Indochine de Régis Wargnier, celle très précisément des années 30, est une femme qui se nomme Eliane Devries. Et cela ne saurait nous surprendre de la part d'un cinéaste qui, dans ses deux films précédents, s'est déjà attaché à des femmes hors du commun, Jane Birkin pour *la Femme de ma vie*, Dominique Blanc pour *Je suis le seigneur du château*. Il a écrit (avec Erik Orsenna, Louis Gardel et Catherine Cohen – étonnante équipe) le scénario de son troisième film pour Catherine Deneuve, et le rôle d'Eliane Devries est un cadeau royal.



Catherine Deneuve dans « Indochine », de Régis Wargnier.

Eliane a trente ans. Née en Indochine, privée très tôt de mère, elle a grandi auprès de son père, un colon aisé dont elle dirige la plantation d'hévéas (richesse économique de la colonie). A la suite d'une rude blessure d'amour, elle ne s'est pas mariée. Elle a adopté une princesse d'Annam, orpheline dès sa petite enfance, dont elle gère les biens – très importants – avec les siens. Camille (Linh Dan Pham) est sa fille. Riche, indépendante, énergique, suprêmement belle, Eliane Devries appartient à la bonne société blanche de Saïgon. Elle n'a jamais vu la France et, au fond d'elle-même, elle est « asiate ».

Camille, adolescente, doit épouser un cousin, Tanh (Eric Nguyen), fils d'une femme d'affaires. Pour Eliane et son ami Guy Asselin (Jean Yanne), chef de la sûreté, ours mal léché, qui lui demande, en vain, de l'épouser, les jeunes gens représentent l'élite indochinoise de demain.

Mais lorsque surgit, telle une apparition romantique, le beau lieutenant de vaisseau Jean-Baptiste Le Guen (Vincent Perez), tout bascule. Eliane se laisse séduire, devient sa maîtresse. Liaison orageuse. Un incident fortuit transforme Jean-Baptiste en « sauveur » de Camille, qui en tombe amoureuse. On exile le lieutenant sur un îlot du Tonkin qui est un petit enfer. On marie Camille. Elle s'enfuit, rejoint Jean-Baptiste au prix de mille difficultés. Une sorte de fatalité en fait des êtres pourchassés qui sont pris en charge par les rebelles communistes. Héroïne d'un peuple en lutte, désormais incapable de rejoindre, d'absoudre et d'aimer le monde des « Blancs » où elle a été élevée, Camille deviendra la Princesse rouge au cœur durci par l'épreuve du bagne. Jean-Baptiste mourra. Eliane restera seule, femme sans homme taraudée par le souvenir d'un bonheur manqué ; elle aura été deux fois mère sans avoir enfanté. Une Indochine succédera à l'autre. Camille, désormais invisible, à Eliane. C'est splendide parce que les clichés romanesques sont avoués, évidents, et transcendés par le lyrisme d'une mise en scène qui lie étroitement les éclairages, les décors, les costumes, les sons, la musique ; parce que les interprètes, Deneuve surtout, sont dirigés comme les stars du Hollywood mythique des années 30, et ce n'est pas par hasard.

Régis Wargnier, dans une superproduction qui n'a pas craint les risques, a recréé une tradition du romanesque cinématographique qui n'appartient pas à nos jardins à la française. Après être passé du réalisme psychologique au lyrisme tragique en deux films, il réactive, dans celui-ci, le mélodrame romantique à la Frank Borzage. Avec des moyens différents, mais un esprit, une conception du cinéma semblables.

Il nous emporte dans une atmosphère exaltée, des émotions, des sentiments, des passions, des aventures, des destinées marquées par un environnement social, économique, politique, exact sur le fond, ultra-romanesque dans sa représentation. La rencontre d'Eliane et de Jean-Baptiste dans une vente aux enchères, les réunions mondaines avec amiral en grand uniforme, les attentats, les scènes d'amour, le marché aux esclaves de l'île maudite, la vision de la baie d'Along, dont on ressent, à la fois, l'insupportable et presque onirique beauté et l'atmosphère maléfique, voilà bien de quoi s'enthousiasmer. *Indochine* est un coup de foudre, un coup de cœur.

Vincent Perez et Linh Dan Pham incarnent toute la tragédie d'un monde volant en éclats, Jean Yanne a une présence géniale et Dominique Blanc, l'actrice fétiche de Régis Wargnier, surprend, une fois de plus, par sa métamorphose de « petite Blanche » en chanteuse de cabaret.

On aime Eliane à la folie parce qu'elle est Catherine Deneuve, comédienne et star, admirable type romanesque et universel de l'amoureuse obligée de sacrifier son amour. Maîtrisée et ardente, tempérament de fer et réactions passionnelles extraverties, Catherine Deneuve (pour laquelle Gabriella Pescucci, créatrice des costumes européens, a inventé d'extraordinaires toilettes d'époque, et qui en change à chaque séquence) est à la fois la femme et le mythe. Dans la scène du bagne de Poulo Condor, c'est le mythe qui, au milieu d'une foule dépenaillée, apparaît en robe de crêpe mauve avec capeline, en courant vers sa fille retrouvée. Et dans la scène finale, le dos tourné, regardant le lac Leman comme si c'était la baie d'Along, Catherine Deneuve, par un simple frémissement qui semble résumer toute la vie d'Eliane, est bouleversante.

JACQUES SICLIER

▶ **Un roman *Indochine* a été tiré du film par Christian de Montella. C'est un récit bien écrit et souvent émouvant qui rend compte surtout du scénario et des personnages. Editions Fayard, 280 pages, 110 F. Autre publication dérivée du film, un coffret cartonné : avec reproduction de l'affiche en couverture, contenant un album qui en raconte l'histoire, avec les photos de tournage de Jean-Marie Leroy. Cet album est accompagné de la bande originale d'*Indochine* (musique Patrick Doyle) sur disque compact. Editions Ramsay, Cinéma-Reflet, 185 F.**

Le cœur en quarantaine

APRÈS L'AMOUR
de Diane Kurys

Où sont les fraîcheurs acidulées de *Diabolo menthe* ? Et les émouvants orages de *Coup de foudre* ? Diane Kurys dans plusieurs de ses films précédents a su tisser la trame d'une chronique sentimentale très fortement autobiographique, disait-elle, mais si pleine de notations sensibles, de sincérité efficace, qu'elle pouvait toucher le plus grand nombre.

Plus elle se rapproche de sa vie présente, peut-être parce que la mémoire, la nostalgie, ne peuvent encore faire jouer leur filtre bienfaisant, plus il lui est difficile, semble-t-il, de rassembler dans une fiction cohérente, les fils de son existence.

Elle décrit dans *Après l'amour* le blues de la pré-quarantaine, la mélancolie brouillonne des adolescents de mai 68 qui crurent pouvoir larguer les amarres. Ils ne font pas leur âge mais, revers de la médaille, n'ont pas non plus beaucoup grandi affectivement. Lola (Isabelle Huppert) vit avec David (Bernard Giraudeau), son ami de toujours, qui l'a quittée le temps d'épouser Marianne (Lio) et de lui faire deux enfants, avant de lui revenir. C'est alors que Lola a un coup de soleil pour Tom (Hippolyte Girardot), lui-même marié à Elisabeth et père de famille. Les cœurs battent, les portent claquent, les femmes légitimes sont nerveuses, les amants sont clandestins, les couples incertains. Il ne se passe finalement rien que de très ordinaire.

Certaines scènes sont agréables, sonnent bien, des petites notes fragiles de vérité. Mais vite on retombe dans une routine très mode. Ainsi les professions excercées par les protagonistes (romancière, architecte, musicien) apparaissent de pure convention et les décors parisiens inutilement touristiques. Diane Kurys dit que toutes les femmes sont des emmerdeuses affectueuses et tous les hommes des lâches attendrissants. Elle dit que la liberté avant, pendant, après l'amour, tout le monde la revendique et que personne n'en veut. Elle dit des choses de bon sens, avec une caméra sans passion, sans beaucoup d'imagination, sur une musique fluide d'Yves Simon.

Bernard Girandeau se montre très juste, très charmant, avec une dégaine désarmée à la James Stewart, plein de cette indécision dévastatrice des vrais polygames. Isabelle Huppert, en revanche, déçoit pour une fois, elle ne s'engage pas, regarde son personnage d'un peu haut, sans sympathie particulière. Et nous, on reste là, vaguement cafardeux, comme dans une soirée où l'on retrouve des vieux copains à qui on n'a plus rien à dire.

DANIÈLE HEYMANN

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
RADIO
Le Monde TÉLÉVISION

Grand-mère est une sorcière

LA FAMILLE ADDAMS
de Barry Sonnenfeld

Dans l'entre-deux-guerres et ensuite, Chas Addams a dessiné l'histoire d'une famille modèle : riche et unie, tranquille, habitant une demeure seigneuriale. Un rêve américain, à ceci près que la grand-mère est une sorcière ayant engendré des enfants pervers, qui ont eux-mêmes donné naissance à une gamine au front bombé et à un gamin trop gros. Petits diables au sens littéral, ils ne se plaisent que dans les blagues morbides. Les parents sont magnifiques, en particulier la mère, sombre vamp aux ongles acérés, aux sourcils sataniques.

Amateur de films d'épouvante mort en 1988 dans une voiture arrêtée, Chas Addams installe autour de sa famille un univers décalé, calmement funèbre, où rien n'est tout à fait normal, où la marche du temps et de la vie est sans cesse menacée par un infime grain de sable qui fait basculer la raison. Il renverse le sens des choses avec cynisme et flegme : *« Félicitations,* dit l'infirmière au nouveau papa qui attend dans le couloir de la maternité, *c'est un bébé. »*

Chaque dessin est un délice, mais il est difficile de les transposer en personnages vrais. Une série télévisée en a été tirée, diffusée il y a deux ou trois ans sur Canal +. Finalement, dans sa forme assez brute et simpliste, elle redonnait assez bien la violence ironique des histoires. Barry Sonnenfeld, réalisateur de cette *Famille Addams* – gros succès aux Etats-Unis – en est loin. Physiquement, les acteurs (Anjelica Huston, Judith Malina, Raul Julia, Christopher Lloyd) sont fidèles à leurs modèles, tout comme le décor et les péripéties. Mais, si Barry Sonnenfeld a conservé la sophistication sulfureuse de Chas Addams, il en a gardé perdu le soufre. Dès lors, son film s'enfonce dans une sorte de bienséance, dans un humour BCBG qui bientôt se nappe d'ennui.

C. G.

La nef des fous

LA DIVINE COMÉDIE
de Manoel de Oliveira

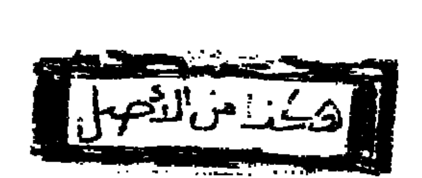
Une grande et belle demeure entourée d'un parc surgit comme une vision de rêve. Mais, lorsque apparaissent, dans le parc, un homme et une femme nus, que la femme tend à l'homme une pomme, et qu'un serpent ondule dans l'herbe, on comprend avant même l'arrivée des infirmiers que l'on est dans un asile d'aliénés. Le ton est donné : cette *Divine Comédie* est une parabole sur la comédie humaine, à partir du péché originel.

Celle qui se prend pour Eve se refuse désormais à cet Adam (qui est son mari) pour atteindre à la sainteté. D'autres pensionnaires de l'asile se prennent pour Jésus, Lazare, un prophète, un philosophe, Marie, Sonia et Raskolnikov de *Crime et châtiment* ; on verra aussi les frères Karamazov. Tous ces personnages s'agitent beaucoup, parlent beaucoup, tandis que, sereine, angélique, Maria Joao Pirès, dans son propre rôle, joue divinement du piano. Une façon comme une autre de participer à cette « représentation » dont le décor intérieur de la maison, d'une pièce à l'autre, sert de huis clos théâtral.

Ce que disent les acteurs (doublement comédiens, en ce qui concerne les aliénés) est emprunté à la Bible, à Nietzsche, à Dostoïevski. On ne saurait trouver meilleures références pour une réflexion sur la vie, la mort, le sexe, le pouvoir, la rédemption et la résurrection, bref, sur la civilisation occidentale en son état actuel.

On voit bien où veut en venir Manoel de Oliveira, le grand vieillard du cinéma portugais. Et les esprits insuffisamment préparés à ces préoccupations fondamentales peuvent se laisser gagner par un respectueux ennui. Reste un art de filmer, d'une manière fascinante, des formes et des visages, la rigueur des cadrages, le travail sur la lumière, les couleurs. Cela s'appelle le style...

J. S.



CULTURE

MUSIQUES

Chanter sous le vent

Une zarzuela du dix-huitième siècle revisitée par le baroque

MADRID

de notre envoyé spécial

Edifié dans un quartier périphérique de Madrid, le Théâtre de la Vaguada est un grand bâtiment rectangulaire de briques beige-rosé prolongé sur sa droite par une longue galerie de monumentales arcades couvertes. Il est posé à l'extrémité d'un parc engazonné et planté d'arbres. La salle qu'il abrite est assez curieuse, mélange de théâtre antique (les fauteuils sont installés en éventail sur des gradins qui grimpent raide) et de salle traditionnelle (deux étages de galeries supportées par de minces colonnes courent sur ses murs latéraux).

Une salle d'environ mille places sobrement décorée : sol recouvert de grands carreaux de terre cuite, plafond noir à caissons soulignés par une rangée de minuscules ampoules électriques aux couleurs changeantes, ciel étoilé du plus ravissant effet. Son cadre de scène surplombe une fosse d'orchestre en arc de cercle qui avance vers le public. Un auvent de bois en forme de vague le domine, qui rabat le son vers la salle.

On est bien dans ce théâtre aux couleurs chaudes. Et comme son acoustique est bonne! *Viento es la dicha de Amor* (un titre que l'on pourrait traduire par «le Vent est la félicité de l'amour»), la zarzuela composée par José de Nebra en 1743, sur un livret de Antonio de Zamora, qui y était donnée, du 3 au 11 avril, par une troupe de chanteurs, d'acteurs et de danseurs espagnols accompagnés par l'Orchestre baroque de Limoges placé sous la direction de Christophe Coin, permettait d'apprécier sa limpidité qui convient aussi bien à la voix parlée, à la voix chantée qu'à l'orchestre. Eckhard Khale, altiste «limougeaud» et... ingénieur spécialisé dans l'acoustique des salles à l'Ircam, n'était pas le moins enthousiaste.

Cette zarzuela prenait place dans la programmation musicale de «Madrid capitale européenne de la culture» qui fait la part belle aux ensembles français de musique baroque : Madrid résonne encore du triomphe d'*Atys* de Lully donné par les Arts «Flo» de Christie, et la capitale de la Castille attend son retour et ainsi que celui de Philippe Herreweghe (qui avait exhumé, il y a quelques années un étonnant *Requiem* de Nebra à Paris) avec impatience.

Examinée dans le détail, cette production de *Viento es la dicha de Amor* peut être critiquée. Notamment la mise en scène de Juanjo Granda qui mériterait d'être davantage resserrée et certains des décors pauvrets de Martin Lopez, un scénographe qui fut limité, il est vrai, par un budget mesuré. Mais jugée dans son ensemble, cette zarzuela émerveille par sa grâce, son humour et sa haute tenue musicale. Constamment inspirée, variée dans ses effets, la musique de Nebra, (restituée par Alicia Lazaro qui s'est battue pour elle), annonce Mozart tout en étant d'une incontestable couleur espagnole. Mais son Espagne ne doit rien au chromo. Elle aussi éloignée des zarzuelas folklorisantes composées au milieu du XXe siècle que Boieldieu l'est de Francis Lopez. Bibliothécaire de la cour, Nebra lisait à peu près toute la musique éditée en son temps. Ceci explique cela.

Rôles et conventions archétypes

L'intrigue de cet opéra-comique est si compliquée qu'une représentation ne nous a pas permis de tout à fait la comprendre, d'autant que le texte parlé et chanté est en espagnol ancien. Mais nous y avons reconnu quelques rôles et conventions archétypes de cette époque : un mage, des amoureux rivaux, des nymphes, l'Amour, Zéphyr, le fils du vent, un couple de servants, et une fin triomphale. Adaptée pour la scène française, cette zarzuela ne passerait pas inaperçue. Bonne nouvelle, elle doit être enregistrée prochainement par Auvidis qui, ces temps-ci, investit beaucoup dans la musique espagnole.

L'abondante double distribution réunie (les chanteurs parlent, mais les acteurs ne chantent pas), à une exception près, était d'une grande tenue. Elle était cependant dominée par la colorature Pilar Jurado. Sa présence scénique, sa beauté, sa voix au timbre coloré, son étendue, sa technique impeccable, la variété de son vibrato sont extraordinaires. Dire qu'elle est chanteuse à mi-temps (Jurado est professeur de fugue et de contrepoint au Conservatoire royal supérieur de musique de Madrid) et qu'elle se consacre au répertoire contemporain (elle vient de créer la dernière œuvre de Luis de Pablo)! Son triomphe fut aussi mérité et logique que celui remporté par le chœur Capilla Penaflorida, seize chanteurs parfaits en tout point.

Même accueil pour l'Ensemble baroque de Limoges. La reprise en main récente de cet orchestre par Christophe Coin n'avait pas encore permis de l'entendre en France dans une production aussi originale et ambitieuse. L'ensemble est impeccable, il joue avec l'enthousiasme et la qualité d'écoute mutuelle qui est la marque de fabrique des meilleures formations baroques. Qu'il ait remporté un tel succès devant un public espagnol venu en famille et peu habitué à cette esthétique d'interprétation, malgré Jordi Savall, témoigne une fois de plus de la validité d'une démarche esthétique que notre époque reçoit cinq sur cinq, mais que l'*establishment* ne prend toujours pas en compte (*cf.* la présence française à Séville qui ignore la musique baroque, à un concert d'Herreweghe près qui va y accompagner un ballet!).

Un succès qui devrait inciter le ministère français de la culture à augmenter la subvention annuelle dévolue à Christophe Coin (elle s'élève, pour le moment, à 800 000 F, soit une somme inférieure au budget d'un concert d'une de nos formations symphoniques parisiennes). Pour une soixantaine de concerts par an, des conférences, des colloques, des expositions à vocation inernationale, c'est peu.

L'Etat vient de débloquer 4 millions de francs pour créer un festival de musique baroque à Versailles jetant le trouble dans le milieu concerné (1). N'y avait-il pas des priorités plus essentielles à assumer? Les Musiciens du Louvre de Marc Minkowski, la Grande Ecurie (liste non limitative) tirent le diable par la queue et l'Opéra-Comique est étranglé par une subvention qui ne lui permet que de survivre.

ALAIN LOMPECH

(1) Sur un budget de 16 millions de francs; les 12 millions restants devant être trouvés auprès de mécènes. A titre de comparaison, le prestigieux Festival de Beaune ne reçoit que 50 000 F de subvention annuelle de la part du ministère de la culture.



CORRESPONDANCE

Rouault ne fut pas un «suppôt de Satan»

Après la publication, le 7 mars, de l'article de Geneviève Breerette «Georges Rouault en Enfer», nous avons reçu d'Isabelle Rouault, la fille du peintre, la lettre suivante :

«On a le droit de juger l'œuvre d'un peintre. Par contre, avant de porter un jugement sur un homme que l'on n'a pas connu et d'écrire qu'il fut *«insupportable»* et même *«qu'il se montre un suppôt de Satan»*, il conviendrait de prendre connaissance de ses écrits (en particulier de sa correspondance), de sa vie, de ses convictions... Tous ceux qui l'ont fait avec sérieux à propos de Georges Rouault s'accordent à penser que son œuvre est indéchiffrable si on la sépare de sa spiritualité.

«... *ces filles et ces clowns*, écrivait Jacques Maritain, *ces chairs monstrueuses et misérables, captées en les accords sourds et les précieuses transparences de la plus complexe matière, c'est la blessure du Péché, c'est la tristesse de la Nature déchue, pénétrée par un regard sans connivence et un art qui ne plie pas. Ainsi cet art pathétique a une signification profondément religieuse. Car la qualité religieuse d'une œuvre ne dépend pas de son sujet, mais de son esprit.*»



DANSE

Orientales

Colloque animé sur la danse orientale à la Maison des cultures du monde

Si la danse orientale n'avait pas été nommée «danse du ventre» par les voyageurs puritains des dix-huitième et dix-neuvième siècles – on dit que cette appellation aurait aussi pour origine les légionnaires de Bonaparte de retour d'expédition d'Egypte, – le colloque qui s'est tenu le 11 avril à la Maison des cultures du monde n'aurait peut-être pas eu lieu : il s'agissait, en effet, de donner à la danse orientale, art subtil, la place qu'elle mérite. Trop souvent réduite à la caricature de l'invite sexuelle, danse de bordel pour un Flaubert qui voyagea en Egypte et au Proche-Orient de maisons closes en cafés pour hommes, elle doit lutter contre l'obstination des idées reçues.

Chorégraphe, danseuse, native de l'île de Djerba, Leïla Haddad, première intervenante du colloque, monte au front en s'appuyant sur l'histoire. Mésopotamie, Crète, grottes du Hoggar ou du Tassili, si l'on ne sait pas où la danse orientale a commencé, partout elle a laissé sa trace. Danse sacrée, bien sûr, danse de fécondité et de vie. Témoignage du pouvoir des femmes, peut-être même d'un système matriarcal, dans une société où la naissance n'était pas vécue comme le résultat de l'acte sexuel. D'où le désir des hommes de danser dans l'espoir de s'approprier la possibilité d'enfanter.

Mais plus que cette jalousie masculine, somme toute bien compréhensible, ce sont les religions monothéistes, avec leur notion de péché, qui ont eu raison des danseuses. La liste des répressions s'allonge comme une litanie. Retenons le fait d'éclat du pacha égyptien Méhémet Ali, qui fit décapiter quatre cents danseuses en 1834 : elles refusaient de quitter Le Caire pour un exil en haute vallée du Nil. C'est ainsi que quelques hommes, travestis en femmes, reprirent à leur compte la danse orientale, l'exagérant outrageusement.

Complexité et raffinement

Dévoyée, ridiculisée, la danse fut assimilée aux lieux de prostitution, nourrissant l'imaginaire de l'Occidental, provoquant, en revanche, l'admiration des femmes qui la découvraient, le plus souvent au sein de la famille, dansée par l'ensemble des femmes. C'est ce que nous explique Denise Brahimi, professeur de littérature comparée à Paris-VII. La danse orientale est un art qui ne met pas en jeu que le ventre, elle est aussi danse des doigts, des mains, des épaules, du torse... et du bassin, où chaque muscle est entraîné à capter le rythme de la musique.

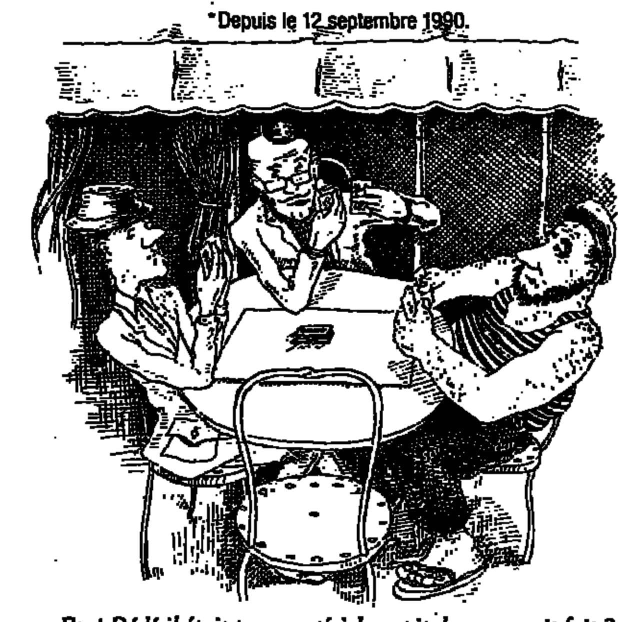
Elle correspond à la complexité et au raffinement de la musique arabe. Elle se transmet par les femmes. Elle s'apprend par mimétisme car il n'y a pas, jusqu'à ce jour, d'écoles ou de cours en Orient, ou bien alors cachés, l'intégrisme ne favorisant pas l'essor de la danse. Karine Saporta démontre alors que la danse contemporaine s'est fondée sur des codes inversés : le puritanisme anglo-saxon ayant mis un terme à la sensualité originelle. Elle dit combien elle-même a souffert de se plier à certaines techniques d'apprentissage. Elle évoque les résistances du corps qui sont des incompatibilités culturelles. L'après-midi, danse-thérapie (Bénédicte Reboul-Salze), danse et psychiatrie (Pierre Benghozi) et danse de cabaret (Sylvie Abdel Khaled et Djamila Henni-Chebra) se partageaient le temps de parole. Les deux danseuses de cabaret défendaient leur pratique qui, selon elles, a permis à la danse orientale de ne pas mourir.

On aborde aussi l'influence du cinéma, des grandes danseuses comme Samia Gamal, la trop tôt disparue, Naïma Akef, et Taiya Carioca, âgée de quatre-vingts ans, qui vint danser au cours de la récente émission de Frédéric Mitterrand consacrée aux artistes arabes à l'occasion du Ramadan. On apprend aussi que Patrick Bensard, directeur de la cinémathèque de la danse, et grand amateur de danse orientale, est au Caire pour convaincre Samia Gamal d'être présente à une rétrospective de ses films.

La polémique entre les partisans de la danse de cabaret et ceux de la danse artistique fait rage. Le soir, Leïla Haddad réussit une sorte de réconciliation : merveilleusement accompagnée par l'ensemble musical Al Kindi, elle exécuta *la Danse des sept voiles*, celle de Salomé qui, par la fascination qu'elle dégageait, dompta la volonté d'Hérodiade. Devant l'affluence du public, Leïla Haddad dut donner une deuxième séance.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Leïla Haddad dansera le 23 mai, à 20 h 30 au Théâtre du Forum, à Nice, dans le cadre de la manifestation Africasia. Tél : (16) 93-84-24-37.



EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.
CUBISMES TCHÈQUES, 1910-1925. Galerie du CCI. Jusqu'au 17 mai.
LOUIS I. KAHN, LE MONDE DE L'ARCHITECTE. Grande galerie. Jusqu'au 4 mai.
MISSION PHOTOGRAPHIQUE TRANS-MANCHE. Galerie du Forum. Jusqu'au 24 mai.
MOSCOU S'AFFICHE. Galerie des brèves CCI. Jusqu'au 20 avril.
GEORGES ROUAULT. Première période 1903-1920. Grande galerie. Entrée : 32 F. Jusqu'au 4 mai.
JOSEF SVOBODA, SCÉNOGRAPHE. Grand foyer. Jusqu'au 1er juin.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
ARCHITECTURES DE SPECTACLE. Exposition-dossier. Jusqu'au 31 mai.
ARTS INCOHÉRENTS, ACADÉMIE DU DÉRISOIRE (1882-1893). Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 31 mai.
LE CABARET DU CHAT NOIR. Exposition-dossier. Jusqu'au 24 mai.
GUIMARD. Entrée : 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F). Jusqu'au 26 juillet.
PHOTOGRAPHIES DE LOIE FULLER. Exposition-dossier. - Espace naissance du cinématographe. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 31 mai.
UN AMI DE TOULOUSE-LAUTREC : MAXIME DETHOMAS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 24 mai.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h.
ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES (1988-1991). Hall Napoléon. Entrée : 35 F (comprenant l'accès à l'exposition Clodion). Jusqu'au 29 juin.
CLODION, SCULPTEUR (1738-1814). Hall Napoléon. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.
HOMMAGE A CHARLES STERLING (1901-1991). Des primitifs à Matisse. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 22 juin.
SOUVENIRS DE VOYAGES : AUTOGRAPHES ET DESSINS FRANÇAIS DU XIXe. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 18 mai.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30. Table ronde avec R. Sorin, M. Thivolet, M. Camus et J. Bollery, sam. 11 avril à 15 h.
LE GRAND JEU. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'expositon SIMA). Jusqu'au 21 juin.
PRAGUE - BRATISLAVA. D'une génération l'autre. Jusqu'au 21 juin.
SIMA. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition le Grand Jeu). Jusqu'au 21 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Général-Eisenhower.
JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.
LES VIKINGS. Les Scandinaves et l'Europe 800-1200. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 12 juillet.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (40-05-80-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.
APPAREIL PHOTO. Espace Claude-Bernard. Entrée : 45 F (cité pass.). Jusqu'au 10 mai.
ART. PHOTO. IMAGES. Espace Claude-Bernard. Entrée : 45 F (Cité pass). Jusqu'au 10 mai.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.
ECRANS HONGROIS, FILMS ET VIDÉOS EN HONGRIE DEPUIS 1965. Gabor Body, Forgacs, Bachman. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.
ELLSWORTH KELLY, LES ANNÉES FRANÇAISES 1948-1954, SUZANNE LAFONT. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.

MUSÉES

LES ANNÉES 70 : UN GROUPE D'ARTISTES A PARIS. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 juin.
ARGENT D'ARGENTINE. Argenterie des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 mai.
AUTOPORTRAIT DE LEE FRIEDLANDER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 1er juin.
RICHARD PARKES BONINGTON. Graveur et lithographe. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne ou 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 21 mai.
MARCEL BOVIS, RÉTROSPECTIVE. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 24 mai.
YVES BRAYER ET PARIS. Donation de Mme Yves Brayer. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 mai.
CENDRIERS D'AUJOURD'HUI. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 23 mai.
CENT JARDINS A PARIS ET EN ILE-DE-FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. 1er et 8 mai de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.
LES CONCOURS D'AFFICHES VERS 1900. Byrrh, l'affiche imaginaire. Musée de la Publicité, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 mai.
LES DESCHAMPS, COLLECTION DE PRINTEMPS. Exposition spectacle. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (40-03-39-03). T.l.j. sf lun. à 18 h 30 les jours de représentation (avant et après le spectacle). Entrée : 170 F (spectacle plus exposition). Jusqu'au 14 juin.
DESSINS DE RODIN. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 19 juillet.
LOUIS FAURER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 1er juin.
PEDRO FIGARI. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.
LA FRANCE EN GUERRE D'ALGÉRIE. Novembre 1954-juillet 1962. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'Honneur (45-55-30-11). T.l.j. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 17 h 30. Fermé le 19 avril et le 1er mai. Ouvert le 8 mai de 14 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 juin.
GEORGES FRANJU, CINÉASTE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection de courts métrages. Projection de Judex, jeu. 23 avril à 21 h. Jusqu'au 29 avril.
VÉRONIQUE GIRIAT. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 22 mai.
LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43.36.54.26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.
HOMMAGE A VÉRONIQUE WIRBEL. Et présentation de la Donation Yankel. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 4 mai.
IMAGES A LA CARTE. Les cartes postales, comme une mémoire populaire. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 1er juin.
LES LAUTREC DE LAUTREC. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Conf. à 18h30 mer.8 avril. Jusqu'au 31 mai.
MAGIE DES VOLCANS. Palais de la découverte, salle 13, av. Franklin-Roosevelt (40-74-80-00). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 9 h 30 à 18 h, dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 mai.
LA MARCHE A L'ÉTOILE. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 24 mai.
MODIGLIANI ET LES ATELIERS DE MONTMARTRE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 20 avril.
RICHARD PARKES BONINGTON. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 mai.
LE PASSÉ RECOMPOSÉ, photographies restaurées de la collection de la Bibliothèque des arts décoratifs 1850-1900. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 juin.
PORTRAIT D'ÉCOLE. Musée des Monuments français, palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 17 h 15. Entrée : 17 F. Jusqu'au 29 avril.
PORTRAIT D'ECOLE. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (47-27-35-74). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 17 h 15. Entrée : 16 F. Jusqu'au 29 avril.
PORTRAITS DE COUR. Conservatoire national des Arts et Métiers, bibliothèque, 292, rue Saint-Martin (40-27-23-67). T.l.j. de 13 h à 19 h, dim. de 12 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.
LA RUE DE BOURGOGNE. Dix peintres, un sculpteur. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 juin.
SCULPTURE DÉCORATIVE DES ANNÉES 20. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre (15-30 juin, 10-30 septembre). Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 avril.
LES SEUILS DE LA VILLE, PARIS DES FORTIFS AU PÉRIF. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.
SMORFIA NAPOLETANA. La grimace napolitaine par 30 peintres italiens contemporains. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 23 mai.
LE SPORT ET LES LOISIRS ILLUSTRÉS PAR LES JOUETS. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 octobre.
STORY BOARD. 90 ans de dessins pour le cinéma. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.
TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. Musée de l'Homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 30 novembre.
VOYAGE AUX ILES. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 juillet.

CENTRES CULTURELS

7 PEINTRES CONTEMPORAINS DU CHILI. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 30 avril.
NADA AKSENTIJEVIC. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1er mai.
ALICE GIACOMETTI, PARACELSO. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 9 mai.
LES ANCÊTRES DES VIKINGS. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (42-25-08-80). T.l.j. de 13 h à 18 h, dim. et fêtes de 15 h à 18 h. Jusqu'au 17 mai.
AU-DELA DE LA TRADITION, VINGT ANNÉES DE CÉRAMIQUE. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Fermé les 1 et 8 mai. Jusqu'au 31 mai.
ALBERT AYME. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 10 mai.
BRODERIE D'ALGER, FLORILÈGE DE SOIE. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 juin.
COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS 1 1992. 1er accrochage : une sélection des acquisitions 1989-1990. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 30 mai.
DÉRIVES, PHOTOGRAPHIES DE ROGER BERNARD. Société française de photographie, 17, rue Ramponeau (42-22-37-17). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 18 mai.
MOON EUN-HEE. Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (47-20-84-15). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 18 h. Jusqu'au 27 avril.
EX-VOTO, RETABLES ET MIRACLES MEXICAINS. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 30 avril.
RENÉ FEURER. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 mai.
GABBEH, IMAGE TISSÉE. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.
RUPPRECHT GEIGER. Fondation nationale des arts. Hôtel des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 mai.
EMMET GOWIN. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 23 mai.
PAUL HANKAR, DIX ANS D'ART NOUVEAU. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juin.
HAUTE TENSION, MASSIMILIANO FUKSAS. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 26 avril.
ROLF ISELI. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mai.
LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42.97.27.20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.
ANDRÉE MAIOFISS. Sculpture, peinture. Espace Acier - immeuble Ile-de-France (49-00-62-47). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.
ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.
SALON INTERNATIONAL DE LA SCULPTURE CONTEMPORAINE. Mairie du XIIe, 130, avenue Daumesnil (43-46-06-03). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h, dim. de 14 h à 17 h. Jusqu'au 3 mai.
MAURICE LE SCOUZEC. Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 16 mai.
VISIONS D'EUROPE. De la Tour Eiffel, 50 artistes européens et 30 villes capitales. Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars (43-07-28-00). T.l.j. de 9 h 30 à 23 h. Entrée : 17 F (accès au premier étage), escaliers : 8 F. Jusqu'au 30 juin.

GALERIES

ADOCHI, TONE FINK, JURGEN MESSENSEE. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 19 mai.
PIERRE ALECHINSKY. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 24 juin.
ARMAN. Archéologie du futur. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 9 mai.
ASSE. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 21 avril.
EDWARD BARAN. Galerie Claudine Lustman, 111, rue Quincampoix (42-77-78-00). Jusqu'au 18 avril.
ASHLEY BICKERTON. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 12 mai.
RÉMI BLANCHARD. Galerie Thierry Salvador, 6, avenue Delcassé (45-62-36-59). Jusqu'au 29 mai. / Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Du 16 avril au 30 mai.
MARIE-CLAUDE BUGEAUD, JEAN-LOUP CORNILLEAU, CORINE FERTÉ, MARTINE. Mougin, peintures et œuvres sur papier. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 23 mai.
AGUSTIN CARDENAS. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 25 avril.
ANNIE CARDIN, FRANÇOIS CLOUTIER. Galerie Anne-Marie Galland, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-77-83-44). Jusqu'au 10 mai.
BRUNO CECCOBELLI. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 16 mai.
SARA CHAILLET. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 9 mai.
CHARBONNEAU. Galerie Furstenberg, 8, rue Jacob (43-25-89-58). Jusqu'au 23 mai.
ROBIN COLLYER. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 16 mai.
COSTIS. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 23 mai.
PIERRE COURTIN. Galerie Eric Galfard, 2, rue de Messine (45-62-45-60). Jusqu'au 25 avril.
ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 9 mai.
ROSITA DEWEZ-SANCHO. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (43-26-47-68). Jusqu'au 30 avril.
THIERRY DIERS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 6 mai.
LYDIA DONA. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 30 avril.
STÉPHANE DUMAS. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 16 mai.
PASCAL DUSAPIN. Vraies et fausses musiques, partitions et dessins. Espace temporaire Orcofi, 48 bis, av. Montaigne (44-43-40-00). Jusqu'au 30 mai.
ERRO. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 7 mai.
ETIENNE-MARTIN. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 2 mai.
LUCIANO FABRO. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 16 mai.
FLOC'H. Galerie Pixi et Cie, 95, rue de Seine (43-25-10-12). Jusqu'au 9 mai.
JACQUES FOURNEL. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 30 avril.
MARY FRANK. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Du 17 avril au 3 mai.
CHRISTIAN GALZIN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 16 mai.
YAIR GARBUZ. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 9 mai.
LUC GAUTHIER. Galerie Eonnet Dupuy, hôtel de la Tour du pin, 75, rue Vieille-du-Temple (42-78-77-16). Du 16 avril au 16 mai.
GENERAL IDEA. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 25 avril.
GÉRARD PASCUAL, PAUL LASTER. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 30 avril.
RALPH GIBSON. Galerie Antoine Candau, 3, passage Saint-Sébastien (43-38-75-51). Jusqu'au 18 avril.
GILLET. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 30 avril. / Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Jusqu'au 30 avril.
LEON GISCHIA, ACHILLE PERILLI, MIROSLAV SUTEJ. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 9 mai.
JEAN-MARIE GRANIER. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 16 mai.
GRATALOUP, ROHART, CHAUDER, BUNUS. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 28 mai.
EZIO GRIBAUDO. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 30 avril.
ABRAHAM HADAD. Galerie Lefor-Openo, 29, rue Mazarine (48-33-87-24). Jusqu'au 30 mai.
PETER HALLEY. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 2 mai.
LES HÉROS DE LA PEINTURE AMÉRICAINE, ANDRÉ MASSON, dessins de la période américaine, DRIPPINGS. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 9 mai.
HOMMAGE A ARTHUR CRAVAN. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 5 mai.
ROLF ISELI. Galerie Philip, 14, rue Sainte-Anastase (48-04-58-22). Jusqu'au 24 mai.
FERNANDO LERIN. Galerie Carole Brimaud, 25, rue de Penthièvre (42-56-40-90). Jusqu'au 16 mai.
JEAN-GABRIEL MASSARDIER. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 16 mai.
FRÉDÉRIC MATHIEU. Galerie Fauré Le Page, 23, rue de Montpensier (42-86-87-70). Jusqu'au 18 avril.
MERKADO. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 2 mai.
TOMIO MIKI, SHINRO OHTAKE, SHINTARO TANAKA. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 16 mai.
MISE A FEU. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 17 mai.
PIERRE MOLINIER. Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 16 mai.
JANINE MONGILLAT. Galerie l'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 30 avril.
MOORE INTIME. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 24 juillet.
MORANDI. Galerie Claude-Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 2 mai.
MATT MULLICAN. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 16 mai.
MERAPI OBERMAYER. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 15 mai.
CLAES OLDENBURG. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 30 avril.
NIKOLAI OVTCHINNIKOV. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 2 mai.
STEVEN PARRINO. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 30 avril.
DANIEL PONTOREAU. Galerie Patricia Dorfmann & Laurent Roux, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 9 mai.
PORTRAITS ET AUTOPORTRAITS LETTRISTES DE MAURICE LEMAITRE. Galerie 1900-2000, 9, rue de Penthièvre (47-42-93-06). Jusqu'au 30 avril.
PROPOS DE CROIX. Galerie Messine-Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Jusqu'au 7 mai.
BERNARD QUENTIN. Galerie B, 20, rue Beaubourg (42-72-19-87). Du 16 avril au 7 mai. / Villa Blanche, 8 bis, rue de Braque (42-72-42-41). Du 16 avril au 7 mai.
ARNULF RAINER. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 2 mai.
DEBORAH REMINGTON. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 20 avril.
JEAN REVOL. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 7 mai.
GERWALD ROCKENSCHAUB. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 16 mai.
MARIE SALLANTIN. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 29 avril.
VINCENT SCALI. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 30 mai.
PETER SCHMERSAL. Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 25 mai.
HARRY SHUNK, YVES KLEIN. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 16 mai.
SIMA. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 10 mai.
CHRISTIAN SORG. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 16 mai.
VERA SZEKELY. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 30 avril.
TAPIS D'ARTISTES. Bezombes, Jacob, Poulanges, Viard. Galerie Alias, 6, rue des Coutures-Saint-Gervais (48-04-00-14). Jusqu'au 8 mai.
IVAN THEIMER. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 10 mai.
OLIVIER THIEBAUT. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-78-23). Jusqu'au 5 mai.
ALAIN TREZ. Galerie satirique Martine Moisan, 8, galerie Vivienne (42-97-46-65). Jusqu'au 9 mai.
KRZYSTOF WODICZKO. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 16 mai.
ZAO WOU-KI. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 17 avril.
ERWIN WURM. Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 9 mai.
GÉRARD ZLOTYKAMIEN. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 9 mai.
LÉO ZOGMAYER. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 16 mai.

PÉRIPHÉRIE

LE BOURGET. Une sélection. Photographies du FRAC de Basse-Normandie. Arthothèque, département photographies du CDDP de la Seine-Saint-Denis, 48-50, rue Anizan-Cavillon (49-92-17-17). Jusqu'au 5 juin.
BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Henk Visch. Espace Jules Vernes, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sauf dim., lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 27 mai.
CLAMART. Hernandez & Fernandez. Centre culturel Jean-Arp, 22, av. Paul-Vaillant-Couturier (46-45-11-87). Ven. sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.
CRÉTEIL. Christine Jean. Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende (49-80-90-50). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 14 h à 18 h, les jours de représentation. Jusqu'au 11 juin.
GENNEVILLIERS. Hella Böhm. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 16 mai.
IVRY-SUR-SEINE. Dominique Doulain, Marie-Christine Gayffier, Françoise Pétrovitch. Chapelle de l'hôpital Charles-Foix, 7, avenue de la République (46-57-56-54). T.l.j. en dehors des heures de culte. Jusqu'au 15 avril. Ivan Messac. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai. Sharon Kivland. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.
JOUY-EN-JOSAS. Danse et musique dans les toiles imprimées. Musée de la toile de Jouy, château de l'Eglantine - 54, rue Charles-de-Gaulle (39-56-48-64). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h, jeu. de 10 h à 18 h, mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 50 F. Jusqu'au 9 juillet. Machines d'architecture. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-59-46-46). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 21 avril.
MAGNY-LES-HAMEAUX. Les Bérénices. Musée national des Granges de Port-Royal, Saint-Quentin-en-Yvelines (30-43-73-05). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 12 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 juin.
MARLY-LE-ROI. Madame du Barry, de Versailles à Louveciennes. Musée promenade de Marly-le-Roi, grille royale du parc de Marly (39-69-06-26). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.
MEAUX. Michel Canteloup. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 11 mai.
MONTROUGE. Henrikas Cerapas. L'Anex, 1, rue Racine (46-55-15-03). T.l.j. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 22 avril.
NEUILLY-SUR-MARNE. André Robillard, Jean Smilowski. Art et bricolage. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.
PONTAULT-COMBAULT. Timo Kalaranta. Centre photoraphique d'Ile-de-France, 107, avenue de la République (64-43-47-10). T.l.j. sf mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 mai.
PONTOISE. Alcide Lebeau 1873-1943. Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 juin. Gar Van Velde 1898-1977. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 juin.
SAINT-DENIS. Nouvelles acquisitions du Fonds départemental d'art contemporain. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Visite commentée sur rendez-vous. Jusqu'au 6 juin.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. La Cour des Stuart à Saint-Germain-en-Laye au temps de Louis XIV. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 avril.
VERSAILLES. Versailles vu par les peintres, de Damachy à Lévy-Dhurmer. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (39-50-30-32). T.l.j. sf lun. et les 19 avril, 1er mai et 7 juin de 14 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.
VITRY. Vitry vue par une école d'art. Bibliothèque Nelson-Mandela, avenue Maximilien-Robespierre. Mer. de 10 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h, ven. de 15 h à 19 h, sam. de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, lun. de 15 h à 19 h, mar. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 15 avril.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 17 AVRIL

« L'Opéra-Bastille : la salle, la scène, les coulisses » (places limitées), 10 heures, à l'extérieur, au pied de l'escalier (Connaissance de Paris).

« La maison de Nicolas Flamel (1407) et autres vieux logis parisiens », 10 h 30, métro Rambuteau, sortie rue du Grenier-Saint-Lazare (Paris autrefois).

« Découverte du quartier du Buisson-Saint-Louis », 10 h 30, métro Goncourt (V. de Langlade).

« Le quartier chinois de Paris et ses lieux de culte », 14 heures, métro Porte-de-Choisy (M.-C. Lasnier).

« Jardins et hôtels autour de Saint-Victor », 14 h 30, métro Jussieu (Paris pittoresque et insolite).

« Passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle », 14 h 30, sortie métro Rue-Montmartre, côté Grévin (Arts et caetera).

« Jardins et ruelles méconnus du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Cazes).

« La passion du Christ dans la sculpture et la fresque du Moyen Age », 14 h 30, Musée des monuments français, palais de Chaillot (Approche de l'art).

« Les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre. L'enfance de Louis XIV. Les salles du trône et du grand bal », 14 h 30, sortie métro Louvre-Rivoli (I. Hauller).

« Les passages couverts (deuxième parcours), exotisme et dépaysement assurés », 14 h 40, 33, boulevard de Strasbourg (Paris autrefois).

« Hommes célèbres du cimetière Montparnasse », 15 heures, sortie métro Edgard-Quinet.

« La Villette : de la « cité du sang » à la Cité des sciences et au parc », 15 heures, sortie métro Corentin-Cariou, côté numéros pairs (Monuments historiques).

« Couvent et jardin des Missions étrangères. Hôtels de la rue du Bac », 15 heures, sortie métro Rue-du-Bac (D. Bouchard).

« Les Lautrec de Lautrec », 15 h 15, entrée de l'exposition, 58, rue de Richelieu (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Réincarnation et résurrection ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

Nouvelle table ronde pour les usagers

Trop de grève tue la grève

La France détient, selon l'OCDE, le taux de syndicalisation le plus bas de tous les pays industrialisés, avec officiellement 10 % de syndiqués. En outre, près de la moitié des établissements de plus de cinquante salariés ignorent ce qu'est un délégué syndical. Conclusion : la majeure partie des salariés, à commencer par ceux qui travaillent en Ile-de-France, n'ont guère du syndicalisme que l'image déplorable des arrêts de travail à répétition de la RATP.

Il faut croire que la plupart des syndiqués de la Régie s'en moquent comme de leur première grève. Ils peuvent s'enorgueillir d'un résultat digne du livre des records du syndicalisme : chaque année, ils déposent quelque sept cents préavis de grève ! Ce sont surtout les syndicalistes des autres entreprises qui subissent les conséquences de ces comportements qui, s'ils reflètent la mauvaise qualité du dialogue social et la surenchère que se livrent huit syndicats concurrents, ne témoignent pas – c'est le moins que l'on puisse dire – d'une imagination débordante. Ce n'est sans doute pas le fait du hasard si, en France, les non-syndiqués arrivent en tête lors des élections des comités d'entreprise.

Les syndicalistes des transports italiens, eux, ont choisi d'autres pratiques. Lassés du corporatisme, ils ont proposé un code de bonne conduite au Parlement, qui l'a accepté. Cette *« autoréglementation du droit de grève »*, dont est garante une haute autorité, consiste à éviter les arrêts de travail simultanés ou avant les périodes de vacances. Au fait, les trois confédérations italiennes comptent environ dix millions d'adhérents. Quatre fois plus qu'en France... Fin 1988, la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) avait courageusement suggéré une démarche *« à l'italienne »*. Mais les autres organisations, comme le gouvernement de M. Michel Rocard, n'avaient pas jugé bon de négocier sur ce thème.

En jouant ainsi avec le feu, les syndicats français – dont les dirigeants nationaux, même s'ils n'en pensent pas moins, ne condamnent pas leurs collègues de la RATP – risquent, demain, de se voir imposer une réglementation du droit de grève dans les services publics. Car trop de grève tue la grève. Un sursaut est peut-être possible.

Sur certaines lignes de la RATP, un *gentlemen's agreement* est intervenu entre les conducteurs et la direction. En cas d'agression contre un agent, le personnel renonce à cesser le travail et, en échange, la RATP s'engage à informer et à sensibiliser le public. Tout le monde y gagne.

JEAN-MICHEL NORMAND

Les syndicats et la direction campent sur leurs positions à la RATP

La grève a été « partiellement » suivie par les agents de la RATP, jeudi 16 avril, à l'appel des principaux syndicats de la Régie *(lire également page 24)*. Imaginée comme une dernière tentative de conciliation, la table ronde convoquée mercredi 15 avril par la direction de la Régie autonome des transports parisiens n'aura donc donné aucun résultat.

Alors que M. Christian Blanc, PDG de la RATP, avait choisi d'inviter les syndicats et les associations d'usagers à débattre sur *« la continuité du service public »* – en somme, de la compatibilité entre le droit de grève et le maintien d'un « service minimum » rendu aux usagers, – la majorité des organisations syndicales ont, comme prévu, boycotté la réunion (*le Monde* du 16 avril).

Présentes malgré tout au siège de la Régie, mercredi 15 avril, les sept principales organisations syndicales de la RATP – CGT, FO-Atmic, CFDT, CFTC, USI (indépendants) ainsi que les autonomes du SAT et du GATC (toutes catégories) – ont confirmé leur appel à une *« forte mobilisation »* pour la grève du jeudi 16 avril et invité les agents de la RATP à une manifestation unitaire le même jour.

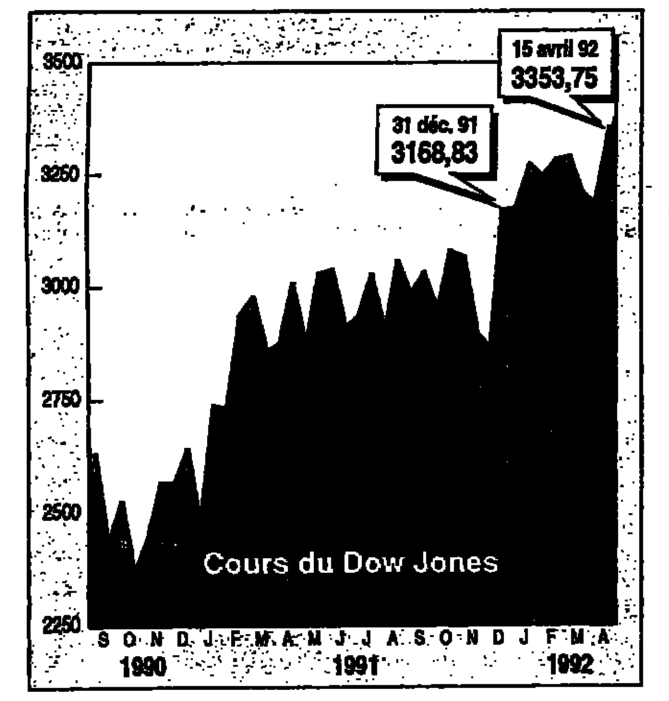
« Nous sommes venus au cas où la direction aurait finalement décidé d'élargir le débat à nos revendications, notamment sur les mesures de décentralisation des services de la Régie », précisait un syndicaliste. Dans une déclaration commune, les syndicats ont à nouveau dénoncé le *« refus de dialogue »* de la direction et condamné la *« provocation »* de la table ronde, qui, selon elles, *« tente de mettre en difficulté les associations d'usagers, prises en otages (...) pour être utilisées comme base de manœuvre contre les libertés individuelles et collectives »*.

Politique de la « chaise vide »

Côté direction, à l'issue d'une réunion de plus de trois heures, on s'est félicité de la *« richesse des débats »* avec les syndicats présents – FO-Exécution, CGC et les autonomes de la SAM (machinistes) – et les associations d'usagers (FNAUT et FUT). Conscient que ces syndicats ne représentent que 10 % des quelque 38 000 salariés de la RATP, M. Jean-Paul Bailly, directeur adjoint de la régie, a regretté la politique de la *« chaise vide »* des autres syndicats et annoncé la convocation d'une nouvelle table ronde pour le mois de mai.

O. P.

Le Dow Jones toujours plus haut



En s'adjugeant, mercredi 15 avril, 47,62 points (+ 1,4 %) pour finir à 3 353,75 points, la Bourse new-yorkaise vient, pour la seizième fois depuis le début de l'année, d'inscrire un nouveau record historique. Ce regain d'activité, alors qu'elle végétait depuis plusieurs semaines, a été réamorcé depuis que la Réserve fédérale (Fed) a assoupli sa politique de crédit en provoquant une baisse d'un quart de point du taux interbancaire au jour le jour (Fed Funds) le 9 avril. La progression s'est très sensiblement amplifiée avec la publication de résultats trimestriels d'entreprises jugés encourageants, voire bons. Tous ces éléments combinés à des statistiques confirmant la reprise américaine – un bond de 1,4 % des ventes des entreprises pour février et une hausse de 0,2 % de la production industrielle – ont été le moteur de la hausse.

Dans le secteur des fils et fibres pour tapis

Contestation autour du projet de rapprochement de Rhône-Poulenc et de la SNIA

Après la CGT, c'était au tour, mercredi 15 avril, de la CFDT de s'inquiéter du projet de rapprochement entre le groupe Rhône-Poulenc et la SNIA, filiale de Fiat, dans le secteur des fils et fibres pour tapis. Un projet qui a reçu, en l'état, un accueil bienveillant au ministère de l'industrie et qui permettrait, selon les responsables du groupe nationalisé, de consolider une activité à l'heure où les rumeurs de restructuration à l'échelle du continent se multiplient.

« Nous sommes depuis des mois confrontés à des restructurations continuelles de Rhône-Poulenc et tous ces mouvements apparaissent aux yeux de nombreux salariés comme erratiques », expliquait, mercredi 15 avril, M. Jacques Kheliff, secrétaire général de la Fédération unifiée des industries chimiques CFDT, au terme de deux journées de travail réunissant près de deux cents militants du groupe chimique. Les participants se sont ensuite rendus au siège de la firme, à Courbevoie, pour demander l'ouverture de négociations sur leurs conditions de travail et faire part de leur inquiétude sur certaines activités du groupe.

Outre le devenir du site de Salindres dans le Gard, qui produit du CFC (accusé d'être responsable de la détérioration de la couche d'ozone), leurs interrogations portent sur l'association envisagée à partir de juillet entre Rhône-Poulenc et la SNIA, une société du groupe Fiat, dans le domaine des fils polyamides (BFC) pour tapis et moquettes et des fibres polyamides. Une nouvelle société détenue, pour moitié chacun, par les deux groupes doit en effet rassembler leurs activités respectives dans ce domaine et se hisser au premier rang des producteurs européens avec 26 % du marché (*le Monde* du 2 avril). L'argument a semblé suffisamment pertinent au ministère de l'industrie pour que, consulté – il s'agit ici d'une rectification de frontière d'une société publique, – il ait accueilli favorablement les discussions franco-italiennes.

Nouveau statut

Mais, tel quel, le projet a suscité un tollé syndical. FO s'est élevée contre *« le désengagement annoncé du secteur polyamide »*. La CGT a dénoncé *« l'un des projets les plus nocifs que la direction ait présentés ces dix dernières années »*. La CFDT a exprimé *« avec force »* son *« désaccord »*. S'estimant insuffisamment informés, deux cents salariés du groupe ont bloqué, lundi 13 avril, le comité central d'entreprise qui devait étudier ce projet. Si la CFDT ne conteste pas la nécessité économique de s'associer pour mieux résister aux regroupements qui se préparent – le britannique ICI, par exemple, cherche un partenaire et a sollicité l'américain Du Pont, – elle se retrouve aux côtés de la CGT pour s'inquiéter du devenir des salariés de ce secteur.

Selon les termes actuels de l'accord, les quatre cents salariés rattachés à cette société n'auront plus le statut juridique de Rhône-Poulenc, mais un nouveau contrat. Une première dans ce groupe nationalisé, où sur un même site – à Arras ou à Valence, – des travailleurs pourraient ne plus avoir à l'avenir le même statut. Le nouveau statut sera *« aussi favorable »* que l'actuel, assure-t-on à la direction de Rhône-Poulenc Fibres. On précise que ce changement a été demandé par le partenaire italien pour créer une société indépendante et dynamique.

L'argument laisse les syndicats dubitatifs. La CFDT s'inquiète du devenir des salariés de Rhône-Poulenc Fibres qui resteront en dehors du rapprochement franco-italien : le fil polyester, non concerné par l'accord, est nettement moins profitable et prometteur que les polyamides. La CGT accuse même la SNIA de *« jouer le rôle de fossoyeur »*, soupçonnant le groupe italien de vouloir s'approprier les marchés du français pour mieux le liquider. Excessif ? Sans doute, mais toutes ces accusations et soupçons porteraient moins si les syndicats n'avaient vu les effectifs de la filière textile de Rhône-Poulenc tomber de 21 000 à sa création en 1971 à 3 000 aujourd'hui...

DOMINIQUE GALLOIS et PIERRE-ANGEL GAY

Lourdes pertes pour VEV, bénéfices pour Zannier

Restructurations dans le textile et l'habillement

Sept cent trente-sept millions de pertes pour VEV (Vitos Etablissements Vitoux) en 1991 ; 32 millions de bénéfices pour le groupe Zannier lesté par la reprise de Poron (Absorba). Les deux groupes, qui ont rendu publics leurs résultats, mercredi 15 avril, poursuivent, dans un marché difficile, recentrages et restructurations, privilégient leurs marques phares et se désengagent partiellement ou totalement de la production. Au détriment, pour l'heure, de l'emploi.

L'expression est parfois galvaudée. Mais, cette fois, c'est bien une thérapie de choc qu'administre depuis neuf mois au groupe VEV son PDG, M. Pierre Barberis. Des cessions d'activités en série – Pennel et Flipo, Sublistatic – la majorité de contrôle de Gravograph ; un chiffre d'affaires en baisse de 38 % (3,55 milliards de francs l'an dernier contre 5,74 milliards en 1990) et de – 13 %, encore, à périmètre constant ; des effectifs ayant déjà fondu de 1 400 salariés ; des cadres dirigeants qui « valsent » – suppression du poste de numéro deux, cinq des huit patrons de filiales remplacés – ou qui peuvent se le tenir pour dit. L'avis financier publié mercredi 15 avril ne fait-il pas allusion à une *« gestion interne plus rigoureuse menée par des équipes souvent renouvelées »* ? M. Barberis aime l'expression *« coller au marché »*. Il s'y emploie, poursuivant le recentrage de VEV sur ces métiers de base – le travail de la laine et l'aval – et quelques grandes marques.

Après la vente en janvier de trois unités de coton peigné et la fermeture en Espagne de l'usine de fils industriels de Logrono, se profilent encore les cessions de la Société française du lin (SFL) et des Chaussants du Cambraisis (production de chaussettes). La Lainière de Roubaix panse ses plaies (*le Monde* du 23 novembre 1991) et Pingouin, victime du déclin du fil à tricoter, poursuit sa diversification. Dans l'habillement, la filiale Intexal dirigée désormais par M. Louis Simon, ancien PDG de Dim, délaisse les articles de bain et de sport pour se concentrer sur son métier d'origine, la maille, et sa marque la plus porteuse, Rodier.

Redressement lointain

Lors de l'arrivée de M. Barberis, VEV était en état de faillite virtuelle. Aujourd'hui, le redressement apparaît sinon hypothétique, du moins encore lointain. Sans créer vraiment la surprise – *« on n'est pas très loin des lourdes pertes anticipées par M. Barberis »*, affirme un spécialiste du dossier, – l'annonce, mercredi, de 737 millions de pertes nettes consolidées pour 1991 (après 800 millions en 1990) témoigne quand même des difficultés rencontrées. Un chiffre – impressionnant – qui aurait été largement dépassé sans les 397 millions de plus-value de cession de filiales et les 354 millions d'abandon de créances bancaires. Le résultat d'exploitation s'est en effet fortement dégradé, passant de – 103 millions de francs en 1990 à – 510 millions. *« L'exercice 1992 (...) restera lourdement déficitaire »*, prévient VEV.

Le groupe Zannier (marques « Z » et Kickers notamment) ne connaît pas ces affres-là, même si l'acquisition de l'entreprise troyenne Poron (Absorba) le contraint à une « remise à plat ». Pour 1991, le chiffre d'affaires s'élève à 1,77 milliard de francs (y compris six mois d'activité de Poron), en hausse de 37 %. Le bénéfice net consolidé est de 32 millions de francs, malgré 20 millions de pertes consolidées de Poron au second semestre 1991.

Comme VEV, le groupe réduit le nombre de ses marques (arrêt d'Yves Saint Laurent enfant et de Coup de cœur), réduit les emplois (429 suppressions d'emplois chez Poron, le quart des effectifs). Avant de vendre l'ensemble des usines héritées de la firme troyenne. *« Notre objectif est bien de céder la totalité des ateliers, ceux de Tunisie compris. Avant la fin juin, tout sera terminé*, précisait, mercredi 15 avril, le PDG, M. Roger Zannier, lors d'une conférence de presse. *Les gagnants des années 80 ont été ceux qui ont su prendre le virage de la distribution ; les gagnants des années 90 seront ceux qui sauront adapter leur logistique. »* Des propos que ne désavouerait sans doute pas M. Barberis.

P.-A. G.

□ **Mine de Salsigne : accord sur le plan social.** – Un accord sur le plan social est intervenu, mercredi 15 avril, qui met fin au conflit qui opposait les mineurs de Salsigne (Aude) et les pouvoirs publics depuis deux mois. D'un montant de 60 millions de francs, ce plan sera proposé à chacun des 330 salariés de la dernière mine aurifère de France, mise en liquidation judiciaire le 3 février. Ils se verront offrir un congé de conversion de dix mois, rémunéré sur la base de 90 % du dernier salaire. Ils recevront en outre leurs indemnités conventionnelles (un dixième de salaire par année d'ancienneté) et une prime exceptionnelle de licenciement d'une montant équivalent. Le texte a été signé par la CGT, la CFDT, la CGC et un syndicat indépendant.

Approuvant l'adhésion des Républiques ex-soviétiques

Le FMI évalue à plus de 100 milliards de dollars sur quatre ans les besoins de l'ancienne URSS

Avant la session de printemps du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, les 27 et 28 avril à Washington, dont l'aide à l'ex-URSS sera le thème majeur, le FMI a dressé mercredi 15 avril une première estimation des besoins financiers à court et à moyen terme de la Russie et des autres anciennes Républiques soviétiques. Pour la seule année 1992, les quinze pays désormais indépendants ont besoin d'une aide étrangère évaluée à 44 milliards de dollars, dont 24 milliards ont déjà été promis à la Russie, le solde, soit 20 milliards, étant destiné aux autres Républiques, estime M. Michel Camdessus, directeur général du Fonds, précisant que la majeure partie de cette assistance servira à financer des importations de produits essentiels, tels que des denrées alimentaires et des pièces de rechange.

NEW-YORK

de notre correspondant

« L'ampleur des problèmes auxquels sont confrontés ces pays est sans précédent. Elle va bien au-delà de ce que l'on entend généralement par le concept de transformation économique. Ces peuples sont en train de créer de nouvelles nations, à partir de rien et dans un laps de temps très court », a indiqué lors d'une conférence de presse M. Michel Camdessus. Le directeur général du Fonds monétaire international a ajouté que, durant les quatre prochaines années, les besoins des anciennes Républiques soviétiques, Russie comprise, devraient dépasser les 100 milliards de dollars sous forme d'une aide étrangère qui devrait provenir du FMI, de la Banque mondiale, des pays industrialisés et d'investisseurs privés. Un chiffre qui, rappelons-le, est conforme à l'estimation avancée en juillet 1991 par M. Mikhaïl Gorbatchev lors du sommet de Londres, lorsque les Sept avaient pourtant refusé d'établir un « chèque en blanc » à l'ordre de l'ex-URSS et de celui qui était encore le président de l'Union soviétique.

Le directeur général du FMI a aussi indiqué qu'au cours des quatre prochaines années le Fonds devrait fournir à ces pays entre 25 et 30 milliards de dollars sous forme de prêts. De son côté, la Banque mondiale devrait leur accorder entre 12 et 15 milliards d'ici à 1995, selon les propos tenus récemment par le président de cet organisme, M. Lewis Preston. M. Camdessus a toutefois lié l'octroi de cette aide du FMI à la poursuite d'un programme de réformes économiques qui devront être *« excellentes »*. Dans ces conditions, le premier prêt du Fonds à la Russie pourrait intervenir dès juillet, en attendant que soient conclus *« très rapidement »* d'autres accords avec les autres Républiques. Ces pays, qui *« reviennent de loin »* après avoir subi un effondrement de 17 % de leur activité économique au cours de la seule année 1991, pourraient retrouver un taux de croissance d'environ 4 % par an dans un délai *« relativement rapproché »*, à condition que soient poursuivies les réformes économiques, a-t-il encore souligné.

En attendant, le conseil d'administration du FMI a approuvé le 15 avril les demandes d'adhésion de quatorze des quinze Républiques ex-soviétiques, la quinzième, l'Azerbaïdjan, devant adhérer un peu plus tard pour *« des raisons techniques »*. Une fois que cette adhésion aura été entérinée par le conseil des gouverneurs du FMI (le Fonds comprend actuellement 156 membres), les Républiques de l'ancienne URSS pourront détenir au total une participation de 4,66 % au capital du FMI. La quote-part de la Russie, de loin la plus importante pour une population de 150 millions d'habitants, sera de 3 % du capital. L'Ukraine aura une participation de 0,69 % et celle des autres Républiques variera entre 0,03 % pour la plus faible (l'Estonie) et 0,17 % pour la plus importante (le Kazakhstan). Hors la Russie, les quatorze Républiques comptent 130 millions d'habitants au total.

SERGE MARTI

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

La clôture du vingt-neuvième MIP-TV à Cannes

A la télévision, la qualité ne paie pas

Le vingt-neuvième Marché international des programmes de télévision (MIP-TV), qui s'est achevé mercredi 15 avril à Cannes, a montré que les programmes de télévision de tous les pays se nivellent par le bas. Crise financière plutôt que crise de l'imagination, mais aussi ralliement du grand public sur le bas de gamme et la *« fast-TV »*.

CANNES

de notre envoyé spécial

L'adrénaline sera l'une des valeurs sûres des années 90. En matière d'audiovisuel s'entend. Si une chaîne de télévision souhaite fidéliser son audience, elle se doit de diffuser en urgence *Aviations disasters*, un film de soixante minutes produit par la société américaine A Forret Chu, sur les catastrophes aériennes. Hémoglobine et frissons assurés. Dans un genre à peine différent, une série de treize fois une demi-heure, intitulée « Forces spéciales », est proposée par Discovery Channel : jouissance assurée pour les maniaques du bazooka, du canon longue portée, et autres fans de la technologie militaire.

Ceux qui aiment voir courir des voitures soudées ensemble par trois ou des camions plus hauts que des maisons, ceux qui aiment le catch, les cascades ébouriffantes, les courses de hors-bord ou de motos, ceux qui aiment le sexe sous toutes ses formes, ceux qui s'interrogent sur la parapsychologie et la communication avec les extraterrestres, ceux qui voudraient savoir s'il est des gens capables de garder un orang-outang chez eux pour de l'argent, ou qui acceptent de voir dévoiler leur vie sexuelle devant quinze millions de téléspectateurs... que tous ceux-là n'hésitent pas à faire pression sur leur diffuseur préféré : non seulement ces programmes de télévision existent, mais ils étaient disponibles au MIP-TV.

La médiocrité insigne et générale des programmes de télévision au niveau mondial est en fait le symptôme d'un double paradoxe. Le premier est qu'en matière audiovisuelle la qualité ne paie pas. C'est une idée reçue de prétendre que producteurs et diffuseurs ont intérêt à investir dans la constitution de vastes catalogues d'œuvres de qualité, lesquels pourront ensuite être rentabilisés et exportés *ad vitam aeternam*. Comme l'expliquait M. John Kelleher, directeur général de NVC Arts, une société de production américaine spécialisée dans la musique classique, dans une tribune libre publiée dans *News Daily*, le journal du MIP-TV, ce ne sont pas les programmes de qualité qui fidélisent le mieux les téléspectateurs.

Au contraire. Les chaînes commerciales, qui n'ont à vendre que leur taux d'audience aux annonceurs publicitaires, investissent surtout dans les programmes bon marché. Ceux-là seuls assurent de vastes publics et donc de fortes rentrées publicitaires. Et les programmes haut de gamme, parce qu'ils engendrent une audience faible, ne trouvent place que sur les chaînes thématiques culturelles du câble, lesquelles ont par définition peu d'abonnés et donc peu d'argent à investir dans les programmes de qualité.

L'argent manque

Le second paradoxe est qu'il n'y a pas d'argent. Le maître mot du vingt-neuvième MIP-TV était incontestablement *« money »*. Cette denrée est devenue si rare dans le monde audiovisuel que les Américains ont abandonné toute morgue : pour produire à bas prix du prêt-à-jeter, ils ont aujourd'hui besoin de l'argent des Européens et des Asiatiques. D'où des accords de coproduction ou de cofinancement tous azimuts entre partenaires de tous les pays. A quoi tient ce manque d'argent ? A un double phénomène : la hausse des coûts de production (et notamment des coûts salariaux) et la baisse des recettes publicitaires. La multiplication de l'offre de programmes, tant sur le satellite que sur le câble, est aux Etats-Unis et en Europe à l'origine d'une véritable fragmentation de l'audience. Les trois grands réseaux américains ABC, CBS et NBC, qui captaient 90 % de l'audience voilà encore une quinzaine d'années, n'en fidélisent plus que la moitié aujourd'hui. Ils ne peuvent donc plus capter une recette publicitaire suffisante pour financer un échantillonnage de programmes variés.

Comme l'expliquait David Londoner, directeur général de Wertheim Schroder and Co, une société américaine spécialisée dans le conseil audiovisuel, au cours d'un colloque du MIP-TV sur les alliances stratégiques dans l'industrie des programmes, une heure de dramatique coûte aux Etats-Unis 1,4 million de dollars (soit 8 millions de francs environ). Dans le meilleur des cas, une chaîne ne pourra investir que 950 000 dollars. Elle ne pourra financer le reste que par des ventes à l'étranger (de 150 000 à 350 000 dollars) et par la syndication (c'est-à-dire sur le second marché des chaînes locales ou régionales). Pour peu que l'un ou l'autre de ces marchés fasse défaut, le producteur en sera de sa poche. La coproduction ou le cofinancement, avant même le premier coup de manivelle, devient alors l'unique moyen de réduire le risque. *« C'est ce qui explique que tant de producteurs des Etats-Unis tournent aujourd'hui leurs yeux vers l'Europe »*, concluait David Londoner.

YVES MAMOU

□ **M. Bernard Tapie a cédé sa participation dans TF 1.** – Bernard Tapie Communication, filiale à 89,88 % de Bernard Tapie Finance SA (BTF), a cédé, mardi 14 avril, sur le marché boursier la participation de 1,66 % (350 000 actions) qu'il détenait dans le capital de TF 1. Le prix de cession n'a pas été communiqué mais, selon l'agence Reuter, il serait de 428 francs l'action, soit un cours légèrement inférieur à celui de la clôture.

Avant le débat sur l'audiovisuel

L'opposition met vivement en cause l'indépendance du CSA

Le débat sur l'audiovisuel, prévu avant fin avril à l'Assemblée nationale, promet d'être chaud. Le nouveau secrétaire d'Etat à la communication, M. Jean-Noël Jeanneney, a indiqué aux députés, mercredi 15 avril, qu'il porterait sur l'avenir du réseau de La Cinq, *« élargi »* aux problèmes de la presse écrite et de la radio.

M. Charles Pasqua, président du groupe sénatorial RPR, a déclaré *« qu'il serait inconcevable que le gouvernement préempte La Cinq »*, et que, une fois revenue au pouvoir, *« l'opposition ne se sentirait pas engagée par une décision imposée par le gouvernement qui ne respecterait pas les règles élémentaires de la transparence et de la concurrence »*. Le sénateur RPR des Hauts-de-Seine, qui avait lancé l'idée d'un soutien des collectivités territoriales au projet de reprise de La Cinq de M. Silvio Berlusconi (*le Monde* du 15 février) mais sans donner suite, a noté que *« la fréquence doit être réattribuée suivant les procédures prévues par la loi »*.

Le vice-président de l'UDF, M. Alain Madelin, a déclaré que *« le CSA a le devoir, dans les délais les plus courts, de lancer un appel à candidatures »* pour la reprise du cinquième réseau et que *« l'opposition n'accepterait pas comme un fait accompli l'installation de la SEPT sur La Cinq »*. *« Le gouvernement a le devoir d'assouplir les réglementations qui étouffent le secteur audiovisuel, pour permettre la renaissance d'une nouvelle Cinq généraliste, mais aussi un équilibre de l'ensemble du paysage audiovisuel français »*, a poursuivi M. Madelin, en demandant l'examen d'un projet de loi, afin de confier *« de nouvelles missions au CSA »*, qui doit *« faire la preuve de son indépendance »*.

Le président du CSA, M. Jacques Boutet, qui présentait, jeudi 16 avril, son rapport annuel, répondra sans doute à ces critiques, déjà formulées par M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, accusant le CSA, dans *le Point*, de *« non-assistance à télévision en danger »*.

INDUSTRIE

Malgré un chiffre d'affaires en stagnation

PSA dégage un bénéfice de 5,5 milliards de francs

Prudent, M. Jacques Calvet, président de PSA-Peugeot-Citroën, avait il y a quelques mois laissé présager un résultat net de 4,5 milliards de francs pour l'exercice 1991. Grâce à l'amélioration des performances de son groupe durant le second semestre, la réalité, telle qu'elle ressort des chiffres présentés jeudi 16 avril, dépasse ses espérances, pour atteindre un résultat net part du groupe de 5,5 milliards de francs.

Un chiffre, certes en régression de 40 % par rapport à celui de 1990, mais qui place néanmoins PSA en tête des constructeurs automobiles pour sa rentabilité. Cette baisse du résultat a été ressentie par Peugeot mais aussi et surtout par Citroën, qui termine l'exercice avec une perte de 38 millions de francs contre un bénéfice de 1,438 milliard en 1990.

Sur un marché automobile en baisse de 4,2 % dans le monde, les constructeurs français auront donc bien tiré leur épingle du jeu. Renault a terminé 1991 avec un chiffre d'affaires de 166 milliards de francs et un résultat net de 3,08 milliards.

A la différence de son principal concurrent sur l'Hexagone, PSA n'a pourtant pas profité pleinement de l'augmentation du marché allemand, pays dans lequel il a néanmoins vendu 40 000 véhicules de plus que l'année précédente.

Pour M. Calvet, le résultat du groupe est dû à la mise en application de *« trois maîtres mots : flexibilité, réactivité et simplicité »*. Ce qui lui a permis de réduire rapidement sa production de 7,8 % pour s'adapter à une baisse des ventes en volume de 6 % tout en diminuant des stocks exagérément gonflés en raison d'une mauvaise anticipation du retournement de conjoncture survenu en 1990. En outre, les lancements de deux modèles en 1991, la ZX en mars et la 106 en septembre, ont commencé à faire sentir leurs effets durant le second semestre.

Néanmoins, cette meilleure adaptation à la conjoncture n'a pu éviter une baisse de 36 % du résultat d'exploitation (10,1 milliards de francs en 1991). Pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le maintien de deux gammes de véhicules, Peugeot et Citroën, impose un montant élevé d'investissements : 6,7 milliards de francs en 1991, soit 4,2 % du chiffre d'affaires. En outre, l'augmentation du prix des équipements, due à leur plus grande sophistication, n'a pu être répercutée sur le prix de vente en raison de la guerre des prix qui sévit dans l'automobile.

Tout en étant pessimiste quant à l'évolution du marché automobile en 1992, en tablant sur une baisse de 1 % en Europe, M. Calvet est confiant pour son groupe. S'il projette une baisse du marché allemand, il estime en revanche que les marchés espagnol, britannique et français évolueront à la hausse.

ANNIE KAHN

Lyonnaise-Dumez réorganise son pôle BTP

Le groupe Lyonnaise-Dumez avait annoncé la couleur à la mi-janvier en pronostiquant pour l'exercice 1991 un résultat net en baisse. Quoique sévère, la chute a été limitée à 18 %, avec un bénéfice net (part du groupe) ramené à 1,168 milliard de francs l'année dernière pour un chiffre d'affaires consolidé de 87,5 milliards. Responsable principal de cette contre-performance : le secteur de l'immobilier, qui affiche des pertes *« de l'ordre de 700 millions de francs »*, et celui des travaux publics – plus de 370 millions de déficit pour la filiale Dumez.

Tirant la leçon de ces coûteuses déconvenues, M. Jérôme Monod, le numéro un incontesté du groupe, a annoncé, le 15 avril, une réorganisation du pôle BTP. Désormais, GTM Entrepose (une vingtaine de milliards de francs de chiffre d'affaires) va quitter l'orbite de Dumez, société d'un poids équivalent mais lourdement déficitaire, pour devenir une *« filiale directe »* de la maison-mère.

Remise en ordre qui confirme la prise de pouvoir des dirigeants de la Lyonnaise, les « hommes de l'eau », au détriment des « constructeurs » de Dumez, M. Jean-Paul Parayre en tête. Les bons résultats de la branche « eau » autorisent cette stratégie de prise du pouvoir par M. Monod et son équipe. En 1991, elle a dégagé près de 2 milliards de bénéfices (pour un chiffre d'affaires de 28,7 milliards), soit un quasi-doublement par rapport à l'exercice antérieur. Rien de tel pour asseoir son pouvoir.

J.-P. T.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

● **Commerce extérieur : excédent de 2,2 milliards de marks en février.** – L'excédent commercial de l'Allemagne (réunifiée) s'est élevé à 2,2 milliards de marks (7,5 milliards de francs) au mois de février, alors que le solde positif avait été de 50 millions de marks seulement en janvier. Les importations, dont la forte progression a pesé sur les résultats du commerce extérieur de l'Allemagne depuis la réunification, ont faiblement diminué entre janvier et février, passant de 54,3 milliards de marks à 52,7 milliards. Les exportations sont restées pratiquement stables, à 54,9 milliards.

● **Prix : + 0,4 % en mars.** – La hausse des prix à la consommation a atteint 0,4 % en mars, contre 0,6 % en février, selon les résultats définitifs publiés mercredi 15 avril par les services statistiques allemands. Malgré ce ralentissement, l'inflation s'est maintenue à 4,8 % en glissement annuel (mars 1992 comparé à mars 1991), alors que l'indice provisoire tablait sur 4,7 %. En février, l'inflation s'était établie à 4,3 % en glissement annuel.

ÉTATS-UNIS

● **Production industrielle : + 0,2 % en mars.** – La production industrielle des Etats-Unis a augmenté de 0,2 % en mars, contre 0,5 % en février, a annoncé la Réserve fédérale mercredi 15 avril. C'est la première fois que cet indicateur s'inscrit en hausse pendant deux mois consécutifs depuis les mois de juin et juillet 1991. Les ventes des entreprises ont pour leur part enregistré une hausse de 1,4 % en mars, selon les statistiques du département du commerce.



ÉCONOMIE

FINANCES

Salaires et revenus en forte hausse

Retour aux « golden years » à Wall Street

Alors que la Bourse de Tokyo n'en finit pas de s'effondrer, le New York Stock Exchange poursuit sa progression. Le 13 avril, prenant prétexte des bons résultats de la firme Alcoa, l'indice Dow Jones a mis 14,53 points à son actif, clôturant la séance à 3 269,90 points. Jour après jour, les golden boys, indifférents à la récession, retrouvent les années fastes de Wall Street.

NEW-YORK

de notre correspondant

De 1989 à 1991, Manhattan a perdu 150 000 emplois, dont la moitié dans le seul secteur financier. Actuellement, la ville de New-York subit encore un taux de chômage de 10,9 %, très supérieur à la moyenne nationale (7,3 % en février dernier). Pourtant, indifférent à la crise, Wall Street est au mieux de sa forme. En 1991, la Bourse américaine a grimpé de plus de 20 % et le mouvement se poursuit, de façon plus modérée il est vrai, depuis le début de l'année. Pour le plus grand bonheur des firmes de courtage new-yorkaises, qui ont enregistré l'année dernière des résultats record. Et à la grande satisfaction de leurs dirigeants, dont les salaires et les primes ont maintenant dépassé leurs niveaux de 1987, lorsque Wall Street flambait avant de connaître le krach du mois d'octobre, suivi – exactement deux ans plus tard à la même période – d'une autre secousse qui a fortement ébranlé la première place financière mondiale.

En 1991, les quelque 330 firmes de courtage opérant dans la City new-yorkaise ont enregistré un bénéfice total de près de 3,9 milliards de dollars (1), dépassant largement le précédent record de 3,6 milliards, à partir de revenus qui, selon le cabinet Keefe Worldwide Information Services Inc., ont atteint 41,9 milliards de dollars, en hausse de 10 milliards sur l'année précédente.

Récompenses aux dirigeants

Dans le même temps, la rémunération versée par Wall Street à ses *golden boys* (et à quelques *golden girls*) a grimpé de 18 % en moyenne pour atteindre 21 milliards de dollars l'année dernière, ce qui correspond à une moyenne de 98 000 dollars par salarié contre 80 000 en 1987. A l'inverse des spécialistes en fusions et acquisitions des banques d'investissement, dont les revenus ont chuté de 30 % à 50 % en 1991, les professionnels opérant sur les marchés ont vu leurs salaires et leurs primes augmenter de 25 % à 40 %, voire doubler dans certains cas.

Cette fois, le «petit personnel» a été un peu oublié, constate le magazine *Crain's New York Business*. Au cours des *« années rugissantes »*, réceptionnistes et secrétaires recevaient couramment entre 5 000 et 10 000 dollars de primes en fin d'année. En 1991, ces récompenses sont plutôt allées, outre les *brokers* opérant sur les marchés, aux principaux dirigeants des firmes concernées. Ainsi, M. William A. Schreyer, patron de Merrill Lynch, le numéro un de la profession, a perçu 4,5 millions de dollars de salaires et de primes. Pratiquement le triple de ce qu'il avait gagné l'année précédente !

Le cas le plus typique est sans doute celui de M. Howard L. Clark, patron de Shearson Lehman Brothers, qui, avec des revenus annuels de 2,1 millions de dollars en 1991, a gagné 500 000 dollars de plus que M. James D. Robinson, le président du groupe American Express dont Shearson est une filiale. Ironie de l'histoire, c'est M. Robinson qui avait nommé, il y a deux ans, M. Clark, en remplacement de M. Peter A. Cohen, pour redresser la firme, alors en proie à de graves difficultés. Depuis, la fille a fait mieux que la mère. Ce qui mérite récompense.

SERGE MARTI

(1) Un dollar = environ 5,6 francs.

Souffrant d'une baisse de rentabilité

Les sociétés de Bourse affichent une perte de 600 millions de francs en 1991

Malgré une « cure d'amaigrissement » entamée depuis plus de trois ans, les sociétés de Bourse de la place parisienne n'ont pas encore réussi à gagner de l'argent au cours de l'année qui vient de s'écouler. Ainsi, les cinquante-cinq sociétés que compte encore la place – dont un sixième préfèrent toujours ne pas faire usage de leur droit à négocier (plus pudiquement dites en sommeil) – ont dégagé en 1991 une perte globale de 600 millions de francs contre un « trou » de 666 millions de francs en 1990.

Selon M. Pierre Esteva, président de l'Association française des sociétés de Bourse (AFSB), qui présentait ces résultats mardi 14 avril, les raisons tiennent autant à une conjoncture nationale qu'internationale, peu favorable et sans visibilité. Cette conjoncture peu propice s'est traduite notamment par une baisse sensible du volume des transactions sur actions. Cette baisse de volume s'est inévitablement répercutée sur les courtages perçus par les sociétés de Bourse. Un niveau de charge resté élevé, malgré les efforts de la Société des Bourses françaises pour poursuivre une politique d'abaissement des tarifs, a aussi pesé sur le résultat des ex-charges.

Ainsi, depuis que les charges d'agent de change sont officiellement devenues des sociétés de Bourse en 1988, elles ont successivement affiché un bénéfice de 417 millions de francs pour la première année, puis 303 millions de francs l'année suivante. Les premières pertes sont apparues en 1990 avec un trou de 666 millions de francs. L'exercice qui vient de s'achever se solde donc par une perte estimée à 600 millions de francs. Parallèlement à ces résultats, le courtage net sur action avait rapporté aux ex-charges 2,5 milliards de francs en 1988 avec un taux de courtage moyen de 0,28 % pour revenir à 2,4 milliards de francs en 1990 pour un taux de courtage tombé à 0,17 %.

Effort de restructuration

Pour remédier à leurs difficultés persistantes, les sociétés de Bourse ont poursuivi leurs efforts de restructuration et leur cure d'amaigrissement. Ainsi, de source patronale, les effectifs sont passés de 5 340 personnes en 1990 à 4 860 début septembre 1991, soit une baisse des effectifs de l'ordre de 9 %.

Cela étant, l'AFSB ne se contente pas seulement de dresser un constat de la situation actuelle des sociétés de Bourse, elle fait aussi des propositions dans le but de relancer et de développer le marché français. A la suite d'une enquête menée par Andersen Consulting, elle a mis en évidence l'absence de clarté du système actuel de tarification et préconisé la mise en place de rémunérations diversifiées, à l'image des pratiques internationales. Ces deux éléments étant indispensables au rétablissement des conditions économiques d'exploitation des sociétés de Bourse.

L'association préconise aussi l'amélioration de la compétitivité du marché en matière de transactions sur blocs d'actions. L'amélioration de ce marché est étroitement liée au serpent de mer le plus connu de la place de Paris : la suppression de l'impôt de Bourse. Il est évident qu'un non-résident préférera s'adresser à un intermédiaire qui lui procurera les mêmes titres sur une place étrangère – notamment londonienne – à un moindre coût fiscal. Comme le relève à juste titre l'AFSB, les transactions sur actions françaises réalisées sur le système anglais SEAQ International sont révélatrices.

F. B

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VIE DES ENTREPRISES

Malgré 685 millions de francs de pertes en 1991

Air France sur la voie de la convalescence

Air France a connu un exercice 1991 bien moins catastrophique qu'on aurait pu s'y attendre et que les chiffres ne le font paraître. Bien sûr, avec un résultat net consolidé, part du groupe, déficitaire de 685 millions de francs au lieu de 717 millions en 1990, la situation ne semble pas vraiment rose. Mais, si on y regarde de plus près, on s'aperçoit que les paramètres financiers de la compagnie nationale ont évolué dans le bon sens.

Le chiffre d'affaires, en hausse de 1,4 % seulement, traduit l'impact sur le trafic de la guerre du Golfe et du marasme économique qui s'est ensuivi. Grâce à une diminution de 1,1 % des charges d'exploitation, le redressement du résultat d'exploitation est perceptible puisqu'il devient positif de 213 millions de francs, alors qu'il était déficitaire de 1,14 milliard de francs un an plus tôt.

Les opérations exceptionnelles ont rapporté un peu moins qu'au cours de l'exercice précédent, soit 1,5 milliard de francs, contre 1,9 milliard, la vente du siège de Montparnasse n'ayant pas compensé totalement le tarissement des ventes de vieux avions, suspendues en raison d'un effondrement des prix. En fait, le déficit réalisé en 1991 est entièrement imputable aux 700 millions de francs de provisions pour restructurations (frais de formation et accompagnement du plan social) que le président d'Air France, M. Bernard Attali, a tenu à inscrire au titre des années 1992 et 1993. La marge brute d'autofinancement de la compagnie a bondi de 404 millions de francs à 2,56 milliards de francs.

On notera que, parmi les filiales, la compagnie UTA, en voie d'absorption, réalise le meilleur score avec un bénéfice de 108 millions de francs, alors qu'Air Inter perd 45,5 millions. Presque toutes les filiales non aériennes sont bénéficiaires, à l'exemple des Hôtels Méridien, qui affichent un profit de 108 millions de francs (*le Monde* du 7 avril).

1992 a commencé curieusement. Le trafic de l'ensemble du groupe est reparti avec un taux de croissance de 19 %, ce qui permet de retrouver les niveaux atteints en 1990. Les vols moyen-courriers continuent de pâtir de l'attentisme économique, alors que les vols long-courriers sont très fréquentés, avec une mention spéciale pour l'Amérique du Nord, en progression de 11 % par rapport à 1990. Ces fluctuations et les réformes du plan CAP 93 en cours ne permettent pas à M. Bernard Attali d'espérer de retour à l'équilibre avant l'exercice 1993.

Al. F.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACQUISITIONS

□ **Dynaction reprend une filiale d'Akzo.** – Le groupe diversifié Dynaction vient de prendre le contrôle d'une filiale française du groupe néerlandais Akzo. La firme a acquis la société PCAS (Produits chimiques auxiliaires de synthèse), qui réalise environ 300 millions de francs de chiffre d'affaires. La société, dont le siège social est à Longjumeau (Essonne), emploie quelque 370 salariés et possède deux unités de production à Couterne (Orne) et Bourgoin-Jallieu (Isère). PCAS développe, fabrique et distribue des spécialités chimiques pour l'industrie, notamment la pharmacie, la parfumerie, la photochimie et le pétrole.

□ **Teisseire achète Givrafruits.** – La société Teisseire, spécialisée dans les sirops, a acquis Givrafruits, une société qui produit et commercialise Moulin de Valdonne (sirops de haut de gamme), pour la somme de 26,4 millions de francs. La nouvelle entité a réalisé un chiffre d'affaires de 54,5 millions de francs pour un bénéfice net 1,3 million de francs.

ALLIANCE

□ **L'équipementier automobile Montupet s'allie avec FIAT.** – L'équipementier automobile Montupet va s'allier avec le groupe FIAT, qui va lui apporter ses activités de fonderie d'aluminium, métier du groupe français, moyennant une participation dans son capital. Le nouvel ensemble, qui devrait être créé avec effet rétroactif au 1er janvier, emploiera environ 5 000 personnes et représentera un chiffre d'affaires de l'ordre de 3,5 milliards de francs en 1992. Sa création va permettre à Montupet de doubler de taille, puisque le groupe français table pour cette année sur des ventes consolidées de 1,6 milliard de francs. Ses ventes s'étaient établies à 1,295 milliard en 1991 (-4,5 %).

PRIVATISATION

□ **Les élevages de poules est-allemands dénationalisés.** – L'Allemagne a privatisé, à la veille de Pâques, les élevages industriels de poules pondeuses de l'ex-RDA, a annoncé, mercredi 15 avril à Berlin, l'Office de privatisation (Treuhandanstalt). *« Les poules pondeuses* [est-allemandes] *ont été dénationalisées »*, a déclaré la Treuhand dans un communiqué à l'humour inhabituel. Les onze nouveaux propriétaires, tous allemands, se sont engagés à investir 100 millions de DM (339 millions de francs) et à garantir 1 000 emplois (3 000 personnes travaillaient dans ce secteur sous l'ancien régime communiste). Les quelque 2,2 millions de volatiles ont une production annuelle de 1,05 milliard d'œufs.

RESTRUCTURATIONS

□ **British Telecom poursuit ses réductions d'effectifs.** – La compagnie britannique de téléphone British Telecom (BT), qui a annoncé en mars la suppression de plus de 20 000 emplois cette année, va supprimer, d'ici à la fin 1993, 600 emplois supplémentaires parmi ses opérateurs internationaux. Révélées par les syndicats, ces suppressions d'emplois ont été confirmées mercredi 15 avril par un porte-parole de la compagnie. Poursuivant un vaste plan de rationalisation, BT va supprimer cette année plus de 10 % de ses effectifs, après avoir réduit sa main-d'œuvre de près de 19 000 salariés lors de son exercice terminé en mars 1991. La main-d'œuvre de British Telecom a culminé à 240 000 salariés en 1986, deux ans après sa privatisation.

□ **Olida supprime 264 emplois à Loudéac.** – Le couperet est tombé à Loudéac (Côtes-d'Armor). M. Girault, représentant de Fleury-Michon, le repreneur de l'usine Olida (600 employés), a annoncé mardi 14 avril au personnel 264 suppressions d'emplois : 210 licenciements, 30 mutations, 24 préretraites. L'ampleur du chiffre des suppressions d'emplois a provoqué une vive émotion du personnel. *« C'est le pire scénario qu'on pouvait imaginer »*, commentait la CFDT, qui a aussitôt contacté tous les élus de la circonscription de Loudéac. La direction d'Olida a annoncé la création de quatre nouvelles sociétés, qui emploieraient les 330 salariés restants : une société d'abattage, deux sociétés de découpe en charcuterie et une société de nettoyage et de maintenance. Ces suppressions d'emplois frappent de plein fouet la ville de Loudéac, dont toute l'économie tournait depuis de nombreuses années autour de l'agro-alimentaire. En 1970, Olida était l'entreprise fleuron de la ville (1 200 emplois). Au fil des ans, le nombre des salariés était tombé à 600. – *(Corresp.)*

CESSION

□ **SCA (Svenska Cellulosa Aktiebolaget) vend sa division énergie à Sydcraft.** – Le groupe papetier suédois SCA a récemment annoncé la vente de sa filiale Bakab Energi à la compagnie électrique suédoise Sydcraft AB. Le montant de la transaction s'élève à 11,45 milliards de couronnes suédoises (10,3 milliards de francs) et permettra à SCA de se désendetter. En échange de cette cession, Sydcraft s'est engagé à fournir de l'électricité pendant dix ans aux usines de SCA au prix du marché. La capacité énergétique de Bakab Energi est d'environ 6 milliards de kilowattheures, dont les deux tiers d'origine hydroélectrique.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 16 avril ↓

Relâchement

Pour la dernière séance de la semaine, à la veille du long week-end pascal – le vendredi saint étant traditionnellement chômé à la Bourse de Paris –, les valeurs françaises ont présenté quelques signes de faiblesse. En hausse de 0,26 % au début des transactions, elles affichaient une recul de 0,4 % en début d'après-midi. Plus tard, aux alentours de 14 heures, l'indice CAC 40 s'inscrivait en recul de 0,6 %.

Les gestionnaires déploraient cette « mise en veilleuse » du marché à la veille du week-end alors que la publication des résultats des entreprises, ainsi que le nouveau record d'altitude affiché la veille au soir par Wall Street donnaient au marché toutes les raisons de monter.

Du côté des valeurs, Euro Disney continuait à reculer, cédant 2,7 % à 132,60 francs dans un marché de 524 000 titres. Les analystes estiment que les premiers jours du parc de loisirs américain « sont décevants » compte tenu notamment du mauvais temps qui sévit sur la région parisienne. Autre titre touché par la baisse, CERUS, le holding de M. Carlo De Benedetti. L'annonce, jeudi 16 avril en milieu de matinée, de la condamnation à six ans de prison par le tribunal de Milan de l'homme d'affaires italien dans l'affaire du Banco Ambrosiano, a pesé à la fois sur CERUS et sur Valeo, l'équipementier automobile, sa filiale à 35,6 %. Aux alentours de 14 heures, CERUS abandonnait près de 6 % pour 157 000 titres et Valeo 1,6 % pour 23 000 actions. Un porte parole du holding français de M. Carlo De Benedetti, interrogé sur la baisse du titre, a qualifié cette réaction d'émotionnelle.

NEW-YORK, 15 avril ↑

Nouveau record

Wall Street a terminé la séance de mercredi 15 avril sur un nouveau record. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 353,75, en hausse de 47,62 points, soit un progression de 1,4 %. L'activité a été soutenue avec près de 230 millions de titres échangés.

L'enthousiasme des investisseurs pour les bons résultats trimestriels annoncés par plusieurs sociétés (ATT, Coca-Cola et American Airlines), ainsi que de nouvelles statistiques favorables sur la reprise économique ont contribué à dynamiser la tendance. En effet, selon des analystes, la grande Bourse new-yorkaise a également bénéficié du bond de 1,4 % des ventes des entreprises en février et de la hausse de 0,2 % de la production industrielle en mars. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est resté inchangé à 7,86 %.

VALEURS	Cours du 14 avril	Cours du 15 avril
Alcoa	71 1/2	74 1/8
ATT	42 5/8	42 7/8
Boeing	46 3/8	46 3/4
Chase Manhattan Bank	24 1/8	24 1/4
Du Pont de Nemours	48	48 1/2
Eastman Kodak	39 3/8	39 3/4
Exxon	57 3/4	59
Ford	41	40 7/8
General Electric	76 3/4	78
General Motors	39 7/8	39 7/8
Goodyear	71 3/8	72 7/8
IBM	88 3/8	88 1/2
ITT	65 1/8	65
Mobil Oil	62 3/8	63 1/8
Pfizer	73 3/4	72 7/8
Schlumberger	58 5/8	59 1/2
Texaco	59 1/2	59 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	128 3/8	130 3/4
Union Carbide	25 1/4	25 3/4
United Tech.	53 3/4	53 3/4
Westinghouse	18 1/4	18 1/8
Xerox Corp.	74 7/8	75

LONDRES, 15 avril ↑

Au plus haut

Depuis la victoire des conservateurs aux élections générales, la Bourse de Londres n'en finit plus de progresser. Après les bonnes performances de Tokyo et de Wall Street, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a encore gagné, mercredi, 39,7 points (+ 1,5 %) à 2 640,1 points, son niveau le plus haut depuis six mois. Le volume des échanges s'est élevé à 829,3 millions de titres contre 599,7 millions la veille.

L'optimisme des investisseurs est d'autant plus net qu'ils jouent résolument une reprise économique en Grande-Bretagne dans les prochains mois. Les hausses étaient réparties sur tous les secteurs d'activité, touchant principalement les valeurs internationales, qui ont bénéficié du record historique de Wall Street.

TOKYO, 16 avril ↑

Pause

Après deux séances consécutives de forte hausse, le Kabuto-cho a marqué une pause jeudi 16 avril, terminant toutefois la journée sur une petite hausse. L'indice Nikkei gagne ainsi en clôture 11,76 points, 0,07 %, à 17 959,76 points. Il était repassé en cours de séance au-dessus de la barre des 18 000 points.

Les valeurs japonaises étaient pourtant en baisse pendant la majeure partie de la journée à la suite de prises de bénéfices. Des achats émanant d'investisseurs étrangers encouragés par le nouveau record du Dow Jones à Wall Street ont permis à la Bourse de se reprendre en fin de séance.

VALEURS	Cours du 15 avril	Cours du 16 avril
Akai	560	530
Bridgestone	1 150	1 160
Canon	1 350	1 340
Fuji Bank	1 430	1 450
Honda Motors	1 670	1 640
Matsushita Electric	1 360	1 340
Mitsubishi Heavy	573	585
Sony Corp.	4 300	4 270
Toyota Motors	1 410	1 460

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4250	4285	Immob. Hôtelière	1200	1190
Arnault Associés	275	278	Interna. Computer	153	..
B.A.C.	69	....	I.P.B.M.	64	64
Bque Vernes	790	790	Locamic	74	74
Boiron (Ly)	470	465	Matra Comm.	173	172
Boisset (Lyon)	227	....	Molex	170 10	....
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.)	830	810	Publ.Filipacchi	380	380
Calberson	380	361	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	319	317 90
Cardif	900	900	Select Invest (Ly)	90	90
C.E.G.E.P.	175	175	Serbo	310	310
C.F.P.I.	263	255	Sopra	332	....
C.N.I.M.	1115	1125	TF1	450	461 20
Codetour	280	....	Thermador H. (Ly)	370	....
Conforama	1150	....	Unilog	249	254
Creeks	199	204	Viel et Cie	112	111 90
Dauphin	283	283	Y. St-Laurent Groupe	840	809
Delmas	1000	1000			
Demachy Worms Cie	345	349			
Devanlay	1000	1020			
Deville	200	210			
Dollfus	112	....			
Editions Belfond	188	188			
Europ. Propulsion	184	190			
Finacor	119	119			
G.F.F. (group.fon.f.)	106	106			
G.I.M.	350	350			
Gravograph	177	177			
Guintoli	880	870			
I.C.C.	195	200			
Idianova	89 80	89 80			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 avril 1992
Nombre de contrats estimés : 67 642

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	108,30	108,54	108,60
Précédent	108,18	108,36	108,46

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92
109	0,23	0,82	0,88	1,30

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume :

COURS	Avril	Mai	Juin
Dernier	2 005	2 012,50	2 006
Précédent	1 987	2 002,50	1 995

CHANGES

Dollar : 5,6125 F ↑

Le dollar s'inscrivait en hausse jeudi 16 avril dans un marché calme, avant la trêve du week-end de Pâques. A Paris, le billet vert progressait au fixing du jour, à 5,6125 F contre 5,5890 F la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	15 avril	16 avril
Dollar (en DM)	1,6525	1,6592
TOKYO	15 avril	16 avril
Dollar (en yens)	133,25	133,45

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (16 avril) .... 9 13/16-9 15/16 %
New-York (15 avril) .... 4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	14 avril	15 avril
Valeurs françaises	113,40	114,20
Valeurs étrangères	103,30	104,20
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	531,40	535,90
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1972,30	1990,69

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	14 avril	15 avril
Industrielles	3 306,13	3 353,75

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	14 avril	15 avril
100 valeurs	2 600,50	2 640,20
30 valeurs	2 014,90	2 049,30
Mines d'or	114	113,90
Fonds d'Etat	88,57	88,82

FRANCFORT

	14 avril	15 avril
Dax	1 732,53	1 743,79

TOKYO

	15 avril	16 avril
Nikkei Dow Jones	17 948	17 960
Indice général	1 322	1 337

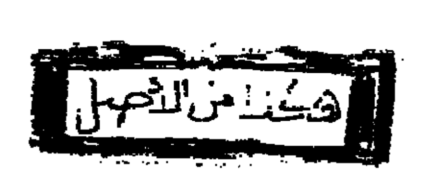
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,6110	5,6130	5,6920	5,6970
Yen (100)	4,2040	4,2071	4,2588	4,2645
Ecu	6,9310	6,9330	6,9251	6,9320
Deutschemark	3,3820	3,3830	3,3831	3,3867
Franc suisse	3,6644	3,6682	3,6755	3,6828
Lire italienne (1000)	4,4968	4,5021	4,4728	4,4811
Livre sterling	9,8529	9,8593	9,8430	9,8558
Peseta (100)	5,3827	5,3899	5,3494	5,3619

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 7/8	4	4	4 1/8	4 1/8	4 1/4
Yen (100)	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8
Ecu	9 7/8	10	10	10 1/8	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16
Franc suisse	8 7/16	8 9/16	8 1/2	8 5/8	8 3/8	8 1/2
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	12	12 1/4
Livre sterling	10 7/16	10 9/16	10 1/4	10 3/8	10 3/16	10 5/16
Peseta (100)	12 1/8	12 3/8	12 1/8	12 3/8	12 1/8	12 3/8
FRANC FRANÇAIS	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10	9 7/8	10

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 16 AVRIL

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4375	C.N.E 3%	4550	4500	4500	- 1 10
881	B.N.P. T.P.	890	887	887	- 0 34
866	Cr.Lyon. T.P.	901	892	892	- 1 00
1345	Renault T.P.	1445	1448	1446	+ 0 07
1600	Rhone Poul. T.P.	1620	1650	1621	+ 0 06
1095	Saint Gobain T.P.	1140	1145	1131	- 0 79
902	Thomson T.P.	910	930	930	+ 2 20
740	ACCOR	782	787	788	+ 0 77
730	Air Liquide	776	780	772	- 0 77
590	Alcatel-Alsthom	640	643	638	- 0 31
1670	Als.Superm.	1680	1666	1665	- 0 89
305	A.L.S.P.I.	308	311	307	- 0 32
490	AGF Sté Centrale	513	512	509	- 0 78
1050	Arr. Entrepr.	951	960	901	- 5 26
152	Avenir H. Média	162	160	163	+ 0 62
885	Axa (ex Cie Midi)	937	931	936	- 0 11
161	Bafip	162	161	163	+ 0 62
138	Bail-Equipem.	127	127 20	129 50	+ 1 97
770	Bail Investiss.	800	805	801	+ 0 13
460	Bancaire	481	480	480	- 0 21
780	Bazar H.-V.	812	811	811	- 0 12
610	Beghin-Say	629	634	647	+ 2 86
1240	Berger (M)	1405	1400	1399	- 0 43
400	Bertrand Faure	415	420	420	+ 1 20
680	Bic	741	740	738	- 0 40
1050	B.I.P.	1098	1100	1100	+ 0 08
345	BIS	340	338	337 10	- 0 85
375	B N P (CI)	377	375	377	....
800	Bollore Tech.	797	797	790	- 0 88
2860	Bongrain	2915	2900	2915	....
800	Bon-Marché	776	776	771	- 0 64
590	Bouygues	628	634	638	+ 1 59
119	BP France	113	115	114 50	+ 1 33
1060	B S N	1139	1145	1139	....
1070	Canal Plus	1135	1135	1134	- 0 09
310	Cap Gem.S.	331 90	333	329	- 0 87
2520	Carrefour	2683	2690	2679	- 0 15
161	Casino	170	170	166	- 2 35
97	Casino ADP	102	101 90	99 80	- 2 16
2150	Castorama D.L.	2200	2195	2209	+ 0 41
182	C.C.F.	187 90	187	185 40	- 1 33
54	CCMC Ly	50 50	50	50	- 0 99
355	C.D.M.E	403	400	399	- 0 99
185	C.E.G.I.D.	162 10	165 10	165	+ 1 79
141	Centrest (Ny)	146	147	139	- 4 79
400	C.E.P. Comm.	421	420	415	- 1 43
129	Cerus	144	144	136 60	- 5 14
825	Cetelem	815	818	820	+ 0 61
300	CF Int.	297	295 50	295 50	- 0 51
340	CGI Info.	325	339	325 10	+ 0 03
1220	C G I P	1234	1232	1211	- 1 86
665	CGP	630	653	649	+ 3 02
1180	Chargeurs S A	1151	1160	1167	+ 1 39
380	Christian Dior	358	356	357	- 0 28
580	C I C A (M)	630	624	630	....
320	Ciments franc.	353	350	350	- 0 85
730	Clarins	728	729	720	- 1 10
515	Club Méditer.	538	530	528	- 1 86
194	CMB Packa.	189 90	190	190	+ 0 05
810	Colas	880	886	870	- 1 14
250	Cpt. Entrep.	236	237	240	+ 2 13
1260	Compt Mod.	1305	1305	1306	+ 0 08
280	CPR (Paris Rée.)	259	260	259	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
935	Créd. Foncier	980	998	995	+ 0 51
225	Crédit Loc Financ.	228	225 20	225 30	- 1 62
575	Cr Lyon (CI)	652	656	662	+ 1 53
1100	Crédit Nat.	1110	1115	1108	- 0 18
310	CSEE	373	371	372	- 0 27
2830	Damart	2870	2870	2870	....
335	Dassault Aviation	327	349	331	+ 1 22
196	Dassault Electr.	193	187	185 10	- 4 09
1500	De Dietrich	1523	1519	1530	+ 0 46
98	Dév.P.d.C.(LI)	96 10	96	95	- 1 14
153	Dév.R.Sud-Est	155	158	155	....
305	D M C	310 50	310 50	310	- 0 16
415	Docks France	419 20	418	420 50	+ 0 31
355	Dynaction	340	344	340	....
2210	Eaux (Gle)	2320	2326	2332	+ 0 52
906	E.B.F.	895	894	900	+ 0 56
430	Ecco	462	464	465	+ 0 65
350	Elf Aquitaine	381 60	384 60	380	- 0 42
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1173	1180	1168	- 0 43
250	Emp-Elf (Certif)	258	256	257 50	- 0 19
395	Essilor	454	460	451	- 0 66
188	Essil.Int.(DP)	198	198	199 50	+ 0 76
740	Esso	800	800	785	- 1 88
1610	Eurafrance	1582	1555	1572	+ 0 64
585	Eurocom	627	610	625	- 0 32
180	Eurodisneyland	136 30	135	132 50	- 2 79
910	Europe 1	1051	1065	1064	+ 1 24
42	Eurotunnel	37 40	38 20	38	+ 1 60
1459	Exor	1443	1443	1443	....
118	Finextel	118 50	119	119	+ 0 42
370	Fives Lille	391	391	395 80	+ 1 23
2900	Fromager. Bel	3110	3115	3120	+ 0 32
1770	Gal.Lafayette	1920	1910	1980	+ 3 13
1900	G.A.N.	1907	1908	1902	- 0 26
560	Gascogne (B)	557	550	550	- 1 26
1420	Gaz et Eaux	1438	1455	1450	+ 0 83
605	Geophysique	675	679	672	- 0 44
495	Gerland Ly	665	665	665	....
750	Groupe André SA	773	771	771	- 0 26
525	Groupe Cité	510	506	506	- 0 78
370	GTM-Entrep.	402	402	407	+ 1 24
1640	Guyenne-Gas.	1780	1780	1761	- 1 07
170	Hachette	146	148 80	147 60	+ 1 10
475	Havas	503	505	500	- 0 60
345	Ifia	342	330 50	338 60	- 0 73
320	Imétal	346	346	343 80	- 0 64
147	Immob. Phénix	131	130 20	132	+ 0 76
88	Ingénico	90 90	90 90	89 10	- 1 98
6920	Inst. Mérieux	6690	6700	6700	+ 0 15
450	Interbail	450	451	448	- 0 44
800	Intertechnique	820	820	815	- 0 61
935	J. Lefebvre	939	938	939	....
630	Klepierre	560	560	570	+ 1 79
715	Labinal	735	720	735	....
345	Lafarge	380	381 90	379 40	- 0 16
310	Lebon	325	310	320	- 1 54
4100	Legrand	4754	4770	4800	+ 0 97
2270	Legrand (DP)	2670	2680	2690	+ 0 75
430	Legris Industries	411	416	421	+ 2 43

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
710	Locindus	713	730	715	+ 0 28
4410	L.V.M.H.	4285	4320	4260	- 0 58
490	Lyon.Eaux/Dumez	513	520	514	+ 0 19
121	Majorette Ly	117	119	118	+ 0 85
330	Mar. Wendel	325	330 10	330	+ 1 54
161	Matra	164 50	162	161 70	- 1 70
510	Merlin-Gerin	552	559	559	+ 1 27
89	Metaleurop	91 90	90 20	90 60	- 1 41
49	Métrologie In.	51 10	51 10	51 20	+ 0 20
158	Michelin	183	183 80	185 20	+ 1 20
156	Min. Salaig (Ma)	156 10	....	....	....
80	MMB	69 50	68 30	69	- 0 72
177	Moulinex	178 90	180	179 90	+ 0 56
1140	Navig. Mixte	1142	1140	1140	- 0 18
108	Nord-Est	111	112	112	+ 0 90
270	Nordon (Ny)	279	275	270	- 3 23
530	Nouv Galeries	570	560	540	- 5 26
164	Olipar	171	170	170	- 0 58
760	Oréal	865	860	856	- 1 04
380	Paribas	401 90	403	402 10	+ 0 05
198	Pechiney Int.	204	204	204 30	+ 0 15
330	Pechiney (CIP)	363	365	363 20	+ 0 06
1470	Pernod Ricard	1597	1600	1594	- 0 19
715	Peugeot	732	727	719	- 1 78
280	Pinault	327 10	331	329	+ 0 58
665	Plastic-Omn.	715	716	712	- 0 42
520	Poliet	540	540	540	....
690	Primagaz	734	735	712	- 3 00
845	Printemps	767	775	783	+ 2 09
3440	Promodès	3412	3450	3440	+ 0 82
845	Radiotechn.	607	610	602	- 0 82
5490	Redoute (La)	5500	5500	5480	- 0 36
186	Remy Cointreau	175 80	176 50	176 80	+ 0 57
590	R. Poulenc CIP	612	612	611	- 0 16
355	Robor Financ.	376	....	....	....
72	Rochette(La)	72	72 40	73	+ 1 39
2220	Roussel Uclaf	2200	2219	2220	+ 0 91
3150	R. Imp&Ly *	3136	3107	3108	- 0 86
182	Sade (Ny)	182 10	182	185	+ 1 58
1780	Sagem	1729	1751	1780	+ 2 95
515	Saint Gobain	570	571	571	+ 0 18
1280	Saint Louis	1297	1295	1289	- 0 62
1600	Salomon Ly	1380	1392	1380	....
340	Salvepar (Ny)	355	352	360	+ 1 41
1500	S A T	1560	....	....	....
230	Saut. Châtr.	238	239 40	234 10	- 1 64
1100	Saupiquet (Ns)	1120	1112	1115	- 0 45
680	Schneider	715	715	710	- 0 70
18 50	SCOA	18 20	18 15	18 15	- 0 27
440	Scor s.a.	447	445	430	- 3 80
2070	S.E.B.	2109	2110	2106	- 0 14
450	Sefimeg	448 10	438 20	445 60	- 0 11
113	Selectibanque	123 90	123 90	122 10	- 1 45
225	Sextant A.	225 30	228	229	+ 1 64
810	S F I M	820	820	830	+ 1 22
235	S.G.E.	240	238	237	- 1 25
480	Simco	443 50	441	442	- 0 34
785	Sk. Rossignol	780	785	785	+ 0 64
470	Sligos	482	473 50	487 50	+ 1 14

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
500	Société Géné.	536	539	533	- 0 37
65	Sodecco(B)	68	68	66	....
147	Sodero(Ns)	146	146 10	146	....
1010	Sodexho	1074	1060	1066	- 0 74
83	Sogenal(Ny)	82 50	82	83	+ 0 81
380	Sogerap	423	425	421 50	- 0 35
1320	Som-Allib.	1415	1410	1405	- 0 71
400	SOPHIA	419	419	425	+ 1 43
1546	Source Perrier	1700	1700	1700	....
825	Sovac	795	820	820	+ 3 14
310	SPEP	339	338	330 10	- 2 63
335	Spie-Batignol.	347	350	352	+ 1 44
755	Strafor Facom	771	770	790	+ 2 46
320	Suez	334 80	330 50	333	- 0 57
1180	Synthelabo	1293	1290	1291	- 0 15
152	Thomson CSF	168	170	167 60	- 0 24
220	Total	256	257 10	257 10	+ 0 43
158	- (certif)	164	164	164 90	+ 0 55
225	Trafliet Fin.	221	221 90	218	- 1 36
520	U.A.P.	542	546	532	- 1 85
310	U F B Locab.	280	280	300	+ 7 14
735	U I C	760	759	762	+ 0 26
460	U I F	479	475	467	- 2 51
720	U I S	769	770	770	+ 0 13
520	Unibail	540	538	542	+ 0 37
700	Valéo	740	740	728	- 1 62
265	Vallourec	273	274	277	+ 1 47
320	Via Banque	312	310	306	- 1 92
340	Worms et Cie	342	334	344	+ 0 58
1290	Zodiac	1280	1260	1280	....
1060	Elf Gabon	1070	1070	1085	+ 1 40
108	Amax	110 10	112 50	112 60	+ 2 27
141	Amer. Barrick	140	132	133 30	- 4 79
126	Amer. Express	128 50	128 70	129	+ 0 39
230	A.T.T.	242	242 90	241 50	- 0 21
190	Anglo Amer.C.	183 60	181 70	182 50	- 0 60
335	Amgold	316	....	...	...
250	Banco Santander	250	....	....	....
815	B.A.S.F.	836	841	841	+ 0 60
1000	Bayer	982	1000	995	+ 1 32
44	Blenheim Plc	46 50	46 50	46 50	...
37	Buffelsfont.	37 70	38 90	37	- 1 86
140	Chase Manh.	138 40	137 60	137 50	+ 0 81
2580	Daimler Benz	2650	2645	2670	+ 0 75
143	De Beers	142 20	141 70	141 70	- 0 35
2420	Deutsche Bank	2427	2430	2445	+ 0 74
1200	Dresdner Bank	1200	1200	1198	- 0 17
61	Driefontein	60 60	60 10	59 05	- 2 56
265	Du Pont-Nem.	269	278	276 30	+ 2 71
230	Eastman Kodak	224 80	224 80	224 80	....
15	East Rand	14 40	14 10	14	- 2 78
38	Echo Bay	33	32 40	32	- 3 03
250	Electrolux	238 10	....	....	....
121	Ericsson	120	119	119 50	- 0 42
310	Exxon Corp.	322 80	328 70	329 60	+ 2 11
226	Ford Motor	230	228 90	228 90	- 0 48
45	Freegold	46 45	45 70	45 60	- 1 83
17	Gencor	17 40	17 40	17 40	....
445	Gén. Elect.	436	440	439 10	+ 0 71

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	Gén. Motors	223 30	225	226 50	+ 1 43
355	Gén. Belgique	340	338	336 10	- 1 15
42 50	Gd. Métropol.	47 80	47	46 85	- 2 41
55	Guinness	58 70	58 90	58	- 1 19
21	Hanson PLC	23 45	22 95	22 95	- 2 13
30	Harmony Gold	28 20	28	28	- 0 71
470	Hewlett Packard	454 10	460 60	460 60	+ 1 43
33	Hitachi	35	35 40	35 60	+ 1 71
855	Hoechst	900	904	904	+ 0 44
72	Homestake	64 50	63 50	63	- 2 33
122	I.C.I.	134 50	135 20	134 50	...
485	I.B.M.	495	498	497 40	+ 0 48
375	I.T.T.	364 10	368 10	368 20	+ 1 13
171	Ito Yokado	165 50	165	164 90	- 0 36
56	Matsushita	57	56 90	56 90	- 0 18
3 55	Maxwell	3 55	..	...	...
240	Mc Donald's	231 20	238 50	237	+ 2 51
835	Merck	852	851	854	+ 0 23
505	Minnesota M.	502	523	523	+ 4 18
44	Mitsubishi	45	44 90	45	...
340	Mobil corp	351 80	....	...	...
330	Morgan J.P.	301 70	302 70	302 70	+ 0 33
35250	Nestlé	35350	35580	35350	...
128	Norsk Hydro	135	133 30	133 80	- 0 89
101	OFSL	99 50	99 10	99 50	.
1710	Pétrofina	1740	1745	1745	+ 0 29
435	Philip Morris	442 70	443 80	442 10	- 0 14
110	Philips	108 50	110 20	110 50	+ 1 84
54	Placer Dome	56 50	55 50	55 40	- 1 95
565	Procter Gamble	571	590	585	+ 2 45
192	Quilmès	204	204	203 10	- 0 44
25	Randfontein	23 75	23	23	- 3 16
325	Rhone Poul. Rorer	315 10	315	314	- 0 35
430	Royal Dutch	446 60	452 10	450 80	+ 0 94
54	R T Z	58 40	58 60	58 40	.
1 63	Saat.& Saatch.	1 64	1 65	1 63	- 0 61
34	St Helena	32 20	32 10	32	- 0 62
325	Schlumberger	332	332 20	331 80	- 0 06
43	Shell transp.	46 60	47	46 90	+ 0 64
2230	Siemens	2319	2320	2315	- 0 17
430	Siemens Nixdorf	419	425 30	425 30	+ 1 50
171	Sony	181 20	182 50	182	+ 0 44
74	Sumitomo Bank	82	82 10	81 95	- 0 08
161	T.D.K.	170	175	174 80	+ 2 71
62	Telefonica	59	59	59 90	+ 1 53
24	Toshiba	26 10	26 50	27	+ 3 45
555	Unilever	567	574	575	+ 1 41
305	Unt.Techn.	300 40	301 80	300 70	+ 0 10
315	Vaal Reefs	298 60	293 90	292	- 2 54
1200	Volkswagen	1276	....	....	...
385	Volvo	400	385	390	- 2 50
155	West. Deep	156	158 20	154	- 1 28
440	Xerox Corp.	419	423	419 90	+ 0 21
117	Yamanouchi	108 10	108 70	107 10	- 0 93
2 08	Zambia Cop.	4 20	4 11	4 08	- 2 86

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	100	7 47
10,80% 79/94	101 26	6 63
Emp.Etat 13,4%83	106 85	4 28
Emp.Etat 12,2% 84	100 90	6 36
10,26% mars 86	104	0 98
OAT 10% 5/2000	107 85	8 86
OAT 9,9% 12/1997	104 60	3 38
OAT 9,8% 1/1996	102 99	2 06
PTT 11,2% 85	105 45	3 93
CFF 10,30% 86	102 75	2 20
CFF 10,25% nov 90	107 05	0 89
CNA 10 % 1979	101	1 40
CNB Bques 5000F	98 60	2 60
CNB Paribas 5000F	....	2 60
CNB Suez 5000F	97 85	2 60
CNE 11,5% 86	101 05	8 99
CNI 1/82 5000F	98 60	2 60
CNT 9 % 86	100 50	0 20
CRH 10,90% déc.86	107 10	2 89
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1010	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	619	....
Ly. Eaux cv 6,5%	760	....
Thoms. cv 9,2% 86	871	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	960	930
Applications Hydr.	1521	1516
Arbel	530	532
Bains C.Monaco	1070	1051
B.Hypoth.Europ.	365 50	....
B.N.P. Intercont.	375	387
Beghin-Say (C I)	478	480
Bénédictine	2481	2485
Bidermann Internat.	465	...
Blanzy Ouest	2695	....
B T P	65 50	65 20
Cambodge	900	900
Carbone Lorraine	520	516
Case Poclain	8 10	8 10
C.E.G.F (Frigor.)	725	727
Centenaire Blanzy	385	380
Cerabati	68	....
Champex Ny	95	85 10
CIC (CIP)	210	208

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1475	1475
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	350 20	346
Comiphos	564	601
Cie Industrielle	7060	7390
Cpt Lyon Alemand	356	360
Concorde	802	790
Comptoir Mét.Prov.	24 50	25 60
Crédit Gén.Ind.	103	....
Cr Universel (Cie)	350	348
Darblay	700	....
Degremont	2000	2000
Delmas Vieljeux	3100	3000
Didot Bottin	618	618
Eaux Bassin Vichy	2700	2700
Eaux Vittel	953	953
Ecia	332	339 90
Est.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	2025	2089
Finalens	300	300
F.I.P.P.	83	....
F.N.A.C.	1830	1821
Foncière (Cie)	520	520
Fonc.Lyonnaise	680	671
Foncina	365 10	365
Fougerolle	921	935
France I.A.R.D.	745	....
France SA (La)	2040	2000
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	580	600
Genefim	328	335
Gévelot	480	....
G.F.C.	345	345
Groupe Victoire	1310	....
G.T.I (Transport)	184	185
Immobail	345	345
Immobanque	869	865
Im.Marseillaise	5200	....
Immofice	440	438 60
Invest.(Ste Cie.)	3500	....
Lambert Frères	305	.. .
Lille Bonnières	1150	....
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	735	720
Louvre	2825	2801
Lucia	978	....
Machines Bull	35	35
Mag.Uniprix	181	180
Magnant	720	720
Métal Déployé	480	....
Mors	93 90	92
Navigation (Nie)	205	....
Optorg	335	340
Oréal (CI)	428 90	423
Origny-Desvroise	685	685
Palais Nouveauté	1315	1300
Paluel Marmont	640	....
Parfinance	164	160

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	230	220
Paris Orléans	220	219
Parthena Invest.	310	314 80
Pathé Cinéma	561	....
Piper Heidsieck	1400	....
Porcher	480	480
Promodès (CI)	1896	....
Publicis	775	780
Rochefortaise	108 30	109 50
Rosario	169 90	169 90
Rougier	290	....
S.A.C.E.R.	457	451
S.A.F.A.A.	206 50	....
S.A.F.I.C Alcan	219	....
Saga	335	335
Saint Domingue F.J.	112 20	113
Salins du Midi	605	602
Savoisienne M.	165	....
S.C.A.C.	700	....
Senelle	407	408
S.Etud.Part. (M)	130	130
Silic	594	....
Siivins	165	168
S.I.P.H.	220	220
S.M.C.I.	115	....
Sofal	580	587
Soffo	362	362
Sofical	1169	1169
Sofitam (ex Satam)	80	80
Sofragi	2407	2410
Soudure Autogène	916	912
Sovabail	320	325
Stami	486 20	....
Taittinger	3100	3090
Testut-Aequitas	361	....
Tour Eiffel	249 40	....
Ufiner	1150	1190
Vicat	445	430
Viniprix	1509	1500
Virax	124	121
Maroc Sté Brasserie	247 20	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	726	....
Akzo Nv Sico	451	453
Alcan Aluminium	114 20	113 90
American Brands	266 90	....
Arbed	652	....
Asturienne Mines	98 75	....
Banco Popular Espa.	580	580
B.Reglements Int.	18700	18700
Can.Pacifique	81 30	81 50
Chrysler Corp.	108 30	103 40
C I R	8 20	8 20
Commerzbank	906	910
Dow Chemical	338	340
Fiat	20 40	20 40
GBL (Brux Lamb.)	507	486 50
Gevaert	1070	1070
Glaxo Holdings Ltd.	80 10	80 50
Goodyear Tire	400	....
Grace and Co (WR)	197 50	200 20
Honeywell Inc.	380	....
Johannesburg	85 20	....
Koninklijke Pakhoed	137	....
Kubota	21	21
Midland Bank	35 05	....
Noranda Mines	76 10	76
Olivetti priv.	8 95	....
Pfizer Inc.	410	408 20
Ricoh	19 90	....
Robeco	297 20	300 40
Rodamco NV	150 10	149 50
Rolinco	290 10	292 90
Saipem	5 90	....
Sema Group	22	....
SKF Aktiebolaget	97 10	....
Tenneco Inc.	196 10	....
Thorn Electrical	80 10	..
Toray Ind.	22 90	....
West Rand Cons.	7 60	7 45

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	90 30	....
C G H Cogenhor	10 20	..
Coparex	605	....
Drouot Assurances	400	..
Electro-Banque	325	375
Europ. Accum.	79	79
Europ Soufres Ind.	20	....
Gachot S.A	70	70 40
Guy Degrenne	460	....
Lecteurs du Monde	150	150 10
Nicolas	1200	....
Particip. Percier	350	350
Quadrant	22	..
Rorento N.V.	217 40	218 10
St-Gobain-Emballage	1800	2020
S.E.P.R.	800	....
S.M.T. Goupil	130	....
S.P.R. act. B	335 80	....
Waterman	890	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 589	5 812	5 3	5 8
Ecu	6 938	6 936	....	....
Allemagne (100 dm)	338 530	....	328	348
Belgique (100 F)	16 453	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 700	....	290	310
Italie (1000 lires)	4 500	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 370	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 869	....	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 802	....	2 5	3 2
Suisse (100 f)	367 840	....	356	376
Suède (100 krs)	93 660	....	89	97
Norvège (100 k)	88 470	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 110	....	46 8	49 8
Espagne (100 pes)	5 391	....	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	3 941	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 729	....	4 5	4 9
Japon (100 yens)	4 203	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/4
Or fin (kilo en barre)	61100	60600
Or fin (en lingot)	61100	60950
Napoléon (20f)	351	350
Pièce Fr (10 f)	444	.....
Pièce Suisse (20 f)	351	348
Pièce Latine (20 f)	347	341
Souverain	430	436
Pièce 20 dollars	2100	2125
Pièce 10 dollars	1050	1005
Pièce 5 dollars	700	700
Pièce 50 pesos	2265	2250
Pièce 10 florins	383	360

SICAV (sélection) 15/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	210 09	204 47
Agepargne	826 73	791 13
Améri-gan	7682	7386 54
Ampla	262902 34	262902 34 ◆
Amplitude	640 03	621 39
Arbitrages Court.T	7119 42	7119 42
Associc	1081 56	1081 56
Atout Futur	418 72	408 51
Auracic	1180 92	1146 52
Avenir Alizes	1729 46	1695 55
Axa Capital	169 25	161 96
Axa Court Terme	7828 76	7828 76
Axa Croissance	974 93	932 95
Axa Europe	132 41	126 71
Axa Investissements	116 83	111 80
Axa NPI	131 93	126 25
Axa Oblig. France	151 28	144 77
Axa Première	118 07	117 72
Axa Sélection	149 92	143 46
Axa Valeurs PER	125 31	119 91
Cadence 1	1036 83	1016 50
Cadence 2	1046 79	1026 28
Cadence 3	1039 48	1019 10
Capimonétaire	6221 77	6215 55
Capioblig	6346 09	6221 66
Capitacic	1297 24	1278 07
Coexis	1306 11	1274 25
Comptavalor	3485 68	3460 49
Convertimmo	357 54	350 53
Creditmer	482 26	468 21
Credit Mutuel Capital	1285 65	1240 83
Cred.Mut.Ep.Cour.T	662 95	662 95
Cred.Mut.Ep.long.T	199 49	194 15
Créd.Mut.Ep.Monde	1229	1198 11
Dieze	1333 66	1301 12
Drouot France	889 61	851 21
Drouot Sécurité	248 19	237 50
Ecocic	1094 36	1062 49
Ecuper	136 38	130 51
Ecureuil Capitalisation	2542 88	2517 68
Ecureuil Géovaleurs	2331 42	2283 51
Ecureuil Invest	454 87	441 62
Ecureuil Monepremière	66145 78	66145 78
Ecureuil Monétaire	38931 31	38931 31
Ecureuil Trésorerie	2402 35	2402 35
Ecureuil Trimestr.	2025 77	2005 71
Elcash	2 756151	2 756151 ◆
Energie	266 67	254 58
Eparcic	3552 26	3552 26
Eparcourt-Sicav	4271 82	4261 17
Epargne Associat.	24975 69	24691 32
Epargne Capital	10600 28	10495 33
Epargne Croissance	1777 41	1729 84
Epargne Industrie	99 31	96 65
Epargne J.	89895 02	89895 02
Epargne Oblig.	191 39	188 27
Epargne Première	14292 82	14188 42
Epargne Quatre	1094 65	1066 26
Epargne-Unie	1352 22	1319 24
Epargne Valeurs	440 27	428 49
Eofi Cash capi.	8292 14	8292 14 ◆
Eofinvest capi.	675 42	665 75 ◆
Eurocic Leaders	1132 89	1099 89
Eurodyn	1238 19	1207 99
Euro Gan	6405 95	6159 57
Europe Nouvelle	568 68	542 89
Fonsicav	14216 15	14216 15
France-gan	10176 81	9784 43
France Garantie	256 03	255 52
France Index Sicav	116 49	113 08
France Obligations	461 56	456 99

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	485 49	471 35
Francic Pierre	108 56	105 40
Francic-Régions	1241 81	1205 64
Fructi-Associations	34 87	34 87
Fructi-Capi	41 26	40 65
Fructidor	238 04	234 52
Fructifrance act. déd.	941 50	918 54
Gestion	14624 97	14552 21 ◆
Gest.Associations	172 52	168 72
Horizon	1252 15	1215 68
HLM Monétaire	13741 05	13741 05
Indust.Fse Court.T	1450 50	1450 50
Interepar	108321 86	105166 85
Interoblig	13810 95	13638 19
Intersélection Fce	545 78	535 06
Japacic	153 74	149 26
Jeunepargne	283 98	279 78
Latitude	2226 95	2223 61
Laurel C.T.	12403 60	12403 60
Laurel L.T.	8737 69	8541 45
Lion Association	11170 64	11170 64
Lion Institution	29195 03	29122 22 ◆
Lionplus	965 97	947 03 ◆
Lion Trésor	2089 49	2068 80 ◆
Lion 20 000	25938 84	25939 84
Livret Bourse Inv.	570 83	554 20
Livret Portefeuil	719 08	698 14
Méditerranée	187 21	179 15
Mensuel CIC	10165 76	10065 11
Monedem	67090 56	67090 56
Mone.J	71731 48	71731 48 ◆
Monévalor	80954 34	80954 34
Mutualité dépôts	13301 85	13275 30
Mutuelle Unie Sél.	140 73	134 67
Natio Court Terme	280374 00	280374
Natio-Epargne	17481 27	17308 19
Natio-Ep. Ret.	130 27	126 78
Natio Eparg.Trésor	7705 60	7690 42
Natio-Imm.	1150 83	1120 03
Natio-Inter	1408 65	1370 95
Natio-Monétaire	25015 85	25015 85
Natio-Patrimoine	1376 63	1339 79
Natio-Placements	63419 28	63419 28
Natio-Revenu	1036 20	1025 94
Natio Sécurité	11924 27	11924 27
Natio-Valeurs	890 16	866 34
Nippon-Gan	4981 15	4789 57
Nord Sud Dévelop.	1582 24	1579 08
Obli-Associations	152 20	150 89
Oblicic-Mondial	2623 76	2584 99
Oblicic-Régions	1083 12	1087 11
Oblifutur	2813 90	2745 27
Oblig. tres cat.	175 69	173 09
Oblilion	1351 67	1338 29 ◆
Oblisécurité Sicav	12732 57	12732 57
Oraction	1011 70	987 02
Orvalor	8879 61	8744 72
Paribas Capitalisation	1493 94	1471 86
Paribas Opportunités	131 36	128
Paribas Patrimoine	587 15	583 21
Patrimoine Retraite	220 24	215 92
Pervalor	624 76	612 51
Placement A	1494	1464 71 ◆
Placement J	7138 81	7124 56 ◆
Placement M	66066 99	65935 12 ◆
Placement Nord	1008 86	988 88 ◆
Plénitude	134 82	131 02
Poste Croissance	21509 59	21488 10
Poste Gestion	64910 80	64910 80
Première Oblig.	11341 87	11330 54 ◆
Prévoy. Ecureuil	108 87	107 79

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	29094 42	29094 42
Proficius	1003 77	979 29
Quartz	137 69	134 33
Réalvalor	809 10	793 24
Renacic	161 98	159 59
Revenus Trimestr.	5346 66	5293 72
Revenu-Vert	1150 77	1133 76
St Honoré Bio-Alim.	1015 32	969 28
St Honoré Bons du Tr.	11091 76	11036 58
St Honoré Global	227 78	217 45
St Honoré Invest	789 58	753 76
St Honoré Pacifique	560 35	534 94
St Honoré PME	539 70	515 23
St Honoré Real	14780 21	14721 32
Sécuricic	1722 61	1722 61
Sécuri-Gan	12673 44	12424 94
Sécuritaux	1375 36	1375 36
Sicasden	716 08	705 60
Sicav Associations	1823 21	1823 21
SFI-CNP Assur.	662 30	643 01
S.G. Fr. opportunités	1202 63	1179 05
Sicav 5.000	446 34	434 39
S.I. Est	1414 36	1353 45
Silvafrance	726 87	707 42
Sivam	402 20	391 44
Silvarente	222 18	217 82 ◆
Silvinter	438 74	427
S.N.I.	1199 80	1164 85
Sogenfrance	1131 58	1109 39
Sogépargne	313 04	306 90
Sogevar	1108 02	1086 29
Soginter	1309 65	1283 97
Soleil Investissements	612 37	588 82
Solstice	2182 95	2177 51
State Street Act. Eur.	10518 15	10180 53
State Street Act. Fce.	11313 67	10884 15
State Street Emer. Mkts	13258	12618 89 ◆
Stratégie Actions	817 64	786 19
Stratégie Rendement	1389 80	1346 05
Technocic	1117 60	1085 05
Techno-Gan	5978 53	5748 59
Thesora	666 22	649 72
Trésor Plus	1270 74	1258 16
Trésor Trimestriel	1026 33	1016 17
Trésoricic	128056 23	128055 23
Trilion	5153 86	5087 72 ◆
UAP Investissement	446 16	430 03
UAP Actions France	610 97	588 89
UAP Act. Select.	635 55	612 58
UAP Aedificandi	548 11	528 30
UAP Alizé	199 46	192 25
UAP Alto Sicav	153 62	148 07
UAP Moyen Terme	137 60	132 63
UAP Premiere Cat.	10585 92	10203 30
Uni-Associations	121 78	121 78 ◆
Uni-Foncier	1285 65	1254 29
Unifrance	600 25	585 61
Uni-Garantie	1276 34	1251 28
Uni Régions	1430 05	1395 17
Univer	233 87	233 87 ◆
Univers Actions	1292 82	1261 29
Univers Obligations	1835 78	1791
Valorg	2028 98	2026 95
Valrel	52611 87	52585 58

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

VILLES

Pour lutter contre les effets pervers de la décentralisation

Le Conseil d'Etat propose un durcissement des règles d'urbanisme

M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, devait rendre public, jeudi 16 avril à Paris, un rapport du Conseil d'Etat (1) qui avait été demandé en 1990 par M. Michel Rocard, alors premier ministre. La haute juridiction administrative formule plus de soixante propositions qui, si elles sont adoptées, entraîneront un renforcement, parfois très sévère, du code de l'urbanisme.

Rassemblées dans un code extrêmement touffu, d'une technicité qui les rend hermétiques au profane, et sans cesse «enrichies», les règles de l'urbanisme français ont mal supporté les bourrasques de la décentralisation. Schéma d'aménagement, plan d'occupation des sols, autorisation de lotissement, ZAC, permis de construire, droit de préemption, sont aujourd'hui à la discrétion des maires. Ceux-ci abusent souvent de l'une des facultés qui leur a été donnée par la loi : celle de modifier la *règle du jeu fondamental* qu'est le plan d'occupation des sols. Les conseillers d'Etat observent qu'environ 40 % des POS concernant les villes de plus de 10 000 habitants sont actuellement en révision. Les modifications de détail sont incessantes. En outre, les communes se permettent très souvent d'appliquer leur plan avant même qu'il ne soit approuvé.

Les préfets, auxquels on a confié le contrôle de légalité de ces pratiques sont d'une timidité qui frise la complaisance. Le Conseil d'Etat note que sur 737 000 décisions d'urbanisme prises en 1989, 7 000 seulement, soit 1 %, ont fait l'objet d'observations de l'Etat, et que 272 ont été déférées par le préfet à un tribunal administratif. Observation du rapport : *«Pour plusieurs centaines d'actes dont ils connaissent parfaitement l'illégalité, les préfets s'abstiennent chaque année de former un référé.»*

Résultat : la loi et la puissance publique, garantes de l'intérêt général, sont discréditées. D'où la réaction des particuliers et des associations qui, pour défendre tout à la fois leurs droits et leur environnement, multiplient les recours devant les tribunaux. Ceux-ci, accablés par un contentieux de plus en plus volumineux, tardent à rendre leurs décisions, qui sont rarement exécutées. Les constructions illicites sont considérées comme irréversibles et leur démolition reste l'exception. En 1988, notent les conseillers d'Etat, les deux tiers des ordonnances de démolition sont restées sans aucun effet. Quant aux amendes, d'un montant dérisoire, elles n'ont aucun effet dissuasif.

Remèdes de cheval

Le groupe de travail constitué de 34 membres et présidé par M. Daniel Labetoulle, a travaillé durant un an pour élaborer une thérapeutique adaptée à ce que le rapport appelle joliment la *«pathologie»* de l'urbanisme. La prescription ne compte pas moins de 63 propositions d'importance diverse. Les plus notables s'apparentent à des remèdes de cheval.

Ainsi, les conseillers recommandent de remplacer les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), considérés comme dévoyés et pour la plupart obsolètes, par des *«directives territoriales d'aménagement»* élaborées par l'Etat, les régions et les départements, portant sur des espaces plus vastes, voyant plus loin et encadrant solidement les POS. Pour que ces derniers retrouvent un minimum de stabilité, le rapport suggère qu'ils ne soient plus révisables que tous les trois ans et modifiables que tous les deux ans. Toute dérogation à cette règle – en cas d'urgence ou pour cause d'intérêt général – serait soumise à l'avis d'une commission présidée par un juge administratif. Ces dispositions ont été vivement discutées, au sein du groupe de travail, par les représentants des élus locaux, qui redoutent une amputation de leurs pouvoirs.

Afin d'inciter les préfets à faire leur métier de contrôleur de légalité, les conseillers proposent que toute demande d'arrêt de travaux, formulée par un représentant de l'Etat, ait un effet suspensif immédiat.

Pour que leurs collègues des tribunaux aient à leur disposition des armes réellement dissuasives, les membres du Conseil d'Etat demandent que les amendes soient proportionnelles aux profits illicites réalisés par les constructeurs violant la loi (*multiplication par dix* du plafond de ces sanctions), et que des peines d'emprisonnement soient prévues dès la première infraction. Enfin, ils souhaitent que les ordonnances de démolition soient exécutées d'office et qu'elles soient rendues publiques.

C'est donc un durcissement des règles d'urbanisme que recommandent les juges administratifs. Ils savent que cette opération d'assainissement passe par la voie législative et que leurs propositions les plus draconiennes rencontreront une opposition ferme. M. Paul Quilès, alors ministre de l'équipement, a indiqué récemment par deux fois qu'il attendait leur rapport pour présenter un projet de loi portant réforme du code de l'urbanisme. La présence de son successeur, M. Jean-Louis Bianco, lors de la publication du rapport, est au moins un gage de continuité dans les intentions gouvernementales. Enfin, le Conseil d'Etat se souvient que nombre des propositions formulées par lui en 1973 sur le même sujet ont été reprises dans les lois sur l'urbanisme votées moins de trois ans plus tard.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) *L'Urbanisme : pour un droit plus efficace*, Conseil d'Etat, La Documentation française 1992, 203 p. 90 F.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél (1) 40-65-25-25
Télécopieur 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél (1) 40-65-25-25
Télécopieur 49-60-30-10

Après le retrait de la garantie d'emprunt de la Ville de Paris

L'Aquaboulevard va construire 15 000 m² de bureaux pour se renflouer

La Ville de Paris a décidé, lundi 13 avril, de retirer sa garantie d'emprunt (150 millions de francs) au centre de loisirs aquatiques Aquaboulevard, situé porte de Sèvres, dans le 15e arrondissement. En contrepartie, la municipalité de la capitale autorise les promoteurs du complexe à construire 15 000 m² de bureaux sur une partie des terrains qu'il occupe.

Grâce à la vente des bureaux situés à deux pas de l'héliport, ce troc permettra à Aquaboulevard, ouvert en 1989, de renflouer ses caisses vidées par le remboursement des emprunts contractés pour bâtir salles de sports, bassins et galerie marchande.

A propos de cette décision, M. Claude Fleutiaux (PS) regrette que *«la ville compense les pertes de gestion par une opération immobilière inappropriée, mais rentable»*. Il demande un audit *«dans les plus brefs délais, afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire»*. M. Alain Juppé (RPR), adjoint au maire, chargé des finances, estime que la mauvaise santé financière d'Aquaboulevard est le résultat d'une *«insuffisance de fonds propres, sur laquelle est venue se greffer un endettement excessif»*.

Cette affaire arrive à un moment où le complexe de loisirs du 15e arrondissement, dont le coût de construction est estimé à 400 millions de francs, connaît un taux de fréquentation correct. Depuis son ouverture, près de six millions de visiteurs sont venus à Aquaboulevard. Plus de deux millions d'entre eux ont participé à une activité payante. Selon les services de la Ville, le résultat brut d'exploitation croît régulièrement et a été, en 1990, de 14 millions de francs. Les édiles de la capitale ont également remarqué que l'attitude des actionnaires rassemblés autour des promoteurs du centre (Forest Hill, SAE, Lyonnaise des Eaux et Indosuez) est positive. Ceux-ci ont en effet accru leur participation au capital de 70 millions de francs et viennent de décider de porter prochainement les fonds propres à 150 millions de francs.

J. P.

CARNET DU Monde

Naissances

– Christine DURVILLE,
Philippe LETREGUILLY et Hugo,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Jules,

le 13 avril 1992, à Paris.

1, rue des Fontaines,
92310 Sèvres.

– Catherine BAI,
Jérôme BRUNET,
Juliette et Charlotte,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Rosa,

le 5 avril 1992.

– Monique et Antoine PERRIN,
Maxime et Alexandre,

se réjouissent de la naissance de

Valentin,

le 7 avril 1992.

35, rue Yves-Noël,
35200 Rennes.

Mariages

– Mme Germaine CHOUCHAN,
M. et Mme Jean-Louis CHOUCHAN,
M. et Mme HIROZO-KOMAMURA,

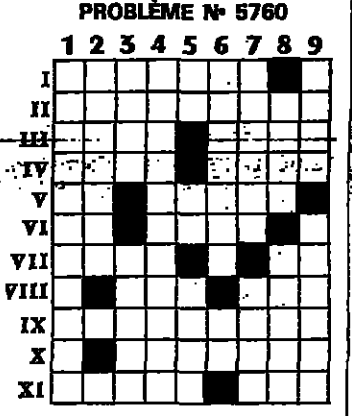
sont heureux d'annoncer le mariage de

Jérôme et Massako,

qui a eu lieu le 13 avril 1992, au Palais de Samode, Samode, Inde.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5760



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent empoisonner quand ils sont gâtés. – II. Comme certains choux. – III. Accueillis très mal. Récipient pour les cendres. – IV. Fume à l'étranger. Difficile à atteindre quand elle est très haute. – V. Préfixe. Un cri dans la forêt. – VI. Dieu dans la Bible. Capitale étrangère. – VII. Une vision en somme. Démonstratif familier. – VIII. Rendue en partant. Une fille devenue belle. – IX. Qui font mauvais effet. – X. Tenait la chandelle, autrefois. – XI. Sorte de cruche. Adverbe.

VERTICALEMENT

1. Perdent leurs dernières feuilles à la fin de l'année. – 2. Autrefois, c'était l'argonaute. – 3. Quand on est assis, il peut y en avoir pour deux ronds. Une petite figure. – 4. Sans faire aucune citation. – 5. Conjonction. Participe. Peut être assimilé à l'essence. – 6. Provoque de grandes vagues. Interjection. – 7. Un tissu conjonctif. Pas raffiné. – 8. Une prune. S'oppose au noir. – 9. Qui peut faire rougir. Sortie de balles.

Solution du problème n° 5759

Horizontalement

I. Dartrose. – II. Egarement. – III. Fruitière. – IV. Ré. Iasos. – V. Aar. Ut. – VI. Ibidem. Lé. – VII. Clou. Eté. – VIII. Hé. Carême. – IX. Gag. Tes. – X. Evitement. – XI. Sensé. Été.

Verticalement

1. Défraîchies. – 2. Agréable. Vé. – 3. RAU. Rio. Gin. – 4. Tri. Ducats. – 5. Rétine. Agée. – 6. Omis. Mer. – 7. Sées. Tétée. – 8. Enroulement. – 9. Testé. Este.

GUY BROUTY

Décès

– M. Ronald Bessis,
M. Hugh-Joël Bessis,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile BESSIS,
consul général,

survenu le 15 avril 1992.

Les obsèques auront lieu le vendredi 17 avril, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse.

11, rue Decamps,
75116 Paris.

– Sainte-Foy-lès-Lyon. Douala. Abou-Dhabi. Paris.

Mme Robert Desplaces,
M. et Mme Patrick Desplaces
et leurs filles,
M. et Mme Jacques Desplaces,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Pierre Grandjean
et leurs enfants,
Mlle Adèle Revellin-Falcoz,
Les parents et amis,
font part du décès de

M. Robert DESPLACES,
ancien exportateur,

le 15 avril 1992, dans sa soixante-quinzième année.

Les funérailles seront célébrées en l'église Sainte-Thérèse-de-la-Plaine, rue du Commandant-Charcot, le vendredi 17 avril, à 14 heures, à Sainte-Foy-lès-Lyon.

– M. René Guyomard,
son époux,
M. et Mme Jean-Yves Guyomard,
M. et Mme François Guyomard,
M. et Mme Philippe Allais,
M. et Mme Bernard Guyomard,
M. Dominique Guyomard,
M. et Mme Jean Arhel,
ses enfants, petits-enfants,
Mme Jacques Pitot,
sa sœur,
Mme André Guitter,
M. et Mme Yves Houssin,
ses neveux et nièces,
Et leurs enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René GUYOMARD,
née Marie-Thérèse Jeannin,

survenu le 7 avril 1992, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale le mardi 14 avril.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Raymond et Anne-Marie Eches
et leurs enfants et petite-fille,
Jean-Pierre et Yvette Menanteau
et leurs fils,
Michel et Françoise Lopez
et leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père, grand-père, arrière-grand-père,

Pierre MENANTEAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
officier des Arts et des Lettres,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,
inspecteur honoraire
de l'éducation nationale,
homme de lettres,

survenu le 7 avril 1992, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu, le vendredi 10 avril, en l'église de Péault (Vendée).

42, avenue J.-Giordan,
06200 Nice.
211, rue Paul-Doumer,
78510 Triel-sur-Seine.
31, rue de Malakoff,
92320 Châtillon.

– Les administrateurs de la Maison de poésie-Fondation Emile-Blémont ont le regret de faire part du décès de

Pierre MENANTEAU,
président honoraire
de la Maison de poésie.

11 *bis*, rue Ballu,
75009 Paris.

– **Jean-Emile REYMOND,**
préfet honoraire,
ancien ministre d'Etat
de la principauté de Monaco,
commandeur de la Légion d'honneur,

repose auprès des siens dans la Drôme, à Mollans-sur-Ouvèze, le 16 avril 1992.

– Le Père provincial des pères du Saint-Sacrement
et leurs communautés de France,
font part de leur peine à l'occasion du décès du

Père Charles MICHEL-JEAN,

survenu le 14 avril 1992, en sa soixante-dix-neuvième année.

Ils vous prient de participer ou de vous unir d'intention à la messe de sépulture qui sera célébrée le mardi 21 avril, à 10 h 30, en la chapelle du «Corpus Christi», 23, avenue de Friedland, Paris-8e.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Robert ROY,
née *Madeleine Girault*,
docteur en droit,
administrateur civil HC
honoraire au Conseil de Paris,

survenu le 12 avril 1992, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

De la part de
M. et Mme Pierre Santoire,
Et toute la famille,
Parents et alliés.

Les obsèques auront lieu en l'église de Sotteville-sur-Mer, le mardi 21 avril, à 15 heures.

14, rue René-Coty,
76290 Montivilliers.

– Les familles Cohen-Vidisco, Juillard, Mandel, Saada,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Charles SAADA,

survenu à Paris le 7 avril 1992, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Cohen-Vidisco,
10, rue Vandrezanne,
75013 Paris.

– Mme David Sadoun,
ses enfants,
M. et Mme Guy Sadoun,
M. et Mme Alain Sadoun,
M. et Mme Pierre Bitoun,
M. et Mme Michaël Sadoun,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

David SADOUN,

survenu le mercredi 15 avril 1992, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 17 avril, à 10 h 15, au cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille ne reçoit pas.

Rectificatif

– On nous prie de rappeler le décès de

Katori MAKINO,
compositeur,

survenu le 13 avril 1992, à l'âge de cinquante-deux ans.

De la part de
Rose-Marie Fayolle, son épouse,
Yutaka, son fils,
Et toute la famille.

32, rue du Mont-Cenis,
75018 Paris.

(Le Monde du 15 avril.)

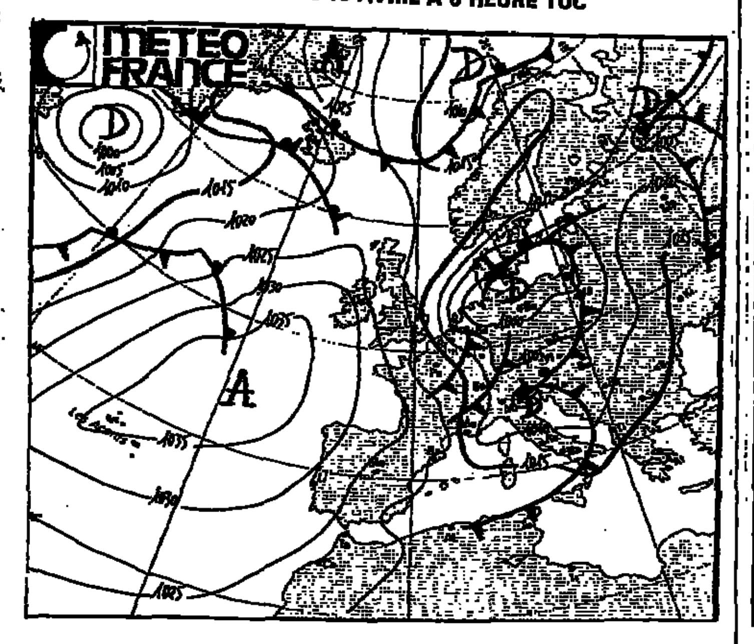
Communications diverses

– L'Institut Charles-de-Gaulle annonce la sortie du Tome III de la série «De Gaulle en son siècle» sur la modernisation économique de la France, l'Etat et la société, l'administration, l'éducation, la recherche scientifique et technique (en vente dans toutes les librairies et 5, rue de Solférino, Paris-7e).

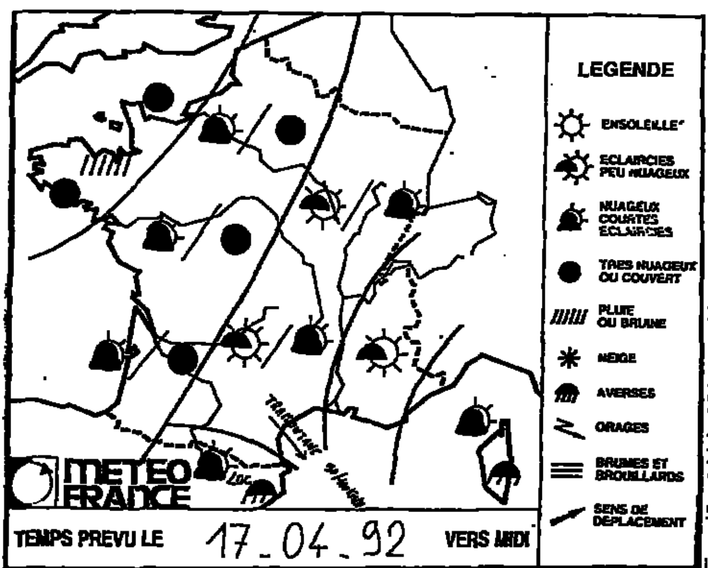
Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du «Carnet du Monde», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 AVRIL A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 17 AVRIL 1992

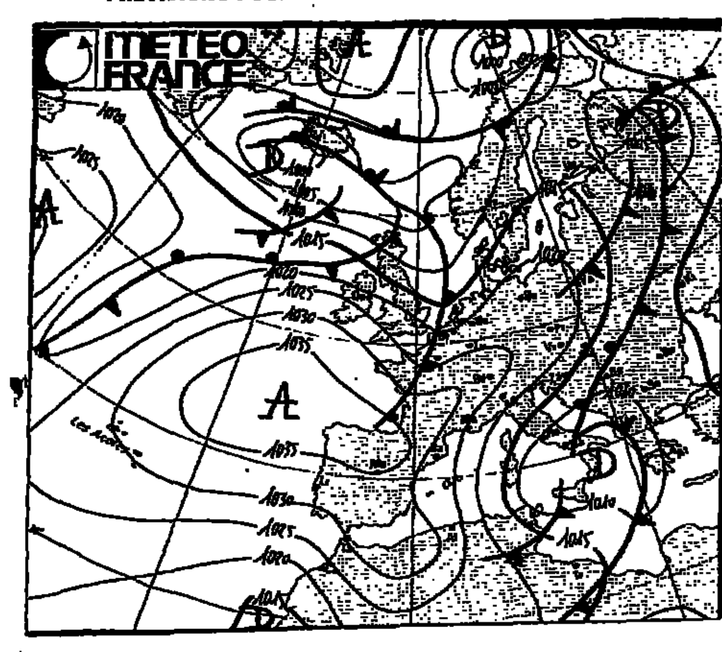


Vendredi : beaucoup de nuages. – Le matin, le ciel sera couvert sur la Bretagne. Du Poitou-Charentes aux Ardennes, le ciel sera voilé. Sur le reste du pays, nuages et éclaircies alterneront.

En cours de journée les nuages progresseront vers l'est. Ils toucheront en soirée une bonne partie du pays sauf le quart sud-est. Il pleuvra sur Bretagne, Pays de Loire, Normandie, Picardie, Nord, Ile-de-France. Les pluies seront plus faibles sur Poitou-Charentes.

Les températures minimales seront fraîches, entre – 1 degré et + 3 degrés dans l'intérieur du pays et 4 degrés à 7 degrés près des côtes. L'après-midi, les températures seront inférieures aux normales saisonnières : de 9 degrés à 12 degrés du nord au sud du pays, localement 15 degrés à 16 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 18 AVRIL 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 16-04-1992

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-04-1992 à 18 heures TUC et le 16-04-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	16	6	N
BIARRITZ	13	7	C
BORDEAUX	14	4	N
BOURGES	12	2	C
BREST	10	5	D
CAEN	9	4	N
CHERBOURG	9	4	N
CLERMONT-FER.	14	2	C
DIJON	12	2	N
GRENOBLE	12	2	A
LILLE	7	1	A
LIMOGES	11	1	N
LYON	15	1	C
MARSEILLE	16	8	D
NANCY	9	3	C
NANTES	13	3	D
NICE	17	9	D
PARIS-MONTS.	11	3	D
PAU	13	4	N
PERPIGNAN	18	6	D
RENNES	11	2	D
ST-ETIENNE	14	1	*
STRASBOURG	13	3	N
TOULOUSE	16	4	N
TOURS	13	1	D
POINTE-A-PITRE	31	20	N

ÉTRANGER			
ALGER	22	10	N
AMSTERDAM	8	3	D
ATHÈNES	20	10	O
BANGKOK	38	29	D
BARCELONE	16	6	D
BELGRADE	22	9	D
BERLIN	15	6	C
BRUXELLES	7	2	C
COPENHAGUE	7	3	P
DAKAR	28	19	N
DJERBA	26	12	D
GENEVE	9	1	A
HONGKONG	26	18	N
ISTANBUL	16	8	D
JÉRUSALEM	17	5	D
LE CAIRE	22	13	D
LISBONNE	17	10	D
LONDRES	9	2	D
LOS ANGELES	21	16	N
LUXEMBOURG	7	1	A
MADRID	20	7	D
MARRAKECH	26	12	D
MEXICO	22	10	N
MILAN	11	2	N
MONTRÉAL	5	–5	D
MOSCOU	13	1	A
NAIROBI	25	17	N
NEW-DELHI	35	22	D
NEW-YORK	13	5	C
OSLO	1	–6	N
PALMA-DE-MAJ.	21	6	D
PÉKIN	19	6	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	18	7	N
SINGAPOUR	–	–	–
STOCKHOLM	4	–2	C
SYDNEY	26	16	N
TOKYO	16	10	C
TUNIS	22	9	N
VARSOVIE	17	8	C
VENISE	15	6	P
VIENNE	18	7	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Trois fois rien

TOUT va mal, c'est une affaire entendue, et même de mal en pis. Dans le climat délétère d'une interminable fin de règne, fleurissent la corruption, le marasme, la déprime. Une justice mal guérie de son passé octroie un non-lieu à un triste personnage. Le chômage persiste, les grèves renaissent, une chaîne de télé meurt, le tissu social se démaille. Sans parler du printemps qui, décidément, n'arrivera jamais.

Tout va mal, raison de plus pour saluer trois gouttelettes d'actualité heureuse, entrevues au journal de TF 1. Dans un service de l'hôpital de Limoges, les interventions chirurgicales des malades qui le souhaiteront seront filmées en vidéo, et la cassette offerte à l'intéressé. Drôle d'idée ? Peut-être, mais les malades interrogés s'affirment satisfaits de l'innovation. Penchant mal placé pour les « souvenirs » douteux ou désir de se constituer quelques munitions judiciaires en cas de pépin, allez savoir... L'hôpital, en tout cas, vise rien de moins que la médaille du « meilleur accueil de France ». Tous les médecins hospitaliers ne sont donc pas des mandarins méprisants, tous les hôpitaux ne tiennent pas de la maison d'arrêt.

Voici encore une école primaire de village. Le bourg est traversé par une rivière, la Mue. Ou plutôt, était, car la rivière a disparu, la terre a avalé le mince filet d'eau. Où est-elle passée ? Comment est-ce possible ? Géologues, hydrologues, sont venus plancher devant les enfants. On s'est rendu sur le terrain. La disparition a donné matière à des maquettes, des dessins, des poèmes. Tout cela ne fera pas revenir l'eau, mais témoigne que tous les instituteurs ne sont pas gagnés par la sclérose, et que l'école n'est pas seulement une machine à fabriquer des illettrés.

Voici enfin M. le préfet des Hautes-Alpes. Il a eu une idée de rien du tout : faire publier dans la presse locale de grands placards publicitaires mentionnant les condamnations infligées par le tribunal aux coupables d'excès de vitesse. Si cela peut inciter un seul chauffard potentiel à lever le pied, M. le préfet aura bien mérité de la fonction publique.

Trois fois rien ? Sans doute. Mais alors que les médias – et pas seulement la télévision – apparaissent trop souvent comme des moulins à cafard, alors que ce ne sont partout que nuages, menaces, cris d'alarme, pourquoi se priver de rappeler de temps en temps que ces petits riens peuvent faire la vie plus belle ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 16 avril

TF 1

- **20.00 Journal, Tiercé, Météo, Loto sportif et Tapis vert.**
- **20.50 Cinéma : L'inspecteur Lavardin** de Claude Chabrol (1985).
- **22.50 Magazine : Ex libris.** Révoltes. Invités : François de Closets *(Tant et plus)* ; Claude Angeli et Stéphanie Mesnier *(Notre allié Saddam)* ; Pierre Sansot *(les Gens de peu)* ; Marie-France Garaud et Philippe Séguin *(De l'Europe en général et de la France en particulier)*.
- **0.05 Journal et Météo.**

A 2

- **19.59 Journal, Journal des courses et Météo.**
- **20.50 Magazine : Envoyé spécial.** Innocents de guerre, de Kazuo Mochuzuki ; Séville : Expo' 92, de Jean-François Delassus et Jean-Louis Mélin.
- **22.15 Cinéma : Le Juge Fayard dit le shérif.** □ Film français d'Yves Boisset (1976).
- **0.05 Magazine : Merci et encore Bravo.**

FR 3

- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
- **20.00 Un livre, un jour.** *Comment j'ai fait mon dictionnaire*, d'Emile Littré ; *le Petit Littré*.
- **20.10 Divertissement : La Classe.**
- **20.45 Cinéma : Le cave se rebiffe.** □ Film français de Gilles Grangier (1961).
- **22.25 Journal et Météo.**
- **22.50 Sport : Basket-ball.** Final Four 1992 : match de classement pour les 1re et 2e places, à Istanbul.
- **0.10 Courts-métrages.**

CANAL PLUS

- **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.**
- **20.31 Le Journal du cinéma.**
- **20.35 Cinéma : Plaisir d'amour.** ■■ Film français de Nelly Kaplan (1990).
- **22.15 Flash d'informations.**
- **22.20 Cinéma : Road House.** □ Film américain de Rowdy Herrington (1989) (v.o.).
- **0.10 Téléfilm : Chien et Chat.** De Philippe Galand.

M 6

- **19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
- **20.00 Série : Madame est servie.**
- **20.30 Météo.**
- **20.40 Cinéma : La Plus Grande Histoire jamais contée.** ■ Film américain de George Stevens (1965). Avec Max von Sydow, Dorothy McGuire, Robert Loggia.
- **23.55 Météo des neiges.**
- **0.00 Six minutes d'informations.**
- **0.05 Magazine : Dazibéo.**
- **2.00 Rediffusions.**

LA SEPT

- **20.00 Documentaire : Histoire parallèle.**
- **21.00 Magazine : Mégamix.**
- **21.55 Magazine : Avis de tempête.**
- **22.50 ▶ Le Roman de Fauvel.** Vidéolivre musical, de Joëlle de La Casinière.

FRANCE-CULTURE

- **20.00 Musique : Le Rythme et la Raison.** Sur la trace des maîtres sonneurs. 4. Airs nouveaux pour instruments anciens.
- **20.30 Dramatique.** Le Rêve d'un automne étoilé, d'après Li-Ciming.
- **21.30 Profils perdus.** Jean Lurçat.
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** Banlieues blues. 3. Spectacles, formations, métiers.
- **0.05 Du jour au lendemain.** Avec France Borel (Le Vêtement incarné).
- **0.50 Musique : Coda.** Les jazzmen et leurs violons d'Ingres (4).

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Danses hongroises pour orchestre nos 3 et 10, de Brahms ; Concerto pour piano et orchestre no 1 en mi mineur op. 11, de Chopin ; Symphonie no 7 en la majeur op. 92, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. Heinz Walberg ; sol. Jean-Claude Pennetier, piano.
- **23.10 Ainsi la nuit...** Œuvres de Beethoven, Moussorgski, Boccherini, Loewe.
- **0.30 Dépêche-notes.**
- **0.35 L'Heure bleue.** Par André Clergeat. Jazz SVP ; C'était hier ; Tous en scène.

Vendredi 17 avril

TF 1

- **17.20 Série : Tarzan.**
- **17.45 Série : Premiers baisers.**
- **18.15 Jeu : Une famille en or.**
- **18.50 Feuilleton : Santa Barbara.**
- **19.20 Jeu : La Roue de la fortune.**
- **19.50 Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.10).
- **20.00 Journal, Météo, Trafic infos et Tapis vert.**
- **20.45 Variétés : Tous à la Une.** Avec Haroun Tazieff, Pierre Perret, Renaud, Jean-Louis Murat, François Valéry, Thierry Pastor, Léo Bazel, Anne.
- **22.40 Concert : Roch Voisine.** En direct du Trocadéro.
- **0.00 Sport : Boxe.** Super mi-moyens : Laurent Boudouani-Ricky Haynes ; Poids légers : Angel Mona-Georges Elame ; Super-légers : Jean-Pierre Scigliano-Laroussi Trabelsi, à Gap.

A2

- **16.55 Magazine : Giga.** Sois prof et tais-toi ; Reportages ; Sauvés par le gong ; Reportages.
- **18.05 Série : Magnum.**
- **19.00 Série : Flic à tout faire.**
- **19.25 Divertissement : La Caméra indiscrète** (et à 1.40).
- **19.59 Journal, Journal des courses et Météo.**
- **20.50 Jeu : La Piste de Xapatan.** Animé par Sophie Davant.
- **22.10 Divertissement : Rire A 2.** Michel Simon.
- **23.05 Magazine : Lumière.** Présenté par Marc Toesca.
- **23.35 ▶ Cinéma : Journal d'un curé de campagne.** ■■■ Film français de Robert Bresson (1950). Avec Claude Laydu, Jean Riveyre, André Guibert.

FR 3

- **18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.**
- **18.30 Jeu : Questions pour un champion.**
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
- **20.00 Un livre, un jour.** *L'Affiche de A à Z*, de Savignac.
- **20.10 Divertissement : La Classe.**
- **20.45 Magazine : Thalassa.** Les Elucubrations d'Antoine, de Loïc Etevenard et Patrick Millerioux.
- **21.40 Magazine : Caractères.** Invités : Bernard Clavel *(la Révolte à deux sous)* ; Breat Easton Ellis *(American Psycho)*, Yann Queffélec *(Prends garde au loup)*, Manuel Vasquez Montalban *(Galíndez)*
- **22.45 Journal et Météo.**
- **23.05 Magazine : Musicales.** *Les Leçons de ténèbres*, de Couperin.
- **0.05 Les Entretiens d'Océaniques.** Anastasia Tsvetaieva, de Tatiana Alexandrova et Marina Goldovskaia.

CANAL PLUS

- **17.30 Magazine : Rapido.**
- **18.00 Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.30

- **18.30 Le Top.**
- **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.**
- **20.30 Téléfilm : L'Obsession de Sarah Hardy.** De Jerry London, avec Sela Ward, Michael Woods.
- **22.00 Documentaire : Une partie de chasse très spéciale.**
- **22.45 Flash d'informations.**
- **22.56 Le Journal du cinéma.**
- **23.00 Cinéma : Retour vers le futur 2.** ■ Film américain de Robert Zemeckis (1989). Avec Michael J. Fox, Christopher Lloyd, Lea Thompson.
- **0.45 Cinéma : Manhattan Loto.** ■ Film américain de Roger Young (1987). Avec Michael Keaton, Rae Dawn Chong, Liane Langland (v.o.).

M6

- **19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
- **20.00 Série : Madame est servie.**
- **20.30 Capital.** Présentation du sommaire.
- **20.40 Téléfilm : Le Domaine du crime.** De Claude Watham, avec Ali McGraw, Billie Whitelaw.
- **22.25 Série : Equalizer.**
- **23.20 Magazine : Emotions, charme et érotisme.**
- **23.50 Capital.**
- **0.15 Six minutes d'informations.**

LA SEPT

- **16.45 Théâtre : Le Baladin du monde occidental.** Pièce de Millington Synge, mise en scène de Jacques Nichet.
- **18.50 Flash d'informations** (et à 19.55, 20.55, 21.45, 23.15).
- **19.00 Documentaire : Le Grand Jack.** De Herménégilde Chiasson.
- **20.00 Documentaire : The Highly Exalted.** De Kim Shelton.
- **21.00 Téléfilm : Andre's Mother, l'ami de mon fils.** De Deborah Reinisch.
- **21.50 Téléfilm : Le Siècle des Lumières.** De Humberto Solas (2e partie).

FRANCE-CULTURE

- **20.00 Musique : Le Rythme et la Raison.** Sur la trace des maîtres sonneurs. 5. Airs anciens pour instruments nouveaux.
- **20.30 Radio-archives.** L'aventure des *Cahiers du Sud* (2).
- **21.30 Musique : Black and Blue.** Toots Thielemans (2).
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** Banlieues blues. 4. Carnavals et fanfares.
- **0.05 Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Michel Cournot.
- **0.50 Musique : Coda.** Les jazzmen et leurs violons d'Ingres (5).

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : La Passion selon saint Jean, de Bach, par l'Ensemble instrumental Stradivaria et la Psallette de Lorraine, dir. Pierre Cao ; sol. : Gerd Turk, Stephan Varcoe, Rose-Marie Hoffmann, soprano, David Cordier, alto, Gilles Ragon, ténor, Philippe Huttenlocher, baryton-basse.
- **23.10 Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de l'Hôtel Méridien à Paris : le chanteur et pianiste Charles Brown, avec Clifford Solomon, saxophone, Danny Caron, guitare, Ruth Davies, contrebasse, Gaylord Birch, batterie.
- **1.00 Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraïeb. Œuvres de Fauré, par Berthe Monmart, soprano.





Le Monde

Lancée par les huit principaux syndicats

La grève à la RATP a provoqué des perturbations moins fortes que prévu

La grève à la RATP n'était, jeudi 16 avril en milieu de matinée, que «partiellement» suivie par les agents de la régie, selon la direction. Selon ses chiffres, les lignes de métro fonctionnaient à 50 %, à l'exception de deux d'entre elles, en service à seulement 15 %. Le RER A a pu assurer 100 % des trajets, alors que la ligne B est restée fermée. Côté bus, le trafic a été assuré à 30 %.

Six heures : le brouhaha matinal de la gare Saint-Lazare est en retard, ce matin. A l'heure où les trains livrent habituellement leurs cohortes de voyageurs à la capitale, les pas résonnent étrangement dans le grand hall reliant la rue d'Amsterdam à la rue de Rome. Marie n'est pas étonnée. En ouvrant son kiosque à journaux, côté cour du Havre, elle confie, amusée, qu'elle a l'habitude : *«Les gens qui partent tôt savent qu'ils peuvent prendre leur voiture. La foule arrivera plus tard.»* A l'exception de ceux qui, comme Pierre, n'ont décidément pas de chance. Sa voiture est en panne. Et c'est le jour de la grève ! Il ira à Boulogne à pied.

Les autres s'engouffrent machinalement dans les couloirs de métro. Ils ont écouté la radio : un métro sur trois. Il faut essayer. Côté cour de Rome, un tableau noir a été placé en équilibre sur les tourniquets. *«Pas de trafic sur les lignes 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12 et 13. Les autres perturbées.»* Au guichet, l'agent suit le crépitement de l'imprimante du télex qui l'informe. D'ici à 9 heures, il sortira quatre fois pour corriger le tableau. Des voyageurs lui demandent des précisions : *«C'est réduit, il faut attendre sur les quais.»* Certains hésitent, d'autres abandonnent et vont tenter leur chance du côté des bus et des taxis. Christine s'est organisée : elle attend son bus 80 de 6 h 35. S'il ne passe pas, elle reviendra dans le métro. *«C'est jamais la grève totale,* confie-t-elle, *on peut toujours se débrouiller.»*

A 7 h 00, les flots de voyageurs sont plus denses, les mines plus affairées. La plupart se dirigent, résolus, vers la station de taxi. Mais la file est déjà imposante : une centaine de personnes trépignent. Heureusement, il ne pleut pas. Mais les voitures sont rares : elles arrivent au compte-goutte. L'ambiance est pourtant à la bonne humeur : *«Ils ont raison de faire grève»*, lancent des jeunes filles. *«Tu parles,* bougonne derrière, un homme, *c'est nous qui payons.» «Ils ont raison sur toute la ligne»*, lui répond, espiègle, l'adolescente, déclenchant les rires autour d'elles. D'abord surprise, elle finit par saisir sa boutade involontaire. Après un quart d'heure d'attente, beaucoup s'interrogent.

Le tableau noir est plus encourageant : seules les lignes 7 et 11 sont fermées. Investis par une foule plus compacte, les tourniquets, en libre fonctionnement, déroutent plus d'un usager. Les uns passent leur ticket, les autres hésitent, regardent autour d'eux, puis, amusés, franchissent les barrages. Certains ne remarquent même pas : ils sautent par-dessus. L'habitude. Mais Jacques n'a pas le choix. Sa ligne est fermée. Il sort du côté de la place Gabriel-Péri, vers le bus 27. Une centaine de personnes sont déjà agglutinées à l'arrêt. L'agent de la RATP vient juste de coller une feuille . *«Un seul bus 27 sur 26 habituellement. Un sur 24 pour le bus 26»*. Parti d'Ivry à 6 h 30, le 27 n'est pas encore passé. Il faut attendre, la radio a annoncé 18 kilomètres de bouchon pour atteindre Bercy !

A 8 h 30, la circulation a envahi les rues de la Pépinière, du Havre et Saint-Lazare. Les piétons se consolent un peu en observant le hoquet des véhicules. Jusqu'aux motos qui hésitent, halètent, ragent, brimées dans leur fougue habituelle. A la Madeleine, les automobilistes les observent, envieux. Sur le trottoir, une jeune fille avance d'un pas décidé. Elle porte un sac à dos et des chaussures de marche. *«A chaque grève, j'en profite pour faire un peu de sport,* lâche-t-elle. *C'est beau d'observer Paris le matin, non ?»*

OLIVIER PIOT

Le projet de réforme portuaire

La CGT dénonce l'«oukase» gouvernemental pour «casser» le statut des dockers

Le bureau confédéral de la CGT a *«condamné»*, mercredi 15 avril, l'approbation par le conseil des ministres du projet de loi réformant le statut des dockers, y voyant un *«acte de sabordage de toute solution négociée»*, et a mis en garde contre une *«aggravation»* du conflit (*le Monde* du 16 avril).

Selon la confédération, *«en refusant toute concertation et tout débat démocratique, en tentant d'imposer par l'oukase la casse du statut des dockers (...), le gouvernement prend la responsabilité de l'aggravation et de l'accentuation du conflit»*, qui a conduit les dockers à observer vingt-cinq mouvements de grève depuis octobre 1991.

En revanche, les milieux patronaux expriment leur satisfaction. Les chambres de commerce, qui gèrent de nombreux ports, précisent qu'elles sont *«prêtes à accompagner cette importante réforme de modernisation»*. Pour sa part, l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM) estime que le projet adopté en conseil des ministres *«forme un tout cohérent»*. *«Le texte gouvernemental,* ajoute-t-elle, *tranche avec le flou et les imprécisions de la loi régissant la profession depuis 1947.»*

A Rouen, nous signale notre correspondant Etienne Banzet, le directeur de l'Union des usagers du port, M. Pierre-Marie Hébert, a déclaré : *«Deux étapes ont été franchies avec l'annonce du plan et, aujourd'hui, sa présentation. Nous attendons la troisième avec le vote du Parlement, en espérant qu'il interviendra le plus vite possible en profitant d'un consensus politique rare.»*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Messagerie noire

J'AI une collègue, elle a ce qu'on appelle un enfant à la clé, la clé de l'appart. Il la porte à son cou et, après l'école, il rentre seul à la maison, où elle ne le rejoindra qu'en fin de journée. Tout le temps pour lui de faire son goûter – Tu as des choco BN dans le placard – et ses devoirs, au son de la radio. Skyrock en règle générale. Et là, entre deux pubs, il attrape au vol un numéro de téléphone, celui d'une ligne un peu spéciale, la ligne de la peur.

Il tapote les huit chiffres et il tombe sur un disque qui lui raconte une attendrissante histoire : Il était une fois deux frères de trois et cinq ans, Abel et non, pas Caïn, Pierre. Ils se disputent une petite auto. L'aîné file une formidable baffe au cadet, dont les yeux se révulsent. Arcade sourcilière fendue. Premières gouttes de sang. Ambiance sonore plein tube, cris et gémissements. Le pauvret se réfugie à la cuisine, son tortionnaire sur les talons. Qui lui crève les yeux et le larde de coups de couteau. Cris et hurlements. Ça fait SPLASCH !, ça fait HAAAH ! La mère, enceinte de trois mois, débarque en plein carnage et se fait éventrer par ce chérubin, cet ange de la mort qui flanque la pétoche de sa vie au gamin de ma copine.

Elle me raconte ça, hors d'elle, et aussi sec j'appelle l'ami Denis Perier-Daville, conseiller de la Fédération des familles françaises. Il confirme de sa voix tranquille : Absolument, j'ai là un constat d'huissier. Ce n'est d'ailleurs qu'une histoire parmi d'autres : sous prétexte de lutte anti-tabac, un bébé de vingt mois, brûlé par le mégot d'une cigarette jeté par un passant dans son poussette, culbute sous un autobus. Sa mère, le voyant réduit en bouillie, se précipite. Elle est décapitée par une voiture. Le reste à l'avenant, et le tout ponctué de ricanements sardoniques.

A raison de 3,65 F la communication – il s'en est donné 286 millions en 1990, – ces messageries à touches noires ou roses représentent un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard. Les bénéfices, énormes, vu ce que ça coûte, sont partagés fifty-fifty par une entreprise privée et par... Devinez qui... Ben, tiens, nos chères, très chères Télécom. L'horreur, c'est simple comme un coup de fil !

M. Michel Vauzelle veut contribuer à «la restauration de la sécurité morale»

Dans sa déclaration de politique générale, le 8 avril dernier, M. Bérégovoy avait affirmé sa volonté de *«vider l'abcès de la corruption»*. *«J'ai demandé au garde des sceaux de pousser les feux de la justice et du châtiment pour les coupables»*, avait indiqué le premier ministre.

Lors de la séance des questions au gouvernement, le ministre de la justice, M. Michel Vauzelle, qui intervenait pour la première fois devant l'Assemblée nationale, a précisé, mercredi 15 avril, les conditions dans lesquelles il entend conduire son action, pour contribuer *«au rétablissement intégral de l'image de dignité, d'incorruptibilité, d'irréprochable honnêteté indispensable à une saine vie politique»* et à ce qu'il a appelé *«la restauration de la sécurité morale»*. *«Corrompus et corrupteurs doivent être punis sans retard, sans faiblesse ni indulgence, et sans pouvoir se prévaloir d'autres garanties que celles de la loi,* a affirmé M. Vauzelle. *En revanche, l'innocent, l'homme honnête, celui qui ne s'est pas enrichi personnellement par la fraude, celui-là ne doit pas être inquiété ni atteint, non plus que sa famille et ses amis. S'il exerce des responsabilités politiques, il faut éviter que sa carrière ne soit brisée par l'atteinte portée à sa réputation. Il faut éviter aussi qu'un climat de suspicion ne s'étende progressivement à tout le monde politique»*.

Puis le ministre de la justice a rendu hommage aux magistrats : *«Quelle que soit la décision prise avant hier* [dans l'affaire Touvier], *ils doivent pouvoir compter sur notre confiance et sur notre respect. Il n'est pas aisé d'être juge en 1992, et ces hommes et ces femmes ont fait un choix de vie difficile, un choix qu'ils assument cependant avec une discipline, un dévouement et une rigueur morale hors de pair. Mesurant l'intérêt particulier que va susciter le ministère de la justice au cours des mois à venir, je serai pour ma part intraitable en ce qui concerne le départ à faire entre ce qui relève de l'autorité judiciaire et ce qui relève de l'autorité des élus de la nation»*.

Télé Free-DOM pourrait être légalisée

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) s'apprête à lancer un appel à candidatures pour le lancement d'une télévision hertzienne dans les départements d'outre-mer (DOM) et notamment à la Réunion. Cet appel d'offres, en principe ouvert à n'importe quel candidat, permettrait surtout à M. Camille Sudre, nouveau président du conseil régional de la Réunion et président de Télé Free-DOM de déposer un dossier.

En retour de cet acte de bonne volonté, la chaîne de télévision dont M. Sudre est le président, et qui a repris ses émissions illégales depuis le 27 mars, serait, après délibération, choisie et légalisée.\ Le CSA semble prêt à tenir compte du changement politique intervenu à la Réunion et à éviter tout mouvement de mécontentement au sein de la population.

□ **Forte hausse de l'indice du coût de la construction.** – L'indice du coût de la construction (ICC) s'est établi au quatrième trimestre 1991 à 1 002 contre 996 au troisième trimestre, et 952 à la fin de 1990, ce qui porte la hausse depuis un an à 5,25 %. Depuis le début de l'année, l'ICC augmente plus rapidement que l'indice des prix de détail, ce qui risque de tirer les loyers vers le haut, puisqu'il sert de référence à leurs révisions.

A nos lecteurs

L'impression du *Monde* du mercredi 15 avril (numéro daté jeudi 16) a été perturbée par un arrêt de travail dans nos ateliers de Paris et à l'imprimerie d'Ivry. Une réunion d'information des ouvriers du Livre, au sujet de la situation au sein du Syndicat de la presse parisienne (*le Monde* des 10 et 15 avril), a eu lieu en effet en début de production, ce qui a retardé la sortie du journal d'environ une heure. La direction du *Monde* considère comme inadmissible qu'une telle réunion d'information ne se soit pas tenue en fin d'après-midi, à une heure qui n'aurait pas gêné la fabrication du journal.

A cause de cet arrêt de travail, la seconde édition n'a pas pu être distribuée à Paris, près de la moitié de la diffusion en banlieue a dû être reportée au lendemain, et un tiers seulement des acheminements pour la vente le soir même en province ont pu être réalisés. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser les désagréments subis du fait de ces perturbations.

L'affaire du Banco Ambrosiano

M. Carlo De Benedetti condamné à six ans de prison

Près de neuf ans après la banqueroute frauduleuse du Banco Ambrosiano, M. De Benedetti, président du groupe informatique Olivetti et du holding CIR, a été condamné jeudi 16 avril par un tribunal de Milan à six ans et quatre mois de prison. Cette décision ne sera exécutoire qu'après l'utilisation de toutes les procédures d'appel par M. De Benedetti. Trente-deux autres personnes, dont l'ancien chef de la loge P2, M. Celli, ont été condamnées. M. De Benedetti avait été vice-président et actionnaire du Banco Ambrosiano de novembre 1981 à janvier 1982, avant de céder le contrôle au financier M. Calvi, qui avait entraîné l'établissement à la catastrophe en juin 1982. La Cour a estimé que M. De Benedetti n'avait pu ignorer les faits. – *(Reuter)*.

Mort de Sammy Price, «roi du boogie-woogie»

Le pianiste américain Sammy Price, surnommé «le roi du boogie-woogie», est mort mardi soir 14 avril à Harlem (New-York). Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Price s'était notamment produit au cours de sa longue carrière aux côtés du clarinettiste Sydney Bechet et des saxophonistes Lester Young et King Curtis.

Né à Honey-Groove (Texas) en 1908, Price avait appris à jouer du piano avec Portia Pittman, avant de former son propre orchestre à dix-huit ans à Dallas.

Arrivé à New-York en 1937, il devient pianiste pour la maison de disques Decca et accompagne notamment Rosetta Tharpe, Lee Brown et Evelyn Knight. Se produisant dans plusieurs clubs new-yorkais, il participe en 1948 au Festival de jazz de Nice.

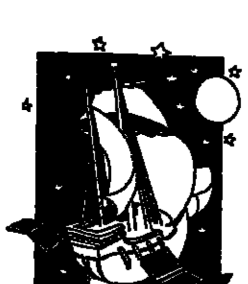
SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 16 avril 1992 a été tiré à 457 882 exemplaires.

DES LIVRES



SÉVILLE EXPO'92

Le Nouveau Monde de Gongora

Dieu est mort, tout est silence emporté : l'œuvre du plus grand des poètes espagnols était un opéra invisible et muet

En 1947, Picasso recopie à la plume des sonnets de Gongora et se met à dessiner dans leurs marges. Geste étonnamment vertical : trois cent vingt ans après la mort du plus grand et du plus controversé des poètes espagnols, un peintre espagnol en exil, se voulant poète lui-même, éprouve la nécessité de se replonger dans cette musique de mots, cette vibration vivante de langue. Picasso cubiste ? Surréaliste ? Communiste ? Indéfiniment moderniste ?

Non, il est en train de dire quelque chose de beaucoup plus révolutionnaire et gênant : je perpétue, moi, Picasso, seul désormais, la tradition la plus haute de mes origines. Je ne l'ai métamorphosée, cette tradition, que pour mieux l'affirmer, répondant ainsi à la violente négation de l'Histoire. Oui, oui, je suis l'héritier direct de Velazquez, et Velazquez parle avec la même énergie et la même délicatesse que Gongora, dans ce radieux printemps terrestre du début du dix-septième siècle. Sur scène : Shakespeare, Cervantès et, bientôt, la grande rafale classique française. Le point sûr, la certitude nerveuse, sont là.

Qu'est-ce qui attire ainsi Picasso chez l'Homère ou le Pindare andalou ? La souplesse de la subversion technique et l'accent héroïque, la métaphysique des éléments irradiés sur fond de néant. Si une belle femme est morte, on dira qu'elle était *« l'orgueil du soleil, les délices du vent »*. A une jeune fille en fleur, on conseillera de jouir vite *« du cou, du front, des lèvres, des cheveux »* avant de devenir *« fumée, poussière, ombre, rien »*.

On célébrera, en hommage à soi-même, sa propre cité natale (pour Gongora : Cordoue) *« de tous temps glorieuse aussi bien par les épées que par les plumes »*. On se confrontera enfin à la disparition totale avec une insolence inouïe : *« Les urnes plébéiennes, les tombeaux royaux/ pénètre-les sans crainte, ô ma mémoire/ Retourne tous ces signes de l'être mortel/ Ces os dénudés, ces cendres froides/ Puis descends dans l'abîme, le blasphème des âmes, le bruit des fers et des pleurs éternels/ Si tu veux, ô ma mémoire/ Te libérer de la mort par la mort et vaincre l'enfer par l'enfer. »*

L'ecclésiastique suspect qu'est Gongora nous le laisse clairement entendre : Dieu est mort, tout est silence emporté ; les espaces infinis vont désormais en effrayer plus d'un, à moins de recourir à la discipline stricte de l'ivresse ; les récits, les fables, les romans, n'ont plus aucune garantie stable ; l'Amérique est à nous comme une gigantesque hallucination niant l'ancien monde ; aucune Inquisition, d'où qu'elle vienne, n'y pourra rien. Pas de sentiments : une nouvelle physique atomique. Pas d'érotisme simplement humain : chaque passage de substance veut jouir de lui-même.

Etrange chapelain, dont un rapport policier nous dit qu'il va rarement aux exercices du chœur ; qu'il parle trop pendant l'office divin ; qu'il a assisté, malgré les interdictions, à des combats de taureaux ; qu'il vit enfin *« comme un tout jeune homme, s'occupe jour et nuit de choses frivoles, fréquente des acteurs et écrit des vers. »* Police du temps, mais aussi opposition acharnée des écrivains plus réalistes de l'époque, Lope de Vega, Quevedo.

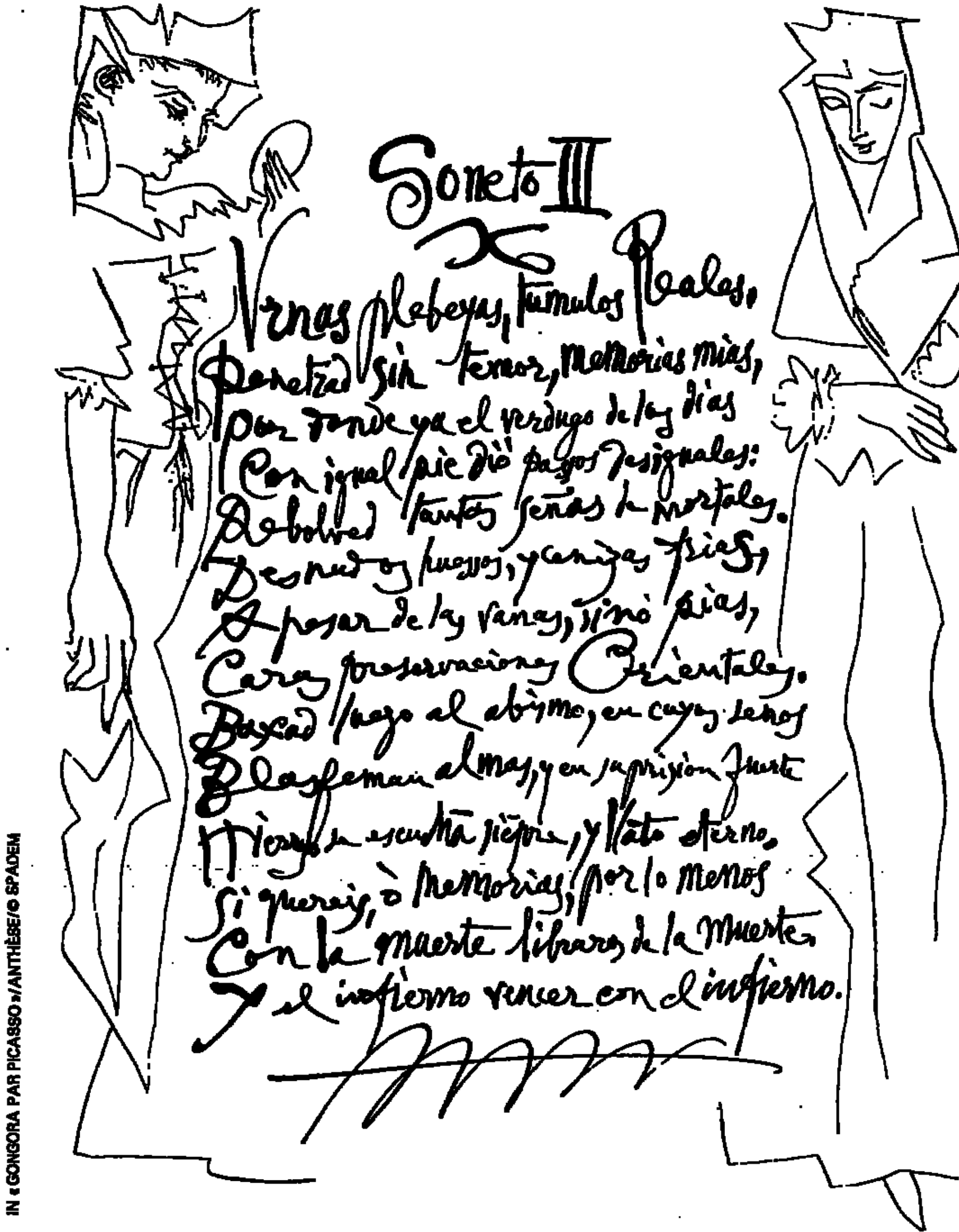
A tout cela, Góngora oppose un terme magique : *soledad*. Une solitude telle qu'elle ouvre sur la représentation d'un opéra invisible et muet. *Gozar*, jouir ; *mudo*, muet : voilà les deux mots qui reviennent sans cesse dans sa poésie, hautainement indifférente à la comédie sociale, au trafic des mœurs. Il module une fête douce, violente, bondissante, cascadante, tournante : nymphes, silènes, amazones, bacchantes, faunes, festin des dieux. Le but, toujours différé ? Un accouplement problématique, tordu, réclamant d'infinis préparatifs en tous sens.

Pour le Solitaire (aux antipodes, on s'en doute, de ceux de Port-Royal), la réalité se déroule selon *« la poudre du temps le plus strict »*, comme s'il fallait absolument vaincre, ou violer, une surdité de base. Il s'agit de forcer le silence dans ses retranchements, de faire advenir le verbe depuis son envers : *« La mer n'est pas sourde, l'érudition trompe. »* Le soleil, les oiseaux, les arbres, la brume, les ruisseaux, les rochers, les apparitions de corps, sont uniquement tenus par le son. Orphée joue en espagnol, et il en a le droit puisque cet énorme continent insoupçonné est à lui. Une *solitude*, ce sont mille illuminations au sens de Rimbaud.

Ecoutez : *« Le nombre croît, les voix se multiplient. »* On traverse un *« froid tombeau bleu dans les cendres du jour »*. Les îles, au loin, sont une *« flotte immobile »*. Le fleuve *« fait de sa blanche écume autant d'oreilles qu'il lave de pierres »*. Les garçons et les filles, dans ce théâtre insoucieux du péché, vont et viennent sans but et *« il n'est pas de silence auquel l'écho à voix entière ne réponde »*. Le paradis n'est ni céleste ni terrestre, mais suspendu. Ici *« le mouvement prolixe est le bourreau des forces »*. Comme dans les tableaux de Titien ou *la Tempête* de Shakespeare, le désir est une mécanique aérienne, sans cause et sans justification. *A batallas de amor, campo de pluma :* à batailles d'amour, champ de plumes. Tous les phénomènes, depuis toujours et pour toujours, convergent vers ce « champ », sous la discrète et puissante direction de Vénus.

C'est ainsi que Gongora-l'absolu, dans son pari sur la langue, devient le poète universel de *« l'or intuitif »*, consacré par *« les annales diaphanes du vent »*. Le jeune-vieux satyre Picasso avait donc raison avec ses minotaures et ses mousquetaires : c'est Góngora l'anticipateur, depuis sa vision plus large que tous les massacres sourds du vingtième siècle, qui montre la voie de la dépense, gratuite et fulgurante, à l'Europe et au monde entier.

Philippe Sollers



IN «GONGORA PAR PICASSO»/ANTHÈSE/© SPADEM

« Le Sonnet III » de Gongora, « les Urnes plébéiennes, les tombeaux royaux », illustré par Picasso.

□ **Bibliographie.** – Œuvres de Gongora disponibles en français : *Sonnets*, traduits par Frédéric Magne, frontispice d'Orlando Pelayo, La Délirante (1991); *Fable de Polyphème et Galatée*, traduit par Michèle Gendreau-Massaloux, bilingue, Corti (1990); *Treize sonnets et un fragment* et *les Solitudes*, traduits par Philippe Jaccottet, bilingue, La Dogana (Genève, 1985 et 1984); *Première solitude*, traduit et présenté par Robert Marteau, La Différence, «Orphée», n° 87. Signalons également *Gongora*, de Pierre Darmangeat, Seghers, «Poètes d'aujourd'hui» n° 13.

Deux continents, une littérature

Entre l'Espagne et l'Amérique latine, un aller-retour continuel

La guerre civile avait interrompu les expériences rénovatrices de Max Aub, Sender et Ayala. Les fascistes imposaient l'exaltation du nationalisme. Quelques écrivains osaient revenir à un réalisme datant du dix-neuvième siècle, tandis que les non-conformistes qui pratiquaient le *tremendismo* (peinture violente de la réalité) étaient traqués par la censure, y compris Camilo José Cela, et *la Famille de Pascual Duarte*, terminé en 1939, n'a pu être publié qu'en 1942.

Au réalisme et au *tremendismo* succède ce qu'on a appelé la «génération des années 50», avec Juan Goytisolo, Juan Garcia, Hortelano, Caballero Bonald, Lopez Salinas... qui se bornaient à introduire la lutte des classes dans la littérature.

C'est dans ce contexte des années 60 que se produit à Barcelone le phénomène littéraire du «boom». L'éditeur Seix-Barral, voulant en finir avec le réalisme social, crée le prix Biblioteca breve que vont gagner Mario Vargas Llosa, le péruvien, Carlos Fuentes, mexicain, et Guillermo Cabrera Infante, cubain. L'histoire ne faisait que se répéter. Rubén Dario était arrivé à Madrid en 1892 pour représenter son pays aux grandes festivités du quatrième centenaire de la Découverte. L'Espagne venait de perdre la guerre de Cuba et sa dernière colonie d'outre-mer. *«L'Espagne amputée, souffrante, vaincue, n'est pas encline, c'est sûr, à la littérature»*, écrit-il. Et c'est lui, le Nicaraguayen, qui allait redonner vie à la langue et à la poésie espagnoles.

Aucun des auteurs dont le nom a été associé à ce «boom» ne se prêta consciemment à ce qui fut une opération commerciale bien vue du franquisme. Commençait alors le «miracle économique» espagnol. Carmen Balcells, aujourd'hui agent littéraire de quatre Prix Nobel, allait se charger d'exporter les œuvres aux quatre coins du monde. L'immense marché d'Amérique latine s'ouvrait à l'industrie du livre, et M. Fraga Iribarne se voyait contraint d'atténuer la rigueur de la censure.

Ramon Chao

Lire la suite page 31

Lire page 30 les entretiens avec Juan Benet, Juan Marsé et Felix de Azua.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

La compagnie des fictions

ÊTRE SOI A JAMAIS
Mémoires
de John Updike.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Mirèse Akar.
Gallimard, « Le messager », 306 p., 125 F.

LA VERITE PAR LE MENSONGE
Essais sur la littérature
de Mario Vargas Llosa.
Traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan.
Gallimard, « Le messager », 256 p., 125 F.

ON écrit pour se trouver, se rassembler, pour durer plus longtemps que la vie. On écrit aussi pour raconter, dire la vérité, le mensonge. Comment devient-on écrivain, et parvient-on jamais à la vérité autrement que par ce curieux mensonge, ce détour qu'est la fiction ? Telles sont les questions qu'abordent les deux dernières livraisons de la collection « Le Messager », dirigée par Danièle Sallenave, les Mémoires de John Updike et un recueil d'essais de Mario Vargas Llosa, deux maîtres du roman parvenus à l'âge où l'on peut commencer à juger de sa vie comme de son art.

John Updike, soixante ans, une vingtaine de titres traduits dont *Cœur de lièvre, le Centaure, les Sorcières d'Eastwick,* les séries des *Bech* et des *Rabbit* (1), ne s'était pas jusqu'à présent adonné aux exercices douloureux et périlleux de l'autobiographie. Avec raison, du reste, il vaut mieux attendre d'avoir un long bout de vie derrière soi et d'y voir un peu plus clair, si possible, que dans les jeunes années. Les six chapitres de ces Mémoires ont d'abord paru en diverses revues et semblent indépendants les uns des autres. En fait, et parce qu'Updike est un parfait virtuose, ils se relient entre eux avec aisance et composent en six volets un autoportrait dont le titre anglais *(Self-consciousness)* signifie conscience de soi, mais aussi timidité, gêne de se sentir observé. L'ambiguïté vaut pour tout le livre.


NANCY CRAMPTON
John Updike : parfait virtuose.

Un jour de 1980, Updike se retrouve à Shillington, Pennsylvanie, la petite ville de son enfance, près de laquelle sa mère vit toujours dans une ferme, coincé pour une obscure histoire de bagages égarés entre deux avions et qu'on doit lui apporter. Il attend sur le trottoir devant le cinéma où sa mère et sa fille regardent *Being There* avec Peter Sellers, il attend et se souvient. Le souvenir chez Updike est toujours très visuel et d'une précision presque hallucinée.

Il revoit comme à la loupe les étalages de bonbons du bazar Henry, dans toute leur splendeur multicolore, les Noëls enguirlandés, les cours de récréation. Il repense à son père, qui avait la manie d'être sans arrêt dehors, là où sont les gens. *« La rue, la maison où j'avais vécu paraissaient sans relief, d'une taille modeste, toutes simples ; cette pompeuse simplicité constituait leur secret précieux, mystique, et j'avais alimenté toute une carrière de la certitude de son existence : leur message s'était révélé capable de fournir en matière un écrivain, livre après livre [...] La conscience de soi de l'écrivain, qui le fait tant vilipender, est en réalité une façon d'être attentif, fatalement tournée vers l'extérieur. »* Et les déboires de ce père qui trouva par chance une place d'enseignant après la Grande Dépression, mais mal payé, un peu humilié, chahuté, ont nourri chez le fils un puissant esprit de vengeance et décidé de sa carrière. Il ferait autre chose que les siens, il allait leur montrer à tous ce que c'était que le nom d'Updike.

CETTE vocation, il la tient aussi de sa mère, qui lui a transmis un psoriasis héréditaire exubérant et tenace, révélé à l'âge de six ans par une explosion de boutons roses sur la peau blanche du petit Updike. Cette maladie qui le met « en guerre avec sa peau » ne se soignait, dans l'ignorance de la médecine, que par des expositions au soleil. Le psoriasis a régné sur le malade, réglé ses déménagements, son emploi du temps, la destination de ses vacances. Il s'est senti exclu de la plupart des métiers à cause de sa peau, ne se voyant que comme un artisan claquemuré et invisible.

Et après des années de vie commune avec le psoriasis, il estime que la maladie fut le prix à payer pour être soi-même. *« Seul le psoriasis pouvait élire un petit garçon tout à fait anodin, et qui plus est, un garçon qui aimait ce qui était anodin, quotidien, ce qui jouissait de la sécurité des choses peu tapageuses, et faire de lui un écrivain prolifique, flexible, assez impitoyable. Qu'était donc ma créativité, mon implacable besoin de produire, sinon une parodie de la gênante surproduction de ma peau ? »* De même, le bégaiement dont il a souffert très tôt (on ne peut tout citer, mais la description de ses handicaps et de leurs conséquences à long terme est à la fois très drôle et d'une rare pertinence psychologique) a joué aussi un rôle en lui montrant la possibilité qu'ont le corps et l'âme de se dire non l'un à l'autre.

Updike s'explique aussi sur ses prises de position politiques. Il fut, très modérément, plutôt « pour » l'intervention américaine au Vietnam, tant que l'on put croire que des élections libres seraient possibles au Sud. Il est patriote, pas révolté contre son pays, fier de l'Amérique et des siens. Le tout sans excès. Updike est l'antifanatique par nature. A la fin d'une page superbe et hilarante (p.181) sur les années hippies 1965-1972, il conclut : *« Il y avait une innocence édénique délibérément retrouvée, une victoire du jeune animal humain qui évoquait Blake et, en même temps, le napalm et la défoliation. »* Par ailleurs il dédie un long chapitre généalogique à ses deux petits-enfants de couleur et termine par un essai sur l'immortalité et l'angoisse, une célébration de l'oubli de soi comme remède à l'insomnie que nous relirons sans faute à la prochaine panne de sommeil, tant elle est apaisante et lumineuse.

MARIO VARGAS LLOSA, cinquante-six ans, auteur de *Conversation à la cathédrale,* et d'une quinzaine de titres traduits en français (2), a recueilli un ensemble de vingt-cinq courts essais ou préfaces consacrés à des œuvres aussi diverses que *la Mort à Venise* et *le Meilleur des mondes, Lolita* et *le Docteur Jivago.* C'est un lecteur fin et très cultivé, dont l'appétit et la curiosité sont universels et qui a de remarquables dons de pédagogue. Ses lectures sont donc fort intéressantes, mais trop brèves. Sans être fou des longues thèses érudites, on peut difficilement s'en tenir à dix pages en moyenne sur des romans de ce tonneau. C'est ce qu'il faut pour les présenter, les situer, en souligner l'originalité, comme on peut le faire dans un journal, où la place est mesurée. Llosa le sait bien, qui a consacré tout un livre, *l'Orgie perpétuelle,* à l'un de ses romans favoris, *Madame Bovary.*

Néanmoins, on ne saurait passer à côté du texte introductif à ce recueil, intitulé *la Vérité par le mensonge,* d'un brio très nabokovien, où Llosa s'en prend à un vieux serpent de mer, une question que tout romancier a entendue un jour dans sa vie : et tout ce que vous racontez, là, est-ce que c'est vrai ? Question idiote et lancinante à laquelle on ne peut évidemment que répondre non, sans quoi ce ne serait plus un roman mais un document, un récit historique, un reportage, les catégories ne manquent pas qui prétendent à la vérité. Mais question posée dès l'Inquisition espagnole qui interdit les romans dans les colonies américaines, sous prétexte qu'ils ne racontaient pas des choses vraies.

C'est pourtant pour aller voir si le monde ressemblait bien à ces romans de chevalerie que Don Quichotte s'est mis en route. Pour circuler dans cet espace entre le réel et la fiction. *« L'imagination est un don démoniaque qui creuse toujours un abîme entre ce que nous sommes et ce que nous voudrions être, entre ce que nous avons et ce que nous désirons ».* Les fictions sont des mensonges librement consentis qui nous permettent comme en rêve de vivre au-dessus de cet abîme.

(1) La plupart des œuvres d'Updike sont publiées chez Gallimard, *Cœur de lièvre* et *le Centaure* sont parus au Seuil.

(2) Les livres de Vargas Llosa sont édités chez Gallimard.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Le zinc et la littérature

POISONS
de Léon-Paul Fargue.
Gravures d'Elisabeth Mary Burgin,
Le temps qu'il fait, 116 p., 85 F.

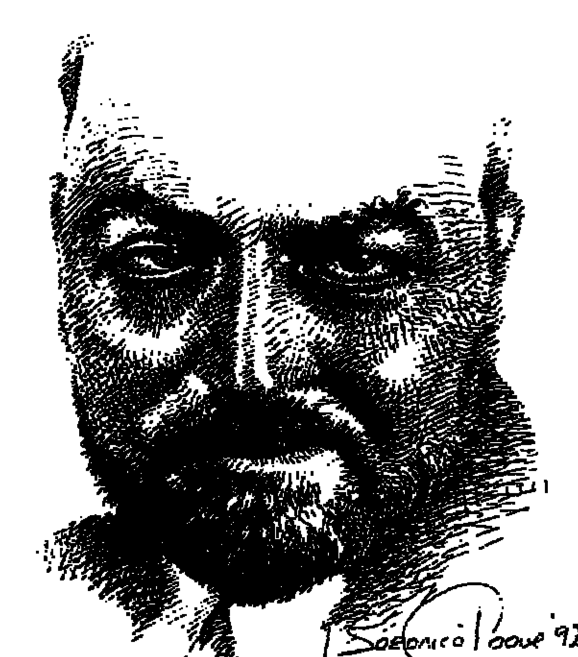
NON, L.-P.F. n'est pas le sigle revanchard d'une Ligue pour la France éternelle. Ce sont les initiales de Léon-Paul Fargue. Cet écrivain de charme séjourna sur la planète de l'hiver 1876 à l'automne 1947. Il débuta rue Coquillière, dans le premier arrondissement, et mourut boulevard du Montparnasse. Toute une vie pour aller de la rive droite à la rive gauche... L.-P.F. avait de la répugnance à quitter Paris. Il craignait sans doute de s'enrhumer ailleurs, comme Henri Calet et comme Antoine Blondin. C'était probablement le résultat d'une heureuse éducation, mais il croyait que l'existence était faite pour les promenades . N'ayant pas été assez persuadé du contraire, il a passé la sienne à se promener. C'était logique.

Il connaissait *« le plaisir toujours renouvelé d'une occupation inutile »*, comme l'a dit Maurice Ravel. A la fois noctambule et flâneur de jour, L.-P.F. conjuguait tous les (mauvais) genres. Il faisait des *« déjeuners de soleil »* et des *« dîners de lune »* à Montparnasse, à Montmartre ou sur les bords du canal Saint-Martin. Il fréquentait aussi les cimetières, car il se montrait civil avec les morts comme avec les vivants. Il devint l'ami de Valery Larbaud à l'enterrement de Charles-Louis Philippe. Des amitiés qui naissent dans les cimetières ? Pourquoi pas. Je n'ai rien contre.

Naturellement, Léon-Paul Fargue ne se présentait jamais à l'heure dans les dîners. C'était son ordinaire et presque son rituel. Un soir où il n'était que l'avant-dernier, il accueillit le dernier arrivant avec ces mots : *« Tiens ! Voilà Fargue. »* Très souvent, il semblait revenir de loin, ce qui provoquait la curiosité. Car on admire et l'on envie les gens qui paraissent « rentrer de quelque part ».

L.-P.F. écrivait des livres pour se reposer de ses déambulations : *Espaces, le Piéton de Paris, Haute solitude,* ou *Refuges...* L'un d'entre eux, qui s'intitulait *Poisons* et qui parut en 1946, ne fut tiré qu'à 220 exemplaires. 220 personnes seulement eurent donc la chance de le lire. A moins qu'elles ne l'aient prêté à beaucoup d'amis... Tout de même, cela ne fait pas grand monde. Par bonheur, on vient de rééditer ce livre, et chacun devrait le mettre parmi ses lectures de printemps. C'est un recueil (délicieux) de souvenirs et de réflexions sur les cafés de Paris ou de province.

IL y a deux sortes de littérature en France : celle des salons et celle des bistrots. Dans la première, on trouve notamment la marquise, la comtesse et le petit Marcel, je veux dire la chère Sévigné, la chère La Fayette et Marcel Proust. La seconde catégorie, qui rassemble Paul Verlaine, Jacques Prévert, Antoine Blondin et beaucoup d'autres, est souvent mésestimée. Ce qui est très injuste. Essayez, en effet, d'imaginer une civilisation sans cafés, une ville sans bistrots... Quelle misère et quelle tristesse ! La plupart des Français rendraient tout de suite leur ticket d'entrée. Ils changeraient de pays ou de planète.



D'après L.-P.F., qu'ils soient modestes ou prestigieux, les cafés abritent *« les secrets les plus délicats de la vie française à partir de 7 heures du soir ».* Il y rencontrait des gens qui philosophaient sur Pythagore et Shakespeare, entre deux verres de rouge. Et leurs méditations étaient accompagnées par la dernière chanson d'Edith Piaf. Le *« zinc »*, pour Léon-Paul Fargue, c'était *« le miroir aux alouettes de ceux qui s'accoudent et songent ».* Allez savoir pourquoi cette sorte de miroir a mauvaise réputation... C'est beau, les alouettes. Et les gens qui ont *« soif d'alcool et d'idéal »* sont moins ternes que les carriéristes. Il est vrai que l'absolu donne très soif. Et l'on voit tous les jours, dans les bistrots, des chercheurs d'infini qui prennent encore un dernier verre.

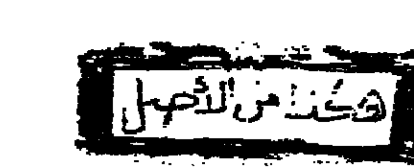
L.-P.F. est un connaisseur. Il fait une ethnographie sentimentale. Il évoque les formes diverses d'urbanité, la *« politesse secrète »* particulière à chaque café et les différents types de clientèle. Ce sont les âmes ou les natures cosmopolites qu'il préfère. Ceux qui visitent la planète devant leur chablis ou leur muscadet. Pour faire durer leur *« voyage immobile »*, il leur suffit de dire : *« Charles, remettez-moi ça ! »* Et les voilà repartis, à la merci du décalage horaire et des petits vents légers... Lorsqu'ils sortiront de l'établissement, ils trouveront *« les rues affectueuses »*, même s'il fait un temps à ne pousser dehors ni les chiens ni les rêves.

PARFOIS, la clientèle éprouve des sentiments inverses. Loin de juger la ville bienveillante et de croire à l'amabilité de l'espèce humaine, elle s'établit dans les arrière-salles comme dans un camp retranché. Elle prend ses quartiers d'hiver. Je veux dire qu'elle trouve le monde très hostile et l'époque très hivernale. Les habitués du bistrot deviennent alors *« le dernier carré, la garde qui ne se rend pas aux sommations que nous adressent les ennemis de la vie ».*

« Petits coins de désespoir dans l'ombre des quartiers d'élégance », certains cafés s'efforcent d'être, à la faveur de la nuit, les cathédrales (misérables) de la consolation. C'est encore une chose qui donne soif, la volonté ou l'envie de se consoler. Cela demande de la persévérance et de l'entraînement. Hélas ! Il arrive, comme l'écrit L.-P.F., que *« l'assemblée des bouteilles, dans le dos du patron, ressemble à un jury ».* Et, sans attendre le verdict, la mélancolie revient sournoisement, avec ses mauvais airs de voleuse.

Cependant, Léon-Paul Fargue n'exclut personne. Les buveurs heureux et les buveurs moroses participent, au même titre, à *« la symphonie des verres que l'on prend tout le long d'une vie ».* Ce petit chef-d'œuvre de littérature « bistrotière » se termine par un éloge des terrasses : *« Une des parures les plus précieuses du café, pendant les beaux jours, et même pendant les mauvais jours, c'est sa terrasse. La terrasse de café remplace tous les théâtres en plein air que nous pourrions concevoir pour amuser l'homme. Elle est la terrasse même de la vie. Elle est la première marche de ce grand escalier où nous avons tous le droit de nous croire libres, célèbres, riches, aimés, ou du moins en état de sympathie avec le reste du monde. Ecoutez murmurer les sources des terrasses. C'est un bruit de jeunes filles, d'ombrelles, de fiacre et de poésie confuse. »* Voilà décidément un bréviaire pour les âmes distraites et les époques paresseuses...

L.-P.F. avait un remords : celui de ne pouvoir citer tous les bistrots où il lui arriva *« d'être jeune et heureux, entouré de camarades, de pensées consolantes ou d'épaules de demoiselles ».* Il faut noter, au passage, le rapprochement entre les pensées consolantes et les épaules des demoiselles. L.-P.F. confondait sans doute les unes et les autres. Je ne saurais lui donner tort. Rien ne vaut les idées frivoles pour échapper à la pesanteur quotidienne et se réconforter un peu.



ROMANS

Le destin cétacé

Quand l'homme se retrouve face à une baleine ou un cachalot quand la vie tout à coup se met à peser des tonnes

LA BALEINE SCANDALEUSE
(The Whale Story)
de John Trinian.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Philippe Marnhac.
Gallimard, coll. « Série noire », 186 p., 26F.

UN CACHALOT SUR LES BRAS
suivi de **Jusqu'à la mer**
de Bernard Mathieu.
Presses de la Renaissance, coll. « La compagnie des mots », 180 p., 89 F.

Une baleine ou un cachalot, dans un roman ça se remarque. Ça prend vite toute la place, quand ça s'échoue sur une page. Deux cétacés viennent aujourd'hui emplir l'espace de deux livres. Dans une « Série noire » parue au milieu des années 60 et rééditée aujourd'hui, une *« baleine scandaleuse »* s'endort sur une plage californienne. John Trinian décrit la vie des humains échoués autour de cette baleine : un couple d'une nuit qui vient ici se séparer, un acteur retraité que sa femme alimente en drogues tout au long de la journée, un photographe raté qui arrondit ses fins de mois en faisant du porno, un flic violent et semi-demeuré, un gangster minable poursuivi par la police et par la poisse.

Autour de ce petit monde, John Trinian compose une tragédie humaine respectant la règle des trois unités : unités de lieu (la plage), de temps (une journée), d'action ou plutôt d'inaction, car tout reste suspendu à l'attente du réveil de la baleine. Les vies semblent s'être figées devant cette immense carcasse apaisée et menaçante. Chacun sait qu'il se passe quelque chose d'unique, d'essentiel, quelque chose qui se passe quand on se retrouve face à son destin.



ULF ANDERSEN/GAMMA

Bernard Mathieu : un enjeu vital et violent

Daman pressent la même chose – dans un autre temps, dans un autre livre – en sortant, *« à l'heure du gris »*, de sa maison au bout d'une île perdue des Caraïbes, quand il se retrouve devant l'énorme masse inerte d'un cachalot. Un cachalot ou peut-être *« un lambeau de rêve »*, *« le débris d'un songe trop gros qui creverait bientôt et se dissiperait dans la lumière montante »*.

Le cinquième roman de Bernard Mathieu dure toute une nuit. Une nuit de cyclone, trouée par la mémoire de Daman : les souvenirs de sa femme qui est partie, le temps du bonheur, puis celui de l'enfer et de la jalousie ; le mépris des habitants de cette île maudite, descendants de lépreux ; la découverte du cachalot qu'il doit enterrer presque seul : *« C'est pas tes doigts qui se débinent par petits bouts, c'est pas ton visage qui s'efface. Démerde-toi avec ce gros poisson crevé : nous, on ne veut plus s'occuper de viande nécrosée ! »*

C'est assez, se dit le gendarme Daman, mais on n'échappe pas à son destin, et le cachalot revient en cette nuit où le ciel lui tombe sur la tête. Il revient cogner contre le rideau de fer derrière la maison : *« Ça marche pas comme ça, Daman ! Ce qui est fait est fait, faut s'en accommoder ! Faire avec ! ou bien se tuer ! »*

Si Daman ne cesse de regarder en arrière, le héros de l'autre court roman de Mathieu, publié dans le même volume, ne semble pas avoir de passé. Un jour il décide de quitter Paris. Il prend son vélo, s'enfonce dans la banlieue : *« Passé Bercy, la banlieue développe son anatomie sagouillée le long des routes, des fleuves, des voies ferrées. (...) Châteaux d'eau, stations de pompage, transformateurs, crèvent le paysage et bornent le lacis de tuyaux, de câbles, de buses qui s'entrecroisent sous terre, laissant présager l'émergence d'autres fouillis urbains. »*

A Melun, il va suivre une péniche *« jusqu'à la mer »*, parce qu'il va vivre une histoire d'amour, de corps et de sexe, avec la femme d'un marinier qui lui donne rendez-vous à chaque étape. Car l'amour chez Bernard Mathieu est avant tout physique, un désir qui se noue à l'intérieur, qui s'empare de tout l'être. L'écriture vient aussi de l'intérieur, elle est une pulsion vitale qu'il faut contrôler, raturer tout en lui laissant cette force primitive qui est celle du désir, du besoin. On sent cet enjeu-là dans ces deux petits romans, un enjeu vital, violent, urgent. Le seul moyen de conjurer le suicide des cachalots.

Alain Salles

La mémoire de la haine

Un roman d'anticipation d'Amin Maalouf nourri de toutes les peurs du présent

LE PREMIER SIÈCLE APRÈS BÉATRICE
d'Amin Maalouf.
Grasset, 301 p., 115 F.

Avant Béatrice, il y avait eu Clarence... La première donne son nom à ce récit car il occupe les premières décennies de son existence, comme celles du XXIe siècle. La seconde est journaliste, littéralement tombée du ciel dans le cabinet de travail d'un entomologiste parisien. Coup de foudre instantané et réciproque qui conduit Clarence à découvrir et – la première – à explorer les prémices d'un drame qui va bouleverser la planète. Tout part d'une fève en forme de scarabée trouvée dans les tiroirs de l'entomologiste, qui l'a lui-même achetée sur un marché du Caire, et remplie d'une « substance » réputée réduire considérablement, chez les femmes qui l'ingurgitent, les chances de donner naissance à des enfants de sexe féminin. Voilà qui ferait par exemple le bonheur des campagnes chinoises – où la naissance d'une fille est souvent considérée comme une calamité – mais aussi d'autres populations où les héritiers mâles et vigoureux sont les plus attendus.

Clarence, donc, s'empare du sujet, mais le fait est si ancien, la réalité de l'action de la « substance » si mal établie que le magazine pour lequel elle travaille refuse tout simplement de la prendre au sérieux. Et, pourtant, le ver est dans le fruit, qui va progressivement ronger des équilibres ancestraux et, avec eux, l'ordre international tout entier. *« Ce que je voudrais raconter ici,* explique le narrateur, qui écrit quarante ou cinquante ans plus tard, *c'est la lente éclosion du fléau qui nous enveloppe depuis les premières années du nouveau siècle, nous entraînant dans cette régression sans précédent, me semble-t-il, par son ampleur comme par sa nature. »* Rien de très significatif, au début, ne se passe. Tout arrive lentement, comme sournoisement. Car divers laboratoires pharmaceutiques, du tiers-monde et d'ailleurs, ont naturellement vu dans la « substance » un marché prometteur et en ont entrepris la fabrication à grande échelle.

A partir de là, tout dérape, avec l'apparition, d'abord dans les pays du Sud, de générations entières de jeunes hommes pratiquement privés de compagnes, dont l'espoir décroît de pouvoir jamais fonder une famille – l'effet de la « substance » est irréversible – et auxquels il ne reste de ressource que le viol ou les enlèvements. Les frustrations sont sources de tensions de plus en plus vives tandis que les regards accusateurs se tournent vers les pays nantis du Nord, accusés d'encourager délibérément une politique de *« natalité discriminatoire »*. L'ONU se saisit de l'affaire, les gouvernements tentent d'agir, à commencer par ceux d'un Occident où l'on voit avec inquiétude croître le flot des réfugiés, des migrants à la recherche de sociétés moins cruelles.

« Les monstres d'aujourd'hui »

Car les émeutes qui éclatent çà et là deviennent de plus en plus violentes, sanguinaires, on s'étripe entre ethnies différentes, les structures nationales et étatiques, impuissantes, se désintègrent. Béatrice, née de Clarence, n'est longtemps que l'innocent témoin de cette lèpre d'un nouveau genre qui ronge le genre humain, progresse d'année en année. Jusqu'au jour où, Paris même ayant sombré dans un tel degré d'insécurité, elle acceptera avec son mari et son tout jeune fils de suivre ses parents dans une lointaine retraite, relativement abritée, sur un sommet des Alpes. Elle aura nourri, entre-temps, le constant contrepoint de tendresse et d'amour entre père et fille au fil d'un récit de plus en plus apocalyptique.

Fable noire ? Science-fiction ? Œuvre d'anticipation ? Amin Maalouf, qui s'était surtout intéressé jusqu'à présent aux siècles d'un lointain passé, se tourne ici vers un avenir déjà proche, mais sans perdre – tout en la transposant – une préoccupation déjà bien présente dans ses livres antérieurs. On l'avait connu hanté par l'incompréhension qui pouvait séparer l'Occident de l'Orient. C'est ici la *« faille horizontale »* qu'il met en cause : *« Au cours du siècle dernier* (le nôtre), fait-il dire à l'un de ses personnages, *notre planète s'est partagée entre un Sud qui récrimine et un Nord qui s'exaspère. Certains se sont résignés à voir en cela une banale réalité culturelle ou stratégique. La haine ne demeure pas une banale réalité. Un jour, sous quelque prétexte, elle se déchaîne, et l'on découvre que rien n'a été oublié, aucune gifle, aucune frayeur. S'agissant de la haine, la mémoire traverse le temps et se nourrit de tout, même parfois de l'amour. »* Inquiétante vision qui s'appuie sur cette non moins inquiétante observation : *« C'est* (...) *la rencontre entre les perversités de l'archaïsme et celles de la modernité qui a donné aux événements dont je fus témoin une pareille ampleur. »*

On connaissait à Amin Maalouf d'exceptionnels talents de conteur. Il n'en a rien perdu et c'est ce qui rend son livre si attachant. S'y ajoute pourtant cette fois une dimension d'angoisse qui ne pouvait transparaître – au même degré du moins – dans sa vision des croisades ou son histoire de Léon l'Africain (1). *« Les monstres d'aujourd'hui,* écrit-il, *sont nés avant-hier, mais combien savent voir sous le masque l'image ? Rien, dans l'atroce réalité du siècle de ma vieillesse, n'était impensable, imprévisible, inévitable il y a cinquante ou quatre-vingt-dix ans ; rien pourtant n'a été pensé, rien n'a été prévu, rien n'a été évité. »* Et si c'était vrai ?

Alain Jacob

(1) Editions Lattès.

La beauté de Michon

LE ROI DU BOIS
de Pierre Michon.
Avec un dessin de Richard Texier,
Éd. Infernales (4, rue Dante, 75005 Paris), tirage limité à 200 exemplaires, en vente aux éditions, 30 p., 120 F.
Un tirage de tête est également proposé.

Quelques pages de Pierre Michon suffisent à convaincre d'une idée, qui est celle, en somme, de la littérature : la langue est une matière vivante et souple, une terre fertile – pourvu qu'on la travaille assez, d'une main plus amoureuse qu'experte. Dans son épaisseur et ses profondeurs, repose un sens dont l'écrivain et, après lui, le lecteur désirent et préparent l'éveil. La beauté est la révélation de ce sens qui, sans elle, resterait lettre morte. Dans un entretien récent et fort éclairant (1), Michon le dit : *« La langue, le son, ses nombres, ne nous émeuvent que s'ils forcent le sens. A défaut de cela* l'écriture *est un petit travail maniaque voué au vide, à l'oubli sans fond... »*

Un court texte, *le Roi du bois*, d'abord paru dans la revue *Theodor Balmoral* (nº 9-10), mettant en pratique cette idée ; le dit encore mieux. Dans cette prose, qui s'inscrit à la suite des trois récits de *Maîtres et serviteurs* (Verdier, 1990), apparaît, dans le frémissement des saules, la *« grosse tête blême et le poil de jais de Claude, le Lorrain »*. Cette apparition et tout ce qui la prépare, et la langue admirable dont elle surgit, sont la figure de cette beauté que Michon, dans l'entretien déjà cité, fait naître de *« l'excès du langage »*, cette *« figure que l'esprit a déduite des corps sous le nom d'ange »*.

Patrick Kéchichian

(1) Avec Tristan Hordé, *Recueil*, nº21, Champ Vallon.

AU FIL DES LECTURES

par Josyane Savigneau

Monologues d'exilés

Charles est parti un matin d'été. Ludivine se souvient du scandale au village : *« Charles a disparu et toutes nos vaches avec. »* Il a vendu le troupeau et a quitté l'Europe. Depuis, on ne parle plus de Charles. Ludivine avait dix ans. Elle en a vingt. Elle n'a rien oublié et voudrait retrouver cet homme. C'est le seul homme qu'elle ait aimé. Charles a traversé l'Atlantique mais il ne sera jamais américain. Exilé à vie. Presque onze années de déambulations lui font regarder New-York avec familiarité, surtout du côté de Flat Iron Building, son *« point d'ancrage »*. Mais il demeure étranger. Comment se fait-il qu'il se souvienne de Ludivine qui n'était qu'une enfant lorsqu'il est parti ?

Catherine Weinzaepflen a l'art de faire alterner les monologues de ses deux personnages, leurs interrogations sur l'errance et l'amour. Sur le courage de choisir sa vie. Comme en témoigne la grand-mère de Ludivine : *« Grand-mère, on ne choisit pas toujours sa vie. Oh, que si ! Ne l'oublie jamais. Nos douleurs, les pires, ne sont imputables qu'à nous-mêmes. »* Ce douzième texte de Catherine Weinzaepflen – *D'où êtes-vous ?* – montre tout cela avec subtilité. Sans en tirer de leçon. Au lecteur de prendre parti. Cet écrivain de quarante-cinq ans qui, après *Portrait et un rêve* (Flammarion 1983, prix France Culture) et *Am See* (Flammarion, 1985), un énigmatique roman par lettres, s'était un peu « perdu » dans *Totem* et *l'Ampleur du monde* (Flammarion), retrouve ici sa voix singulière, son art de la tension, du mystère, sa manière d'intriguer son lecteur, voire de l'inquiéter.

► **D'où êtes-vous ?** *de Catherine Weinzaepflen, Flammarion, 128 p., 69 F.*

Une mise à mort

Chez Nicole Couderc, on n'a pas besoin de partir loin de chez soi pour être exilé. On l'est à vie, sans bouger. Comme Colette dans cette ferme du Pas-de-Calais, entre Guy, son mari, qu'elle a vu petit à petit s'éloigner d'elle, et Lionel, le jeune garçon qu'elle a adopté contre l'avis de Guy, lasse d'attendre un enfant qu'ils ne feraient jamais. Lionel, si beau, si blond et si habile au billard électrique. Lionel, trop adolescent déjà, ou plutôt trop homme.

Ceux qui avaient lu en 1988 le premier récit de Nicole Couderc *l'Organisation* (POL) se souviennent de sa sobriété, de sa manière de traquer la banalité, ou ce qu'on nomme banalité pour ne pas en voir le tragique au jour le jour. Ici, dans *l'Enfant au billard électrique*, c'est Claire, jeune ingénieur de l'EDF, qui est le regard extérieur, étranger, propre à débusquer le secret dans ce Nord silencieux, avec ces personnages qui se voudraient atones pour mieux se protéger des autres. Comme Colette, silencieuse, butée, seule, toujours seule. Colette qui ne sait rien inventer pour casser son enfermement – sauf la mort – et qui, à défaut d'avoir pu mettre au monde un enfant, saura mettre à mort celui qu'elle aime.

► **L'Enfant au billard électrique**, *de Nicole Couderc. POL, 102 p., 75 F.*

Le bungalow sur le lagoon

Qu'elle écrive des romans, des contes ou des pièces de théâtre, comme ici avec *Seaside*, Marie Redonnet a la même voix, bien reconnaissable, le même sens de la narration économe, précise, sèche. Comme toujours, son récit se déplace dans un lieu « du bout du monde », autour d'une petite fille, Lolie, qui ne sait guère d'où elle vient et encore moins où elle va. Parents disparus, grand-mère quasi mutique, repliée avec l'enfant dans un bungalow déserté – on y louait autrefois des chambres aux voyageurs – loin de la grande route.

Tout l'univers obscurément fascinant de Marie Redonnet est là. La petite fille juste pubère, la jeune femme qui s'est égarée, le paysage « minimal », l'instabilité entre digue et mer tour à tour étale et déchaînée, l'hôtel délabré, les vieillards mourants ou déjà morts – la grand-mère dans son rocking-chair ; – les destins brisés – Onie, danseuse devenue infirme après une chute grave.

Même si, dans le lagoon, la digue, les personnages désignés par un seul prénom à sonorité étrange, on discerne comme un écho de Marguerite Duras, Marie Redonnet est la seule sans doute parmi les écrivains influencés par Duras à avoir trouvé son rythme propre, sa manière. Et c'est un plaisir constant de la lire et d'attendre ses nouveaux textes.

► **Seaside**, *de Marie Redonnet, Minuit, 90 p., 49 F.*

Une femme abandonnée

Le premier livre de Marie Didier, *Contre-visite* (Gallimard), était si juste, si émouvant, qu'on se doit de suivre son travail d'écrivain. *La Mise à l'écart* est moins convaincant. Peut-être parce que le récit d'une rupture devrait être plus sec, moins ressassé. Peut-être parce qu'il faut plus de maîtrise du style et de la narration pour faire tout un livre sur le monologue intérieur d'une femme abandonnée. On y retrouvera pourtant la justesse d'observation qui caractérise Marie Didier, son talent de description et sa lucidité : *« C'est épais, difficile à traverser : elle attendra quelques longues minutes avant d'écrire, en gros sur la feuille blanche, ce mot qui lui déplaît : ressentiment. »*

► **La Mise à l'écart**, *de Marie Didier, Gallimard, 118 p., 70 F.*

LA MISÈRE ET LA GLOIRE
Histoire culturelle du monde russe de l'an mil à nos jours
d'André Ropert.
Armand Colin. 407 p., 165 F.

RÉFLEXIONS SUR L'HISTOIRE ALLEMANDE
de Thomas Nipperdey.
Traduit de l'allemand et annoté par Claude Orsoni.
Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 352 p., 150 F.



L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

Sur le vol de deux aigles

ON reproche parfois aux historiens, et non sans raison, d'épuiser leur talent au traitement érudit de sujets maigrelets et d'entretenir ainsi, sottement, le sentiment d'un éclatement et d'une atonie de leur discipline. Le lecteur partage souvent cette critique et il le manifeste, à bon droit, en répugnant à investir dans l'enfilage de perles microscopiques et la réflexion parcellisée et frileuse.

Il profitera donc de l'aubaine qui l'attend ces jours-ci en librairie : une cascade de bons livres bien amples sur de vraies grosses questions du jour. Et particulièrement deux chevauchées synthétiques, savantes, hardies, qui renouent avec l'analyse de l'âme nationale, qui poussent à la méditation critique sur le passé et l'avenir de deux peuples, d'Allemagne et de Russie, avec lesquels nous allons sans doute, par devoir français comme par ambition européenne, nous expliquer assez rudement une fois encore dans les années qui viennent. Les lire est un régal d'histoire, vraiment, au sens noble et vivifiant du mot.

Là-bas, nous dit André Ropert, dans la froidure monotone, jusqu'à l'Oural et au-delà, le peuple russe a connu un destin tragique et en subit toujours l'accablement. Qu'il ait eu à affronter une nature hostile et à maîtriser un espace fuyant n'est sans doute pas le pire. C'est parce qu'il a entretenu un syndrome de petit dernier chétif et démembré, de tard venu à l'Histoire avec une majuscule, de campeur aux marges de la civilisation qu'il s'est mis, pendant dix siècles, à tenter de compenser son retard initial. Car la Russie de Kiev, au tout début de cette aventure, ne fut qu'un satellite de l'astre de Byzance.

Elle accomplit, certes, le miracle d'une coalescence des apports varègues, slaves et byzantins, en injectant le christianisme grec chez les barbares, mais elle n'eut pas le temps de pousser plus loin l'expérience : la tempête mongole emporta tout sur son passage au XIIIe siècle, puis délégua aux princes de Moscou le soin de mieux rêver à l'avenir, en installant une « troisième Rome » qui serait russe. Dès lors, la revanche sur l'ingratitude de l'histoire primitive fut au cœur des destinées nationales, avec son long cortège de violences et de messianismes chauvins dont Ivan III le Terrible donna l'exemple. Ainsi la Russie rêva tour à tour de devenir Byzance, de restaurer un empire inimitable, de surpasser l'Europe ou d'être le phare d'un communisme à vocation mondiale.



Hélas, à trop tirer sur cette ambition pugnace, les collapsus furent fréquents, car les humbles ne suivaient pas toujours l'ambition délirante des Grands et réclamaient leur part de rêves. Ainsi se raidirent les vieux-croyants au XVIIe siècle, dans la rébellion globale du raskol ; ainsi encore – le parallèle est saisissant – quand *« déferlèrent les incultes »* à l'heure de la NEP et aux débuts du règne de Staline, après la déception d'une révolution soviétique qui n'avait ouvert aucune voie nouvelle à l'âpreté ancestrale du monde russe. Si bien que la démesure des projets eut toujours pour corollaire l'impuissance à réformer à temps, la répugnance à procéder par étapes constructives, pour aboutir trop souvent à l'abattement sans espoir : quand ce peuple échoue, c'est totalement, et il n'a plus qu'à méditer sur la table rase ses prochaines aventures. La décennie 90 ne devrait pas démentir cette loi constitutive.

ON a scrupule, naturellement, à résumer si grossièrement une méditation d'André Ropert qui n'est jamais une philosophie désincarnée de l'Histoire ou une envolée emphatique, même si certaines de ses pages font songer à la fulgurance, trop oubliée, d'un Berdiaev. Son récit, au contraire, est toujours construit, éclairé par des visages – ceux d'Ivan, bien sûr, mais aussi de Catherine ou de Lénine – bien assis sur les temps d'exception où le tissu craque – l'« âge d'argent » du triomphe capitaliste à l'aube du XXe siècle, ou l'allant de Pierre, le fondateur de Saint-Pétersbourg qui refusa d'être appelé empereur d'Orient pour rester le tsar occidentophile de toutes les Russies.

Et le détail qui fait mouche n'est pas rare. Par exemple, ces vingt lignes sur les deux versions de *Boris Godounov* qui résument le drame : la première, de 1869, fut barbare et authentique, surgie des profondeurs d'un passé fantasmé et donc refusée par le Comité des Théâtres impériaux ; la seconde, où Rimski-Korsakov tempéra son ami Moussorgski, fut occidentalisée, pour le plus grand bonheur des scènes mondiales que ne hantaient pas les moujiks.

A toutes ces hésitations tragiques, André Ropert donne une explication, qu'on peut discuter, mais qui soude son livre. Tout vient, dit-il, de ce que *« les élites n'ont jamais réussi à acculturer les masses populaires »*. Soit, puisque c'est l'évidence, de Pierre le Grand à Stolypine ou Gorbatchev. Mais il taille un peu trop à la hache un distinguo entre une culture majeure, savante, qui aurait donné à la civilisation russe son identité par à-coups, une *« infrastructure plébéienne, reflet mimétique, simplifié, pâli »* de cette culture majeure qui arme les couches moyennes, et une *« infrastructure folklorique »*, éparse et refoulée, celle de l'immense socle rural détruit par le stalinisme.

Ces trois niveaux ont été, on s'en doute, bien plus emmêlés qu'il ne le dit. Mais qu'importe. Il est heureux que, en tirant ainsi le fil du culturel, son travail ait cherché la respiration d'une ambition un peu folle et si rare, qui laisse son lecteur pantois et ravi.

AVEC Thomas Nipperdey, les cordes prennent le pas sur les cuivres. Mais le sujet choisi est de même ampleur et il est traité à la même altitude, avec ce charme un peu circulaire d'une écriture allemande que la traduction a su restituer intact. Nipperdey, professeur à Munich, bon spécialiste de l'Allemagne du XIXe siècle, appartient à cette nouvelle génération d'historiens d'outre-Rhin qui n'a guère vécu la tourmente nazie et qui cherche avec une heureuse placidité à comprendre enfin l'indicible, à renouer les fils conducteurs d'une histoire nationale qui engendra une telle catastrophe.

Il ne passe pas pour un homme de gauche ou un intellectuel « engagé ». Et dans les querelles récentes des historiens de son pays à propos, précisément, du nazisme, il a défendu Ernst Nolte attaqué par Habermas. Il croit aux faits établis, aux synthèses sobres et aux récits bien tournés, au jeu du hasard et des conjonctures, aux ambiguïtés qui tournent à la tragédie, à la maladresse émouvante des acteurs dépassés par l'événement. Il se défie des idéologies et leur préfère la réalité à plusieurs voix, il raffole des nuances et, pour tout dire, plaide pour une Histoire qui ne se complaira plus dans le remords.

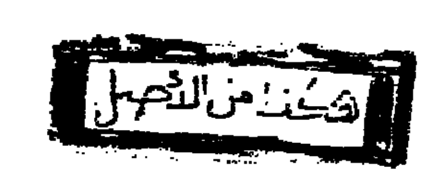
Ainsi, en prolongeant *in fine* son analyse jusqu'à l'année 1990, *« l'unité nationale répond à la raison historique, à la raison morale, à la raison politique et pratique. 1945 a été le premier pas qui ramenait les Allemands sur la voie de la normalité occidentale. 1990 pourrait être le second pas, et une avancée définitive »*. Son livre est donc tout d'optimisme et de raison.

En treize essais, il parcourt ce mélange de mémoire et d'Histoire qui a constitué l'Allemagne, et qui est tout l'envers du destin russe. Un Moyen Age résolument pluraliste, malgré le glorieux Saint Empire, une modernité bien enchâssée dans l'héritage par Luther, un joyeux fédéralisme, une Prusse bien moins rigide qu'on ne le croit : quel parcours éclairé ! Au nom de cette mémoire-là, symbolisée par la cathédrale de Cologne splendidement décrite, pourquoi s'acharner encore, pense Nipperdey, à inscrire l'horreur nazie dans des continuités fatales de l'histoire allemande ? Pourquoi, en effet. On peut n'être pas conquis par cette philosophie. Mais le livre offre tant de clés, ouvre tant d'espaces à l'interrogation sereine, qu'on aurait grand tort de le négliger.

Je signale enfin, avec toute l'injustice des formules lapidaires, l'arrivée d'autres livres qui, sur le point nodal du nazisme dans le destin allemand, sont eux aussi neufs et probants. Helmut Berding suit à la trace la part de l'antisémitisme dans la construction de l'identité nationale. François Bédarida donne l'information la plus pédagogique et la plus complète qui soit sur les ravages de la machine à tuer hitlérienne, flanquée d'un recueil de témoignages fondamentaux.

Surtout, Ian Kershaw publie directement en livre de poche – honneur à « Folio histoire » ! – le grand manuel d'utilité publique, dense, subtil et à jour, qu'on attendait sur le nazisme, après vingt ans de travaux neufs de la communauté internationale des historiens (1).

(1) Helmut Berding, *Histoire de l'antisémitisme en Allemagne*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 282 p., 170 F ; François Bédarida, *le Génocide et le nazisme*, Presses Pocket, n° 3934, 255 p. ; Ian Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation*, Gallimard, « Folio histoire », n° 40, 414 p. De son côté, *Vingtième siècle. Revue d'histoire* (avril-juin 1992, Presses de la FNSP, 228 p., 100 F) publie un numéro spécial sur les « Histoires d'Allemagnes » où l'on trouvera, par des historiens des deux rives du Rhin, des mises au point sur les débats récents touchant à l'identité, l'unité, l'histoire et la mémoire à l'heure de la réunification.



HISTOIRE

Immuables prisons

Robert Badinter se demande pourquoi la IIIe République naissante fut incapable de réformer le système pénitentiaire. Ses explications valent pour aujourd'hui

LA PRISON RÉPUBLICAINE
de Robert Badinter.
Fayard, 432 p., 140 F.

Le livre de Robert Badinter sur *la Prison républicaine* a les allures trompeuses d'un classique ouvrage d'historien. L'auteur a décrypté, pour les faire parler, les archives du début de la IIIe République et en a tiré une solide charpente, chevillée par une foison de notes, de statistiques et de références bibliographiques. Ce nouvel ouvrage a les qualités de son *Condorcet* (1) : clarté et précision. Mais sous l'érudition de l'universitaire affleure une interrogation insistante, celle d'un acteur politique. Si Robert Badinter fouille ainsi la réalité pénitentiaire à l'aube du vingtième siècle, c'est pour tenter de répondre à une question toujours brûlante : peut-on changer la prison ?

En attendant de se faire, un jour peut-être, l'historien de sa propre expérience, l'ancien garde des sceaux laisse percer un fatalisme communicatif : hier comme aujourd'hui, l'univers carcéral paraît désespérément immuable. Pourquoi ?

A l'inverse des décennies qui ont précédé, la période qui va de l'affirmation de la République à la première guerre mondiale a été négligée, sauf exception, par les historiens de la prison. Beaumont et Tocqueville dominent de leurs *Ecrits* (2) les réflexions sur le système pénitentiaire à l'époque de la monarchie de Juillet. Et les recherches de Foucault sur la naissance de la prison (3) s'arrêtent à la première moitié du dix-neuvième siècle, là où, peu s'en faut, Robert Badinter prend le relais.

L'originalité de celui-ci est de mettre l'accent sur la permanence et la vanité du discours réformiste. De 1871 à 1914, l'ardeur des fondateurs de la Société générale des prisons est suffisamment contagieuse pour obtenir de chambres conservatrices le vote de projets destinés à remédier à l'état misérable des établissements pénitentiaires. Un demi-siècle s'est écoulé depuis que Tocqueville s'est inquiété de cette situation. Mais il n'en est résulté aucune amélioration notable. La prison reste le *« noviciat de la récidive »*, faute de volonté politique.

Exclusion sociale

Tandis que la République naissante tente de se donner ainsi bonne conscience, les tenants de la fermeté rodent leurs arguments, aux accents devenus familiers. En 1883, la Chambre débat d'une proposition du sénateur Bérenger tendant à limiter le nombre des récidivistes. Le texte prévoit l'incarcération des détenus dans des cellules individuelles. Les délinquants d'occasion seraient soustraits à l'influence des malfaiteurs chevronnés. La prison cesserait d'être l'école du crime. Convaincu, lui aussi, que la prison corrompt, Waldeck-Rousseau combat néanmoins ce projet. Il lui oppose une mesure radicale, qui sera adoptée : la relégation, c'est-à-dire la déportation des récidivistes dans les colonies.

Cette loi d'exclusion sociale sera suivie de peu d'effet. Il y a loin des grandes réformes à leur application. Robert Badinter n'a néanmoins pas tort de voir dans la faveur dont jouit, un temps, la relégation, un changement de philosophie pénitentiaire. En 1883, l'idéologie carcérale est encore celle de la Révolution, qui considère que la prison doit à la fois punir et amender le condamné. Déporter les malfaiteurs réputés incorrigibles, c'est rompre avec ce discours. C'est nier que l'homme soit perfectible.

A Waldeck-Rousseau, lors du débat de 1883, s'oppose le grand Clemenceau. Un quart de siècle plus tard, Clemenceau est au pouvoir, avec tous les pouvoirs. Les tenants d'une politique humaniste auraient-ils partie gagnée ? Hélas ! Le défenseur passionné de Dreyfus, qui a connu la prison sous l'Empire et en a éprouvé les supplices, la crasse, la malnutrition et la promiscuité, s'est mué en « premier flic de France ». On attendait de lui qu'il adoucisse la condition des détenus. Il améliore celle des gardiens. Ce que Robert Badinter appelle avec des mots d'aujourd'hui *« le lobby pénitentiaire »* est déjà à l'œuvre.

La conclusion qu'il tire de la trahison de Clemenceau et de celle, plus tard, de Briand, est amère : *« La prison républicaine ne pouvait être qu'à l'image de la société de l'époque : dure aux pauvres, sévère dans ses pratiques disciplinaires. »* Cette République qui croit au progrès mais lui préfère l'ordre est coupable, aux yeux de Robert Badinter, de double langage. Mais il lui reproche aussi de n'avoir pas su saisir la chance qui s'offrait à elle, au tournant du siècle, de réformer le système carcéral. C'est une époque bénie où, sous l'effet de l'instruction obligatoire et de l'amélioration du niveau de vie, de l'instauration du sursis et des libérations conditionnelles, le nombre des délinquants, des récidivistes et des détenus baisse, fortement. Jamais pareille occasion ne se représentera. Au lieu de profiter de l'aisance financière qui en découle pour améliorer le sort des détenus, le gouvernement ne fait rien.

Avant Robert Badinter, Michel Foucault avait lui aussi relevé, dans *Surveiller et punir*, que le projet de réformer l'univers carcéral est consubstantiel au discours sur les prisons, même si la *« technologie bavarde »* qui nourrit cette fièvre réformatrice s'est presque toujours révélée stérile. Pour quelle raison ? Les réponses de Robert Badinter et de Foucault divergent, bien que le premier projetât d'organiser avec le second le séminaire sur la prison républicaine dont ce livre est le fruit.

Surveiller et punir parcourt les siècles à grandes enjambées, à la recherche de la vérité de la prison. L'approche de Robert Badinter est, par comparaison, plus orthodoxe. Il s'en tient à une stricte chronologie et, tandis que Foucault décèle dans l'institution pénitentiaire l'archétype de la *« société de surveillance »*, l'ancien ministre de la justice préfère se demander *« pourquoi la prison, toujours dénoncée, toujours critiquée »*, est *« si difficile à transformer »*.

C'est qu'aux yeux de l'opinion, soutient-il, la privation de liberté reste un châtiment insuffisant. La prison doit, en plus, être un lieu de tourment. Autrement, elle ne serait pas dissuasive. Elle doit rester *« misérable pour accueillir les misérables »*. Voilà son lot irréductible, malgré les velléités réformistes qui jalonnent son histoire toujours recommencée.

Bertrand Le Gendre

(1) En collaboration avec Elisabeth Badinter. Fayard, 1988.

(2) *Ecrits sur le système pénitentiaire en France et à l'étranger*. Tome IV (deux volumes) des œuvres complètes d'Alexis de Tocqueville. Gallimard, 1984.

(3) *Surveiller et punir*. Gallimard, 1976.

RELIGIONS

Mystère de la Croix et d'Israël

La douloureuse histoire des relations entre les Eglises chrétiennes et le peuple juif

LA RECONNAISSANCE
Le Saint-Siège
les juifs
et Israël
d'André Chouraqui.
Robert Laffont, 266 p., 100 F.

L'énigme qu'explore ici André Chouraqui est l'une des plus douloureuses de l'histoire. Comment comprendre, à échelle humaine, que, pendant deux millénaires, les juifs, descendants des prophètes, et les chrétiens, héritiers des apôtres, fils d'un même Dieu, d'une même terre, d'un même Livre, réunis dans la même persécution romaine, aient été séparés par un monstrueux mur de haines ? Mystère inouï que celui de la Croix, ce *« bois d'infamie où Jésus reste pendu, torturé »*, devenu le symbole du *« martyre du peuple juif dans la nuit sanglante de ses exils »*.

Juif né en terre d'islam (Algérie), grandi en terre chrétienne (France), mûri sur celle de ses ancêtres (Israël), André Chouraqui conte, par le menu, la longue traque de son peuple, les étapes de son interminable calvaire qui, des croisades au ghetto de Varsovie en passant par les bûchers de l'Inquisition, semble devoir à l'infini répéter la passion de celui au nom duquel tant de crimes furent commis.

L'auteur explore les racines historiques et théologiques de l'antijudaïsme chrétien. La « bouche d'or », le fameux Jean Chrysostome, vénéré comme Père de l'Eglise, *« crachait du feu contre les juifs »* et tous les conciles de l'histoire ont traité de cette question juive, obsessionnelle, creusant – Vatican II (1962-1965) excepté – la différence de vocation, de culture, de langue entre l'Eglise et la Synagogue.

Ce livre résonne des fureurs bruyantes, des coupables silences, des rendez-vous manqués qui sont la trame des relations entre juifs et chrétiens, entre Jérusalem, la ville des prophètes, et Rome, celle des diplomates. André Chouraqui restitue les dialogues entre Théodore Herzl et Pie X, entre Golda Meir et Paul VI, la *« femme d'Etat »* et l'*« homme de Dieu »*. Dans ces pages, les plus originales du livre, la partie juive demande au pape de reconnaître l'aspiration sioniste, puis l'Etat d'Israël et le *« non possumus »* qui conclut chaque entretien traduit l'aveuglement d'une Eglise qui rappelle celui de la condamnation de Galilée. *« Et pourtant, elle tourne »*, disait le génial astronome. *« Et pourtant, nous existons »*, dit le peuple d'Israël.

Le mystère hante André Chouraqui. La haine et la revanche jamais. Ami des chrétiens, il montre tout le chemin parcouru depuis la Shoah et la création de l'Etat d'Israël. Si Pie XII est resté, jusqu'à la fin, muré dans l'ignorance d'Israël, Jean XXIII (1958-1963), Paul VI (1963-1978), Jean-Paul II sont les papes des temps nouveaux, où la réconciliation est possible et la « reconnaissance » amorcée : dans les textes et dans les gestes symboliques, comme en 1987 la visite du pape à la synagogue de Rome.

Mais la « pleine reconnaissance », qui serait l'établissement de relations diplomatiques formelles entre le Saint-Siège et l'Etat d'Israël – et la fin de l'histoire – se fait attendre. Elle bute sur des considérations qu'André Chouraqui évacue sans doute un peu vite comme l'avenir des territoires occupés, les droits des Palestiniens et le statut de Jérusalem. *« Israël et le Saint-Siège sont deux Etats nés des fécondités de la Bible,* dit-il, *minuscules sur Terre, mais géants au ciel et dans l'Histoire. L'Eglise et Israël ont mis 2000 ans avant de se rencontrer autrement que pour se combattre. Il leur faudra probablement du temps pour apprendre à vivre et à œuvrer ensemble. »* Incrédule devant une si longue histoire de haines, André Chouraqui termine par un acte de foi.

Henri Tincq

Autres parutions

● *Leçons paradoxales sur les juifs et les chrétiens*, d'André Paul. – Théologien chrétien, André Paul est l'un des meilleurs spécialistes du judaïsme ancien. Christianisme et judaïsme sont, pour lui, des *« faux jumeaux »*. Le premier serait même antérieur au second : le christianisme est né d'une crise, vieille de trois siècles avant Jésus-Christ, de la société juive et de ses institutions sacrées comme le Temple. Quant au judaïsme, comme système cohérent, il est né en réalité après la destruction du Temple, basé non plus sur le culte du bâtiment sacré, mais sur celui, exclusif, de la Torah. Un livre qui a provoqué un vif débat. (Desclée de Brouwer, 236 p., 135 F.)

● *Interpréter*, ouvrage collectif en hommage à Clande Geffré. – Claude Geffré, dominicain, est l'un des meilleurs théologiens français, spécialiste de la question herméneutique et des religions comparées. Les Editions du Cerf et l'UER de théologie de l'Institut catholique de Paris lui rendent hommage, en réunissant une série de contributions originales écrites par quelques grands noms de la philosophie et de la théologie : Paul Ricœur, Giuseppe Alberigo, Jean-Pierre Jossua, Bernard Dupuy, Christian Duquoc, Mohamed Arkoun, Johann Baptist Metz, etc. On lira notamment un magistral article de Joseph Doré, doyen de la faculté de théologie de la Catho de Paris, consacré aux principaux courants de la théologie française depuis Vatican II. (Cerf, 328 p., 180 F.)

● *Les voies de l'unité chrétienne*, d'Oscar Cullmann. – Le grand théologien protestant Oscar Cullmann, qui vient de fêter ses quatre-vingt-dix ans, est l'un des meilleurs spécialistes de la question œcuménique. Reprenant les grandes thèses de son livre de 1986 *l'Unité par la diversité*, il s'explique sur sa vision de la réunification chrétienne, comme communauté d'*« Eglises-sœurs »*. (Cerf, 104 p., 99 F.)

● *La Trace d'un visage*, de Bruno Chenu. – Ce très beau livre suggère que le christianisme est la religion des « visages » : visage du Dieu de la Bible transmis par l'icône, visage humain du Christ, qui nous renvoie à un troisième, celui de l'Autre, qui est le pauvre. L'Eglise est la « communion » de ces trois visages. (Centurion, 180 p., 99 F.)

SÉVILLE EXPO'92

Trois écrivains face à eux-mêmes

Ramon Chao, journaliste, écrivain (*le Lac de Côme*, Balland 1986, *la Maison des lauriers-roses*, Bourgois 1988, *Onetti*, Plon 1990) a rencontré trois romanciers emblématiques de la littérature espagnole contemporaine. Juan Benet, né à Madrid en 1927, a marqué un tournant du roman ibérique en publiant en 1967 *Tu reviendras à Région*. Parmi ses autres romans, traduits en France aux Editions de Minuit, *l'Air d'un crime*, *Dans la pénombre*. Il est également l'auteur d'un recueil de textes critiques, *la Construction de la tour de Babel* (Noël Blandin). Juan Marsé, né à Barcelone en 1933, a été publié en France dès 1967 grâce à Maurice-Edgar Coindreau (*Enfermé avec un seul jouet*, Gallimard). Mais il a fallu attendre la fin des années 80 pour qu'on découvre vraiment ici l'un des «grands» du roman espagnol avec *l'Obscure histoire de la cousine Montsé* (Bourgois), *le Fantôme du cinéma Roxy* (Gallimard) et *Adieu la vie, adieu l'amour*. Felix de Azua, né à Barcelone en 1944, professeur d'esthétique et de philosophie, essayiste, poète, romancier, est le plus connu des représentants de la jeune littérature. Son roman *Histoire d'un idiot racontée par lui-même* (traduit en France en 1987 chez Sylvie Messinger) a connu un énorme succès. Son dernier livre, *Journal d'un homme humilié* (Gallimard, 1991), raconte l'histoire d'un bourgeois de Barcelone qui décide de rompre avec son milieu étouffant pour essayer de découvrir la réalité de son pays.

Plutôt que de s'en tenir au jeu classique de l'interview, Chao a relu les livres des trois écrivains, ainsi que les déclarations qu'ils ont pu faire dans des entretiens précédents. Il les fait commenter et expliciter les propos qui lui paraissent le mieux éclairer leur œuvre et leur personnalité.

Juan Benet : « L'impertinence est plus utile que la mesure »

– *« Si tant est que la solitude soit une maladie provoquée par le manque de compagnie, ce ne sera jamais dans l'acquisition de celle-ci qu'on pourra tenter d'y remédier. »*

– Je voudrais qu'il soit bien clair qu'avec les gens je m'entends très bien et très mal. Le nombre d'êtres humains qui existent pour moi se situe entre sept et cent, au maximum mille. Non pas que l'humanité ne procure aucune émotion : une foule observant deux minutes de silence pour protester contre la violence me paraît quelque chose d'émouvant, mais l'humanité est anonyme et par principe hostile. Quand je me trouve avec des individus merveilleux, je ne peux oublier qu'ils font partie de cette humanité.

– *« Si la vérité ressemble à quelque chose, c'est aux ténèbres qui se referment après l'éclair de l'erreur. »*

– Je me sens mal à l'aise dans le doute. Lorsque je comprends que je me suis trompé, je remonte jusqu'à la source de l'erreur, ce qui me permet de fouler de nouveaux sentiers.

– *« Ne vous laissez pas mener par l'échec, allez-y par vos propres moyens. »*

– Le trajet de l'erreur est plus intéressant que celui de la réussite. Il est plus riche, plus dense et plus vaste. Il y a des êtres à l'instinct infaillible, comme les insectes, qui vont de succès en succès. Je trouve cela lamentable, parce qu'il n'y a pas place pour la méditation.

– *« La plus grande influence de ma vie, c'est celle de Faulkner. C'est ma raison d'être comme écrivain. »*

– Des paragraphes, des livres entiers de Faulkner m'ont laissé paralysé, car il n'y a pas de relâchement, comme chez Conrad par exemple, lequel est parfois irritant. Je me rappelle une phrase du chapitre 6 ou 7 de *Lumière d'août* : *« La mémoire croît avant que la connaissance se souvienne. »* Cette inversion des termes m'a littéralement traumatisé.

– *« Une certaine littérature expérimentale essaye d'évacuer la pensée comme ingrédient premier du livre. »*

– Je me réfère à un courant qui, commencé au début du siècle, se poursuit encore. Moi, je n'éprouve jamais d'intérêt pour aucune sorte de livre moderne. J'ai, par contre, toujours ressenti beaucoup d'attirance pour les classiques ; c'est pourquoi je m'efforce d'écrire d'une manière très précise, en respectant la grammaire et la syntaxe. Il n'y a, à ma connaissance, aucune œuvre expérimentale qui ait rompu avec les modèles, au vrai sens du terme.

– *« L'écrivain est le style. »*

– Le sens des mots leur vient de l'usage et il y a peu à faire avec le langage. Par contre, on peut travailler le style, l'étage supérieur où se repose le langage. Mes livres – je le dis au cas où cela intéresserait quelqu'un, – il faut les lire en faisant abstraction du symbolisme et en s'en tenant aux mots. Il y en a qui cherchent dans *Moby Dick* la parabole de la lutte de l'homme contre une espèce déterminée d'animal, ou entre le Bien et le Mal. Mais on en retire davantage de plaisir en prenant la baleine pour une baleine et le capitaine pour un capitaine.

– *« L'Espagnol est celui que Molière aurait appelé* « le triomphant imaginaire. »

– En général, l'Espagnol est un peu couard, en dépit de tous les lieux communs qu'on peut entendre sur le courage et la race. Notre guerre civile, par exemple, n'a pas été une guerre où l'on a risqué autre chose que des vies individuelles, bien qu'il y ait eu quelque chose d'une aventure collective. Les Espagnols se sont trouvés confrontés à la guerre civile et l'ont assumée, mais pas comme des forgeurs d'Histoire.

– *« J'ai inventé Région pour fuir le roman urbain. »*

– Bien que cela puisse paraître présomptueux, mon style a à voir avec la littérature épique, parce qu'en créant un univers il est nécessaire de le présenter depuis ses origines. J'ai prétendu créer un espace nouveau et cela exige un effet de style pour lui donner vraisemblance et un poids propre, de telle sorte que le lecteur s'y installe facilement. La littérature qui se réfère à des faits ordinaires ne requiert pas de hauteur de style. Cela est vrai, y compris pour Joyce, qui était un chroniqueur mondain. Joyce a jonglé avec le style, l'a parodié jusqu'à l'embrouiller, mais ne l'a jamais élevé. Ceux qui ont contribué à le relever, dans ce siècle, sont Faulkner, Proust et Kafka.

– *« Pour moi, le roman commence où termine l'auteur. »*

– Oui : mon roman est dépersonnalisé. Surtout si on le compare aux petites autobiographies de quartier qu'on nous inflige et qui ne savent raconter rien d'autre que la dernière affaire ou l'abandon des amants.

– *« J'aurais voulu être ministre universel de l'intérieur. »*

– Oui : pour mettre en prison Walt Disney, Maurice Chevalier et Gene Kelly. Avec torture, et aucun traitement de faveur.

– *« J'aime aller dans la vie avec des idées radicales. »*

– D'une certaine manière l'impertinence est plus utile que la mesure ! Elle peut faire du tort mais a le mérite de se situer dans un extrême et de ne pas tomber dans le lieu commun. Il faut fuir le moyen terme, la médiocrité. En littérature il y a tant de bons livres à lire qu'il ne faut pas perdre son temps avec des choses qui ne nous enrichissent pas. C'est pourquoi je lis peu d'œuvres contemporaines.

Felix de Azua : « L'Europe est en train de régresser »

– *« Je me suis réduit à une seule passion, rancunière, farouche, ingrate. C'est une passion moderne et urbaine, sans les ornements de la tradition classique. »*

– J'ai écrit *l'Histoire d'un idiot... et le Journal d'un homme humilié* pour mettre en ordre quelques aspects du nihilisme. Pendant de nombreuses années, je m'en suis tenu à une position de pure négativité, du *non-serviam*. Mais je suis arrivé à la conclusion qu'il était masochiste de vivre dans le «je-m'en-foutisme», dire qu'on ne veut rien faire et gagner de l'argent, manger et s'envoyer en l'air, comme la plupart des Espagnols. Maintenant, j'essaie de reconstruire quelques valeurs. Et, à vrai dire, cela s'avère assez difficile : je m'aide des films de Truffaut. C'est curieux, quand on s'efforce d'être positif, c'est le cinéma français qui vient à l'esprit.

– *« Juan Benet a eu beaucoup d'influence sur moi, plus par son sens critique que par son écriture. »*

– On peut déceler dans tous les romans et poésies de ma génération des traits caractéristiques de Benet : la suppression de toute référence sentimentale, l'écriture volontairement froide qui produit une émotion – si tant est qu'elle la produise – par le biais d'autres mécanismes. Ce n'était pas le cas en Espagne, et je pense par exemple à Martin Santos. En ce qui concerne le style, Benet n'a pas eu la même influence. Il est si radical qu'on tomberait immédiatement dans le plagiat.

– *« En notre époque, qui s'exprime par le chant s'expose au ridicule. »*

– On m'a traité de prétentieux, de traître à la poésie, surtout parce que J.-M. Castellet m'avait sélectionné en 1970 parmi les neuf jeunes poètes espagnols. Je n'ai pas cessé de faire de la poésie, mais j'ai cessé de faire des vers, ce qui est très différent. La poésie, c'est Homère, Shakespeare, Rilke, Machado et c'est à peu près tout. En Espagne, il y a des poètes qui présentent un certain intérêt, comme Gil de Biedma, Gabriel Ferrater et le premier, Claudio Rodriguez ; mais je crois qu'eux-mêmes se rendaient compte de la distance entre leur poésie et ce que l'on entend par la poésie universelle.

– *« La culture actuelle est prolétaire. »*

– Je crois que le manque d'ambition, nous le devons au triomphe du prolétariat. Encore que, dit de cette manière, cela sonne plutôt mal. Disons que dans la société, c'est un fait, c'est une culture de masse qui a triomphé, ce que Junger prophétisait comme le *« triomphe du travailleur »*.

– *« Contre Franco nous vivions mieux. »*

– Ce slogan, ou quelque chose de similaire, c'est Vazquez Montalban qui l'a inventé. Mais je suis d'accord que le fascisme avait une façade de religion, d'échelle des valeurs bourgeoises plus ou moins honnêtes. Nous savions que tout était mensonge, l'ennemi était visible. Lorsque le dictateur est mort, l'élaboration et l'habillage se sont immédiatement évanouis et la culture espagnole a montré sa véritable face : crétine, infâme – ce qui préoccupe tant Rafael Sanchez Ferlosio. A moi, il me semble que ce pays ne présentera plus jamais le moindre intérêt sur le plan intellectuel.

– *« Le franquisme a été trop étouffant et a laissé des séquelles qui ne disparaîtront pas avant la fin de ce siècle. »*

– L'Europe aussi est en train de régresser : ce n'est pas l'Espagne qui se rapproche de l'Europe, c'est l'Europe qui devient de plus en plus semblable à l'Espagne de Franco.

Entretiens réalisés par Ramon Chao

Juan Marsé : « Les dictatures peuvent tuer le langage »

– *« J'écris en espagnol parce que ça me plaît. »*

– « J'ai prononcé cette phrase, irrité par les déclarations du directeur de la politique linguistique de la Généralité. Ce monsieur avait dit, en substance, que pour être un citoyen digne de ce nom en Catalogne, il faut savoir parler et écrire en catalan. Je trouve comique que ce monsieur ignore que la Catalogne est un pays bilingue. Il l'a été lorsque le franquisme réprimait l'usage du catalan et il l'est maintenant que le catalan est en plein essor, ce dont je me réjouis. Le fait que nous soyons le petit voisin d'un pays plus important sur les plans culturel et linguistique produit chez certains un complexe d'infériorité que, pour ma part, je n'éprouve pas. Enfant, je parlais catalan avec mes parents et mes amis. Et je le parle encore chez moi avec ma femme et mes enfants, mais j'écris en espagnol.

Pourquoi ? Cela est dû à ma formation de lecteur. On parle du lien de l'écrivain à la langue, en oubliant qu'il subit aussi, et beaucoup, l'influence de ses lectures. Après la guerre, au collège, nous faisions nos études en espagnol. Et, contrairement à ce que l'on pense, quand on commence à écrire, que l'on est jeune, on n'essaye pas de refléter la vie, la réalité qui nous entoure, mais on essaie d'imiter la littérature. C'est-à-dire les écrivains qu'on lit. Et moi je lisais les aventures de Tarzan, Salgari, Jules Verne, le tout en espagnol. Et, par conséquent, je me suis mis à écrire dans cette langue. Je n'appartiens donc ni à la littérature catalane ni non plus au roman espagnol. Et je me sens très libre.

– *« Je ne me considère pas comme un intellectuel, je n'aspire qu'à raconter des histoires. »*

– Je n'ai jamais dit qu'en écrivant j'ignorais les problèmes de ton ou de structure. Je sais très bien ce qu'il m'en coûte pour élaborer un récit, et je suis très lent pour écrire. Ce que je veux dire, c'est que je ne suis guidé ni par le désir de détruire le langage ni d'en expérimenter de nouvelles formes. Je fuis la rhétorique ainsi que les avant-gardes à la mode. Peut-être parce que j'ai compris que l'unique façon de ne pas passer de mode est de n'être jamais à la mode. Je ne suis pas doué pour appliquer les théories modernes. C'est bon pour ces experts et érudits dont les élucubrations linguistico-structurales sont en train d'ôter aux gens l'envie de lire. On dirait qu'ils ont entrepris de tuer tout ce qui, moi, m'intéresse, surtout dans le roman : sa capacité à transmettre la vie, à créer des personnages à partir du néant, pour leur insuffler une âme et un corps, avec des ongles, des cheveux et des dents.

Juan Marsé : « Je n'appartiens ni à la littérature catalane ni au roman espagnol. Et je me sens très libre. » (DARIUS KOEHLI/VISION)

– *« Je me rappelle avec davantage de précision l'homme que j'ai voulu être que celui que j'ai été. Je ne prétends pas refléter la vie, mais la rectifier. »*

– Cela, c'est un vieux phalangiste repenti qui le dit dans *la Fille à la culotte d'or*. Je n'ai pas à assumer tout ce que disent mes personnages. Il est sûr que, dans *Adieu la vie, adieu l'amour*, les quartiers que j'ai cités me servent de cadre pour recréer les aventures du garçon que j'étais à dix-sept ans, qui s'est initié au sexe, comme quasiment tous ceux de sa génération, en allant chez des putains. J'aurais aimé avoir une relation érotique pleinement satisfaisante avec une rousse aux yeux bleus de la petite bourgeoisie catalane, mais j'ai dû me contenter de « la Pepi » qui, la pauvre, faisait beaucoup d'efforts pour me satisfaire. Je ne le regrette pas et ne le rectifie pas non plus.

– *« Le roman espagnol souffre de pénurie et est soumis aux conditionnements imposés par les quarante dernières années. »*

– Il y a un manque de vitalité linguistique, une uniformité thématique que l'on observe également en Europe. Un demi-siècle de guerre et de franquisme n'est pas sans laisser de traces. Les dictatures peuvent tuer le langage, pas seulement le langage littéraire mais aussi celui de tous les jours. L'appauvrissement de la langue s'observe jusque dans la rue et se traduit dans le roman.

L'influence de Garcia Marquez s'est faite davantage sentir dans les manuscrits envoyés aux éditeurs que dans les livres publiés. En ce sens, elle a été néfaste : tout le monde voulait imiter le réalisme magique. Ensuite, on a découvert Alejo Carpentier et Borges, avec du retard, mais ils ont eu aussi une grande influence. Pendant quelques années, il y eut la coqueluche faulknérienne. Quelques-uns, comme Juan Benet, ont su se guérir de cette maladie, d'autres n'ont pas réussi. On peut dire que les jeunes de maintenant écrivent mieux que ceux de ma génération, encore que ce soit parfois pour ne rien dire. »



JOURNAL DES SIGNES
suivi de
Pendule et autres écrits
et **Avec un seul œil,**
de Cristobal Serra.
Traduit de l'espagnol par Adrien Le Bihan,
préface d'Octavio Paz,
Ed. du Félin, 278 p., 150 F.

Dans des *Notes sur Baudelaire*, Cristobal Serra remarque que *« tous ceux qui ont écrit des notes intimes ont été, un tant soit peu, des contrebandiers de la littérature »*. Né en 1922 à Palma-de-Majorque et y vivant toujours, l'auteur de ces lignes se place lui-même dans cette tradition. Celle du secret et de la discrétion, de l'œuvre perçue comme impossible et trop vaste, trop lointaine, de l'accumulation, en son lieu et place, de notes et fragments, miettes destinées au vent ou rassemblées pour un hommage nostalgique à ce lointain impossible.

Le recueil des trois textes de Cristobal Serra donne bien la mesure de ce penseur, de ce méditant plutôt, ironique et solitaire, certes tourné vers lui-même, mais dont la sensibilité reste ouverte au monde qui l'environne.

Cristobal Serra a traduit Michaux et Lao Tseu, Swift et Max Jacob ; il cite Bloy et Chesterton, aime Gongora, Cervantès, John Donne et saint Joseph de Copertino : il est de pire paysage intellectuel et spirituel...

P. K.

Autres parutions

● Dans le domaine poétique, on remarquera l'œuvre violente et forte dans son inspiration mystique d'une jeune poétesse galicienne, Blanca Andreu. *Le Bâton de Babel* paraît dans une excellente collection bilingue, «Le fleuve et l'écho», et dans une traduction de Laurence Breysse (La Différence, 154 p. 89 F).

● Il faut aussi saluer l'abondance et le plus souvent la qualité de publications de textes classiques. *La Conquête du royaume de Maya*, d'Angel Ganivet, est une pure merveille d'humour philosophique, l'œuvre d'un Voltaire qui aurait décidé de réécrire *Candide* à la manière d'*Ubu* (traduit par François Gaudry, Phébus, 286 p., 135 F). Chez le même éditeur, un beau roman historique d'Enrique Larreta (1873-1961), *la Gloire de don Ramiro*, dans une traduction de Rémy de Gourmont (340 p., 145 F).

● Deux bilingues dans l'excellent «Domaine hispanique» d'Aubier : *le Mariage trompeur* et *le Colloque des chiens*, de Cervantès, dans une traduction nouvelle de Maurice Molho (246 p., 125 F), et *la Célestine*, de Fernando de Rojas, dans une traduction de Pierre Heugas qui signe une remarquable introduction (560 p., 130 F).

● Dans la collection «Renaissances», chez Balland, le grand roman picaresque de Francisco Quevedo, *Histoire de don Pablo de Ségovie*, pour lequel l'éditeur a curieusement choisi une traduction pour le moins approximative de... Restif de la Bretonne (220 p., 89 F). Vont également paraître en GF/Flammarion, *Tristana*, de Perez Galdos, *La vie est un songe*, de Calderon, et *Fuente Ovejuna*, de Lope de Vega, les deux derniers en édition bilingue.

● Le Seuil publie, en collection «Points», *le Café des fous*, de Felipe Alfa, un policier «moderniste» publié en 1928, et l'excellent *Catalogne/Barcelone* de Jordi Bonnel, en «Points-Planète».

Toutes les Espagnes

Marsé, Vazquez Montalban, Torrente Ballester traquent, de Philippe IV à l'après-franquisme, les mensonges de la politique

ADIEU LA VIE ADIEU L'AMOUR
de Juan Marsé.
Traduit de l'espagnol
par Claude Bleton,
Bourgois, 402 p., 180 F.

GALINDEZ
de Manuel Vazquez Montalban.
Traduit de l'espagnol
par Bernard Cohen,
Seuil, 447 p., 130 F.

LE ROI ÉBAHI
de Gonzalo Torrente Ballester.
Traduit de l'espagnol
par Claude Bleton,
Actes Sud, 236 p., 110 F.

Adieu la vie, adieu l'amour, de Juan Marsé, a d'abord été publié au Mexique où il a reçu un prix en 1973, avant d'être édité en Espagne trois ans plus tard. C'est l'un des romans les plus importants de la littérature espagnole contemporaine.

Tout commence à la morgue de Barcelone, à l'arrivée de cadavres d'une famille tuée dans un accident de voiture. L'employé, Nito, reconnaît dans le père un ami d'enfance. C'est alors qu'entrent en scène ses souvenirs et ceux des amis du quartier, redevenus enfants : à travers eux, nous savons que Java, un petit chiffonnier, est payé par un blessé de guerre, franquiste et voyeur, pour accomplir des prouesses sexuelles dégradantes avec des filles de l'orphelinat, qui est en fait une sorte de bordel. Java s'intègre dans un groupe antifranquiste qui dégénère en bande de voleurs et d'assassins. A la fin, il grimpe dans le monde des affaires, devient riche et respectable, pour trouver la mort trente ans plus tard au volant d'une Simca 1200.

Voilà, en résumé, une histoire qui ne s'est peut-être pas produite, car tout est raconté à travers la mémoire du commissionnaire de cadavres et de ses *«aventoches»* – des histoires imaginées par les enfants pour oublier la misère et meubler l'ennui; des faits divers dont parlaient les journaux et que l'on apprenait aussi par ouï-dire; ou des rumeurs mystérieuses qui circulaient dans le quartier.

Justement, les meilleures *aventoches* étaient celles que racontait Java, le chiffonnier. Un jour de pluie il eut l'idée d'introduire dans l'aventure inventée un personnage réel qu'ils connaissaient tous, Juanita «la Paille», une orpheline. Avec le temps, Java perfectionna sa méthode, s'introduisant lui-même dans les histoires et finissant par y mettre ses copains. Et le jeu devint alors prenant car Java planta des décors urbains véritables; derrière les acacias effeuillés s'élevaient les fantômes d'édifices en ruines, les fers squelettiques des balcons tordus, rougis par la rouille, et les fenêtres bâillaient dans le vide, telles des bouches édentées.

La lecture avance parmi les *repeticiones*, des labyrinthes de mémoires lointaines; elle bute sur les syntaxes imparfaites et sur les gérondifs d'un langage aussi déchiré que l'existence quotidienne de cette époque. Toutes les ressources narratives – l'argot, le dialogue, le récit, le flux de la conscience, l'éloignement objectif, la profusion des images – s'associent pour établir un croisement systématique d'époques, de temps et de lieux où se mêlent des histoires grotesques de tortures, de petites filles violées, échos d'autres viols pratiqués par des Maures franquistes.

Lorsqu'il y est entré, qu'il a consenti à ce jeu fascinant, se laisse porter par ce torrent d'images et d'idées, tout lecteur qui le voudra habitera un monde miniaturisé, le Barcelone de ces années-là où se coudoyaient des êtres durs, cyniques, désabusés, *qui ne continuaient* à vivre que par une espèce de laisser-aller.

On n'a jamais raconté avec un tel pessimisme poétique la débâcle des survivants, leurs mutilations morales, la perte de la jeunesse subie par ces enfants dans une ville vaincue et humiliée, paradigme de l'Espagne des années 40, celle que Franco avait promis de sauver du péché.

L'« affaire Ben Barka » américaine

Le 12 mars 1956, en plein New-York, le professeur Jesus Galindez s'engouffre dans une station de métro de la 8e Avenue. Depuis, personne ne l'a revu. On suppose qu'il a été torturé, puis que son corps a été jeté aux requins. Le FBI accuse les services secrets de Trujillo, mais sans preuves. L'«affaire Ben Barka» américaine commence. Galindez, quarante-deux ans, avait combattu contre Franco au nom du nationalisme basque. Exilé en République Dominicaine, il occupe des postes officiels dans le régime de Trujillo pour se retrouver, en 1946 aux Etats-Unis, professeur à l'université Columbia. Trois mois après sa disparition, il reçoit *in absentia* son doctorat pour une thèse intitulée *l'Ere de Trujillo*, réquisitoire accablant contre le «bienfaiteur» de Saint-Domingue (1). Pour effacer toute trace du crime, Trujillo fait tuer une dizaine de personnes ayant participé à l'enlèvement et au meurtre de Galindez. Six ans plus tard, Trujillo est lui-même sa propre victime : il est assassiné à la suite d'un coup d'Etat appuyé par les Américains. Son corps repose au cimetière du Père-Lachaise (2)

Dans le roman Galindez, la jeune Muriel, une étudiante américaine, prépare, trente ans après, une thèse très académique sur «l'Ethique de la résistance». Elle décide de reconstruire l'itinéraire de Galindez en commençant par l'Espagne. Ricardo, son ami d'occasion, jeune play-boy socialiste, l'accompagne dans un Pays basque troublé par les actions terroristes de l'ETA.

Dans son enquête, Vazquez Montalban adopte le point de vue du détective privé (3). Le poète, l'écrivain, l'hédoniste, le gastronome sont flanqués en lui d'un enquêteur acharné. La narration, à la seconde personne quand Muriel parle de Galindez, et à la troisième lorsqu'elle se réfère au contexte politique, donne au récit une grande fluidité entre un langage chaleureux et une prise de distance critique. L'auteur y incorpore des documents diplomatiques, des monologues introspectifs, des entretiens : il bâtit et décrypte tout événement comme une fiction, tout en y ajoutant sa propre fiction dans un collage presque irritant de virtuosité.

Peu importe que la vérité s'avance toujours masquée; il sait traquer l'instant où l'être humain cesse de feindre, où quelque chose, venant d'au-delà de lui-même, le confronte à cette sorte de vérité profonde que toute son activité, sa vie, s'ingénient à masquer : Galindez, agent du FBI, de la CIA, danseur mondain, fouinard de salon qui a dénoncé des antifranquistes en échange d'une aide hypothétique des Américains à l'indépendance basque, se rachète au moment de sa mort lorsqu'il fixe ses yeux paralysés dans ceux du vieux Trujillo qui lui enfonce un revolver dans la bouche. C'est la duplicité des êtres *et l'évidence du bien-fondé de tout* soupçon qui sont observés là.

Qui n'est pas suspect dans l'univers de Carvalho? Mais la suspicion chez Montalban est, sinon de l'innocence, tout au moins un effort de compréhension. Montalban va jusqu'à offrir une possibilité de rédemption à l'inconsistant *yuppy* socialiste.

En somme, Montalban fait une distinction entre les institutions et les personnes. C'est à toutes les organisations de type stalinien, à toutes les idéologies qui écrasent l'homme, à tous les mensonges politiques qu'il s'en prend dans ce livre. Il nous dit qu'à travers les changements de l'histoire, il existe malgré tout une morale permanente qu'on peut définir comme la passion de la vérité. D'où sa fascination pour l'ombre et le mensonge organisés, ou pour la politique comme elle va.

« La reine nue »

«Sa Majesté le Roi a manifesté, avec une impudence qui n'est tolérable en l'occurrence que parce qu'elle est royale, son désir de voir la reine nue; les lois de Dieu s'y opposent, celles du royaume aussi.» Le roi en question est l'Espagnol Philippe IV et ces propos véhéments sont tenus par le capucin Villaescusa devant la Sainte Inquisition réunie pour délibérer de cette question subversive.

C'est grâce aux bons offices du père Almeida, jésuite portugais qu'un séjour parmi les Indiens brésiliens a doté d'une grande sagesse, que le roi peut enfin voir réalisé son rêve. Et alors quelle divine surprise, quels délices que ces ondulations voluptueuses, ces contours, cé rythme de l'écriture! Car, en ce qui concerne la vision charnelle, Torrente Ballester a eu la sagesse de ne pas la matérialiser.

Depuis qu'il a pris sa retraite – en Espagne cela s'appelle *jubilacion* – le professeur Torrente Ballester a rompu avec le roman expérimental pour se tourner vers une littérature presque volatile, allant un peu au-delà du jeu mais restant en deçà de la jouissance. A quatre-vingt-deux ans, priscillianiste et jubilant, il nous offre un bon divertissement théologique, *le Roi ébahi*, plein dé grâce et de truculence.

R. C.

(1) *L'Ere de Trujillo*, Maspero, Paris 1962.

(2) Voir *Crime à Saint-Domingue*, Elena de la Souchère, Albin Michel, 1972.

(3) Signalons également la parution de trois nouvelles de Vazquez Montalban réunies sous le titre *Histoires de famille*. Parmi celles-ci, *Du haut des toits* est une préfiguration de la seconde partie du *Pianiste* (Bourgois, 190 p., 100 F). Par ailleurs, le Seuil réédite en «Points» *Ménage à quatre*, paru en 1990.

Deux continents, une littérature

Suite de la page 25

Les Latino-Américains occupaient un espace qui demeurait interdit aux Espagnols. Vazquez Montalban écrivait des vers en prison; Juan Marsé luttait contre les censeurs; Juan Goytisolo, exilé à Paris, était édité chez Gallimard. Les écrivains latino-américains situaient leurs œuvres dans le lointain Pérou, dans un Buenos-Aires métaphysique, dans la région la plus transparente du Mexique ou dans le mythique Macondo.

Plus cosmopolites, les Latino-Américains apportaient informations et techniques nouvelles à des écrivains qui, la plupart du temps, ne pouvaient franchir la frontière. Les «latinos» apportaient dans leurs bagages, outre la tradition romanesque espagnole, l'héritage baroque de leurs prédécesseurs immédiats : Arquedas, Asturias et Alejo Carpentier entre autres. Un langage flamboyant qui contrastait avec l'écriture ankylosée de la Péninsule. Juste retour des choses : n'était-ce pas Bernal Diaz del Castillon le «soldat inspiré» de Valladolid, qui, au seizième siècle, avait le premier pratiqué le «réalisme magique» dans son *Histoire véridique*. N'est-ce pas le Galicien Valle-Inclan qui inaugura le genre des romans sur les dictateurs latino-américains avec son *Tirano Banderas*, où il réussit la symbiose des termes et des tournures espagnoles et latino-américaines?

Installés à Barcelone, Garcia Marquez et Mario Vargas Llosa établissent avec les Espagnols une relation semblable à celle qu'avaient maintenue au début du siècle le Chilien Vicente Huidobro et l'Argentin Borges avec Cansinos Assens et Gomez de la Serna. Plus tard, après la guerre civile espagnole, c'est en Amérique qu'allait s'exiler la poésie de Juan Ramon Jimenez, Jaime Salinas, Leon Felipe ou de Luis Cernuda. Influences aller et retour qui finissent pas créer une seule littérature, qu'elle soit produite en castillan du Mexique, de Colombie, de Catalogne, de Castille ou des îles Canaries.

En 1960, l'arrivée des écrivains latino-américains provoque une résistance des «réalistes» Ignacio Agusti, José Maria Lera, Tomas Salvador. Les plus lucides, toutefois y voient la possibilité de renouveler la langue et de sortir de la littérature «engagée». *Les Demeures du silence* de Luis Martin Santos (1961) marque la première tentative de rupture. En 1967, *Tu reviendras à Region*, de Juan Benet, avec son temps suspendu et ses références occultes à Faulkner, Proust, Gracq, Buzzati, détrône définitivement le «roman à thèse» et constitue la réaction la plus extrême au réalisme traditionnel.

Mais ce seront Juan Goytisolo (*Pièces d'identité*), Miguel Delibes (*Parabole d'un naufragé*), Camilo José Cela (*Office des ténèbres*), Caballero Bonald (*Agata, ojos de gato*), Torrente Ballester (*la Saga-Fugue de J. B.*) et Juan Marsé (*Ultimas tardes con Teresa*) – les uns par le biais de l'imagination, les autres par l'intérêt porté à la structure et au texte – qui appliqueront le mieux les techniques nouvellement importées. La publication de *Pantaleon et les Visiteuses* (1973) de Mario Vargas Llosa révéla aux écrivains espagnols, comme le fait observer un Vazquez Montalban goguenard, qu'ils pouvaient déjà écrire comme les Latino-Américains. Miguel Espinosa (*Escuela de mandarines*) et Eduardo Mendoza (*la Vérité sur le cas Savolta*), en racontant des histoires avec un langage très soigné, avec des intrusions discrètes dans l'avant-garde, ont ouvert la voie à la génération des Guelbenzu, Félix de Azua et Javier Marias.

Après la mort de Franco et la suppression totale de la censure, on s'attendait à ce que surgissent des génies jusque-là occultés. Il n'en fut pas ainsi. Les six romans de qualité incontestable parus en Espagne au cours des cinquante dernières années ont tous été écrits avant 1975 : *la Ruche* de Camillo José Cela, *El Jarama*, de Raborel Sanchez Ferlosio, *les Demeures du silence* de Luis Martin Santos, *Adieu la vie, Adieu l'amour* de Juan Marsé, *la Jeunesse d'Ulysse* d'Alvaro Cunqueiro et *Tu reviendras à Region* de Juan Benet. Il s'agit là d'une sélection très personnelle et pas trop risquée.

Quatrième producteur mondial de livres – 43 896 titres en 1991 – avec un potentiel de croissance de 40 % à 50 %, l'Espagne voit ses moyens et petits éditeurs disparaître au profit des multinationales. Avec leur stratégie à court terme, celles-ci publient presque tout et parfois n'importe quoi (1). Toutes les tendances, tous les courants coexistent en ces moments de confusion.

On ne peut plus parler d'influence latino-américaine *stricto sensu*, l'assimilation ayant été parfaite, mais d'une présence. Parfois perceptible, comme chez Landero ou Atxaga, elle peut aussi être cryptique : Munoz Molina a gagné le dernier prix Planeta sous le pseudonyme de Brausen, qui est le personnage principal de *la Vie brève* de Juan Carlos Onetti, celui-là même qui était sorti de ce roman pour le terminer à la place du maître uruguayen.

Ramon Chao

(1) *Le Monde* du 17 janvier.

L'aria de Séville

Pour Dominique Fernandez, Séville est une scène d'opéra. Trois grands mythes occidentaux, exploités par le *bel canto* – Don Juan, Figaro et Carmen – sont nés ici. Les processions de la Semaine sainte sont des *«chefs-d'œuvre de scénographie baroque»*. Les vierges balancées aux rythmes des pénitents, drapés, masqués, sont des Caballé mariales qui prennent le deuil pour célébrer les matadors morts dans l'arène. D'ailleurs, la corrida est à l'Espagne ce que l'opéra est à l'Italie, assure l'auteur qui évoque *«l'espace circulaire et clos; la cérémonie minutieusement codifiée»* et le *«déploiement d'un spectacle total»*. La première préfère le geste à la musique, voilà tout.

E. de R.

▶ ***Séville**, de Dominique Fernandez. Photographies de Ferrante Ferranti, Stock, 150 p., 280 F.*



AU FIL DES LECTURES

par Pierre Lepape

Les sarcasmes de Tomeo

Javier Tomeo, qui entend que l'auteur disparaisse entièrement derrière ses livres, ne veut pas dire son âge. On estime qu'il a une cinquantaine d'années. On sait qu'il est né, comme Goya, comme Bunuel, en Aragon, dans la province de Huesca, et qu'il a fait des études de droit et de criminologie à l'université de Barcelone. Pour le reste, on a ses textes, qui ne ressemblent à rien de ce qui s'écrit ailleurs en Espagne. Trois de ses romans ont déjà été traduits en France par Denise Laroutis, *le Chasseur de lions, le Château de la lettre codée* et *Monstre aimé* (tous trois chez Christian Bourgois). Des merveilles d'humour acide, de logique qui s'emballe jusqu'à la folie, et d'absurdité baroque. Du Kafka, a-t-on dit, que revisiterait l'imagination de Luis Bunuel.

Javier Tomeo ne laisse jamais un texte au repos, même lorsqu'il est publié. Ainsi *Préparatifs de voyage*, l'un des deux récits qui nous sont proposés aujourd'hui, est paru une première fois sous une autre forme en 1969, sous le titre *Ceguera al azul*; et le second récit du recueil, *la Ciudad de las palomas*, est paru en Espagne sous ce titre en 1989, mais la version qui est ici traduite est entièrement inédite. C'est dire si Tomeo aime brouiller les pistes. Son arme majeure pour y parvenir est l'extrême précision, la clarté du style, le décorticage presque maniaque des éléments de la situation. Le héros de *Préparatifs de voyage* est envoyé par son employeur vendre des fauteuils tournants dans un pays, le Bénoughistan, dont chacun paraît s'efforcer de lui cacher où il se situe. Le personnage unique de *la Ville des pigeons* se réveille un matin dans une cité que tous les êtres vivants ont fuie, à l'exception des pigeons, dont il soupçonne les intentions meurtrières. Dans les deux cas, confrontée à l'hostilité, au mensonge généralisé, *à la menace de la folie, à des questions insolubles, la victime* sort de son statut d'homme ordinaire pour sauvegarder, malgré tout et quel que soit le prix à payer, sa dignité.

Derrière les sarcasmes de Tomeo, derrière la mécanique tranchante de son humour, la virtuosité de sa dialectique, il y a aussi une vraie tendresse pour les décrépits, les vaincus, les solitaires, les condamnés à la répétition et à la mort : nous-mêmes. On la retrouve dans les petits textes, des scènes de théâtre à un ou deux personnages réunies sous le titre *Histoires minimales*. Enigmatiques souvent, jouant avec l'absurde, la farce, la pantomime, la caricature, ces histoires grinçantes et cruelles, ces morceaux de cauchemar pourraient accompagner harmonieusement des pointes-sèches de Goya.

▶ **Préparatifs de voyage**, *de Javier Tomeo. Traduit par Denise Laroutis, Bourgois, 250 p., 100 F.*

▶ **Histoires minimales**, *de Javier Tomeo. Traduit par Denise Laroutis, Corti, 129 p., 80 F.*

L'hypocrisie de l'écriture

Helena ou la mer en été (Helena o el mar del verano) a été publié en Espagne en 1952 par un écrivain de trente-trois ans, Julian Ayesta. On comprend quel scandale il a pu provoquer dans les années de plomb du franquisme. Ayesta touche en effet aux deux tabous absolus de la censure : la religion et la sexualité. Et il le fait avec une puissance d'évocation et de subversion d'autant plus efficace qu'il emploie l'écriture la plus épurée et la plus subtile, des images aux teintes de pastels et un sujet des plus gracieux : les souvenirs de vacances d'un jeune garçon, en compagnie de ses cousins et cousines, au bord de la mer. Le garçon est un brave élève des jésuites que hantent le malheur et l'inéluctabilité du péché, ses parents de solides bourgeois conformistes; on parle, comme partout, de football et de bonnes œuvres.

Tout respire l'ordre et l'innocence, et il n'y a pas dans tout le livre un seul mot qui puisse blesser la pudeur. Contre l'hypocrisie de la censure, Ayesta fait le choix d'une hypocrisie de l'écriture. *Helena* est un livre troublant sur les troubles de l'adolescence et sur une société qui fait tout ce qu'elle peut pour écraser ou transformer en laideur l'éveil du corps et le besoin d'amour.

▶ **Helena ou la mer en été**, *de Julian Ayesta. Traduit par Bernard Lesfargues, La Différence, 86 p., 59 F.*

Géographie autobiographique

Julio Llamazares est l'écrivain âpre, sombre et lyrique d'une Espagne rurale qui est loin d'en avoir fini avec ses peurs, avec ses misères, avec la croyance en une histoire immobile marquée de toute éternité par l'affrontement perdu des hommes avec la nature et avec leur propre cruauté. Ses deux romans déjà traduits, *Lune des loups* et *la Pluie jaune* (tous deux chez Verdier), ont été remarqués pour leur beauté crépusculaire et l'émotion intense, presque douloureuse, qui les habitait.

Récit d'un voyage à pied d'une vingtaine de kilomètres entre Barrio et les sources du Curueno, dans ce pays de Leon cher à l'auteur, *la Rivière de l'oubli* ne joue pas, d'emblée, sur les mêmes tons dramatiques. Llamazares, qui connaît chaque pierre de ce paysage de montagnes et de dépressions, chaque masure des minuscules bourgades qui s'y accrochent, chaque histoire de ses habitants, sauvages, solitaires, hautement colorés, raconte les lieux et les hommes avec l'allégresse d'un gamin qui veut faire partager les richesses de ses trouvailles. Ce n'est pas un guide mais plutôt une géographie autobiographique. Ces histoires, ces lieux, ces coutumes, ces arbres sont tout à la fois un ensemble réel et un ensemble magique, celui de l'enfance de l'écrivain, celui qui imprime à sa vision des choses un tragique et un sublime dont elle ne se défera jamais.

▶ **La Rivière de l'oubli** *(El Rio del olvido), de Julio Llamazares. Traduit par Jean-Baptiste Grasset, Verdier. 222 p., 120 F.*

LISEZ AUSSI LES LIVRES DE VOS ENFANTS

par Nicole Zand

Bologne prend de l'âge

BOLOGNE. – *« Tout le monde veut vendre et personne ne veut acheter... »* Cette remarque, on pouvait l'entendre murmurer à peu près sur tous les stands à la Foire du livre de jeunesse de Bologne – la vingt-neuvième du nom –, qui fermait ses portes dimanche 12 avril. Ce qui ne veut pas dire que le livre de jeunesse se porte mal. Ce qui ne veut pas dire non plus que les éditeurs, de plus en plus nombreux chaque année, qui avaient fait le voyage pour être présents à cette foire internationale réservée aux professionnels étaient déçus. Simplement dans l'expectative, en ces temps de morosité pour l'édition dans le monde entier.

Il y a bien longtemps, en effet, qu'on ne vient plus dans les foires, que ce soit à Francfort ou à Bologne, uniquement pour faire des affaires. Le fax apporte désormais toutes possibilités de communiquer pendant toute l'année... On comptait, cette année, à Bologne 1 363 exposants (soit 150 de plus qu'il y a deux ans), dont 1 129 étrangers de 60 pays, sur 21 000 mètres carrés. Ce qui montre bien que l'édition pour la jeunesse n'est pas considérée comme un jeu d'enfants.

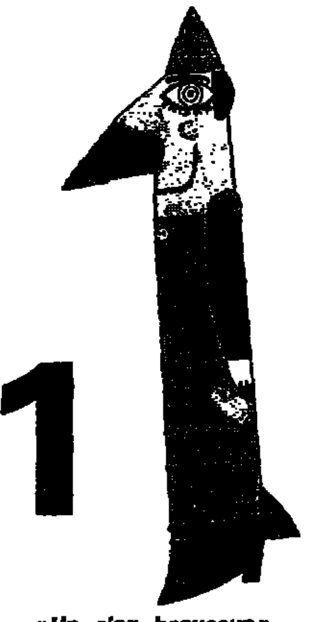
D'abord, un cocorico... mérité. Car les Français témoignent d'une inventivité, tant dans l'illustration que dans la conception de collections, qui fait, de notre pays un des phares de la production de jeunesse d'aujourd'hui. Le succès de Pierre Marchand et de son équipe, qui vont fêter leurs vingt ans... de Gallimard Jeunesse, apparaît comme un des symboles de cette efflorescence : de talents, de collections, en même temps que de réussite financière, puisque Gallimard Jeunesse, qui compte sans doute pour quelque 40 % du chiffre d'affaires de la maison Gallimard, a été récemment filialisé.

Un catalogue prestigieux avec une quinzaine de collections pour tous les âges : des encyclopédies, des documentaires, de la littérature, classique ou inédite, des albums (à paraître : des guides, des albums d'images inédites des siècles passés, des collections de culture religieuse, etc.), qui représentent une réussite fantastique et qui sont traduits dans presque toutes les langues. Avec une percée remarquable sur les marchés américains et japonais puisque les collections encyclopédiques ont été achetées par six éditeurs japonais et sept éditeurs américains ! Ainsi, Abrams, aux Etats-Unis, va inaugurer sa première collection bon marché avec « Découvertes »...

« Maintenant, je vais jouer dans la cour des grands », nous disait Pierre Marchand il y a six ans en inaugurant le luxe à petit prix avec la belle collection « Découvertes Gallimard » (130 titres parus). Il n'a pas pour autant abandonné les petits. *« Ce furent vingt ans de bonheur*, dit-il. *Maintenant, je pense aux vingt ans qui viennent... Dans quelle autre maison d'édition m'aurait-on laissé autant de liberté pendant aussi longtemps ? »*

A L'Ecole des loisirs, le grand artisan de l'édition de jeunesse en France, on ne cesse de réimprimer les grands classiques : Sendak, Ungerer, Anno, Dumas, Solotareff, etc., sans cesser de donner leur chance aux jeunes. Surtout, on insiste sur la nécessité de donner envie de lire avec une production intensive (peut-être trop intensive pour les libraires, bibliothécaires, enseignants...) de vrais romans pour ceux qui découvrent la lecture, les lecteurs confirmés et même les adultes. A signaler, un répertoire thématique avec les titres classés par ordre de difficulté croissante, qui aidera ceux qui cherchent un livre selon un sujet : adolescence, agressivité, animaux, Europe, fantastique, Pâques, vieillesse, etc.

Albin Michel Jeunesse semble en pleine effervescence avec des idées plein les pages, des albums, des livres animés d'une rare ingéniosité (je vous recommande celui des serpents...) et des collections originales comme ces « Carnets du monde », voyages de jeunes particulièrement sagaces et bien documentés qui, après la Turquie des Kurdes, l'Albanie, l'Algérie, vous proposent (avec une couverture plus laide, plus à la mode qui, finalement, banalise le propos) Kourou, le Mexique, les enfants de la Chine, etc. Tout comme Casterman avec la petite collection documentaire « Des objets qui font l'histoire » pour tout savoir sur la puce électronique, l'amphore, le stylo-plume, le violon, ou bien encore « Moi », ces petits livres d'histoire présentés comme des Mémoires : *Moi Hannibal, Moi Moctezuma, Moi Nefertiti, Moi Alexandre.*



ED. OUEST-FRANCE

« Un, cinq, beaucoup » de Kveta Pacovska.

Chez Bayard Presse, les magazines pour tous les âges sont également traduits dans toutes les langues : de l'anglais au vietnamien. A ne pas rater le dernier numéro de *Phosphore, « le magazine des années-lycée »*, avec un dossier sur le communisme, des conseils pour la réussite du troisième trimestre et un sondage sur les 15-20 ans et la presse (96 % des lycéens pensent qu'il est essentiel de se tenir informé de l'actualité). Aux Editions Milan également, toute une panoplie de périodiques pour se tenir « informé » : *Picoti* (à partir de neuf mois), *Toupie* (à partir de deux ans), *Toboggan* (à quatre ans), *Diabolo* (dès sept ans), *Mikado* (pour les neuf-treize ans) avec, dans le numéro d'avril, Toulouse-Lautrec.

Tout n'est pas gai dans le livre pour la jeunesse, et on a appris à Bologne, parce qu'ils étaient absents, que les dirigeants des éditions Ouest-France avaient décidé d'interrompre leurs productions. Etait-ce un signe que Pef soit là pour présenter son dernier album aux couleurs pastel ? L'histoire atroce du grand-père qui ne veut plus se voir vieillir et qui va se laisser tomber, engloutir. Un peu terrible que d'offrir cela à ses petits-enfants (*le Dimanche noyé de grand-père*, de Pef et Geneviève Laurencin. Editions Ouest-France).

Enfin, Bologne a fait honneur aux illustrateurs, notamment Etienne Delessert, Stasys Eldrivicius, Lisbeth Zwerger, Kveta Pacovska, Roberto Innocenti, dans des rencontres et des expositions qui ont permis, encore une fois, de découvrir ces artistes pour les petits qui sont de vrais grands.

Palmarès. – Prix graphique Enfance : *Oh !*, de Josse Goffin. (Ed. Rainbow Graphics International de Bruxelles. En France, Réunion des musées nationaux). Mentions : *Morning Milking* de Linda Low Morris (Picture Book Studio. Saxonville, Etats-Unis) ; *Mes premières découvertes* (Gallimard, Paris) ; *See How They Grow* et *My First Word Book* (Dorling Kindersley, Londres) ; *Hans Christian Andersen Fairy Tales*, ill. Lisbeth Zwerger (Neugebauer Press, Salzbourg. En français, Duculot) ; *Zip y el dragon Fanfarron* (Destino. Barcelone) ; *Anancy and My Dry Bone* (Frances Lincoln, Londres).

Prix graphique Jeunesse : *Jeder nach seiner Art*, ill. Klaus Ensikat (Beltz & Gelberg, Weinheim, Allemagne). Mentions : *Babylonia* de Riitta Nelimarkka (Seneca & Tammi. Helsinki) ; *la Mémoire des scorpions* de Christian Bruel (Le sourire qui mord, Paris) ; *Juffrow Kachel* (Querido, Amsterdam) ; *Havrene z kamene* (Albatros, Prague) ; *Searching in The Forest* (Kaisei-Sha, Tokyo) ; *Moi Matthieu j'habite chez mon père* (Ipomée-Albin Michel, Paris).

Prix Critiques en herbe : *Iris*, ill. Carme Solé Vendrell (Aura Comunicacion. Barcelone). Mentions spéciales : *Der Kleine, der Riese und der Grossriese* (Bohem Press, Zurich) ; *Encyclopédie Découvertes Junior* (Gallimard-Larousse, Paris).

A lire, à offrir, à s'offrir

• *Lettre à l'écrivain qui a changé ma vie.* – Les cent meilleures lettres du concours lancé par *Télérama* au Salon du livre 1991 à l'adresse des 16-22 ans. Rabelais, Balzac, Kafka, Goscinny, Heredia, etc. Tous les goûts de la jeunesse... (Gallimard, « Page blanche », 160 p. 64 F. A partir de douze ans.)

• *Le Roi de la Forêt des brumes*, de Michael Morpurgo. – Ashley, fils d'un missionnaire américain en Chine, traverse l'Himalaya et rencontre le yéti légendaire... (Gallimard, « Lecture junior », 188 p. 42 F. A partir de onze ans.)

• *Jouons avec les lettres*, par Massin. – Un petit album-poche qui joue à découvrir des formes dans les lettres de l'alphabet. (Seuil, « Petit point », 48 p. 35 F. A partir de sept ans.)

• *Paris*, de Claude Ponti. – Le créateur du *Livre d'Adèle* change de style pour nous emmener en promenade à travers un Paris parfois peu connu dans ce bel album en couleurs où les dessins sont souvent plus évocateurs qu'une photo. (Ecole des loisirs, 80 p. 120 F.)

• *Monelle et les baby-sitters*, de Geneviève Brisac. – *« Les enfants, je suis embauchée ! »*, dit la mère. *« On va devenir des drogués et on travaillera mal, et on aura plein de poux, et on se lavera jamais »*, dit Monelle. A l'inquiétude de sa famille succèdent la ronde des baby-sitters et la zizanie dans la maison. (Ecole des loisirs, 144 p. 78 F. A partir de dix ans.)

• *Les Peurs de Conception*, d'Agnès Desarthe. – Entre son psychanalyste et son professeur de piano, ses parents, ses copines, Conception ment à tous, prisonnière de ses monstres secrets, sa peur du noir. Comment grandir ? (Ecole des loisirs, 196 p. 88 F. A partir de treize ans.)

• *Voyage en alphabet*, par Evguéni Iounguine. – Un drôle d'abécédaire franco-russe, en cyrillique et en latin, pour connaître ses lettres en français et en russe et, aussi, pour apprendre à écrire en suivant les modèles d'écriture. Tout plein d'images du temps passé, petits métiers, paysages entre Pétersbourg et Moscou. Pour rêver à la Russie... (Pierre Horay, 200 p. 270 F. A partir de quand on sait ses lettres.)

• *Avez-vous vu les nouveaux voisins ?*, de Colin Mc Naughton. – Une rue où tout le monde s'aime bien, ou fait semblant, où tout le monde se parle, s'invite, discute sur le pas de sa porte. *« Des nouveaux voisins. Passe à ton voisin. »* Banals, originaux, sympas, inattendus, ils ne vont pas supporter ces nouveaux venus très bizarres. Une sorte de rue mode d'emploi, comme disait Perec. Un petit chef-d'œuvre. (Albin Michel Jeunesse, 32 p. 78 F. A partir de sept ans.)

• *Un, cinq, beaucoup*, de Kveta Pacovska.-Un album d'une artiste tchèque de soixante-trois ans dont on entendra parler. Des couleurs qui claquent, des formes qui se dressent drôlement et qui se contorsionnent pour un livre d'une beauté et d'une originalité incomparables (hélas ! un peu cher). Apprendre à compter, apprendre à voir, c'est tout un art. (Editions Ouest-France, 140 F.)

• *Samira des Quatre-Routes*, de Jeanne Benameur. – Une beur de la banlieue parisienne qui se sent déchirée et qui ne sait pas comment ne pas trahir les siens sans renoncer à ce qu'elle veut être. Le ton exact pour ce bon roman documentaire. (Castor Poche-Flammarion, 140 p. 23 F. A partir de treize ans.)

• *C'est la vie, Lili*, de Valérie Dayre. – Voilà un grand roman pour adolescentes qui grandissent difficilement. Et pour leurs deux parents. Le journal intime d'une petite fille de douze ans qui part en vacances en voiture dans les embouteillages, les disputes, l'incompréhension familiale et qui se réfugie dans son écriture. *« Je ne crois pas que j'aime mes parents. Je suis restée avec eux parce que j'étais petite et qu'ils étaient utiles. Je ne pouvais pas me débrouiller sans eux. »* A dévorer jusqu'au bout. Machiavélique et si plein de désir d'aimer. Le ton juste, qui fait mal, et qui touche. (Amitié. Rageot. coll. « Cascade », 150 p, 40 F. A partir de treize ans.)

ACTUALITÉS

□ **Naissance de l'association Liber.** – *Liber*, revue des livres publiée à l'origine par *le Monde* et plusieurs journaux européens, est désormais diffusée en France par *Actes de la recherche en sciences sociales*. Une association vient d'être créée, qui a pour objectif de favoriser les échanges en Europe en organisant des rencontres entre les artistes, les écrivains et les savants et en diffusant des publications. L'adhésion permet de recevoir les quatre numéros annuels de la revue et les documents d'information sur les colloques et les réunions organisés par l'association. (Club Liber, 52, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris, cotisation : 100 F (500 F pour les membres bienfaiteurs).

□ **Hommage à Jean Prévost.** – A la suite de la donation à la Bibliothèque nationale, par les héritiers de Mme Claude Jean Prévost, de nombreux manuscrits de l'écrivain Jean Prévost, une exposition sera ouverte, du 13 au 20 mai, dans le salon d'honneur de la Bibliothèque nationale. Le 14 mai, dans l'auditorium, un hommage sera rendu à l'écrivain et au combattant de la résistance. Y prendront part, notamment, MM. Maurice Schumann, Emmanuel Le Roy Ladurie, le général Alain Le Ray, Victor del Litto. On y lira également un texte de Vercors qui présidait l'association des amis de Jean Prévost.

EN POCHE
Révolution poétique

La collection « Poésie »-Gallimard n'a pas seulement modernisé récemment sa présentation en opérant un léger et heureux déplacement par rapport à sa couverture d'origne. Le contenu même et le choix des textes répond également à une louable et nécessaire volonté de renouvellement. Que ce soient les figures tutélaires de John Donne (reprise de l'édition Gallimard de 1962, traduit du français par J. Fuzier et Y. Denis, préfacé par J.-R. Poisson, bilingue), de Michel-Ange (édition de 1983 due à Pierre Leyris) ou encore du poète latin Martial (nouvelle édition des *Épigrammes* par Jean Malaplate), qui incarnent ce renouvellement, n'apparaîtra comme un paradoxe qu'aux esprits superficiels.

Mais c'est avec *Face aux verrous* de Henri Michaux, que la collection, passant du blanc au noir, frôle l'esprit de révolution. Retenons de ce volume de Michaux, ces deux « Tranches de savoir » : *« L'enseignement de l'araignée n'est pas pour la mouche. »* et *« L'intelligence, pour comprendre, doit se salir. Avant tout, avant même de se salir, il faut qu'elle soit blessée. »*

P. K.

• Restons dans le domaine poétique, moderne cette fois, avec la belle anthologie du grand poète triestin Umberto Saba, due à Bernard Simeone et Philippe Renard, récemment et tragiquement disparu (*le Monde* du 23 janvier). Les poèmes du *Canzoniere* et des autres recueils – notamment de *Choses dernières* – dont les auteurs proposent un choix, dessinent un admirable paysage intime où transparence et opacité alternent et s'équilibrent mystérieusement (La Différence, « Orphée », nº 115).

• Kateb Yacine fait l'objet d'un volume de la collection « Poètes d'aujourd'hui ». Saïd Tambe présente le poète algérien mort en 1989, et propose un choix de son œuvre poétique (nº 266).

• Dans le domaine des lettres étrangères, Robert Merle présente *les Nouvelles Complètes* de Somerset Maugham (près de 1 500 pages), dans la collection « Omnibus » aux Presses de la Cité.

• *L'Invention de la solitude*, premier roman de l'Américain Paul Auster est repris en Babel dans la traduction de Christine Le Bœuf, avec une postface de Pascal Bruckner (nº 41). Dans la même collection paraît *Un chant d'amour* de Frederic Prokosch, écrivain américain d'origine autrichienne, traduit par Marcelle Sibon avec une lecture d'Hubert Nyssen (nº 39). Né en 1936 en Caroline-du-Nord, Fred Chappel appartient à la grande famille des écrivains américains du Sud. C'est Maurice-Edgar Coindreau qui avait traduit en 1965 son roman *l'Hameçon d'or*, dont Michel Gresset présente la réédition dans la collection « l'Étrangère »-Gallimard.

• Récit d'une génération, *les Mots de la tribu* de Natalia Ginzburg, raconte aussi l'enfance et la jeunesse de l'auteur. Traduit de l'italien par Michel Causse, préfacé par Dominique Fernandez (« Cahiers rouges »-Grasset, nº 139).

• En GF-Flammarion, paraissent quatre grands livres du patrimoine allemand : *Henri d'Ofterdingen*, de Novalis, traduit et préfacé par Marcel Camus (nº 621) ; *Michel Kohlhaas*, de Kleist, traduit par G. La Flize, présenté par Antonia Fonyi (nº 645) ; *les Affinités électives*, de Goethe, dans l'édition de J.-F. Angelloz ; le même traducteur avait donné en 1943 une belle édition des *Élégies de Duino* et des *Sonnets à Orphée*, de Rilke accompagnés de commentaires (nº 674).

Le sexe de la lecture

A l'époque féodale, écrit Georges Duby, les femmes *« apprennent à broder, à chanter (...) et de plus en plus à lire, c'est-à-dire à délasser les guerriers au repos »*. Depuis toujours, hommes et femmes auraient-ils, face au livre, des rapports différents ? *« La lecture est-elle* (donc) *sexuée ? »* Telle était la question proposée dans le cadre du cycle sur la différence des sexes qui se déroule au Centre Pompidou jusqu'au 24 avril.

Pour en débattre, cinq universitaires... dont cinq femmes ! Ce qui ne facilitait pas forcément les choses pour apaiser des vieilles querelles comme celles qu'exprimait Marie-Claire Hoock-Demarle, professeur à l'université Paris-7 : *« Toute lectrice doit-elle s'identifier à un Rastignac ou à un Werther au risque de s'aliéner totalement dans sa lecture ? »* et comment *« résister à une littérature marquée du sceau du masculin ? »*.

Certes, toutes les statistiques le disent : si les femmes lisent plus que les hommes, la répartition des goûts n'est pas la même ; elles préfèrent la littérature romanesque, poétique, pratique ; ils se tournent vers l'Histoire, l'actualité, les livres « sérieux », scientifiques ou techniques. Aliénation ? Au contraire, affirme Marie-Claire Pasquier, professeur de littérature américaine à Paris-X Nanterre. Et pour Christine Planté, maître de conférences de littérature française à Lyon-2, la lecture est avant tout *« exotisme »*, *« clandestinité »*, lieu d'abolition des différences. *« Virginia Woolf faisait de l'oubli du sexe une condition nécessaire à l'écriture. On serait tenté d'en faire, tout autant, une condition nécessaire à la lecture. »*

Il convient néanmoins de souligner dans le processus même d'apprentissage de la lecture, *« le rôle discriminant des pratiques sociales et scolaires »*, remarque Anne-Marie Chartier, professeur à l'IUFM de Versailles. Dans un système où ce sont les femmes – mères, institutrices, professeurs – qui, majoritairement, initient à la lecture, *« les filles apprennent à lire plus vite, les adolescentes entrent plus facilement dans le territoire de lecture des mères, et les échecs graves concernent plus fréquemment les garçons »*.

Serait-ce là l'origine du clivage que l'on retrouve plus tard ? Faut-il aujourd'hui s'en prendre aux femmes si les hommes ne lisent pas ? Anne-Marie Chartier insiste en tout cas sur *« les inégalités dont sont victimes les garçons : l'urgence, ce n'est pas la lecture des femmes, c'est celle des hommes ! »*

Florence Noiville

□ **Précision.** La traduction de *Papiers de Nouveau venu et continuation du rien* de l'écrivain argentin Macedonio Fernandez, attribuée à la seule Silvia Baron Supervielle, (« le Monde des livres » du 10 avril), est également due à Marianne Millon.

□ **Prix Clio.** – Décernés lors du 1er salon de l'histoire qui s'est tenu à Paris du 5 au 12 avril, les prix Clio ont été attribués à Bartolomé et Lucile Benassar pour *1492, un monde nouveau ?* (Perrin. Livre de l'année), Jacques Le Goff et René Rémond pour leur *Histoire de la France religieuse* (Seuil. Ouvrage de référence), « Les lundis de l'histoire » sur France-Culture (Clio de l'audiovisuel), Christian Grand pour *Trois siècles de banque. De Neuflize, Schlumberger et Mallet* (EPA. Histoire et culture d'entreprise), Jacques Martin pour *Orion* (Bagheera. Bande dessinée). Image et Doc pour son dossier Christophe Colomb et Pierre Miquel pour *Au temps des grandes découvertes* (Hachette) ont reçu conjointement le Clio du livre de jeunesse.